LIV. D. 31.

BIBLIOTECA. NAZ.
Vittorio Emanuele III

LIV
D
31
NAPOLI

5. 24.

HISTOIRE
DE
CHARLES VIII.

Par Monsieur VARILLAS.

TOME III.

A PARIS,
Chez CLAUDE BARBIN, au Palais, sur le second Perron de la sainte Chapelle.

M. DC. XC I.
Avec Privilege du Roy.

ARGUMENT
DU QUATRIE'ME LIVRE.

CHarles Huit marche contre Ferdinand nouveau Roy de Naples, & force en paſſant la Ville de Montefortino qui avoit osé l'arreſter. Elle eſt pillée & brûlée, & les François ne trouvent plus de réſiſtance juſqu'à Capouë. Trivulce qui s'eſtoit chargé de deffendre cette Place avec le tiers des Troupes qu'il commandoit, fait ſon accommodement, & met Charles Huit en eſtat de ſe preſenter devant Naples, où le Peuple s'eſtoit ſoulevé pour luy. Ferdinand eſt contraint de ſe refugier en Sicile : Il tuë en paſſant le Gouverneur de l'Iſle d'Iſchia, qui refuſoit de le recevoir avec ſa Flotte. Les Neapolitai usouvrent leurs Portes à Charles, & ſe familiariſent avec les François dés le premier jour. Les deux Chaſteaux ſont bien-toſt pris ; mais le Vainqueur neglige de donner audience aux Députez des autres Places, qui venoient luy préſenter leurs clefs. Ses Favoris partagent entr'eux le patri-

moine des Roys de Naples ; & bien loin que la Faction d'Anjou ſoit récompenſée de ſes ſervices, on ne luy reſtituë pas mêmes les Terres qu'elle avoit perduë pour la querelle de la France, & l'on en donne de nouvelles inveſtitures à ceux de la Faction d'Arragon. Les Neapolitains ſont excitez par toutes ces irregularitez des François à la révolte, & rapellent Ferdinand. Il ſe forme en ſa faveur une Ligue entre le Pape, l'Empereur, les Roys d'Eſpagne, la République de Veniſe & Loüis Sforce. Charles Huit apprehende qu'ils ne luy ferment le paſſage pour retourner en France, & ne fait pas neanmoins toute la diligence poſſible pour l'éviter. Il s'arreſte à Piſe, & la met en liberté. Les Confederez n'ont pas l'adreſſe de luy diſputer le pas du Saut de la Biche. Les Suiſſes pour expier le maſſacre de Pontremolle, s'attellent & traiſnent l'Artillerie. Charles paſſe l'Appennin, & combat à Fornouë, & il ne tient qu'au Mareſchal de Gié qu'il ne taille en-pièces toute l'Armée des Confederez, quoy qu'ils fuſſent dix contre un.

HISTOIRE DE CHARLES VIII.

LIVRE QUATRIE'ME.

Où l'on void ce qui eſt arrivé de plus important ſous ſon Régne durant le reſte de l'année mil quatre cent quatre-vingt-quinze.

IL eſtoit aisé de juger que les Rois Catholiques Ferdinand & Iſabelle, & leur Ambaſſadeur Fonſeque ne s'eſtoient avancez au point que l'on vient de repreſenter, qu'après avoir conclu avec le Pape Alexandre Six, avec Loüis Sforce Uſurpateur du Duché de Milan, & avec le Roy d'Arragon, une Ligue pour empeſ- 1495.

1495. cher Charles Huit de conquerir le Royaume de Naples. Cependant les François ne ſoupçonnant point les Eſpagnols d'une infidelité dont ils ne ſe ſentoient pas eux-meſmes capables, aimerent mieux pourſuivre leur entrepriſe, que de s'amuſer à prendre des précautions contre un mal qui leur paroiſſoit imaginaire, ou du moins trop éloigné pour donner de la crainte. Ils attaquerent en chemin les deux ſeules Places qui oſerent leur réſiſter, & ils s'en emparerent avec une vigueur qui fit plus d'impreſſion qu'ils ne penſoient ſur leurs ennemis. La premiere fut Montefortino, que le Comte qui en portoit le nom & qui la poſſedoit, croyoit avoir miſe en eſtat de ſoutenir ſix mois de ſiége. Il ſe nommoit Jacques, & ne devoit pas apparemment eſtre le dernier de ſa maiſon, puis qu'il avoit trois fils, dont le merite * eſtoit ſingulier, & qui avoient déja acquis beaucoup de réputation. Mais ils avoient tous embraſſé la profeſſion des armes à l'exemple de leur pere

* Dans les Eloges de ſes Comtes.

vieux Officier, qui du ſervice de 1495.
la Maiſon d'Anjou, eſtoit paſſé ſucceſſivement en ceux de Loüis Onze & de Charles Huit. Il avoit longtemps commandé une Compagnie d'Ordonnance dans l'Armée Françoiſe, quand une occaſion tresplauſible le porta à demander ſon congé, & depuis à prendre party avec Alphonſe d'Arragon Roy de Naples. Il y avoit une haine héréditaire entre ſa Maiſon & celle des Colonnes, fondée ſur de vieilles prétentions, que les Colonnes avoient ſur tous les biens de ceux de la Maiſon de Montefortino; & par conſequent il ſuffiſoit que les Colonnes ſe fuſſent déclarez en faveur de qui que ce fuſt, pour voir auſſi-toſt les Montefortains paſſer ſous les Enſeignes contraires. Ainſi le Comte Jacques eſtoit demeuré à la ſolde de France, tant que Proſper & Fabrice Colonnes avoient receu celle d'Arragon; mais auſſi leur défection n'avoit pas manqué d'attirer la ſienne. Il n'avoit pas plûtoſt ſçu que les Colonnes avoient

1459. pris l'Escharpe Blanche, qu'il avoit pris la rouge. Il avoit promis d'occuper les François six mois entiers devant sa Place, ou de mourir à la peine, & il tint parole. Mais les six mois furent reduits à huit heures seulement ; car il ne falut pas plus de temps à l'artillerie Françoise pour y faire une bréche, dont les Assiegeans se rendirent maistres au premier assaut. Il leur estoit d'extrême importance pour abreger la Guerre de faire main-basse dans les premieres Villes qu'ils forceroient, afin d'intimider les autres, & celle de Montefortino fut traittée à la rigueur par cette consideration. L'effet n'en fut neanmoins pas si prompt qu'ils se l'imaginoient. Le Mont Saint Jean qu'ils investirent ensuite, n'en répondit pas moins fiérement à leur sommation. Alphonse premier Roy de Naples l'avoit donnée à un Cadet de la Maison d'Avalos qui l'avoit long-temps servi à la Guerre ; & ce Cadet l'avoit laissée à son arriere petit-fils, dont on a déja parlé dans cette Histoire. Il n'y

avoit que trois cent hommes de 1495.
Troupes reglées ; mais la Place étoit petite, & d'ailleurs cinq cent des Habitans les plus capables de porter les armes s'eſtoient meſlez avec ces trois cent Soldats. Les fortifications de la Place, quoyque beaucoup plus fortes que celle de Montefortino, furent reduites en poudre en moins de vingt-quatre heures. Les Aſſiegeans y entrerent de toutes parts, & ne pardonnoient ny à l'âge ny au ſexe. Ils tuerent : Ils pillerent : Ils ſaccagerent : Ils brûlerent ; & cette ſeconde ſeverité eut plus d'effet que n'avoit eu la precedente. Il ne ſe trouva plus de Fortereſſe qui leur oſaſt réſiſter, & toutes ſe ſoumirent à leur arrivée. Le Roy de Naples les attendoit dans le poſte de Saint Germain, & les y auroit long-temps arreſtez, s'ils euſſent eu affaire à des Ennemis moins heureux. Il avoit devant luy la riviere du Garillan qui n'étoit alors gayable en aucun lieu, des Montagnes & un Marais inacceſſible aux deux coſtez, & der-

1495. riere un païs tres-abondant. Il y avoit fait faire toutes les fortifications qui eſtoient alors en uſage ; & quoyque ſelon les Relations les plus vray-ſemblables, ſon Armée ne fût pas ſi nombreuſe que la Françoiſe, elle ne luy cedoit pourtant qu'en Infanterie. La ſituation de Saint Germain eſtoit plus que ſuffiſante pour ſuppléer à ce deffaut : Cependant on n'y eut pas pluſtoſt appris la ruïne des deux Places dont on vient de parler, que la conſternation ſaiſit également les Soldats & les Officiers du Roy de Naples. On eut de la peine à les retenir ſous ſes Enſeignes ; & ils ne s'arreſterent dans leur Camp, que juſqu'à ce que l'Avant-garde Françoiſe paruſt.

La preſence de Charles Huit leur fit oublier ce qu'ils avoient promis à Ferdinand ; & ils déſerterent ſi generalement, que ce Prince pour ne pas demeurer preſque ſeul, fut contraint de les ſuivre. Les Auteurs ne conviennent pas de celuy qui commandoit l'Avant-garde des François. Comines veut que ce fuſt

le Mareſchal de Rieux ; cependant 1495.
il ne le nomme que là dans tout ce qu'il a écrit de l'entrepriſe de Naples. Les autres Hiſtoriens n'en font aucune mention : le nom de ce Mareſchal de la Couronne ne ſe trouve point dans les Rôles de la Chambre des Comptes ; & toutes les autres apparences conſpirent à perſuader que ſon grand âge & ſes infirmitez le diſpenſerent du voyage. Il faudroit donc dire ſur ces conjectures que la memoire de Comines le trompa ; & ce deffaut luy ſeroit d'autant plus pardonnable, qu'il n'écrivit l'action qu'il rapporte que vingt ans aprés qu'elle eut eſté faite. Toutes les autres Relations mettent à la teſte de l'Armée Françoiſe Pierre de Rohan, Mareſchal de Gié, & Jacques de Lorraine, Comte de Guiſe.

Quoyqu'il en ſoit le Roy de Naples ne perdit pas le jugement dans une conjoncture ſi capable de déconcerter un homme de ſon âge, qui n'eſtoit que de dix-huit années. Il ne s'amuſa à quereller ny les Of-

1495. ficiers, ny les Soldats : Il s'employa uniquement à les raſſembler ; & il y réüſſit ſi bien, qu'il ne luy en manqua pas un cent. Il préſupoſa ſagement qu'il y auroit de la témerité à les oppoſer aux Ennemis dans un nouveau Camp ; & il les enferma dans Capouë qu'il vouloit deffendre avec Naples & Cayette ſeulement, parce que toutes les autres Places de ſon Royaume ne luy paroiſſoient pas tenables ; & que d'ailleurs il avoit ſuffiſamment muni Naples & Cayette. Il faiſoit ſon compte de les garder au moins juſqu'à ce qu'il euſt veu l'effet de la Ligue formée en ſa faveur entre le Pape, l'Empereur, les Rois Catholiques, la Republique de Veniſe & Loüis Sforce. On l'avoit preciſément averti des Troupes qui marchoient à ſon ſecours ; & du temps qu'elles ſeroient preſtes ; & ſuivant ſa ſupputation, Capouë devoit encore tenir quand elles arriveroient pour la dégager ; mais une émotion à contre-temps renverſa ce projet.

Le Peuple de Naples, qui depuis

prês d'un ſiecle avoit conſtament favorisé la Maiſon d'Arragon, ne diſſimula point aſſez ſa joye, lorſqu'il apprit que les François n'avoient pas trouvé de réſiſtance au paſſage de ſaint Germain : Il s'attrouppa : Il enfonça des tonneaux de vin : Il excita les paſſans à boire à la ſanté du Roy de France ; & la Nobleſſe & les Magiſtrats qui le voyoient faire ne s'y oſerent oppoſer. Ils ſe contenterent de le mander au Roy de Naples, qui douta s'il demeureroit à la teſte de ſes Troupes, ou s'il iroit appaiſer ce tumulte. Il n'eſtoit pas encore déterminé quand un nouveau Courrier l'informa que la ſédition augmentoit, & que ceux qui l'avoient commencée ſe voyant ſuivis d'aſſez de gens pour tout entreprendre impunément, avoient commencé à piller les Juifs, & traitteroient de meſme les autres Financiers ; ſi la preſence du Roy ne les retenoit. 1495.

Il n'y avoit point de temps à perdre pour y remedier ; & le Roy de Naples partit ſi promptement ;

1495. qu'il n'eut le loisir que de laisser son Armée à Trivulce, & de luy promettre qu'il seroit de retour le lendemain à pareille heure. C'est icy qu'il est mal-aisé de justifier Trivulce, & qu'il n'y a pas lieu de s'estonner que les Historiens de son païs qui l'ont voulu faire n'ayent pas reüssi : l'action qui suit est trop noire ; & il est à presuppoſer que Trivulce promit à Ferdinand de luy conserver ses Troupes durant son absence, & que sans cela le Roy de Naples ne s'en seroit pas éloigné, ou se fust pourveu d'un autre Chef. Trivulce estoit à ses gages : Il avoit droit de luy donner telle commission qu'il jugeoit à propos, & c'estoit à luy de dire s'il ne vouloit pas l'accepter. Cependant Trivulce ne fut pas plûtost hors de Capouë que le Roy de Naples envoya demander un sauf-conduit à Charles Huit pour l'entrenir ; & il se chargea dans l'entreveuë qu'ils eurent ensemble, non seulement de luy livrer Capouë, & l'Armée qui estoit dedans, pourveu qu'il conservast les privileges des ha-

bitans, & qu'il retint à ſon ſervice les Gens de Guerre, mais encore de diſpoſer Ferdinand à le venir trouver, s'il vouloit bien le traitter en Roy. Charles Huit accorda ce qu'on luy demandoit pour les Bourgeois & pour les Gens de Guerre, & il offrit pour Ferdinand un établiſſement conſiderable en France. Trivulce s'en contenta & retourna dans Capouë. Il y diſpoſa facilement les Soldats à changer de Maiſtre; & quoy qu'il ne trouvaſt pas tous les Bourgeois dans le meſme deſſein, il ne laiſſa pas de capituler pour tous. Il s'en excuſa depuis, en ſoûtenant que tant que les affaires du Roy de Naples n'avoient point eſté deſeſperées, il s'eſtoit entierement appliqué à les preſerver du penchant dont elles eſtoient menacées; mais que la conſternation de l'Armée à Saint Germain ayant achevé de les ruiner, Ferdinand l'avoit engagé à negocier ſon accommodement avec la France; & il luy avoit obeï avec d'autant moins de repugnance, qu'un vieux Capitaine comme luy ne pou- 1495.

* Dans l'Apologie de Trivulce

1495. voit mieux finir sa vie qu'en preservant du pillage une Ville aussi riche que Capouë, & en sauvant la vie des Soldats restez sous les Enseignes d'un malheureux parti; mais Ferdinand ne convenoit pas d'avoir donné cet ordre à Trivulce; & à dire le vray, s'il avoit soupçonné Trivulce il auroit jetté les yeux sur un autre pour luy confier son Armée & Capouë. Les deux emplois étant d'eux mesmes incompatibles, sur tout dans une conjoncture aussi délicate qu'estoit celle d'alors. Ferdinand fut assez adroit pour appaiser d'abord la sédition de Naples, & assez judciieux pour ne pas s'obstiner à la punition des Principaux coupables. Il retourna à Capouë dans le temps qu'il avoit marqué; mais on ne l'y voulut recevoir qu'à condition qu'il accepteroit une Province au centre de la France, & qu'il renonceroit par écrit au Royaume de Naples. Les larmes qu'il repandit en abondance à la porte de cette Ville par où il pretendoit entrer, ne fléchirent pas ceux qui la gardoient;

gardoient; & la crainte de se trouver entre les traîtres & les François qui venoient à toutes brides, le contraignit de revenir sur ses pas à Naples, où il ne fut en repos que jusqu'à ce que l'on y eut sçu ce qui venoit d'arriver à Capouë. La sédition recommença aussi-tost; & ce fut en vain que Ferdinand pour la faire cesser, assembla les Principaux Bourgeois. Il leur montra le Traité de la ligue dont on a parlé. Il les convanquit que pour peu qu'ils se defendissent, il recevroient infailliblement du secours de toutes les Puissances-Unies pour leur en envoyer, ou du moins de l'une d'entr'elles. Mais les Bourgeois déclarerent nettement qu'il ne vouloient pas s'exposer au peril d'estre forcez; & Ferdinand qui n'avoit point assez de Troupes pour leur donner la loy, ne jugea pas à propos de s'enfermer dans l'un des deux Chasteaux de Naples: Il monta sur mer, & il emmena un nombre de Galeres dont les Ecrivains ne conviennent pas: Il emporta ce qu'il avoit de pré- 1495.

1495. cieux, & il prit la route de l'Isle d'Ischia. Il y reconnut aussi-tost qu'il y fut arrivé que la nouvelle de son malheur l'y avoit precedé, & qu'il n'en estoit pas si bien le maître qu'il pensoit l'estre. Il y avoit mis pour Gouverneur un vieux Officier appellé Justi, qui s'estoit enrichi au service des Rois precedens; & ce fut là ce qui le rendit infidele. Ses principales richesses estoient en argent comptant, & il les avoit toutes dans cette Isle.

La renommée dont la coûtume est d'enrichir beaucoup au dessus de la verité en de semblables rencontres, luy attribuoit des sommes immenses; & la crainte que le Roy de Naples ne vint pour le dépoüiller, sous pretexte de chercher un azile dans l'Isle d'Ischia luy fit prendre une precaution tout à fait injurieuse à son Prince: Il voulut capituler avec luy, & ne le recevoir que seul, ou luy deuxiéme. Ferdinand irrité de cette proposition, ne laissa pas de l'accepter, parce que la mer estoit alors extrêmement agitée, & qu'il

avoit abſolument beſoin d'une re- 1495.
traitte : Il repartit qu'il vouloit bien ſe mettre ſeul à la diſcretion du Gouverneur, & il entra en effet ſans ſuite dans la Fortereſſe. Mais la veuë de Juſti le mit dans une colere dont il ne fut pas le maiſtre : Il ſe jetta ſur luy : Il le colleta : Il le mit à terre ; & il le poignarda avant qu'on euſt eu le loiſir de le tirer de ſes mains. Il harangua enſuite la Garniſon, & il luy repreſenta en des termes tout à fait touchants l'énormité de l'injure qu'il avoit conçuë de Juſti. Il excuſa ſon emportement; & il joüa ſi bien ſon perſonnage, que la Garniſon luy demeura fidelle. Ceux qui n'examinerent cette action du Roy de Naples, que parce qu'elle avoit de vigoureux, la firent paſſer pour heroïque ; & les autres eſtimerent que ce Roy avoit trop hazardé, & qu'il ne devoit pas au peril évident de ſa vie ſe vanger de ſa propre main. Charles Huit le ſuivoit de ſi prês, qu'il luy auroit eſté bien difficile de reſtablir ſes affaires aprês la defection de Trivul-

1495. ce, quand il ne luy fuſt pas arrivé d'autre inconvenient que celuy-là. Sa Majeſté Tres-Chreſtienne eſtoit entré dans Naples le 28. de Février 1495. en même équipage que dans Florence & dans Rome ; c'eſt à dire comme dans la Ville Capitale d'un Païs conquis ; cependant par une avanture ſi ſinguliere, que l'on auroit de la peine à en trouver une ſemblable, les vaincus paroiſſoient auſſi contents pour le moins que les vainqueurs, & l'eſtoient en effet. Les Magiſtrats de Naples receurent Charles Huit de même que s'il eût pris poſſeſſion d'une Monarchie hereditaire qui n'auroit point eſté conteſtée ; & la Bourgeoiſie fit toute ſorte de bons traittemens aux Officiers & aux Soldats François, tant elle eſtoit ennuyée de la rigueur des Regnes precedens ; & prevenuë que le nouveau ſeroit plus moderé. Il n'y eut point de marques de réjoüiſſance qui ne fuſſent miſes en uſage de la part des François & des Neapolitains ; & les divertiſſemens furent d'autant plus longs, que les

Chasteaux de Naples ne resisterent 1495.
pas si long-temps, que ceux qui les
défendoient avoient promis à Ferdinand. Pescaire commandoit dans le Chasteau-neuf : Il ne manquoit ny de courage, ny de fidelité, ny de Soldats, ny de munitions, & il avoit avec cela beaucoup d'antipatie pour les François ; mais la valeur la plus éprouvée succombe quelquesfois aussi bien que la prudence la plus consommée. Le feu se mit aux poudres de la Place par un accident dont on ne sçait pas la cause ; & le fracas en fut si terrible, qu'il osta le jugement à Pescaire. Ce vieux Officier auparavant si intrepide, au lieu d'examiner le mal, & de voir s'il y pouvoit remedier, monta sur une Felouque, & s'enfuit. Ce qu'il y avoit de Soldats Italiens dans la Place intimidez par son exemple, se dissipa avec d'autant plus de facilité, que les François permettoient aisément de fuir à ceux des Assiegez qui le vouloient, pourveu qu'ils n'emportassent rien de considerable; & le Chasteau-neuf demeura par

1495. cette déſertion au pouvoir de cinq cent Allemands diviſez en deux Compagnies de deux cent cinquante Fantaſſins chacune. La premiere obeïſſoit au Capitaine Gaſpard, & la ſeconde au Capitaine Godefroy. Le ſurnom de l'un & de l'autre n'eſt pas marqué; & l'on en trouve rarement dans les Relations de ce ſiecle là pour les Officiers ſubalternes de baſſe naiſſance. Godefroy ne remarquant pas que le feu euſt beaucoup endommagé le corps de la Place, & ne voyant pas qu'il euſt touché aux dehors, reſolut de les garder, après les avoir exactement viſitez; & le propoſa à Gaſpard, qui n'étant pas ſi fidelle, avoit perſuadé à ſes Soldats de profiter de l'occaſion, de piller les precieux meubles que Ferdinand avoit laiſſez dans la Place, & de la livrer enſuite à Charles Huit, à condition que le butin leur en demeuraſt. Il s'en expliqua en ces termes à Godefroy, qui n'eſtant pas aſſez puiſſant pour l'en empeſcher, & craignant que s'il l'attaquoit, les Aſſiegeans n'entraſſent pendant que

les Assiegez seroient aux mains les uns contre les autres, prit le party de le laisser faire, & de retenir ses Soldats avec tant de severité, qu'ils ne participassent ny à la capitulation, ny au pillage. Gaspard executa tout ce qu'il avoit resolu ; mais il tomba depuis au pouvoir de l'Empereur Maximilien qui le punit avec toute la severité que meritoit sa trahison. 1495.

Gaspard & les siens abandonnez par leurs compagnons, pouvoient estre taillez en pieces, sans que les Assiegeans violassent les loix de la Guerre ; mais ils estoient trop satisfaits d'eux mesmes pour répandre du sang sans necessité : Ils n'attendirent pas qu'on leur demandast bon quartier, & ils l'offrirent d'eux-mêmes. Le Chasteau de l'Oeuf ne coûta pas plus à prendre, parce que celuy qui le deffendoit en laissa trop aisément faire les approches. Les François se saisirent d'une éminence qui le commandoit, & ils y pointerent à force de bras, selon quelques Relations, ou y guinderent

1495. ſelon d'autres par des poulies un ſi grand nombre de canons, qu'il y en eut aſſez pour battre la Place en ruine.

Les Aſſiegez ne pouvoient ſe cacher en aucun lieu où ils ne fuſſent auſſi-toſt apperceus & tirez; & comme ils n'eſtoient point accoûtumez à ſe battre avec tant de deſavantage, ils obligerent leur Commandant à capituler, & à promettre que ſi la Place n'eſtoit ſecouruë dans huit jours elle ſe rendroit. Cette condition n'eſtoit que pour mettre à couvert en quelque maniere l'honneur des Aſſiegez, puiſque d'un coſté le terme eſtoit trop court, & d'un autre il n'y avoit aucune apparence que Ferdinand retournaſt ſur ſes pas, ou que la Ligue dont on va parler fuſt ſi-toſt preſte. Et de fait la Garniſon ſortit au jour préfix; & les François trouverent dans cette conquête, quoy qu'elle ne fuſt pas la plus importante, les Clefs de preſque tout le Royaume de Naples. La fortune de Charles Huit fut alors plus heureuſe que celle

celle de Jules Céſar, puiſque ſi cet Empereur ſe vanta de n'avoir eu beſoin pour vaincre que de venir & de voir, ny la preſence, ny la veuë de Charles Huit ne furent pas neceſſaires pour achever de conquerir le Royaume de Naples. Les Villes & les Provinces n'attendirent, ny qu'il envoyaſt des Troupes contre elles, ny qu'on les ſommaſt au moins de ſa part; elles previnrent à ce coup la diligence des François, & députerent à l'envi vers Charles Huit pour luy rendre leurs ſoumiſſions; elles paſſerent mêmes juſqu'à ſe défier de leur propre foibleſſe; & les plus conſiderables d'entre-elles, le prierent de leur envoyer des Garniſons pour les empêcher de ſe revolter quand elles voudroient, quoy qu'elles previſſent bien l'obligation qu'elles avoient de les entretenir. Enfin on ne compta que quatre mois & demy depuis que Charles Huit partit d'Aſt juſqu'à la reddition du Chaſteau de l'Oeuf; & ce terme eſt ſi court, qu'il ne ſe trouve dans l'Hiſtoire aucune conquête dont le 1495.

1495. cours ait eſté auſſi rapide que celuy-là ; mais ſi les François qui s'étoient engagez à la conquête de Naples, avoient bien ſçû ce qu'il faloit pour la faire, ils ne ſçauroient pas les moyens de la conſerver.

Charles Huit eſtoit jeune : l'experience luy manquoit ; & d'ailleurs il ne luy avoit pas eſté poſſible d'en acquerir dans le bonheur continuel dont il avoit joüi. Il avoit laiſſé en France la Ducheſſe de Bourbon ſa ſœur ; & ſes favoris le luy avoient conſeillé pour deux raiſons ; l'une qu'elle eſtoit neceſſaire pour gouverner le Royaume pendant l'abſence de Sa Majeſté ; l'autre que ſi elle euſt ſuivi la Cour, on auroit attribué les bons ſuccez à ſes conſeils ; mais ils avoient caché la troiſiéme, qui eſtoit pourtant la veritable : à ſçavoir que ſi la Ducheſſe de Bourbon euſt eſté du voyage, elle auroit empêché la diſſipation du Domaine de Naples, que les Favoris avoient par avance partagé entr'eux ; de maniere qu'ils en retenoient les plus belles Terres, & laiſſoient les moin-

dres à ceux qui s'eſtoient attachez à 1495.
leur fortune. Le Senéchal de Baucaire avoit fait dreſſer une donation de la Principauté de Nole en ſa faveur, avec autant de precaution, que s'il euſt eſté aſſeuré de la laiſſer à ſes deſcendans ; & le Cardinal Briçonnet n'attendoit que la vacance des plus riches Benefices du Royaume de Naples pour ſe les attribuer. L'un & l'autre ne parloient plus d'affaires, & ſuppoſoient que Cayete & la Forteresſe d'Iſchia qui tenoient encore pour Ferdinand, ſe rendroient d'elles-mêmes, ſans qu'il fuſt beſoin de les aſſieger.

Le Mareſchal de Gié eſtoit brave de ſa perſonne ; mais il avoit l'eſprit borné juſqu'à n'eſtre capable de commander qu'un Corps de Cavalerie, bien loin de remplir dignement la place qu'il tenoit dans le Conſeil. Gilbert de Montpenſier n'avoit pas le genie plus étendu ; & ſi la douceur de ſes mœurs le faiſoit aimer, ſa vie molle empêchoit d'avoir pour luy toute l'eſtime deuë à ſa qualité de Prince du ſang de

1495. France. Il passoit la plus grande partie du jour à dormir, & il se faisoit violence quand il se levoit avant midy.

Le Comte de Guise, Cadet de la Maison de Lorraine n'avoit pas de bien pour subsister selon sa qualité, & cherchoit à s'establir. Ligny son frere d'armes n'avoit ny moins de naissance ny plus de fortune. Il étoit Cadet de la Maison de Luxembourg, & son partage n'alloit pas à mille écus de rente; mais il estoit si bien-fait qu'il trouva bien-tost le moyen de s'establir plus avantageusement dans le Royaume de Naples qu'aucun autre François. La Princesse d'Altemore estoit le plus riche party d'Italie. Elle se trouvoit encore à l'âge de trente ans la plus belle Dame de son païs; & par un prodige que les François ne se lassoient pas d'admirer, les longues peines que l'amour luy avoit fait souffrir, n'avoient en rien alteré son temperament. Elle avoit esté mariée à treize ans; & elle n'y avoit donné son consentement que par une pure com-

plaisance pour ses parens. Cepen- 1495.
dant elle avoit esté si heureuse, que l'époux qu'on luy avoit donné, ne luy avoit pas moins agréé, que si elle l'eust choisi. Elle l'avoit aimé avec un excês que les personnes peu sensibles avoient fait passer pour extravagance ; & lorsqu'elle l'avoit perdu dans le massacre que le vieux Ferdinand avoit fait des principaux Seigneurs de Naples, elle avoit également renoncé au monde & au mariage. Elle s'estoit confinée dans la plus solitaire de ses maisons de campagne, & Ligny y estoit allé par un pur mouvement de curiosité. Il avoit eu de la peine à la voir, & plus encore à l'entretenir, & il avoit falu pour cela employer le credit de Charles Huit : Il luy avoit fait changer la resolution de finir sa vie dans le veuvage. Elle avoit defferé à la priere de Sa Majesté, qui l'avoit pressée d'épouser Ligny ; & la Cour ne pensoit plus qu'aux préparatifs & aux divertissemens de leurs noces. Jean de Foix Vicomte de Narbonne auroit eu autant de credit

1495. que les trois Favoris que l'on vient de nommer, s'il n'eust commis une faute qui l'auroit empêché de s'avancer, si le Regne de Charles Huit eust esté de longue durée. Il avoit aimé la sœur unique du Duc d'Orleans; & cette inclination avoit été d'autant plus suspecte à la Cour de France, que Gaston pere de Jean de Foix estant Roy de Navarre avoit favorisé les mécontentemens du Duc d'Orleans en luy offrant une retraitte. Loüis de la Trimoüille estoit l'homme qu'il eust falu à Charles Huit pour conserver sa nouvelle conquête s'il eust eu plus de credit, puisqu'il possedoit toutes les vertus de la Nation Françoise sans en avoir les vices; mais ce qui luy avoit donné lieu d'acquerir une haute reputation à l'âge de vingt-six ans, l'éloignoit des plus grands emplois dans la conjoncture qu'il y estoit le plus propre. La Ducheſſe de Bourbon l'avoit mis à la teste de l'Armée Françoise à la bataille de S. Aubin; & comme il estoit principalement sensible aux bien-faits, la recon-

noiſſance qu'il en avoit témoignée 1495.
avoit cauſé ſa diſgrace, en l'expoſant à la jalouſie des Favoris qui avoient ſupplanté la Ducheſſe de Bourbon. Ils s'eſtoient imaginez qu'elle ne perdroit pas l'eſperance de rentrer dans l'adminiſtration, tant qu'un ſi grand Capitaine qui luy eſtoit dévoüé auroit part dans les affaires; & ſur cette unique fondement, ils avoient fait dépoſer la Trimoüille, & l'avoient reduit à ſa ſeule Compagnie de cent hommes d'armes. Il obeïſſoit en cette qualité à pluſieurs de ceux qu'il avoit commandez; & il ſe contentoit d'exécuter leurs ordres avec d'autant plus d'exactitude qu'en les négligeant, il auroit fourni le pretexte que l'on cherchoit peut-eſtre pour achever de le perdre. D'Aubigny ſçavoit admirablement la Guerre; & s'y eſtoit appliqué de ſorte, qu'il ignoroit tout ce qui n'avoit point de rapport avec ſa profeſſion; mais il eſtoit ſorti de la plus malheureuſe Maiſon de l'Europe, qui étoit celle des Stuards; & les meilleures affai-

1495. res se gâtoient entre ses mains, quoy que ce ne fust pas par sa faute. Les deux freres de la Maison d'Allegre Yves & François eussent mieux servi leur maistre, s'ils se fussent appliquez chacun à la fonction qui leur estoit propre Yves estoit capable de conduire toute la Cavalerie Françoise; & François *au contraire, quoy qu'il ne sçust ny combattre, ny se retirer du Combat quand il faloit, croyoit estre le plus grand Capitaine de l'Europe. Son extravagance en ce point estoit allée jusqu'à supposer que Charles Huit luy laisseroit la Vice-Royauté de Naples quand il retourneroit en France; & qu'il ne pouvoit sans luy faire tort, jetter les yeux sur un autre; comme si sa suffisance eust suppléé à la qualité de Prince du sang, d'ailleurs si necessaire pour tenir dans le respect & dans le devoir des peuples nouvellement soumis. Ainsi quand Sa Majesté s'estoit déclarée en faveur de Montpensier, François d'Allegre s'en estoit choqué de même que si elle l'eust frustré d'un bien

* On le nommoit Precy.

qui luy appartenoit. Il avoit décre- 1495.
dité Montpenſier dans les eſprits des Neapolitains : Il les avoit prévenus de l'opinion que le Gouvernement de ce Prince ſeroit tyrannique : Il avoit ſuborné les Troupes qu'on luy devoit laiſſer ; & ſes intrigues avoient eſté ſi ſecrettes, que l'on n'en découvrit rien avant l'exécution. La Paliſſe beau-frere des Allegres n'avoit de credit que par eux, & Loüis d'Ars * eſtoit tout à fait exempt d'ambition. Bayard n'étoit point aſſez connu. Bonneval ne jugeoit pas à propos de s'éloigner de la perſonne de ſon Maiſtre dont il pretendoit eſtre Favory ; & les deux Fonterailles ne penſoient qu'à ramener en ſeureté dans la Sénéchauſsée d'Armagnac la Nobleſſe, dont la pluſ-part n'avoit paſſé les Alpes qu'à leur conſideration. C'étoient là les diſpoſitions particulieres où ſe trouvoient alors les Miniſtres & les principaux Officiers de Charles Huit ; & ſi l'on recherche les diſpoſitions generales, on ne la trouvera pas plus propre à conſerver la

* Il ſe nommoit Bernyer.

1495. conqueſte de Naples que Charles Huit venoit de faire. Le peu de réſiſtance que les François y avoient trouvé leur avoit donné un mépris pour tous les Italiens, & principalement pour tous les Neapolitains dont ils n'eſtoient pas capables de revenir, & qui les porta ſi loin, qu'ils ne prirent la peine après la réduction du Chaſteau de l'Oeuf de ſommer aucune Place de ſe rendre. Ils attendirent qu'elles envoyaſſent preſenter leurs Clefs, & ils ſe confirmerent dans leur opinion, ſur ce qu'il n'y eut en effet que Iſchia, Brundiſi, Regge & Cayette qui ne le firent pas, & leur aveuglement fut tel, qu'ils ne prirent pas garde que les Garniſons & les Bourgeois de ces quatre Places qui avoient aſſez d'honneur pour ne pas rechercher la ſujettion des François n'avoient pas aſſez de courage pour la refuſer ſi on les euſt preſſez de l'accepter.

Le relâchement eſtoit paſſé des Officiers aux ſimples Soldats; & les uns & les autres négligeoient également les fonctions de la Guerre.

On ne voyoit par les ruës de Naples & dans les Villes conquises, que divertissemens, que festins, que bals, que combats à la barriere, & que courses de bagues, & l'on y estoit si universellement appliqué, que l'on negligea de recevoir les quatre Places du Royaume qui restoient à conquerir, quand elles offrirent de se rendre. Ces quatre Places qui ne s'estoient pas encore soumises à Charles Huit, avoient chacunes un bon Chasteau qui la commandoit absolument; & ce n'étoit que dans ces Chasteaux que les Rois de Naples avoient accoûtumé de mettre Garnison. Les Villes n'en estoient point incommodées, & les Bourgeois ne contribuoient rien pour leur subsistance. Il y avoit eu peu de Soldats avant l'approche de l'Armée Françoise; & depuis on n'y avoit mis que de nouvelles levées afin d'épargner les vieilles Troupes dont on avoit besoin pour camper. Ces levées s'estoient presque entierement dissipées au premier bruit de l'entrée triomphante des François 1495.

1495. dans Naples ; & les Gouverneurs ne pouvant répondre de leurs Places avec le peu de Gens qui leur restoit, s'estoient adressez aux Habitans, & les avoient sommez de leur donner le moyen de tenir leurs Garnisons complettes, ou de fournir les plus braves d'entr'eux pour garder les Chasteaux tour à tour. Ces deux propositions avoient esté également rebutées comme n'étant pas moins contraires l'une que l'autre aux privileges du païs ; & les Habitans des quatre Villes avoient apprehendé ensuite de leur refus, que si les François se presentoient pour les assieger, les Gouverneurs ne s'accommodassent avec eux, & ne les fissent entrer par les Chasteaux dans ces Villes, à condition d'en partager avec eux le pillage. Ils s'estoient hastez là-dessus de prevenir ce pretendu malheur ; & ils avoient député vers Charles Huit, pour le prier d'envoyer dans leurs Villes des Troupes assez fortes, pour les garentir des insultes de ceux qui gardoient leurs Chasteaux,

& pour les aider à les réduire à 1495.
l'obeïſſance de Sa Majeſté. Cette requeſte eſtoit avantageuſe à la France en deux manieres, puiſqu'elle achevoit d'oſter à Ferdinand l'eſperance de recouvrer ſon Royaume ; & que d'ailleurs il ne couteroit rien à Charles Huit pour la ſubſiſtance des Gens de Guerre qui ſeroient employez à recouvrer les Chaſteaux. Cependant les Députez ne purent avoir audience de Sa Majeſté, & furent remis autant de fois qu'ils la demanderent. Ils ſéjournerent dans Naples tant que dura l'argent deſtiné pour leur dépence ; & ils n'en partirent que lors qu'il ne leur en reſta que pour leur retour. Ils rapporterent à leurs Compatriotes le mépris que l'on avoit eu pour eux ; & ils les irriterent de ſorte, que les quatre Villes ſe racommoderent avec leurs Gouverneurs, & les aiderent à rendre complettes leurs Garniſons.

La prodigalité des François acheva de perdre ce que leur négligence avoit commencé ; & Charles Huit

1495. se mit luy-même hors d'estat de conserver sa conqueste, pour n'avoir rien sceu refuser de ce qu'on luy demandoit, ou pour n'avoir point assez distingué les requestes raisonnables qu'on luy presentoit, d'avec celles qui estoient injustes. Les Roys de Naples n'estoient pas moins accoûtumez à vivre de leur revenu que ceux d'Angleterre; & la plus-part de ce revenu consistoit en fond de terre. Aucun d'eux ne s'estoit ingeré de l'aliener, quoyqu'il eust esté réduit à d'extrêmes nécessitez; mais Charles Huit crut que tout luy estoit permis dans un païs de conqueste, où quelqu'uns de ceux qui avoient l'honneur de l'approcher, eurent l'adresse de l'en convaincre. Il présuppoſa que la France fourniroit à sa dépence, & à celle de ses Vice-Rois. Et sur ce fondement il donna presque tout le Domaine du Royaume de Naples. Les Peuples en furent d'autant plus fâchez, qu'outre qu'ils se voyoient réduits à fournir désormais à toutes les dépenses de l'Estat, il leur étoit

insuportable que ceux qui ne relevoient immediatement que du Roy, à cause de son patrimoine, reconnussent des particuliers pour Seigneurs Suzerains. 1495.

La Ville d'Ottrante se révolta par cette seule consideration ; & celles de Tulpia & de Mantio qui l'imiterent, se fonderent sur les défauts personnels de celuy en faveur duquel on les avoit détachées du Domaine Royal. C'estoit le jeune d'Allegre dont on a parlé qui prenoit le nom de Precy pour se distinguer de son frere. Le bruit s'étoit répandu dans l'Armée qu'il maltraittoit en France les Païsans de ses Terres ; & ses nouveaux Vassaux n'en furent pas plûtost informez, que pour éviter de tomber entre ses mains, ils se redonnerent à Ferdinand. Les Commissaires François qui visiterent les magazins des Châteaux de Naples, les trouverent si pleins, qu'il y avoitd es munitions pour plus d'un an ; & ils furent d'autant plus surpris qu'ils n'avoient encore veu rien de semblable. Ils

1495. en parlerent comme d'un prodige ; & ils exciterent par leur exageration l'avarice des Courtiſans. On n'oſa pas neanmoins demander à Charles Huit tous ces magazins, à cauſe que la requeſte en auroit eſté ridicule : on ſe contenta de s'en faire donner le ſuperflu ; mais on étendit ce ſuperflu de telle ſorte, que l'on y comprit auſſi le neceſſaire. On épuiſa preſque entierement les magazins ; & l'on ne prit pas garde que tant qu'ils euſſent eſté pleins, les Places ſe ſeroient conſervées pour la France ; & qu'ainſi la Ville de Naples n'auroit jamais penſé à ſe révolter, ou ſi elle n'euſt pas laiſſé de le faire, on l'auroit aiſément recouvrée par leur moyen.

Dans le même temps que l'on diſſipoit les magazins de Naples, Comines en aſſembloit d'autres à grands frais dans Veniſe pour une entrepriſe contre les infidelles, qui n'échoüa que par la malice de ceux des Chreſtiens qui avoient le plus d'intereſt qu'elle réüſſiſt. Le Sultan Bajazet Second eſtoit le premier de

ſa

ſa race qui n'avoit point aimé la Guerre ; & ſes Sujets avoient conçu un ſi grand mépris de ſa perſonne, qu'ils n'euſſent pas hazardé les leurs pour ce lâche Empereur, ſi on l'euſt attaqué. Les Grecs ſe ſouvenoient encore de la liberté que Mahomet Second ſon pere leur avoit oſtée, & cherchoient à la recouvrer. Ils n'avoient pas pluſtoſt appris que Charles Huit ſe diſpoſoit pour l'entrepriſe de Naples, qu'ils s'étoient imaginez que ce jeune Prince ſe piqueroit enſuite d'eſtre leur Liberateur. Ils luy avoient envoyé des ſecrets Députez qui avoient pris des meſures avec luy pour la révolte générale de la Grece, auſſi-toſt que Sa Majeſté y auroit fait paſſer des Troupes. 1495.

Comines eſtoit allé ſur ce ſujet à Veniſe en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire, & il y avoit, ſans donner d'ombrages au Sénat, équipé une petite Flotte. Celuy qui la devoit commander eſtoit Conſtantin Prince d'Achaye interreſſé au ſuccez de l'affaire par les préten-

1495. tions legitimes qu'elle avoit sur la Thessalie & sur la Thrace. Il avoit une intelligence infaillible dans les Places de Calcedoine & des Dardanelles; il y devoit estre receu en se presentant devant elles, & en faisant le signal dont on estoit convenu. Dés que les armes, dont les Vaisseaux estoient chargez, seroient distribuées, tout le Peloponese devoit se soulever, & couper la gorge aux Garnisons Turques.

Les nouvelles que l'on recevoit souvent de Constantinople, confirmoient Comines dans l'opinion que l'exécution d'un si beau projet seroit plus facile que l'on ne croyoit; car les Troupes Ottomanes destinées pour la garde de la Macedoine & de l'Empire, avoient esté saisies d'une terreur panique, en appercevant que les Enseignes des François commençoient à paroistre sur les côtes de Calabre, elles s'estoient dissipées d'elles-mêmes, quoyqu'il n'y eust aucune apparence qu'elles eussent de long-temps l'ennemy sur les bras, & avoient laissé ces deux

Royaumes à la discretion de qui- 1495.
conque les voudroit occuper. Bajazet bien loin d'avoir puni cette lâche desertion, sembloit l'avoir approuvée, en rappellant à Constantinople l'autre partie de l'Armée Turque disposée sur le Danube, en tenant sa Flotte preste pour fuir en cas de besoin, & menaçant les Venitiens d'estre toute sa vie leur ennemy, s'ils ne se déclaroient contre les François. Mais le temps de la ruïne des Turcs n'estoit pas encore venu; & Dieu les reservoit pour le châtiment des mauvais Chrestiens.

Le dessein d'armer contr'eux, estoit principalement fondé sur la personne de Geme ou Zizim, frere de Bajazet, que le Pape avoit mis entre les mains de Charles Huit, en exécution du Traitté fait avec luy; mais ce Prince Ottoman ne fit que languir, & mourut au bout de six semaines. On accusa le Pape de luy avoir fait donner un poison lent avant que de le livrer aux François. Et de fait dans le premier Volume des * Lettres des Princes

1495. il s'en trouve une de Bajazet à Alexandre Six, qui témoigne que sa Hauteſſe eſt fort étonnée d'avoir appris que les François demandoient ſon frere, & que le Saint Siége n'eſtoit pas en eſtat de le refuſer : Qu'il en arriveroit deux eſtranges inconveniens : l'un à Sa Hauteſſe, qui auroit la Guerre civile & étrangere en même temps : l'autre au Pape, qui deviendroit ſujet des François par l'accroiſſement de leur puiſſance, outre qu'il perdroit la penſion de quarante mille écus qu'on luy payoit exactement pour la ſubſiſtance de Zizim : Que Sa Hauteſſe avoit conferé long-temps avec Georges Bucciardi, Ambaſſadeur d'Alexandre Six ſur la maniere de prevenir ce mal, & qu'il ne s'en eſtoit point trouvé d'autre que d'empoiſonner Zizim : Que l'on ne feroit pas beaucoup de tort à ce Prince, puiſque l'on n'abregeroit ſa vie que de quelques années ; & que d'ailleurs il iroit droit en Paradis, mourant pour la neceſſité des affaires de l'Empire : Que Sa Hauteſſe envoye-

* Lettere di Principi al Principe.

roit au Pape trois cent mille écus pour le dédommager de la perte de sa pension ; & que cette somme pourroit estre employée à l'acquisition d'une Principauté pour un de ses enfans : Que si l'on pouvoit embaumer le corps de Zizim, & le porter en quelque lieu de la domination Ottomane, on prendroit le soin de l'enterrer à Prusse auprès de ses Ancestres ; & Sa Hautesse s'obligeroit par serment à n'attaquer jamais les Chrestiens, puisqu'il estoit juste qu'ils joüissent réciproquement de la paix qu'ils luy auroient procurée. 1495.

Les Annales des Turcs ajoûtent que Mustapha, Chef des Portiers du Serail, fut choisi pour donner le poison : Qu'il passa en Italie : Qu'il y prit pour cela des mesures avec un Souverain : Qu'il empoisonna Zizim de la maniere qu'il falut pour ne pas mettre en compromis la reputation de ce Prince : Qu'il acheta le corps de Zizim, & qu'il le conduisit en Bithinie. Comines qui n'avoit encore rien sceu de cette

1495. intrigue, avoit fait partir le Prince d'Achaïe, avec quelques Vaiſſeaux qui devoient bien approcher de Calcedoine; mais non pas entreprendre ſur elle, avant que l'Evêque de Durrazzo l'euſt joint avec le reſte. Mais ce Prélat lâcha imprudemment, avant que de s'embarquer, des paroles qui donnerent lieu de preſſentir ſon deſſein. La Republique en fut avertie, & le fit prendre ſur ſon Golphe : Elle arracha de ſa bouche la verité par de ſimples menaces; & la crainte que les Turcs n'imputaſſent aux Veniriens la ſurpriſe de Calcedoine, ſi elle ſe faiſoit par des Vaiſſeaux ſortis de ſes Ports, les obligea d'en donner avis à Bajazet, qui la déconcerta ſi bien, que le Prince d'Achaïe eut peine à ſauver ſa perſonne. Charles Huit auroit eu peut-eſtre occaſion de s'en conſoler, ſi ſa Négociation avec le Roy de Naples avoit réüſſi, & ſi ce Prince euſt bien voulu renoncer à ſes prétentions ſur le Royaume de Naples, pour une Province ſituée au centre du Royau-

me de France. On a veu que Frederic ſon oncle paternel avoit eſté élevé à la Cour de France, & qu'il y avoit épouſé une tante * de Charles Huit. Le Conſeil de France prit occaſion de cette Alliance, pour l'engager à ſe meſler de l'accommodement de ſon neveu. Frederic n'y paroiſſoit pas propre; & de plus fines gens que n'eſtoient alors les François, ſe ſeroient aiſément défiez qu'il avoit trop d'intereſt que la choſe ne réüſſiſt pas pour contribuer tout ce qui dépendoit de luy, afin qu'elle réüſſiſt. Il eſtoit héritier préſomptif de ſon neveu; & de fait il luy ſucceda peu de temps aprés. Si Ferdinand euſt renoncé par un Traité authentique à la Couronne de Naples, Frederic n'y auroit plus eu de droit; & de plus il n'auroit pû ſe diſpenſer honneſtement de ſigner les articles arreſtez par ſa médiation. Cependant il agit d'auſſi bonne foy, que ſi la matiere du Traité luy euſt eſté indifferente, & il ne tint pas à luy que ſon neveu ne donnaſt une en-

* Sœur de ſa mere.

1495. tiere ſatisfaction aux François. Il luy remontra d'une part le peu de fondement qu'il avoit à faire ſur les promeſſes de ſes Confederez, & de l'autre part le bonheur, la puiſſance, la réputation & les reſſources de Charles Huit, & le réduiſit enfin à vouloir ceder ſes droits ſur le Royaume de Naples, à condition qu'on luy en laiſſaſt en fief la moindre Province, qui eſtoit celle de Calabre.

Ferdinand s'expliqua ſi nettement que c'eſtoit là tout ce qu'il pouvoit faire que ſon oncle reconnut qu'on le preſſeroit en vain de ſe relâcher davantage. Il ne laiſſa pas neanmoins d'inſiſter, mais il ne gagna rien, & il retourna vers Charles Huit: Il luy rendit compte de ſa négociation; & pouſſant l'honneſteté auſſi loin qu'elle pouvoit aller, il ajoûta en preſence du Conſeil de France qu'il eſtoit d'avis que Charles Huit priſt Ferdinand au mot, ſur ce que le Royaume de Naples ſeroit plus aſſuré à la Monarchie Françoiſe, ſi elle joignoit les droits de la Maiſon d'Arragon.

d'Arragon à ceux de la Maiſon d'An- 1495.
jou : Que les peuples auroient moins de penchant à la revolte, lorſqu'ils manqueroient de pretexte : Que les deux Factions qui avoient ſi long-temps partagé l'Eſtat ſeroient éteintes; & que Charles Huit égaleroit ſa gloire à celle des plus grands Roys qui l'avoient précedé. Mais le Conſeil de France crut mal à propos non ſeulement qu'on ne devoit pas donner la Calabre à Ferdinand, mais encore qu'on ne devoit pas ſouffrir qu'il luy reſtaſt un pied de terre, à quelque titre que ce fuſt, dans un Eſtat où luy & ſes Anceſtres avoient régné, ſur ce que les Papes qui ne pouvoient ſouffrir qu'aucune Nation étrangere, & principalement la Françoiſe, s'établiſt en Italie, ne verroient pas plûtoſt les Rois Tres-Chreſtiens occupez à calmer les diviſions civiles dont la France eſtoit ſouvent agitée, qu'ils feroient ſervir Ferdinand & ſa Poſterité d'inſtrument, pour renvoyer les François delà les Alpes. Ainſi la Négociation fut rompuë ; & les Neapolitains informez de la ſoumiſſion de Ferdinand, & de la dureté de

1495. Charles Huit, commencerent à plaindre le premier, & à ſe refroidir pour le ſecond.

On ne penſa donc plus qu'à dépoüiller Ferdinand des quatre Places qui luy reſtoient; & l'on envoya la Flotte de France attaquer celle d'Iſchia qui paroiſſoit la plus importante, à cauſe que les ſecours d'Eſpagne & de Sicile y devoient aborder; mais Servon ne répondit pas à l'eſperance que l'on avoit conceuë de luy, en le mettant à la place du Duc d'Orleans. Ce Prince que Charles Huit avoit deſtiné pour Amiral eſtoit demeuré fort à propos dans la Ville d'Aſt en Piémont pour obſerver la conduite de Loüis Sforce. Ferdinand avoit confié l'Iſle d'Iſchia au frere du Marquis de Peſcaire, qui n'eſtoit pas moins habile que luy, quoy qu'il n'euſt pas tant acquis de réputation. Il s'étoit préparé pour un long ſiége, en tranſportant hors de l'Iſle les bouches inutiles, en s'enfermant dans la Citadelle qu'il avoit eu le ſoin de bien munir, en faiſant le dégaſt au tour, & en n'y laiſſant rien dont les François puſſent ſe prévaloir. Ainſi Servon & les ſiens

ne trouvant à leur abord que des ma- 1495.
zures & des reſtes d'embraſſemens ; & n'ayant pas aſſez de proviſions pour un ſi long ſiege, ils retournerent à Naples, & manderent aux Commandans des Vaiſſeaux & des Galeres, qu'ils avoient laiſſez à Gennes, de ſe charger des munitions de Guerre & de bouche, & de les venir joindre ; mais la Felouque qui fit ce voyage trouva les Galeres & les Vaiſſeaux ſaiſis. Loüis Sforce & le Pape avoient aiſément attiré preſque tous les Princes d'Italie dans leur Ligue ; mais ils avoient eu plus de peine à perſuader les Rois Catholiques & l'Empereur d'y entrer.

Ferdinand & Iſabelle s'eſtoient engagez à Charles Huit par un Traitté ſolemnel, en recouvrant gratuitement les Comtez de Rouſſillon & de Cerdagne, à ne ſe meſler, en quelque maniere que ce fuſt, du differend de Naples, & à n'aſſiſter directement, ny indirectement la Branche baſtarde d'Arragon contre les François ; & il y faloit contrevenir d'une maniere qui ſcandaliſeroit tous les Princes Chreſtiens. Il n'eſtoit pas poſſible

1495. d'excuſer une infidelité ſi viſible ; & l'on ſe contenta neanmoins d'un prétexte qui n'eſtoit capable d'ébloüir que les perſonnes les plus groſſieres. C'eſtoit le ſtile ordinaire des Rois Catholiques d'excepter le Saint Siége dans leurs Traittez, afin de témoigner le ſoin qu'ils prenoient de la Religion, & ils en avoient uſé de même dans leur Traitté avec Charles Huit. Le Conſeil de France ne s'en étoit point formaliſé, à cauſe qu'il n'en vouloit point an Pape ; cependant on s'en ſervit pour manquer de parole à Charles Huit. On pretendit qu'Alexandre Six eſtoit bien fondé de ſoûtenir l'inveſtiture qu'il avoit accordée au Roy de Naples à ſon avenement au Pontificat, & de défendre ſon Feudataire. On convint ſecretement avec le Pape qu'il s'adreſſeroit aux Roys Catholiques, & les conjureroit de ne pas ſouffrir que le S. Siége fuſt fruſtré d'un de ſes plus beaux droits, qui eſtoit ſa Souveraineté ſur le Royaume de Naples. Cela ſe fit avec céremonie, & les Rois Catholiques entrerent aprés cela ſans ſcrupule dans la Ligue. L'Empereur Maxi-

milien Premier ne se fit pas tant prier; 1495.
& il y eut mêmes des Confederez qui proposerent de se passer de luy, sur ce que d'un costé ils apprehendoient qu'il ne dépensast mal à propos l'argent qu'il recevroit d'eux, & ne servist ainsi de rien à la cause commune; & d'un autre costé ils ne craignoient pas qu'il s'accommodast avec la France, après l'affront qu'il disoit en avoir receu. Mais les autres l'emporterent par la raison, que l'on avoit absolument besoin des Soldats Allemands; & qu'il ne seroit pas possible d'en tirer autant qu'il faudroit, à moins d'interresser Maximilien dans la querelle. On consentit donc de luy compter de l'argent pour ses levées, & d'envoyer dans son Armée des Commissaires, qui payeroient exactement les montres à mesure qu'elles seroient écheuës. Mais il demanda de plus une double alliance avec les Rois Catholiques, qui estoit l'Infante Isabelle leur fille aînée pour Philippe, Archiduc du Païs-bas son fils unique; & le Prince d'Espagne fils unique de leurs Majestez Catholiques pour la Princesse Marguerite d'Autriche, que

1495. Charles Huit avoit repudiée. Les Rois Catholiques demeurerent d'accord du mariage de leur fils avec la fille de Maximilien ; mais ils ne purent convenir de celuy de leur fille avec l'Archiduc. Ils avoient eſté ſi touchez de la franchiſe avec laquelle on avoit rendu les Comtez de Cerdagne & de Rouſſillon, que ſans que la France les en priaſt, & mêmes ſans qu'elle y penſaſt, ils avoient fait inſerer dans leur Traitté qu'ils ne mariroient leurs quatre filles, ny dans la Branche baſtarde d'Arragon, ny dans la Maiſon d'Autriche & d'Angleterre. Cette propoſition avoit eſté acceptée, exprimée dans le Traitté, ſignée & ratifiée ; & les Rois Catholiques n'avoient apperceu que long-temps après la faute qu'ils avoient commiſe en cet Article ; ç'euſt eſté la reveler que d'acquieſcer au déſir de l'Empereur, parce que la France n'auroit pas manqué de les accuſer auſſi-toſt d'infidelité ; & l'expedient qu'ils trouverent pour ſe tirer d'affaire à l'égard de l'Empereur, fut de repartir que c'eſtoit la couſtume en Eſpagne que les Princes de Portugal épouſaſſent les filles aî-

nées de Castille ; & que d'ailleurs 1495.
comme l'Infante Isabelle devoit heriter seule de tous les Royaumes de Castille & d'Arragon, en cas que le Prince d'Espagne mouruſt sans enfans, les Espagnols ne souffriroient pas qu'elle épousaſt un Estranger, & voudroient que ce fuſt le Roy Manuël de Portugal, afin de réünir encore cette Couronne à la Monarchie Espagnole; mais Maximilien ne pensoit point alors à la Succession d'Espagne pour son fils. Il le tenoit assez puissant avec les Provinces des Païs-bas, & la Franche-Comté qu'il possedoit du côté de sa mere, sans compter les dix Provinces hereditaires de la Maison d'Autriche qu'il luy laisseroit, & l'Empire qu'il luy prétendoit asseurer, en luy procurant la Royauté des Romains. Il tâchoit seulement d'unir plus étroitement ses enfans, en les establissant tous deux dans une seule Maison ; & comme il luy estoit indifferent dans cette veuë que les Rois Catholiques luy donnassent leur fille aînée, ou leur puisnée, il se réduisit à demander celle-cy. Ferdinand & Isabelle n'ayant plus de pretexte pour

1495. refuſer Maximilien, & voulant en toute maniere l'engager dans la Ligue, ſignerent les Articles des deux Mariages, & tinrent preſtes leurs excuſes quand les François s'en plaindroient. Ils propoſerent aux plus celebres Juriſconſultes d'Italie & d'Allemagne en termes generaux, s'il n'étoit pas contre la juſtice & contre les bonnes mœurs, d'exiger des perſonnes, ſur leſquelles on n'avoit aucun droit, qu'elles ne mariaſſent pas leurs enfans en la maniere qu'elles jugeroient à propos. On ne parloit ny de l'offre volontaire de Leurs Majeſtez Catholiques de s'aſſujettir à cette condition, ny que le Roy de France l'euſt acceptée, ny qu'elle euſt eſté inſerée dans un Traité ſolemnel par le conſentement, & mêmes à la requeſte des deux parties; & comme la méthode des Juriſconſultes eſt de ne répondre préciſément qu'à ce qui leur eſt proposé, leur déciſion fut en faveur des Rois Catholiques, qui la firent auſſi-tôt ſçavoir à Charles Huit, & augmenterent incontinent aprés le nombre de ſes Ennemis.

Ainſi la Ligue fut concluë au com-

mencement d'Avril 1495. Il y eut des Articles ſecrets & publics. Ceux-cy contenoient que les Confederez mettroient ſur pied, & entretiendroient dans l'Italie trente quatre mil chevaux & quatre-vingt mil hommes de pied; & que de plus l'Empereur & le Roy d'Eſpagne entreroient avec de puiſſantes Armées dans la France; le premier par la Picardie, ou par la Champagne; & le ſecond par la Guyenne, ou par le Languedoc: Que Ferdinand & Iſabelle entretiendroient encore une Flotte dans les Ports de la Sicile, pour combattre la Françoiſe en cas de beſoin: Que tout l'argent levé dans l'Eſpagne pour la Guerre contre les Turcs y ſeroit employé; & s'il ne ſuffiſoit pas, les Confederez fourniroient le reſte chacun à proportion de ſes facultez. 1495.

Les Articles ſecrets ne ſe trouvent plus; & s'il eſtoit permis de les deviner par la conduite des confederez les uns à l'égard des autres, & par les formalitez qu'ils obſerverent aprés le ſuccez de leur entrepriſe, il faudroit dire que l'Empereur & les Rois Catholiques ne devoient contribuer que

1495. des Gens de Guerre, des Vaiſſeaux, & des Galeres qui ſeroient payez, équippez & entretenus aux dépens des autres Confederez : Que les conquêtes des Allemands & des Eſpagnols en France leur appartiendroient uniquement, & qu'ils ne ſeroient tenus d'en faire aucune part à leurs Confederez : Que pendant que les trente-quatre mil chevaux & les quatre-vingt mil Fantaſſins agiroient par terre, la Flotte particuliere des Venitiens ſommeroit les Villes Maritimes du Royaume de Naples de retourner à l'obeïſſance de Ferdinand, & les attaqueroit en cas de refus. Celles qui trouveroient le moyen de ſe défaire de leurs Garniſons, & de rentrer volontairement dans leur devoir, ſeroient remiſes de bonne foy à Ferdinand. Mais celles qui ne ſeroient ramenées que par la force, demeureroient en gage aux Venitiens juſqu'à ce que Ferdinand les eut rembourcé des frais qu'ils avoient faits : Que la Republique de Piſe ſeroit renduë aux Florentins, en cas qu'ils entraſſent dans la Ligue ; mais s'ils refuſoient de ſigner, ou de porter leur part des Charges, les Veni-

tiens & Loüis Sforce pourroient jetter 1495.
des Troupes surnumeraires dans le Territoire de Pise, & ce qu'elles prendroient seroit pour eux.

Peu de jours s'écoulerent après la conclusion de ce Traité, sans que l'on sollicitast le Duc de Ferrare, & les Florentins de le signer. Le Duc de Ferrare se comporta en Prince qui craignoit de perir de quelque costé qu'il se déclarast. Il s'excusa d'accepter directement la Ligue, sur le peu d'apparence que sa Ville Capitale qui n'estoit pas encore forfitiée se trouvant au passage des François à leur retour à Naples, seroit reduite en cendres avec d'autant plus de perte pour toute l'Italie, qu'il n'y avoit point de lieu où l'on trouvast un si grand nombre de peuple. Mais pour éviter que les autres Princes d'Italie ne tournassent leurs armes contre luy, & ne le dépoüillassent devant ou après le passage des François, il consentit qu'Alphonse d'Este son fils aîné allast joindre Loüis Sforce son beau-frere avec cent cinquante hommes d'armes; & il feignit que ce jeune Prince transporté de la passion d'apprendre le

1495. meſtier de la Guerre, s'eſtoit dérobé contre l'ordre exprès de ſon pere, & avoit débauché cent cinquante Gentils-hommes, qui l'avoient ſuivi dans l'Armée en équipage & en qualité d'Hommes d'armes. Les Florentins qui furent recherchez les derniers de rompre avec la France, examinerent la choſe en elle-même, & dans les conſequences qu'elle pouvoit avoir, & prirent en effet le meilleur party, qui fut de demeurer conſtant dans l'amitié de Charles Huit. Ils ne ſe fonderent ny ſur la juſtice, ny ſur la bien-ſeance; & les deux raiſonnemens qu'ils firent à cette occaſion, furent également ſubtils & intereſſez. Ils conſidererent d'une part que comme ils n'eſtoient pas capables de recouvrer Piſe par leurs propres forces, il faudroit en entrant dans la Ligue qu'ils empruntaſſent des Venitiens & du Duc de Milan, ou qu'ils ſouffriſſent que cette Republique & ce Duc oſtaſſent Piſe aux François. Dans le premier de ces deux cas, il eſtoit à craindre que les Venitiens & Sforce retinſſent Piſe pour nantiſſement de leurs frais; & dans le ſecond, ils

pourroient encore se l'approprier sans contrevenir au Traitté de la Ligue. 1495.
L'autre raisonnement des Florentins fut que quoy qu'il arrivast, il seroit moins difficile de tirer Pise des mains des François, que de celles des Confederez : Car Charles Huit ne verroit pas plûtost toute l'Europe déclarée contre luy, qu'il penseroit à s'en retourner en France : Que ses forces n'estant point assez grandes pour le ramener en dépit des Confederez ; & pour garder le Royaume de Naples, il abandonneroit toutes ses autres conquestes d'Italie, dans la seule veuë d'en tirer les Garnisons, & d'en renforcer son Armée : Que Pise & ses dépendances ne seroient pas exceptées d'une regle si generale ; & que dans la necessité où Sa Majesté se trouveroit de les abandonner, elle aimeroit mieux les restituer à ses anciens Alliez, qui seroient demeurez fermes dans son amitié, pendant que le reste de l'Italie y auroit renoncé, que de les laisser à ses Ennemis déclarez : Que si les Florentins entroient dans la Ligue, ils inspireroient à Charles Huit le désir de se vanger

1495. d'eux ; au lieu que les Florentins, en se déclarant contre les François leur inspireroit le désir de se vanger d'eux ; & ce Prince ne pourroit mieux les punir, qu'en mettant Pise & son Territoire entre les mains de Loüis Sforce dont il ne les retireroit jamais : Qu'il n'y avoit pas lieu de douter que le même Charles ne le fist, puisqu'il n'y avoit rien de plus dangereux, que de jetter dans le desespoir un ancien amy qui se trouvoit plus capable de nuire, qui ne l'avoit esté de servir.

Après le refus des Florentins, les Confederez ne differerent plus de se déclarer ; & la République de Venise manda Comines, pour luy dire qu'elle estoit entrée en Ligue avec le Pape, l'Empereur, les Rois Catholiques, & presque tous les Princes d'Italie à trois fins. La premiere estoit le bien general de la Chrêtienté. La seconde le bien particulier de l'Italie, & la derniere la conservation de ses propres Estats : Que le Roy Charles Huit son Maistre y pourroit entrer à certaines conditions, & qu'on luy avoit laissé du

temps pour cela ; mais de crainte qu'il n'en profitaſt, on avoit obligé la Republique à rappeller ſon Ambaſſadeur auprés de luy. 1495.

Comines entendit aſſez qu'on luy donnoit ſon congé, & ſe retira ; mais il ne trouva pas les peuples à ſon retour à Naples dans la même diſpoſition qu'il les avoit laiſſez en partant. Charles Huit à la verité les avoit deſchargez de tous les impoſts extraordinaires de la Maiſon d'Arragon, & leur avoit de plus oſté pour deux cent mille écus des ordinaires. Il n'eſtoit pas poſſible de faire davantage pour eux ; & cette liberalité eſtoit trop ſinguliere pour ne pas mériter beaucoup de reconnoiſſance. Mais le reſte de la conduite de Charles Huit n'avoit pas aſſez répondu à cette agréable commencement : Il aimoit trop le divertiſſement pour ne ſe pas rendre mépriſable à des gens accoûtumez à vivre ſous des Rois qui leur rendoient juſtice immediatement par eux-mêmes ; & au lieu qu'auparavant les Neapolitains n'alloient jamais deux fois aux Palais de leurs Rois ſans en avoir audience. Il n'eſtoit preſ-

1495. que plus poſſible d'aborder Charles Huit. Il faloit en achepter bien cher la permiſſion ; & quand on eſtoit aſſez heureux ou aſſez patient pour l'obtenir gratuitement, on n'avoit le temps que de luy preſenter des Requeſtes, encore ne ſe donnoit-il pas la peine de les lire. Il les mettoit entre les mains de ſes Favoris ; & comme il n'en prenoit pas d'autre ſoin, il dépendoit abſolument de la volonté ou du caprice de ſes Favoris d'y répondre.

On a veu que le Domaine Royal avoit eſté diſſipé ; & le plus grand mal de cette prodigalité conſiſtoit en ce que ceux qui avoient le plus aidé à le conquerir pour Charles Huit, n'y avoient aucune part. Ils ſe plaignoient au contraire que leur condition eſtoit plus à plaindre que celle des gens qui s'étoient déclarez pour la Maiſon d'Arragon ; & le pis eſt, qu'ils diſoient vray. Il ne s'eſtoit jamais veu de fidelité ny de conſtance plus éprouvée que celle des Neapolitains, & ſur tout de celle des Seigneurs de la Faction d'Anjou. Leur party avoit preſque toûjours eſté malheureux

heureux durant deux siecles, & ils avoient supporté de pere en fils, durant huit generations, toutes les incommoditez attachées à la mauvaise fortune des vaincus. La derniere generation s'attendoit d'être récompensée pour toutes les autres, & d'estre traittée à son tour de même que la Faction d'Arragon, qui estoit son ennemie l'avoit esté. Les Rois Alphonse Premier, & Ferdinand le Vieux, avoient rendu à celle-cy les biens confisquez sur elle, & l'avoient encore enrichie de ceux de la Faction d'Anjou. La révolution estoit revenuë en faveur des Seigneurs de la Faction d'Anjou; & ils devoient non seulement rentrer dans les Fiefs qu'on leur avoit ostez, mais de plus estre investis à leur tour des Fiefs de la Faction d'Arragon. Ils l'esperoient si fortement, qu'ils ne se pressoient pas de le demander; cependant ils en furent frustrez par l'adresse d'un Seigneur de la Faction d'Arragon qui les prevint. Son ayeul avoit obtenu d'Alphonse Premier la confiscation du Comté de Maniliano, possedé par un Seigneur de la Faction d'Anjou qui en avoi 1495.

1495. pris le nom. Le veritable Comte & ſon fils n'y avoient pû entrer ; mais le petit-fils eſtoit actuellement Officier dans la Gendarmerie Françoiſe, & par conſequent il n'y avoit point de difficulté que le Comté ne luy fût rendu, & qu'il n'obtint encore, à titre de dédommagement, les autres Terres de ſa Patrie. Elle le craignoit ſi bien qu'elle s'adreſſa à un des Favoris du Roy, dont on ne ſçait pas le nom. Elle luy mit en main une bourſe pleine d'or : Elle le pria de demander à Charles Huit qu'elle fuſt maintenuë dans la poſſeſſion du Comté de Maniliano, & elle promit une pareille ſomme auſſi-toſt que la grace ſeroit expediée. Ce Favory employa tout ſon credit, & obtint les Lettres de Confirmation : Il les donna à l'Uſurpateur, & receut de luy le prix dont ils eſtoient convenus.

Le veritable Comte en fut informé, & s'en plaignit aux autres Seigneurs de la Faction d'Anjou, qui ayant un intereſt commun à l'affaire prenoient leurs meſures pour en ſolliciter la révocation, lorſqu'on les prevint, en leur inſpirant autant de

haine pour la France qu'ils avoient eu juſques-là d'inclination pour elle. L'Uſurpateur de Maniliano ravi de l'heureux & prompt ſuccès de ſon entrepriſe, en informa ſes Collegues de la Faction d'Arragon, & leur conſeilla de ſuivre ſon exemple : Ils le crurent : Ils s'adreſſerent aux autres favoris de Charles Huit : Ils leur offrirent beaucoup d'argent ; & ſur tout ils ne manquerent pas de les piquer d'honneur de ne ſe pas épargner en leur remontrant que s'ils eſtoient refuſez, il paroiſtroit que leur credit ſeroit inferieur à celuy de leur Collegue qui s'eſtoit meſlé de l'affaire de Maniliano. Il n'en falut pas davantage pour obliger les favoris à ne pas laiſſer Charles Huit en repos juſqu'à ce que Gannay ſon Garde des Sceaux eut dreſſé en faveur de chaque Seigneur de la Faction d'Arragon des Lettres Patentes qui luy conſervoient la proprieté & la poſſeſſion de toutes les Terres qu'il avoit tenuës à l'entrée de Sa Majeſté Tres-Chreſtienne dans le Royaume de Naples, qui le prenoit en ſa Sauve-garde Royalle, & qui deffendoit de l'inquieter pour 1495.

1495. quelque cauſe ou prétexte que ce fût. L'injure que l'on faiſoit en ce point à la Faction d'Anjou eſtoit atroce ; cependant on ne ſe mit en peine ny de l'excuſer, ny de la cacher. Ceux qui la receurent eſtoient ſenſibles : Ils en goûterent toute l'amertume, & ils réſolurent de ne plus ſervir des ingrats. La Faction d'Arragon aprês avoir ſi facilement obtenu ce qu'elle prétendoit, mépriſa Charles Huit qui l'avoit accordé, & le jugeant indigne auſſi-bien qu'incapable de la commander, ſe confirma dans le deſſein de rappeller le jeune Ferdinand, & y porta le peuple avec d'autant moins de peine, qu'il avoit d'autres ſujets de mécontentement. Les Neapolitains s'eſtoient ſi mal deffendus, que les François feignoient de douter qu'ils fuſſent hommes. Ils ne les traittoient que de femmes, & bien loin d'entrer en quelque comparaiſon avec eux, ils les eſtimoient moins que leurs valets. Ils logoient chez les privilegiez auſſi-bien que chez les autres : Ils y vivoient à diſcretion : Ils n'avoient égard en cela ny à la raiſon, ny à la bien-ſeance ; & comme s'ils

cuſſent voulu choquer plus de gens, 1495.
ils changeoient ſouvent de logis.

Toutes les choſes que l'on vient de de repreſenter miſes enſemble, produiſirent un effet dont elles n'euſſent pas eſté capables ſéparement; c'eſt à dire que donnant aux Neapolitains lieu de comparer la domination Françoiſe avec l'Arragonnoiſe, ils jugerent celle-cy moins dure, & la regretterent. Les marques ſenſibles qu'ils en donnerent jointes aux avis certains qui venoient de toutes parts, que les Confederez ſe préparoient avec une diligence incroyable pour accabler Charles Huit dans Naples, l'obligerent à convoquer un Conſeil de Guerre, où la pluſpart des Officiers de l'Armée Françoiſe furent appellez. Les opinions n'y furent pas partagées, parce que le danger eſtoit ſi grand qu'il faiſoit une impreſſion preſque égale ſur les ames genereuſes, & ſur les timides. Il y paſſa tout d'une voix que l'on manderoit à la Ducheſſe de Bourbon d'envoyer au Duc d'Orleans que le Roy avoit laiſſé dans la Ville d'Aſt des Troupes ſuffiſantes pour arreſter celles de Loüis Sforce dans le

1495. Duché de Milan, & pour favoriſer le retour de Sa Majeſté, quand elle ſeroit arrivée à la Frontiere du Piémont, ou pour l'aller joindre plus avant dans l'Italie, ſi elles en trouvoient l'occaſion : Que cependant on partageroit l'Armée en deux Corps à peu prés égaux, excepté que celuy qui rameneroit le Roy ſeroit plus fort en Cavalerie : Que l'autre demeureroit à la garde du Royaume de Naples ; & que Sa Majeſté ayant ſi heureuſement déconcerté les projets de ſes Ennemis par ſa prodigieuſe diligence, les ſurprendroit encore par la même voye : Qu'elle marcheroit à grande journée, & pourtant en bon ordre : Que l'on chargeroit avec tant de furie les premiers Ennemis qui ſe preſenteroient en chemin, que les autres en fuſſent intimidez ; & que pour témoigner que l'on ne renonçoit pas au Royaume de Naples, en s'en éloignant, on garderoit les Places de l'Eſtat Eccleſiaſtique & des Florentins neceſſaires pour y revenir.

Mais la choſe ne s'exécuta pas comme elle avoit eſté reglée ; & Charles Huit voulut en toute maniere, avant

que de partir, faire une seconde entrée dans Naples, sous pretexte que la premiere n'avoit point esté assez triomphante, à cause que les Chasteaux tenoient encore pour Ferdinand. Il y eut autant de pompe que si les affaires des François eussent esté en meilleur estat; & Charles Huit y parut la Couronne fermée en teste, & le Globe à la main: Il y prit les qualitez d'Auguste, d'Empereur, de Roy de Naples, de Sicile & de Jerusalem; & il y receut d'une maniere tout à fait altiere les soumissions des Neapolitains qui luy devoient bien-tost échapper. Cette action fut diversement interpretée, & n'eut pas moins de Censeurs que d'Admirateurs. Il y en eut qui blâmerent Charles Huit d'avoir perdu par vanité le temps qu'il auroit utilement employé à sa retraitte, & de s'estre attiré la haine irreconciliable de l'Empereur Maximilien, en l'irritant autant qu'il estoit capable de l'estre; c'est à dire en ajoûtant la mocquerie à l'injure, comme s'il n'eust pas suffi de luy avoir enlevé sa femme, *, & qu'il eust encore falu partager l'Empire avec luy; mais 1495.

* Anne de Dreux heritiere de Bretagne.

1495. il y en eut auſſi qui ne ſe laſſerent point d'admirer la grandeur de courage du même Charles Huit, en ce que toute l'Europe preſque conjurée contre luy, ne l'avoit point aſſez embarraſſé, pour le détourner de ſe procurer un honneur qu'il croyoit avoir merité. Il n'en alla pas de même de Pontan qui s'eſtoit chargé du Panegyrique de ce Prince, & le prononça avec plus de force & de chaleur, que ſon grand âge ne luy pouvoit permettre. On trouva univerſellement à redire que ce grand perſonnage, qui avoit eſté Precepteur d'Alphonſe Second, euſt déclamé contre ſes vices; & l'on auroit voulu qu'il ſe fuſt déchargé ſur un autre de cette commiſſion, quoy que l'on convint qu'il n'avoit rien dit que de vray.

Le départ de Charles Huit ſuivit d'aſſez prés ſon entrée; & Monpenſier * demeura dans Naples en qualité de Vice-Roy. On ne luy laiſſa que ſix mille hommes, parce que l'Armée Françoiſe contre la coûtume de celle des Conquerans eſtoit diminuée du quart; & reduite à quinze mille Combattans par le peu de ſoin que

* Gilbert de Bourbon Prince du Sang.

que l'on avoit eu de remplir le vuide 1495.
des Déſerteurs. Rabondange & Levin eurent les Gouvernemens du Chaſteau-Neuf & du Chaſteau de l'Oeuf ; & d'Aubigny fut envoyé dans la Calabre que l'on prévoyoit devoir eſtre la premiere attaquée, parce que les Eſpagnols qui venoient de prendre des rafraiſchiſſemens en Sicile, ſe préparoient pour continuer leur route en Italie. Le Senéchal de Baucaire perſuadé que la faveur du Prince rendoit les gens capables de tout, ne s'eſtoit pas contenté de la Principauté de Nole. Il s'eſtoit fait encore donner les Charges de Grand Maiſtre de la Maiſon du Roy & Grand Tréſorier ; & pour comble d'avidité, il prit des Lettres du Gouvernement de Gayete aprés qu'elle ſeroit conquiſe. On remarque ces particularitez, parce qu'elles ſont ſingulieres ; & que l'on aura de la peine à trouver ailleurs dans les derniers ſiécles l'exemple d'un Favory, qui pour des dignitez en partie réelles & en partie imaginaires, ait voulu ſe bannir volontairement de la préſence de ſon Maiſtre. Il y auroit peut-eſtre lieu de ſoupçonner que ce Senéchal s'étoit ap-

1495. perçû du refroidiſſement de Charles Huit pour luy ; & qu'il avoit préferé en habile homme une retraitte honorable à la néceſſité de repréſenter à la Cour de France le perſonnage de diſgracié ; & que le Cardinal Briçonnet s'eſtoit contenté de le ſupplanter, & luy avoit laiſſé les Dignitez dont on vient de parler pour le conſoler dans ſon infortune. Quoi qu'il en ſoit le Roy ſe mit le dix-neuf de May mil quatre cent quatre-vingt-quinze à la teſte de ſa petite Armée, & alla droit à Rome. Le Pape qui s'y eſtoit attendu avoit demandé du ſecours à ſes Confédérez, & ils lui avoient envoyé cinq cent Chevaux Legers, & deux mille hommes de pied. Ces Troupes n'avoient point eſté capables de le raſſurer ; & il avoit inſiſté que l'on y joigniſt encore mille Cavaliers, qui coupant les vivres aux François les contraigniſſent de traverſer plus viſte l'Eſtat Eccleſiaſtique. Les Confédérez les avoient promis pour ſe délivrer de l'importunité du Pape ; mais ils ne les avoient point fournis à point nommé, ſoit qu'ils en euſſent ailleurs plus de beſoin, ou que raiſonnant ſur les principes les plus certains

de la Guerre, ils préſuppoſaſſent que Charles Huit dans l'impatience où il eſtoit de retourner en France, ne feroit que paſſer, & n'auroit garde de laiſſer Garniſon dans aucune Place de l'Eſtat Eccleſiaſtique, les huit mille hommes qu'il avoit ſuffiſant à peine pour l'eſcorter. Mais le Pape voyant qu'on luy manquoit de parole, ſe tint pour abandonné; & ne voulut pas neanmoins renoncer à la Ligue, quoyque Charles Huit miſt tout en œuvre pour l'en détâcher, & luy offriſt pour ſes fils de meilleurs eſtabliſſemens que n'en promettoient les Conféderez. Il ne put s'ymaginer que Sa Majeſté luy pardonnaſt ſincérement tant d'infidelitez qu'il avoit commiſes à ſon égard; & Sa Sainteté s'enfuit à Perouſe, reſoluë de paſſer de-là à Padouë & même à Veniſe, ſi quelque détachement des François ſe mettoit à ſes trouſſes. 1495.

La prévention du Pape fit plus de pitié à Charles Huit qu'elle ne luy donna de colere. Les François rentrerent dans Rome, & ils y vécurent avec autant de modeſtie qu'ils avoient fait auparavant. Ils ne laiſſerent pas plus de marques de leur licence dans l'Etat

1495. Eccleſiaſtique, excepté que ceux de Tuſcanella ſe piquerent d'une exactitude qui leur coûta cher. Le Comte de Guiſe ou le Bâtard de Bourbon, l'on ne ſçait pas aſſez lequel des deux, parut avec quelque Compagnie d'Infanterie à la Porte de cette agréable Ville, & demanda d'y paſſer la nuit. On luy dit de montrer l'ordre du Pape, & l'on refuſa conſtamment de le recevoir ſans cela. Il eſtoit tard : les François n'avoient pas mangé depuis le matin : on ne leur offrit rien : ils ſe plaignirent de l'incivilité des Habitans, & s'impatienterent juſqu'à paſſer des reproches à la violence. Ils eſcaladerent les murailles, & leur Chef ne put les empêcher de piller les maiſons des Bourgeois.

L'Armée Françoiſe alla droit de Rome à Sienne, où Charles Huit s'arreſta ſix jours entiers par une faute auſſi conſiderable qu'avoit eſté celle de ſa ſeconde entrée dans Naples. Les Florentins y députerent vers Sa Majeſté, pour traitter du recouvrement de leurs Places. Ils offrirent cent mille écus comptant, & de plus 300. Lances commandées par un Officier de repura-

tion nommé Sicco, avec 2000. Fan- 1495.
taſſins qui acompagneroient le Roy juſques dans Aſt; & ſe chargeroient de combattre les Conféderez, s'ils entreprenoient de conteſter le paſſage aux François. Le Roy nomma Comines & quelques autres pour conferer avec les Florentins; & cette négociation fut fort avancée dés le premier jour. Il étoit d'extrême conſequence à Sa Majeſté de retenir Sereſane & Petra-Santa, parce que tant qu'elle auroit ces deux Places en ſon pouvoir, elle ſeroit aſſurée de faire déclarer les Genois contre Loüis Sforce en les leur offrant. Ainſi les Commiſſaires de France, Collegues de Comines, déclarerent d'abord aux Deputez de Florence qu'ils ne rentreroient point dans ces deux Places juſqu'à ce que le Roy fût paiſible Poſſeſſeur de Naples. Comines admira leur facilité, & pour en profiter, il témoigna qu'il ſeroit à propos que les trois cent Lances & les deux mille Fantaſſins de Florence n'abandonnaſſent pas le Roy avant que Sa Majeſté fuſt arrivée à Aſt; & que pour ſeureté de cet article, il faloit encore que la Forteresſe de Livorne demeuraſt aux Fran-

1495. çois jusqu'à l'entiere exécution de ce Traité ; & les Députez n'ayant pas le pouvoir d'accorder un article de si grande importance, dépêcherent vers leurs Superieurs. La passion de recouvrer Pise estoit alors si grande dans l'esprit de ceux qui gouvernoient la Republique de Florence, qu'ils accorderent encore Livorne pour le temps qu'on le demandoit.

Comines fut d'avis là-dessus qu'il faloit accepter les offres des Florentins; & il se fonda sur deux raisons qui luy paroissoient invincibles : L'une que la Republique de Venise avoit déja levé quarante mille hommes, & qu'il n'y avoit pas d'apparence que les François passassent sur le ventre à une si grande multitude des gens armez, dont la plusparт estoient Cavaliers : Que ce seroit bien pis quand l'Empereur qui en amenoit trente mille, & estoit en marche les auroit joints : Que l'on tireroit de bonnes Troupes des Places que l'on restituëroit aux Florentins ; & qu'en y ajoûtant celles de Sicco, l'Armée Françoise croistroit de la moitié. La seconde raison de Comines consistoit en ce que Charles Huit n'a-

voit point d'argent : Que les Suiſſes 1495.
dans leſquels eſtoit la principale force de ſon Infanterie, en demandoient : Qu'il leur en eſtoit dû, & que pour peu que l'on differaſt de les payer, ils pourroient bien ſe laiſſer gagner, & paſſer ſous les Enſeignes des Confederez : Que la ſomme que l'on pouvoit toucher des Florentins étant bien ménagée ſuffiroit non ſeulement pour les ſatisfaire ; mais encore pour attirer ſous les Enſeignes de France une partie de l'Armée des Confederez, en luy offrant davantage qu'elle n'avoit receu. Mais Ligny qui ſe piquoit de la plus haute generoſité, avoit cru ne pouvoir avec honneur demeurer auprês de la Princeſſe d'Altemore, pendant que ſon Maiſtre s'expoſeroit aux dangers inſéparables de ſon retour en France. Il avoit abſolument voulu l'accompagner ; & les pleurs de cette Princeſſe n'avoient point eſté plus efficaces que ſes charmes pour le retenir.

Comme il eſtoit le plus doux & le plus honneſte des Princes qui ſe trouvoient alors à la Cour de France, les Habitans des Places des Florentins où l'on avoit mis Garniſon Françoiſe,

1495. ravis de luy obeïr, luy perſuaderent d'en demander à Charles Huit le Gouvernement genéral. Il le fit, & les Lettres luy en furent expediées. Cette grace qu'il venoit de recevoir auroit eſté fort diminuée, s'il n'euſt eu Sereſane & Petra-Santa que juſqu'à ce que les Genois euſſent accompli ce que l'on attendoit d'eux pour les leur reſtituer; & ſi Livorne n'euſt eſté Françoiſe que juſqu'au retour de Charles Huit dans Aſt. Ligny le comprit aiſément; & pour ſe conſerver un Employ capable de l'occuper entierement il inſiſta avec tant d'obſtination, que toutes les Places des Florentins que l'on avoit fuſſent retenuës; & il promit ſi poſitivement de les garder, que Charles Huit y conſentit. Ce n'eſt pas que Sa Majeſté euſt eſté convainciië des raiſons de Ligny; mais c'eſt qu'elle ne voulut pas l'attriſter: Ligny ne ſe contenta pas de cet avantage, & il voulut de plus éprouver ſi ſon credit iroit au delà de ce qu'il venoit d'obtenir. La Republique de Sienne vivoit en apparence en pleine liberté ſous la protection de l'Empire; c'eſt à dire qu'elle ne reconnoiſſoit

point d'autres Seigneurs que les Em- 1495.
pereurs ; mais à dire le vray, elle gemiſſoit ſous l'oppreſſion de quatre Tyrans : c'eſt ainſi que l'on pouvoit nommer les quatre Factions qui la déchiroient. Elle n'avoit pas neanmoins perdu à changer de Gouvernement, tant que ces Factions eſtoient demeurées à peu près égales ; mais celle qui s'appelloit de Montenovo ayant eu le deſſus, les trois autres dans l'apprehenſion qu'elle ne les aſſujettiſt, aimerent mieux ſe ſoumettre à un Souverain eſtranger, que de la reconnoiſtre pour Superieur. Elles demanderent en public que leur Ville fuſt receuë ſous la protection de la France, & elles promirent en ſecret à Ligny de luy donner vingt mille écus par an, s'il faiſoit paſſer leur affaire, & joindre le Gouvernement de Sienne à celuy des autres Places que le Roy ſon Maiſtre tenoit en Toſcane. Ligny en parla dans le Conſeil de Sa Majeſté ; & il ſe fonda ſur l'importance de Sienne pour conſerver Piſe, & pour empeſcher Florence de ſe joindre aux Confederez.

Comines attaché d'autant plus à

1495. donner de bons conſeils, qu'ils étoient moins ſuivis, ouvrit un avis contraire à celuy de Ligny. Il l'appuya ſur ce qu'il y avoit de la prudence à refuſer les avantages que l'on pouvoit conſerver : Qu'il y auroit quelque apparence de generoſité à ne pas accepter les Sienois reſolus de ſe donner à la France, au lieu que Charles Huit en les acceptant, ne feroit que découvrir ſa propre foibleſſe dans une conjoncture où il ne luy eſtoit pas poſſible de les garder : Que les François ne ſeroient pas plûtoſt ſortis de la Toſcane, que les Confederez offriroient à la Faction de Montenovo de la reſtablir dans Sienne, & luy tiendroient parole avec d'autant plus de facilité, que Charles Huit n'eſtoit pas en eſtat d'y laiſſer autant de gens qu'il en faloit : Que l'on expoſeroit à la boucherie ceux que l'on y mettroit ; & que d'ailleurs on avoit vécu depuis pluſieurs ſiécles en bonne intelligence avec l'Empire : Que ce ſeroit rompre avec luy que d'entreprendre ſur la protection qu'il donnoit depuis pluſieurs ſiécles à la Ville de Sienne : Qu'on l'obligeroit par cette inſulte à

doubler les Troupes qu'il devoit four- 1495.
nir à la Ligue ; & qu'il faloit que les François évitaſſent, ſur tout dans la conjoncture où ils avoient tant d'ennemis en teſte, de rendre leur cauſe mauvaiſe de bonne qu'elle avoit eſté juſques-là. Il n'y eut aucun Conſeiller d'Eſtat qui ne fuſt de l'avis de Comines ; cependant Charles Huit conclut en faveur de Ligny ; & la France eut la honte de ſe charger d'une protection qu'elle ne put maintenir huit jours entiers.

Il parut incontinent après que Sa Majeſté fut ſortie de Sienne, que Comines avoit ſagement préveu l'avenir ; car la Faction de Montenovo que les François avoient chaſſée, rentra dans Sienne par une porte, preſque en même temps que Charles Huit ſortoit par l'autre. Elle s'empara de tout l'Etat de Sienne, & elle ſe déclara pour les Confederez. Le Duc d'Orleans eut une occaſion de reparer cette faute ; mais il la negligea par une crainte de trop hazarder qui luy vint à contretemps. La Ville de Novarre eſtoit des plus importantes du Duché de Milan ; & Loüis Sforce n'en ménageoit pas

1495. assez les principaux Habitans pour les affermir dans ſes intereſts. Il avoit ruiné la famille entiere des Opioni, en faiſant détourner un courant d'eaux qui fertiliſoit leurs prairies, & jetté dans le deſeſpoir Mainfroy-Terniel, en luy ſuſcitant & faiſant perdre un procez dans lequel il s'agiſſoit de tout ſon bien. Ces deux injures eſtoient atroces; & ceux qui les avoient receuës conſpirerent pour s'en vanger de livrer leur Ville aux François. Ils formerent un party ſi puiſſant, qu'il n'eſtoit pas poſſible de le déconcerter ſans le prevenir; & ils envoyerent au Duc d'Orleans un Bourgeois, qui l'alla trouver dans Aſt, & le convainquit de la facilité qu'il auroit à ſe rendre Maiſtre de Novarre. Mais ce Duc fut d'abord retenu par deux conſiderations tout à fait preſſantes. L'une que le Roy luy avoit commandé de l'attendre, & de reſerver ſes forces pour attaquer les Confederez d'un coſté, pendant que Sa Majeſté tâcheroit de les ouvrir par l'autre, & de ſe faire voye entre deux. L'autre que le Senat de Veniſe, en congediant Comines, luy

avoit donné parole de ne pas nuire 1495.
aux François, pourveu qu'ils ne touchaſſent point à Loüis Sforce. Mais ces deux raiſons n'eſtoient pas ſi claires, qu'il ne fuſt aiſé de leur donner une interpretation favorable. L'ordre du Roy eſtoit à la verité précis; mais il ſuppoſoit que le Duc d'Orleans n'euſt rien de meilleur à faire. Cependant il eſtoit certain que la ſurpriſe de Novarre faciliteroit beaucoup mieux le retour du Roy de France, que ſi les Troupes Françoiſes logées dans Aſt travailloient avec celles de Sa Majeſté au deſſein de percer les Confederez. D'ailleurs la parole que les Venitiens avoient donnée à Comines eſtoit illuſoire à la bien prendre, puiſque les François ne pouvoient s'exempter de choquer Loüis Sforce, ny par conſequent d'avoir ſes Alliez ſur les bras. Il faloit abſolument qu'au ſortir de la Toſcane, ils miſſent le pied dans le Duché de Milan; Loüis Sforce ſe ſentant appuyé de ſes Alliez ne l'endureroit pas, la rupture s'enſuivroit infailliblement; & elle ne devoit pas eſtre ſupposée moins conſtante, que ſi elle eſtoit déja arrivée. De plus la

1495. surprise de Novarre devoit avoir trois suites si avantageuses à Charles Huit, que le Duc d'Orleans seroit éternellement blâmé de l'avoir manquée. Il arrivoit tous les jours de nouvelles Troupes Allemandes dans l'Armée des Confederez; & la renommée publioit qu'elle estoit déja de près de cent mil hommes. Charles Huit avec ses huit mil hommes ne pouvoit sans témerité entreprendre de la traverser; & de plus il avoit besoin d'une diversion qui fust suffisante pour diviser ses Ennemis, & pour en occuper une bonne partie en un lieu, pendant qu'il passeroit par l'autre. Il l'obtenoit par la surprise de Novarre; & puisqu'on n'avoit pas le temps de l'en avertir, il devoit ne pas trouver mauvais qu'on le servist sans sa participation; & que le Duc d'Orleans fist ce que Sa Majesté auroit fait, si elle se fust trouvée en la place du Duc d'Orleans. La Bourgeoisie de Milan supportoit d'ailleurs avec beaucoup d'impatience la tyrannie de Loüis Sforce, & cherchoit à s'en délivrer. Les François ne leur en pouvoient fournir une plus belle occasion, qu'en s'emparant de la Ville

qui la tenoit plus en ſujettion ; mais ils ne devoient pas attendre qu'elle fiſt aucun mouvement pour ſa liberté juſqu'à ce qu'ils fuſſent en eſtat de la ſeconder. Enfin Loüis Sforce avoit beaucoup d'argent comptant, & ne l'avoit point épargné, en faiſant des levées comme les autres Confederez. Il avoit ainſi ſous ſes Enſeignes les meilleurs Soldats ; & l'on eſtoit déja preſque aſſeuré que ce ſeroit eux qui ſoûtiendroient plus fermement la premiere impetuoſité des François. La Perſonne de Charles Huit auroit en ce cas couru plus de riſque ; & l'unique expedient pour diminuer le danger dont Sa Majeſté eſtoit menacée, conſiſtoit à contraindre Loüis Sforce d'employer ſes gens de Guerre à recouvrer Novarre, qui eſtoit alors la plus importante portion de ſon Eſtat quelque engagement contraire qu'il euſt contracté. 1495

Ce furent là les raiſons qu'eut le Duc d'Orleans pour ſe ſaiſir de Novarre, contre l'ordre exprés du Roy ſon Maiſtre. Sa Majeſté & ſon Conſeil ne les approuverent, ny ne les condamnerent ; & cette indifference

1495. de la Cour vint peut-estre de ce que ce Prince gâta ce qu'il y avoit de meilleur dans son action, en affectant de passer pour prudent, lorsqu'il ne faloit pas l'estre. Il estoit plus fort en Infanterie que le Roy, puisqu'outre trois mille Fantassins Gascons que le Baron de Mollard luy avoit menez & autant de Suisses, le Marquis Loüis de Saluſſes venoit de le joindre avec les Montagnards de Piémont & de Dauphiné. Sa Cavalerie n'estoit à la verité que de trois cent Lances garnies comme l'on disoit; c'est à dire accompagnées de trois Archers à cheval pour chaque Lance. Mais il n'y en avoit point de meilleures que celle-là à la suite du Roy. Les Opioni les ayant veuës, s'en contenterent, & les mirent en effet dans Novarre sans répandre de sang. La Citadelle se deffendit cinq jours selon quelques Relations, ou trois seulement selon d'autres.

La nouvelle en fut portée à Loüis Sforce en moins de huit heures; & cette disgrace quoyqu'elle fust la premiere qui luy estoit arrivée, le fit connoître pour ce qu'il estoit. Et de fait à juger

ger de luy par les desseins qu'il avoit jusques-là formez & exécutez, il sembloit qu'il eust du courage; & ses Ennemis n'en estoient pas moins persuadez que ses Amis. Leur erreur venoit de ce qu'il avoit toûjours esté heureux; & que la felicité est la moins propre des dispositions humaines à faire connoître les qualitez de l'ame. Il perdit le jugement; & sa timidité alla si loin qu'il en fut luy-même si surpris, qu'il n'osa l'excuser après que le danger fut passé. Il se tint pour perdu: Il sortit de son Palais accompagné de deux ou trois Estafiers seulement: Il alla à pied au logis de Jerôme Leoni, Resident de Venise auprès de luy: Il luy racontra son malheur: Il l'exagera: Il supposa que les Venitiens estoient seuls capables de le sauver: Il pleura pour attendrir ce Resident: Il s'en falut peu qu'il ne se jettast à ses pieds pour implorer ses offices; & de peur qu'ils ne luy manquassent, il offrit de relever de Venise, comme s'il eut oublié qu'il relevoit déja de l'Empire. Sa consternation n'estoit pas sans fondement, & ses affaires alloient si mal, qu'il ne tint qu'à ses Ennemis de l'opprimer, 1495.

1495. quoyqu'il ne fuſt informé d'autre choſe que de la ſurpriſe de Novarre dont il ſe plaignoit.

Auſſi-toſt que ſon Armée avoit joint celle des Venitiens, il n'avoit pû ſe contraindre aſſez pour ne pas donner des marques de la vanité qui luy étoit naturelle. Il avoit envoyé deffendre au Duc d'Orleans de prendre la qualité de Duc de Milan, & commander à ce Prince de repaſſer au pluſtoſt les Alpes avec ce qu'il avoit de gens de Guerre, faute de quoy il n'y auroit plus de quartier ny pour luy, ny pour eux. Le Duc d'Orleans avoit répondu comme il devoit à cette inſulte; & les Bourgeois de Milan qui l'avoient ſceuë, preſuppoſoient que le Duc d'Orleans ne négligeroit pas l'occaſion de ſe vanger de Loüis Sforce, s'il la trouvoit ſans l'avoir recherchée. Ils s'aſſemblerent en auſſi grand nombre qu'ils le purent ſans s'expoſer au hazard d'eſtre découverts; & leur conference fut ſi ſerette, que les eſpions de Loüis Sforce n'en pénétrerent rien. Ils convinrent de ſe mettre ſous la domination du Duc d'Orleans leur Seigneur legitime, comme petit fils de

Valentine, ſœur de leur dernier Duc Philippe Viſconti. Ils luy manderent de venir en toute diligence à Milan : Ils s'engagerent à le mettre en poſſeſſion non ſeulement de leur Ville ; mais encore de la perſonne de Loüis Sforce, de ſa femme, & de ſes enfans: Ils n'oublierent rien de ce qui ſervoit à prouver la poſſibilité, & même la facilité du ſuccez ; & pour prevenir les aſſeurance que le Duc d'Orleans pourroit exiger de leur fidelité, les Principaux d'entre eux luy offrirent leurs fils aînez en oſtage. 1495.

Mais l'excez du bonheur ſur tout lorſqu'il eſt ineſperé, ébloüit l'eſprit. Le Duc d'Orleans ne put croire que la propoſition des Bourgeois de Milan fuſt ſincere ; & ne jugea pas qu'ils fuſſent en eſtat de tenir parole quand ils le voudroient, & qu'on les en ſommeroit. Il eſtoit pourtant vray, & tout le monde en convint depuis que ſi le Duc d'Orleans euſt partagé ſon Armée, qu'il en euſt laiſſé la moitié pour aſſieger la Citadelle de Novarre qui ſe défendoit encore ; & qu'il ſe fuſt préſenté avec l'autre moitié à la Porte de Milan qui luy avoit eſté marquée,

1495. les Bourgeois l'y euſſent fait entrer : Il ſe ſeroit ſaiſi de Sforce : le reſte du Duché euſt ſuivy l'exemple de la Capitale : l'Armée des Confederez ſe ſeroit diſſipée; & la Ligue contre Charles Huit ſe ſeroit enſuite déconcertée d'elle-même. Sa Majeſté euſt paſſé ſans trouver d'obſtacle, & ſans perdre ſes conqueſtes ; & le Duc d'Orleans auroit recouvré le Patrimoine de ſes Anceſtres, de maniere à le laiſſer inconteſtable à ſes Deſcendans. Mais il fut aſſez malheureux pour refuſer un avantage ſi facile à remporter ; & pour comble d'égarement ceux de ſon Conſeil crurent donner des preuves de leur habileté en l'art de la Guerre, en ſoutenant qu'il faloit achever de prendre Novarre avant que de penſer à Milan ; & en rapportant là-deſſus l'apollogue du Chaſſeur, qui pour avoir voulu courir après deux liévres à la fois n'en prit aucun. On pria les Bourgeois de Milan de ſuſpendre leur bonne volonté, juſques après la priſe de la Citadelle, de devant laquelle on ne pouvoit partir avec honneur ſans l'avoir priſe ; & Loüis Sforce n'auroit pas neanmoins eu le temps de revenir de

la consternation où il estoit, si les Venitiens ne le luy eussent donné par la jalousie qu'ils eurent mal à propos, de partager avec luy un gain imaginaire; c'est ainsi que par un aveuglement ridicule on sert quelquefois en tâchant de nuire, comme on nuit en pretendant servir. On a remarqué que les meilleures Troupes de l'Armée Confederée avant la jonction des Allemands, estoient celles de Loüis Sforce; mais en recompense les Venitiennes estoient les plus nombreuses, & le Senat de Venise qui s'estoit contenté d'en voir le Rôlle & de le comparer avec l'Armée de Charles Huit, ne pouvant concevoir que les François si foibles en comparaison, fussent capables de resister, se flata par une vanité inexcusable de l'esperance d'enlever Charles Huit sans le secours d'autruy: de profiter de sa rançon & de celles de ses Courtisans : de gagner la Baraille la plus complette qui fust jamais, & de se rendre si redoutable, que Naples & le reste de l'Italie, conquis sans peine, fussent les fruis de cette prétenduë victoire. 1495.

Jerome Leony eut dans cette veuë

ordre de dire à Loüis Sforce que la Republique de Veniſe informée que le Duc d'Orleans avoit dans Aſt des Troupes conſiderables, & qu'il luy en venoit chaque jour de nouvelles de Provence & de Dauphiné, apprehendoit pour le Duché de Milan; & que les intereſts de Loüis Sforce ne luy eſtant pas moins chers que les ſiens propres, elle luy permettoit de rappeller ſon Armée de l'Eſtat de Gennes, où elle attendoit avec la Venitienne l'arrivée de Charles Huit pour le combatre, & qu'il l'employa pour obſerver les Ennemis aſſemblez dans Aſt, à condition qu'au premier avis certain que Charles Huit qui s'amuſoit mal à propos dans Sienne ſeroit en marche, Loüis Sforce les renvoyeroit, toutes autres affaires ceſſantes, rejoindre l'Armée de la Republique.

Loüis Sforce ne fit pas de ſi longues réflexions qu'il avoit accoûtumé ſur la propoſition des Venitiens, & la regarda ſeulement par l'endroit qu'elle luy eſtoit favorable. Il ne crut pas la Republique ſi interreſſée qu'elle l'eſtoit; & quand il en auroit eſté

perſuadé, il valoit mieux pour luy d'empeſcher le Duc d'Orleans de ravager ſon païs, & de s'approcher aſſez prês de Milan pour ſonder l'inclination des Bourgeois, que de partager avec les Venitiens la rançon & les dépoüilles du Roy de France. 1495.

Il écrivit donc à Galeas de Saint Severin ſon General, de détacher ſes Troupes de celles de la Republique de Veniſe, & de les conduire avec toute la diligence poſſible vers la Frontiere de Piémont. * Galeas obeït; & le bonheur de Loüis Sforce continua ſi viſiblement, que ſon Armée arriva à Vigevano le propre jour de la ſurpriſe de Novarre. Ceux qui ne ſçavoient pas que c'eſtoit un pur effet du hazard, s'étonnerent que Dieu euſt fait une eſpece de miracle pour ſauver le plus méchant de tous les hommes en la perſonne de Loüis Sforce; & les autres aimerent mieux préſupoſer que l'heure de ſon châtiment n'eſtoit pas encore venuë. Son Armée ne fut guéres moins épouvantée que luy, quand elle apprit que les François s'eſtoient logez ſi prês d'elle; & ſi le Duc d'Orleans euſt

* Dans les Lettres de Sforce.

1495. paru le même jour ou le lendemain devant Vigevano, rien ne l'auroit empeſchée de paſſer ſous ſes Enſeignes, ou de ſe diſſiper. Mais il ne ſortit de Novarre, qu'après la réduction de la Citadelle ; & Galeas de S. Severin profita ſi bien de cet intervale, qu'il raſſura ſes gens de Guerre, en les convainquant que les François ne ſeroient pas long-temps bien avec la fortune, puiſqu'ils ſçavoient ſi mal profiter de ſes faveurs.

Le Duc d'Orleans ne manqua pas après l'entiere réduction de Novarre de s'avancer juſques devant Vigevano, de mettre ſes Troupes en bataille, & de la preſenter à l'Armée de Loüis Sforce. Mais Galeas qui ne jugeoit pas à propos de hazarder ſi-toſt les ſiens après leur épouvante, les tint enfermez, & ſe contenta de ſalüer les François de ſon artillerie. Le Duc d'Orleans n'eſtant pas en eſtat d'inſulter une Armée aguerrie dans une Ville fortifiée à la moderne, retourna à Novarre où il ne demeura pas long-temps ſans perdre une troiſiéme occaſion de miner ſans reſſource Loüis Sforce.

La

La Ville de Pavie n'estoit pas plus doucement traittée que celle de Milan, & ne le suportoit pas avec moins d'impatience. Elle se souvenoit que le bis-ayeul du Duc d'Orleans avoit pris grand soin de l'embellir ; & sous ce titre ou pretexte de reconnoissance, elle offrit de le recevoir, pourveu qu'il s'approchast promptement d'elle avec toute son Armée. Ce Duc n'avoit plus d'obstacle au dehors qui l'empêchast de la recevoir ; & d'ailleurs il ne hazardoit rien en s'avançant, puisque ce se seroit avec des Troupes qui n'estoient point alors inferieures à celles des Ennemis ; mais la division se mit entre ses Officiers Generaux ; & comme si c'eust uniquement esté pour le mortifier, elle ne dura qu'autant qu'il falut pour luy faire perdre l'occasion de se rendre Maistre de Pavie. Ceux qui l'exciterent se fondoient sur la crainte de demeurer exposez entre la Ville de Pavie & l'Armée de Loüis Sforce, si la Bourgeoisie de cette Place avoit eu dessein de les trahir en les appellant, ou qu'elle eust depuis changé d'inclination. Quoyqu'il en soit ils 1495.

1495. s'obſtinerent ſi long-temps là-deſſus à ne vouloir ny marcher, ny permettre que leurs Officiers ſortiſſent de Novarre, que la conjuration fut découverte, & l'on punit ceux qui en avoient eſté les auteurs. L'Armée du Duc d'Orleans marcha auſſi-toſt que la Ville de Pavie fut rentrée dans la ſujettion de Loüis Sforce ; mais ce ne fut que pour courir le hazard qu'elle avoit apprehendé, & qu'elle auroit certainement évité, ſi elle euſt obey au Duc d'Orleans. Les Venitiens pour raſſurer Loüis Sforce avoient détaché ſix cent chevaux Albanois de leur Armée, pour joindre celle de Galeas de S. Severin. Il y eſtoit en même temps arrivé mille Cavaliers, & deux mille Fantaſſins Allemands ; & ce renfort changea ſi promptement l'eſtat des affaires, que peu s'en falut que l'Armée du Duc d'Orleans ne fut ſurpriſe.

Galeas de S. Severin, plus fort de la moitié que ce Duc, ſortit de Vigevano, & preſenta à ſon tour la bataille aux François. Ils la refuſerent ; & les Auteurs Italiens avoüent que ce fut avec raiſon ; & que s'ils l'euſſent perduë, Charles Huit ne ſeroit jamais

retourné en France. La violence que le Duc d'Orleans se fit alors fut extrême ; mais il est des rencontres où l'on mérite plus de gloire en s'abstenant de combattre, qu'en combattant. La retraitte de ce Prince passa pour un chef-d'œuvre en l'Art de la Guerre, & convainquit Galeas de S. Severin que les François sçavoient admirablement se contraindre, ou pour mieux dire, se corriger quand ils vouloient des défauts qu'on leur reproche. Il fut incessamment à leur queuë ou à leurs flancs durant la marche ; & il les trouva toûjours si serrez & dans un si bon ordre, qu'il ne jugea pas qu'il y eust lieu de les attaquer sans témerité. 1495.

Il ne s'agissoit plus pour couronner une si belle action, que de conserver Novarre ; & la défense de cette Place n'estoit pas difficile aux François, quoi qu'ils ne fussent pas les plus forts. Ils avoient trouvé cette Place abondamment pourveuë pour soûtenir un long siege : Cependant les Confederez ne pouvoient l'assieger qu'après lentiere jonction de leurs Troupes.

Il n'y avoit donc qu'à ne pas tou-

1495. cher aux Magasins, & qu'à faire subsister l'Armée du Duc d'Orleans de ce qu'il y avoit aux environs, le païs étant si fertile qu'il l'auroit nourrie jusqu'à l'arrivée de Charles Huit, & quand les vivres eussent esté plustost consommez, elle avoit le choix de passer dans le Territoire de Verceil, dont le Duc de Savoye ne luy auroit point refusé l'entrée : de retourner vers Ast, qui luy auroit fourni toutes sortes de rafraichissemens : ou enfin d'aller au devant de Charles Huit, après avoir laissé bonne Garnison dans Novarre. Mais on négligea ces trois expediens, quoi qu'ils fussent également avantageux. La profusion des François fut si grande qu'en moins de huit jours les Magasins de Novarre furent épuisez, sans que l'on pensast à les remplir, & la Banlieuë de cette Ville demeura si dépourveuë de vivres, que la crainte de la famine contraignit le Duc d'Orleans d'en sortir. Loüis Sforce exactement informé de ces particularitez, espera de reprendre Novarre, & d'envoyer encore son Armée aux Venitiens, avant qu'ils eussent Charles Huit sur les bras. Il écrivit à Galeas de S. Severin d'as-

fieger cette Ville, & de ſe contenter 1495.
d'empêcher qu'il n'y entraſt rien ; puiſque cette ſeule précaution ſuffiroit pour la recouvrer en auſſi peu de temps qu'elle s'eſtoit perduë. Il luy envoya toutes ſortes de proviſions, & de plus deux ou trois mille Pionniers pour remuer la terre. Charles Huit ne douta pas que ſi les Conféderez rentroient dans Novarre avant qu'il en approchaſt, il n'eut ſans comparaiſon plus de peine à paſſer ; & ſur cette prévoyance, il hâta ſon voyage. Il reçût à Poggibon une nouvelle Députation des Florentins, qui luy demanderent pour la derniere fois la reſtitution de Piſe. Cette Députation eſtoit compoſée des plus illuſtres Citoyens de Florence ; & pour ne rien oublier de ce qui pouvoit fléchir Sa Majeſté, on avoit mis à leur tête le Celebre Savonarole, dont on a déja parlé. Ce Religieux de S. Dominique eſtoit certainement le plus grand Orateur de ſon ſiecle, & de plus ceux qu'il n'avoit pas cenſurez dans ſes Predications, le reconnoiſſoient pour Prophete. Il avoit prédit la venuë de Charles Huit en Italie plus de dix ans au-

1495. paravant, & lorſqu'il n'y en avoit pas encore la moindre apparence ; & il s'eſtoit même expliqué avec plus de netteté, & d'évidence, que l'on n'en apporte d'ordinaire en publiant cette ſorte de verité anticipée. Il avoit dit que Dieu appelleroit ce Prince en Italie, à trois fins. La premiere pour reformer par une voye extraordinaire les mœurs des Eccleſiaſtiques tout à fait corrompus. La ſeconde pour exterminer les Tyrans, & pour ramener la plus belle portion de la Chreſtienté ſous un Gouvernement équitable ; & la derniere pour tourner, aprés cette conqueſte, ſes armes contre les Infideles, & pour tirer les Chreſtiens de leur eſclavage. Savonarole avoit ajoûté que Charles Huit ne trouveroit point de réſiſtance en allant à Naples ; & qu'il ne ſeroit pas moins impoſſible de s'oppoſer à luy, que d'éluder les décrets de Dieu. Comines aſſeuré qu'aprés que la Ligue eut eſté formée contre Sa Majeſté pour l'empeſcher de s'en retourner, il conſulta le même Savonarole ſur ce qu'il en arriveroit ; & qu'il apprit de ſa propre bouche, en des termes trop intelligibles

pour ſouffrir aucune équivoque, que 1495.
Dieu n'eſtoit pas content de Charles Huit, parce qu'il n'avoit pas remedié à la licence de ſes Gens de Guerre, & qu'il avoit laiſſé piller avec autant de durété ceux des Italiens qui étoient ſes amis, que ceux qui étoient ſes ennemis : Qu'il ne ſuffiſoit pas aux Grands de ne pas pécher ; mais qu'il faloit de plus qu'ils en empêchaſſét de tout leur pouvoir les perſonnes qui leur eſtoient ſoûmiſes : Que la Providence Divine ne ſe ſerviroit donc plus de ce Prince pour executer les deſſeins qu'elle avoit formez ſur l'Italie ; mais que puiſqu'elle l'y avoit mené comme par la main, elle le rameneroït de même en France : Qu'il courroit à la verité un tres-grand danger ; mais que toute l'Europe s'oppoſeroit en vain à ſon retour : Qu'elle ne feroit autre choſe que de luy fournir la matiere d'une gloire immortelle en ne luy oppoſant des Troupes formidables que pour eſtre battuës ; & qu'il auroit alors l'honneur de voir Sa Majeſté, & de luy confirmer ce qu'il diſoit preſentement à Comines : Qu'aprés qu'elle ſeroit retournée en France, il dépendroit d'elle d'appaiſer

1495. en partie la colere du Ciel par une vraye penitence, ou de recevoir en la négligeant une prompte punition.

Comines avoit informé Charles Huit de toutes ces particularitez; & comme tout ce que Savonarole avoit predit juſques-là avoit eſté ponctuellement accomply; & que d'ailleurs la députation à laquelle il ſe trouvoit actuellement faiſoit partie de cette prévoyance; il y eut une foule incroyable de perſonnes pour entendre ſa harangue. Elle ne fut pas longue; mais l'éloquence en récompenſa la brieveté. Savonarole rappella dans la mémoire de Charles Huit qu'il avoit promis par écrit, & confirmé par ſerment de rendre Piſe aux Florentins: Il le ſomma de tenir parole: Il le menaça en cas de refus de l'effet le plus terrible de la vengeance divine; & comme Sa Majeſté perdit bien-toſt après ſon fils unique, enfant de quatre ans, de tres-belle eſperance; on crut depuis que c'eſtoit de cette mort que Savonarole avoit pretendu parler. Le reſpect de Sa Majeſté pour ce grand homme ne luy permit pas de le refuſer ouvertement; & elle ſe con-

tenta de repartir que Poggibon où elle se trouvoit alors estoit un lieu trop incommode pour examiner à fond, & pour décider l'affaire de Pise; mais qu'elle iroit bien-tost dans cette Ville, & qu'elle esperoit d'y satisfaire les Florentins. Savonarole rapporta cette réponse à Florence; & les autres Députez suivirent la Cour de France à Pise. Ils y redoublerent leurs instances; & presque tous ceux du Conseil de Charles Huit furent d'avis qu'on leur donnast contentement pour les raisons que l'on a déja rapportées, & de plus pour éviter l'effet de la menace de Savonarole. Mais Ligny qui s'estoit préparé pour soutenir le contraire, pretendit que ce n'estoit point la Republique de Florence qui avoit remis les Forteresses entre les mains du Roy, & que Pierre de Medicis l'avoit fait de sa propre autorité : Qu'il estoit à la Cour : Que l'on pouvoit l'interroger là dessus, & qu'il repartiroit ce qu'il avoit déja tant de fois dit qu'il ne les avoit renduës que par la seule impuissance où il s'estoit veu de les deffendre contre l'Armée Françoise. 1495

495. Que ce qui prouvoit le mieux que les Florentins bien-loin d'avoir ordonné de le faire, ou du moins approuvé la choſe aprés qu'elle avoit eſté faite, en avoient eſté choquez au dernier point : Que le banniſſement de la Maiſon de Medicis s'en eſtoit ſuivi, ſans qu'elle euſt pû depuis obtenir ſon rappel : Que la promeſſe de Sa Majeſté de rendre les Forteresſes, avoit eſté faite à la ſollicitation de quelques Favoris corrompus à force d'argent ; & qu'elle eſtoit d'ailleurs contre les bonnes mœurs, puiſque c'étoit prier Sa Majeſté d'une injuſtice, que de vouloir qu'elle revoquaſt une grace qu'elle avoit ſi juſtement accordée aux Pizans, qui eſtoit leur liberté: Que le Royaume de Naples ſe conſerveroit plus aiſément par mer que par terre ; & que ſi les Ports de Pize n'eſtoient ouverts aux Vaiſſeaux & aux Galeres des François, ils courroient riſque de ſe perdre au premier orage qui leur ſurviendroit : Que les Florentins n'avoient differé d'entrer dans la Ligue, que pour recouvrer leurs Places ; & que l'unique moyen de les affermir dans leur ancienne

Alliance, estoit de les tenir en sus- 1495.
pens.

Ces raisons toutes fortes qu'elles étoient n'auroient pas neanmoins prévalu, si les Pizans ne se fussent aidez en deux manieres : l'une en gagnant les Gens de Guerre François à force de les bien traitter : l'autre en s'allant jetter aux pieds de Charles Huit en si grand nombre, & dans une si pitoyable posture, que Sa Majesté en fust attendrie. Salezare Député de la Noblesse qui gardoit le Roy, sollicita pour eux en des termes si pressans, qu'ils ne pouvoient l'estre davantage, puisqu'en haranguant il perdit le respect. Il pretendit que si l'on remettoit les Pizans sous le joug des Florentins, après les avoir affranchis par une magnificence qui avoit esté admirée de toute l'Europe, le contrecoup de l'infamie dont Sa Majesté se couvriroit, rejaliroit non seulement sur toute son Armée, mais encore sur toute la Nation Françoise : Que ceux qui donnoient ce lâche conseil, ne se fondoient que sur le besoin d'argent pour payer les Suisses; & que s'il ne tenoit qu'à cela de garder les Places,

tenrerent. Charles Huit perdit autant de jours à Piſe, qu'il en avoit perdu à Sienne, & paſſa de là ſucceſſivement à Luques & à Petra-Santa. Ses Ennemis qui l'avoient obſervé juſques-là avec une infatigable exactitude, commencerent à ſe relaſcher; & l'erreur où ils tomberent fut ſi groſſiere, qu'il n'y avoit pas lieu de douter que Dieu ne leur euſt oſté le jugement dans la ſeule veuë de favoriſer la retraite de ce Prince. Ils s'imaginerent que le deſeſpoir de forcer tant de Gens de Guerre qui l'attendoient de pied ferme, l'obligeroit à s'embarquer ſur la Flotte qui l'attendoit à Livorne, & le porteroit à Toulon, ou qu'il gagneroit le Mont Cencruccio, & que de là il eſſayeroit d'entrer par le Val de Taro dans le Tortonnois. Ils s'appliquerent entierement à traverſer ces deux routes; & ils ne penſerent point à celles du Saut de la Biche, que cinquante Soldats pouvoient garder contre toutes les forces de l'Europe. 1495

C'eſtoit un paſſage fort étroit, borné d'un coſté par une Chauſſée, & de l'autre par des Marais inacceſſi-

1495. bles. On n'y montoit que par une Chauſſée qui s'élevoit inſenſiblement. Elle eſtoit ſi étroite qu'onze hommes relevez de temps en temps l'euſſent deffenduë avec une ou deux piéces d'Artillerie contre la plus formidable Armée : Cependant elle ſe trouva ſans Garde : Les François n'y eurent à donner la chaſſe qu'aux beſtes ſauvages ; & ils ne ſçurent ce qu'ils devoient le plus admirer de leur bonheur, ou de l'étonnante negligence de leurs Ennemis. Le Marquis de Mantoüe General des Venitiens, & le Comte de Caïace qui commandoient l'Armée de Loüis ſforce ne purent depuis s'excuſer là-deſſus d'une autre maniere, qu'en diſant qu'ils avoient prétendu remporter une victoire complette, & qu'ils ſe la ſeroient dérobée en ſe ſaiſiſſant les premiers du Saut de la Biche, parce que Charles Huit les y trouvant, n'auroit eu garde de penſer à les déloger, puiſque Trivulce & les autres Italiens de ſa ſuite, parfaitement informez de la nature de ce lieu, l'en euſſent détourné : Que Sa Majeſté rebutée par ce premier obſtacle auroit volontiers renoncé au projet de s'en

retourner par terre, & repris celuy de monter ſur ſa Flotte : Que rien ne l'euſt empeſchée de retourner ſur ſes pas ; & que ſi les Confederez ſe fuſſent mis à ſes trouſſes, elle les auroit affamez dans la Toſcane dont elle tenoit toutes les Places : Qu'elle les euſt attaquez avec certitude de les défaire aprés les avoir ſuffiſamment affoiblis, & que l'Italie auroit encore une fois eſté entierement ſoumiſe aux Vainqueurs. Au lieu que les François ayant une fois traverſé l'Apennin & deſcendu dans la Plaine de Lombardie, n'étoient plus en eſtat de s'en retourner par mer : Que leur imprudence les menoit directement à leurs Ennemis dans un équipage que le trajet des Montagnes auroit rendu pitoyable : Que leur petit nombre auroit encore diminué du tiers ; & que rien d'humain ne les euſt garentis du fer, ou de la priſon de leurs Ennemis. 1495.

Ce raiſonnement auroit paſſé pour bon, ſi l'experience n'en euſt découvert la foibleſſe ; & comme ſi les deux partis euſſent concerté à qui feroit plus de fautes, Charles Huit en commit encore à ſon tour une qui ne luy

1495. eſtoit pas plus pardonnable. Il ſe délaſſoit à Sabioneta des fatigues qu'il avoit ſouffertes à franchir le Saut de la Biche, lorſqu'on luy propoſa une entrepriſe qui ne convenoit qu'à un Conquerant, accompagné de dix fois plus de Troupes qu'il ne luy en faloit. Le Cardinal de Saint Pierre-aux-Liens eſtoit le plus à plaindre des Italiens de la Faction Françoiſe. La haine irreconciliable du Pape pour luy l'empeſchoit de demeurer ſeurement en aucun lieu de l'Eſtat Eccleſiaſtique; & quoy que les François luy euſſent rendu * la Forteresſe d'Oſtie, il prévoyoit aſſez que le premier ſoin de Sa Sainteté, après les avoir repouſſez delà les Alpes, ſeroit de l'y aſſieger. Il avoit là deſſus évité de s'y enfermer, & mieux aimé courir le riſque de perir avec Charles Huit; mais Sa Majeſté n'aſpiroit qu'à retourner dans ſon Royaume; & ſi ce Cardinal y paſſoit avec elle, il perdroit la plus grande partie de ſon credit & de ſa reputation. Le Pape après l'avoir dépoüillé de ſes Gouvernemens, ſaiſiroit le revenu de ſes Benefices, & le mettroit par là hors d'eſtat d'entretenir ſes Intelligences

a Dans la Vie de Jules Second.

* Les François l'avoient priſe ſur le Pape qui l'avoit oſté à ce Cardinal.

telligences dans l'Italie. Il n'y avoit pour le Cardinal de Saint Pierre-aux-Liens qu'un moyen d'éviter cet inconvenient, qui estoit celuy de demeurer à Gennes, parce que le Pape n'oseroit le pousser à bout, tant qu'on le sçauroit là. Loüis Sforce estoit le Maistre de cet Estat ; & les François se trouvoient alors d'autant mieux fondez de l'en chasser, qu'il le tenoit d'eux, & qu'il estoit manifestement coupable de félonnie à leur égard. Le Cardinal de Saint Pierre-aux-Liens forma là-dessus le dessein de faire revolter ceux de Gennes qui estoient ses Compatriotes, & n'eut pas beaucoup de peine à le persuader aux bannis de cet Estat, qui suivoient la Cour de France, & reconnoissoient pour leurs Chefs le Cardinal Fregose & Obiet de Fiesque ; mais il faloit montrer des Troupes aux Genois pour les exciter à changer de Maistre ; & c'étoit presenter à Charles Huit une Requeste hors de saison, que de luy en demander. 1495.

Le Cardinal de Saint Pierre aux-Liens ne laissa pas neanmoins de passer outre ; & le Conseil de Sa Maje-

1495. ſté fut d'avis non ſeulement de remettre l'affaire à un autre temps ; mais encore de la refuſer abſolument. Sa raiſon fut que l'on eſtoit à la veille d'une Bataille ; & ſi on la gagnoit, les Genois deviendroient François, ſans attendre d'eſtre ſommez ; & ſi on la perdoit, on n'auroit plus beſoin de Gennes. Mais Charles Huit qui ne ſupportoit rien avec tant d'impatience que d'eſtre reduit à refuſer, ne ſe deffendit pas long-temps des importunitez du Cardinal de Saint Pierre-aux-Liens avec aſſez de fermeté. Il conſentit peu de jours après qu'un nouveau renfort qui luy venoit de France ſe joigniſt aux Troupes que Vitelly avoit levées pour Sa Majeſté dans l'Italie ; & que le tout enſemble ſe preſentaſt à la veuë de Gennes, pour favoriſer les Bourgeois diſpoſez à la revolte contre Loüis Sforce. On donna le Commandement de ce Corps au Comte de Breſſe, * ſur la préſuppoſition qu'il attireroit encore force Piémontois ſous ſes Enſeignes. Les Officiers Subalternes furent Polignac, d'Amboiſe & Beaumont. L'Armée Françoiſe les vit partir ſans regret,

* Philippes, oncle paternel du Duc de Savoye.

tant elle estoit asseurée de vaincre sans eux ; & ne les plaignit, que parce qu'ils ne partageroient pas avec elle la gloire, & le danger de la deffaite des Italiens. Elle marcha gayement à Pontremole, où Trivulce luy avoit rendu un signalé service. Les Confederez avoient étendu leur prévoyance au delà de ce qu'elle pouvoit aller, en mettant dans cette Ville un Magasin de vivres. Ils avoient cru que les François, qui n'esperoient qu'en leur Artillerie, convaincus par leur propre experience de l'impossibilité de la traisner sur l'Apennin, retourneroient sur leurs pas à dessein de s'embarquer à Livorne ; & que par consequent il faudroit que l'Armée de la Ligue se mist à leurs trousses, si elle prétendoit s'enrichir de leurs dépoüilles : Qu'ils auroient infailliblement consummé tous les vivres de delà la Montagne; & que neanmoins elle ne pourroit s'en charger en la traversant : Que la Ville de Pontremole en pouvoit contenir une assez grande quantité pour la faire subsister, & qu'ils y seroient en toute seureté, la Place estant forte d'elle-même, pourveu que l'on y mist 1495.

1495. une bonne Garniſon, puiſque les François n'eſtoient pas en eſtat de l'aſſieger regulierement durant leur retraite. On y avoit jetté là-deſſus un prodigieux amas de munitions de guerre & de bouche ; & Trivulce qui l'avoit appris, ſe détacha de l'Armée Françoiſe : Se preſenta à l'une des portes de Pontremole : Demanda d'entrer ; & ne l'obtint qu'avec beaucoup de peine.

Cette action approchoit davantage de la témerité, que de la veritable valeur ; & l'on ne ſçauroit l'excuſer, qu'en ſoutenant qu'elle eſtoit abſolument neceſſaire pour le ſalut des François. Toute la Garniſon de Pontremole avoit eſté tirée des Troupes de Loüis Sforce. Elle n'ignoroit pas que Trivulce eſtoit ſon plus dangereux ennemy ; & qu'elle ne pouvoit l'obliger ſenſiblement, qu'en luy mettant entre les mains Trivulce. On ne pouvoit l'en empeſcher, ſi elle l'euſt voulu ; & Trivulce en ce cas auroit perdu la vie. Cependant elle ne ſe ſaiſit pas de luy ; & pour montrer qu'elle le mépriſoit aſſez pour ne pas ſe ſoucier de ce qu'il feroit, elle le

laiſſa aller impunément par toute la Ville : Il en viſita les Magiſtrats & les principaux Bourgeois : Il leur apprit que Loüis Sforce n'avoit renoncé à l'amitié des François, que parce qu'ils ne luy avoient pas voulu luy abandonner Piſe & ſon Territoire, & qu'il ne s'eſtoit joint aux Confederez, que ſur l'aſſurance qu'ils luy avoient donnée que tout ce qu'il prendroit en Toſcane, après en avoir chaſſé les François, luy demeureroit : Que pour paſſer du Duché de Milan aux conquêtes qu'ils auroit faites dans la Toſcane, il luy faudroit Pontremole, & que par conſequent cette Place ne luy échaperoit pas, ſupposé que les François ſuccombaſſent. Les Magiſtrats de Pontremole n'avoient rien penetré de ce deſſein, & neanmoins ils le jugerent veritable, par l'obſtination que Loüis Sforce avoit témoigné à vouloir qu'il n'entraſt point dans la Ville d'autres Troupes que les ſiennes. Ils demanderent pour s'en défaire du ſecours à Trivulce qui leur en mena, & les aida à chaſſer la Garniſon des Confederez. 1495.

Les François ainſi devenus Maîtres

1495. de Pontremole, trouverent la commodité de passer l'Apennin; mais d'ailleur ils y firent une terrible experience des malheurs que causent les Soldats mercenaires, quand ils sont en assez grand nombre pour se rendre impunément justice à eux-mêmes. Les Suisses en allant à Naples avoient logé dans Pontremole: Ils y avoient pris querelle avec les Habitans sur la qualité des Estapes, & ils s'estoient assez échauffez pour en venir aux mains avec eux. On leur avoit tué quarante hommes, & le ressentiment leur en estoit demeuré aussi vif, que s'ils ne se fussent pas vangez, quoy qu'ils eussent tué prês de deux cent Bourgeois. Leurs Officiers qui le sçavoient auroient pû empescher le desordre qui survint, en évitant de passer par-là, & en demandant une autre route. Mais ils négligerent cette précaution; & la presence de tant d'objets désagreables réveilla une indignation qui n'estoit encore éteinte ny de part ny d'autre. Les Bourgeois ne purent s'empescher de regarder de travers les Suisses; & les Suisses ne l'eurent pas plûtost apperceu qu'ils se souleverent.

Il fut impoſſible de retenir leur furie, 1495.
& de leur faire entendre qu'ils devoient mettre de la difference entre des peuples rendus volontairement, & d'autres que l'on avoit forcez ; & que l'Armée Françoiſe n'avoit déja que trop d'ennemis pour en irriter de nouveaux par une inhumanité dont il n'y avoit que les Barbares qui fuſſent capables. La malheureuſe Ville de Pontremolle fut pillée dans les regles : On y maſſacra tout ce qui parut en eſtat d'y réſiſter : L'avarice & la brutalité y furent pleinement aſſouvies ; & quand on ſe fut laſſé de piller, on mit le feu ſans épargner le magaſin, & ſans donner aux François le loiſir de le détourner, & la perte qui s'en fit fut irreparable. Il y avoit à craindre de la part des Suiſſes de pires emportemens que celuy-là ; cependant ils revinrent à eux d'une maniere qui a peu d'exemples. Ils ſe repentirent d'autant plus ſincerement, que l'on eſtoit moins en eſtat de les y contraindre : Ils demanderent pardon : Ils ſe ſoumirent aux plus grandes punitions de la Guerre ; & voyant qu'on les épargnoit par le

1495. besoin que l'on avoit d'eux, ils offrirent d'expier leur crime par une action dont il seroit éternellement parlé. Ils demanderent de suppléer au défaut des bestes de somme, que l'étraississement & la difficulté des chemins rendoit inutiles, & de porter l'artillerie au delà de l'Apennin : Ils s'attelerent eux-mêmes : Ils traînerent les canons : Ils remplirent le vuide des chemins par des poutres : Ils guinderent à force de bras & de poulies ce qui ne se pouvoit porter ; & par un travail que l'on ne comprenoit pas sans peine en le voyant, ils firent passer les plus gros canons par des lieux qui avoient esté jusques-là inaccessibles aux hommes. La Gendarmerie Françoise imita les Suisses, & porta des boulets jusqu'à la concurrence de cinquante livres pesant. Le bagage passa immediatement après l'Avant-garde ; & cette raison jointe au défaut des vivres, fit qu'il y eut trois jours de distance entre le trajet de ce Corps & de celuy de l'Arriere-garde Il estoit si foible, que les plus exactes Relations n'y comptent que six cent Chevaux François, & huit cent

cent Suisses. Le Mareschal de Gié qui le commandoit, descendit à Fornouë, & envoya reconnoistre les Confederez campez prês de là. Ses Coureurs s'acquitterent de leur commission avec une extrême exactitude. Ils rapporterent que les Confederez estoient au nombre de quarante mille hommes de combat ; & ils apprirent de quelques prisonniers qu'ils firent, que dans trois ou quatre jours au plus tard ils seroient cent mille ; & que plus de la moitié d'entre eux ne s'estoit point hastée de venir, parce qu'elle n'avoit pû croire que les François fussent assez heureux pour traverser l'Apennin vis à vis de Pontremole avec leur artillerie, & assez hardis pour descendre dans la plaine. La difficulté fut au retour, parce que les Coureurs de Gié rencontrerent cinq cent Albanois des Troupes de Venise qui les chargerent, leur tuerent quatre Cavaliers, & poursuivirent les autres jusqu'à Fornoüe. Leur façon de combattre étonna d'abord les François, parce qu'elle leur estoit inconnuë. Ils voyoient des hommes, armez à la legere, & montez sur de pe- 1495.

1495. tits chevaux trés-viſtes, qui n'oſoient attaquer les hommes d'armes François rangez en Eſcadrons, & tâchoient ſeulement d'en ſeparer quelques-uns. Lorſqu'ils avoient réüſſi ils les environnoient & les tuoient en les perçant au défaut de la cuiraſſe, ou en les abatant de deſſus leurs chevaux. Ils tranchoient leurs teſtes, & les portoient à leurs Capitaines qui leur en payoient autant d'écus d'or. Leurs peres avoient appris ce terrible commerce de Mahomet Second, Empereur des Turcs qui faiſoit la Guerre aux Venitiens; & ſçachant que preſque tous leurs Soldats étoient mercenaires, ne donnoit quartier à aucun de ceux qu'il prenoit, ſur l'eſperance d'obliger leurs compagnons à deſerter, afin que cette République manquant de gens de Guerre, & n'en trouvant plus qui vouluſſent s'enrôller ſous ſes Enſeignes, dans la certitude où ils ſeroient de perir infailliblement, ſuccombât tout d'un coup. Mais le bruit & le fracas de l'Artillerie des François, changerent entierement cette diſcipline; & les Albanois n'eurent pas plûtôt eſté ſalüez

d'une volée de canon en approchant 1495
de l'Avant garde de Charles Huit, qu'ils fuïrent juſqu'à leur Camp. Un autre parti des Troupes de Loüis Sforce qui couroit en même-temps enleva Hance Colonel des Suiſſes; & le mena au Marquis de Mantouë & au Comte de Cayace qui l'interrogerent ſur le nombre des François dont l'Avant-garde étoit composée. Hance l'exagera prudemment en le faiſant monter à mille Lances, & à quinze cent hommes de ſa Nation. Le Comte de Cayace repliqua que cela ne pouvoit être vray : Qu'il avoit long-temps ſervy dans les Armées des François, & qu'ils ne mettoient jamais tant de Combattans au premier corps qu'au ſecond : Qu'il n'y avoit avec Charles Huit que trois mille Suiſſes en tout; & que par conſequent il faloit que ſon Avant-garde & ſa Bataille fuſſent également fortes, & qu'il n'eût point d'Arriere-garde. Mais le Marquis de Mantoüe ſe piqua mal à propos de montrer ce qu'il ſçavoit de l'art militaire en appuyãt l'impoſture de Hance.

Il prouva par des paſſages tirez de Polibe & de Vegece, que les Capi-

1495. taines Grecs & Romains réduits à s'ouvrir un passage au travers de leurs Ennemis, se trouvant beaucoup plus foibles, avoient mis à l'Avant-garde l'élite de leurs Troupes, & reservé le reste pour representer en quelque maniere le corps de Bataille & l'Arriere-garde. Le Comte de Cayace défera à l'autorité du Marquis de Mantoüe, & le Marêchal de Gié eut le temps de prendre ce qu'il y avoit de vivres dans Fornoüe : de retourner sur ses pas : de camper à l'entrée de l'Apennin du côté de la Lombardie: de s'y retrancher de maniere à ne pouvoir être forcé par devant ; & d'attendre Charles Huit qui le joignit le cinq Juillet mil quatre cent quatre-vingt-quinze, & marcha droit aux Confederez. Il les trouva campez sur la rive droite du Taro ; & si avantageusement retranchez, qu'il n'étoit pas possible de les forcer. Ils occupoient une étenduë de terrain assez vaste pour ne pas s'incommoder les uns les autres nonobstant leur multitude, & la rive droite où ils se trouvoient étant plus élevée que la rive gauche, il ne dépendoit que d'eux de foudroyer avec leur

Artillerie les François. Ils avoient derriere eux le Duché de Milan qui ne les laiſſoit manquer de rien ; & quoiqu'ils ſçuſſent que Charles Huit n'avoit pas de vivres pour deux jours, Loüis Sforce n'avoit pas laiſsé d'inſiſter qu'on abandonnât aux François la rive gauche, parce que le Taro ſe trouveroit juſtement entre leur Armée & la Ville de Parme où les Torellis leur preparoient des rafraîchiſſemens. De plus les Confederez n'étoient point obligez à combattre s'ils ne vouloient ; & les ſentimens du Duc de Mantoüe & du Comte de Cayace ſe trouvoient là-deſſus partagez. Le Marquis de Mantoüe étoit d'avis de hazarder la Bataille ; & ſe fondoit ſur le grand nombre des Italiens qui ſuffiroit au moins pour accabler les François, s'il ne ſuffiſoit pour les vaincre à forces égales. Et ſur la honte éternelle dont la Nation Italienne ſe couvriroit en laiſſant paſſer impunément des gens qui l'avoient pillée durant ſix mois, & qui s'en retournoient chargez de ſes dépoüilles. Mais le Comte de Cayace raiſonnoit ſur d'autres principes, & ne prétendoit 1495.

1495. combattre que ſuppoſé qu'il y fut contraint.

Il ne conſideroit que la valeur ; & comme il préferoit les Troupes Françoiſes aux ſiennes, & à plus forte raiſon à celles des Venitiens, il apprehendoit d'en venir aux mains : Il prévoyoit que l'Italie qui commençoit à ſe dépeupler, ne pourroit lever une ſeconde Armée ſi elle perdoit celle-là ; & que ſi les François vainquoient, ils n'auroient qu'à ſe préſenter devant Milan & devant Veniſe pour aſſujettir toute l'Italie : Qu'ils n'étoient pas chargez d'argent comme l'on s'imaginoit : Qu'ils avoient non ſeulement dépensé dans l'Italie ce qu'ils y avoient gagné, mais encore employé en tournois, en courſes de bagues, en combats à la barriere, & en d'autres divertiſſemens, les bijoux qu'ils avoient apportez de France : Que l'on devoit attendre d'eux un effort inconcevable ; & que la conſideration de leurs vies ne les y obligeroit pas tant que la perſonne de leur Roy qui leur étoit plus précieuſe.

Les Officiers de l'Armée des Confederez furent de differents avis à

l'exemple de leurs Chefs; & la matiere paroiſſant trop importante pour la décider ſur le champ, on la renvoya à Loüis Sforce auprès duquel les Confederez avoient chacun ſon Député. Loüis Sforce les aſſembla à l'inſtant, & ils furent tous d'opinion de ne pas combattre, excepté Fonſeque Ambaſſadeur d'Eſpagne, dont les Rois Ferdinand & Iſabelle ſes Maîtres n'ayant rien à craindre du ſuccês de la Bataille, ne ſe ſoucioient pas qu'elle fût hazardée, & le ſouhaittoient même, à cauſe que ſi les Confederez la gagnoient, l'Eſpagne en profiteroit plus qu'eux, & que les Rois Catholiques avoient déja pris leurs meſures de plus longue main, pour ſe ſaiſir du Royaume de Naples; & ſi les Confederez la perdoient, la neceſſité les obligeroit à ſe jetter plus aveuglement entre les bras de l'Eſpagne, & à lui céder une partie de ce qu'ils apprehendoient de perdre, afin qu'elle les aidât à ſauver le reſte. 1495.

Il ne ſe fonda pas neanmoins dans le Conſeil de Guerre, ſur la raiſon que l'on vient de rapporter, & ſon eſprit lui en inſpira un autre. Il pré-

1495. tendit que l'Armée Françoiſe avoit trop ſouffert pour rendre un long Combat, & qu'il ſuffiroit pour la vaincre de ſoutenir ſon premier effort : Que les Confederez l'ayant attirée dans une plaine dont ils étoient les Maîtres, l'enveloperoient inſenſiblement ſans qu'elle pût l'éviter, tant elle leur étoit inferieure en nombre ; & qu'en ce cas il dépendroit des Confederés de tailler en pieces les François, ou de les prendre priſonniers : Que ſi on laiſſoit paſſer cette Armée en l'état qu'elle eſtoit ; c'eſt à dire preſque toute composée d'Officiers, les ſimples Soldats s'eſtant retirez par avance pour mettre à couvert leur butin, Charles Huit devenu plus habile par ſa propre experience, ſe corrigeroit des fautes qu'il avoit juſques-là commiſes, & concerteroit mieux une ſeconde entrepriſe ſur l'Italie qu'il n'avoit fait la premiere : Qu'il trouveroit en France ſon revenu de ſix mois qu'il avoit épargné ; & qu'avec cela, il leveroit autant de Soldats qu'il lui plairoit, outre que le butin qu'avoient fait ceux qui l'avoient accompagné dans ſon premier voyage, attireroit ſous

*Dans la Harangue de Fonſeque.

ſes Enſeignes une infinité de gens dé- 1495.
terminez à s'expoſer à tout en conſi-
deration du pillage: Qu'il ne s'avi-
ſeroit plus de laiſſer derriere le Du-
ché de Milan, où s'eſtoit formé l'o-
rage qui ſe trouvoit preſt à fondre ſur
lui: Qu'il attaqueroit d'abord ce Du-
ché, quand ce ne ſeroit que pour ſe
venger de Loüis Sforce; & qu'il s'en
ſaiſiroit avec d'autant plus de facilité,
qu'outre le pretexte de la deſertion
de Sforce, & le prodigieux nombre de
Mécontens qu'il y avoit dans chaque
Ville du Milanez, les Confederez n'au-
roient plus d'Armée pour l'oppoſer à
la Françoiſe, la dépenſe eſtant trop
grande pour entretenir juſques-là cel-
le qu'ils avoient alors; & quand ils le
pourroient & qu'ils le voudroient, les
Soldats preſentement enrôlez ſous
leurs Enſeignes eſtoient preſque tous
diſpoſez à ſe débander auſſi-tôt qu'ils
n'auroient plus d'Ennemis en teſte:
Que l'Italie enfermée par le Royau-
me de Naples d'un côté, & par le
Duché de Milan de l'autre, ne con-
ſerveroit pas long-temps ſa liberté
contre un Monarque auſſi puiſſant
qu'eſtoit le Roy de France; & que

1495. rien ne l'empêcheroit de la conquerir, ſi on laiſſoit échaper l'occaſion preſente de le défaire.

Ce diſcours ne perſuada pas Loüis Sforce; mais il lui donna ſujet de ſe défier des Eſpagnols; & parce qu'il n'avoit de reſſource, en cas qu'ils le vouluſſent trahir, qu'en la Republique de Veniſe, il crut ſe la rendre favorable en lui déferant la déciſion de l'affaire dont il s'agiſſoit. Il propoſa de la rendre arbitre de la Bataille; & tous les Députez des Confederez y conſentirent d'autant plus aiſément, qu'ils étoient ravis d'avoir lieu de rejetter ſur elle le blâme du mauvais ſuccês, ſupposé qu'il y en eût. Mais cette précaution fut ſuperfluë; puiſque l'on combatit avant que la Republique de Veniſe eût eſté informée que l'on s'eſtoit remis à ce qu'elle en ordonneroit.

Charles Huit avoit écrit au Duc d'Orleans de le venir jondre auſſi-tôt qu'il auroit paſsé l'Appenin; mais ce Duc s'en excuſa ſur ce qu'il ne pouvoit s'éloigner d'Aſt & de Novarre, ſans y laiſſer au moins la moitié de ſes Troupes, & que le reſte ſeroit

inutilement défait, s'il entreprenoit 1495.
de se faire voye au travers des Confederez : Qu'il ne laisseroit pas neanmoins de tout hazarder pour obéïr, pourveu que Sa Majesté jugeât à propos d'attaquer les Lignes des Confederez d'un côté, & qu'elle lui en apprît le temps & le lieu, afin qu'il donnât de son côté sur le Quartier le plus éloigné de celui-là : Mais qu'à moins que d'agir de concert jusqu'à ce point, l'une & l'autre estoient assurées de ne pas réüssir, & de perir mal à propos. Cette remontrance estoit solide, & le Conseil de Charles Huit en convint ; mais Sa Majesté n'avoit pas le temps d'envoyer vers le Duc d'Orleans ; & quand elle l'auroit eû, les Confederez n'auroient pas laisé passer le Courrier qui porta l'avis. Cet inconvenient fit refoudre dans le Conseil de Charles Huit que l'on envoyeroit au Marquis de Mantoüe & au Comte de Cayace un Heros qui demanderoit passage pour l'Armée Frnçoise. Le Heros s'acquita de sa Commission en homme qui en avoit honte ; & les Confederez qui s'en apperçurent changerent la réso-

1495. lution qu'ils avoient prise d'attendre l'ordre du Senat de Venise. Les deux Provediteurs de cette Republique, Trevisano & Pisani, se laisserent emporter à la multitude; & Comines les sollicita en vain de tenir la parole qu'ils lui avoient donnée de travailler à l'accommodement de concert avec luy.

La défaite de la Legion Françoise, ils appelloient ainsi par raillerie l'Armée de Charles Huit, parut alors si aisée, que les Italiens n'apprehenderent plus de sortir de leurs retranchemens, ni de passer le Taro pour aller à elle; & ce fut en cela qu'ils commirent une faute irréparable. Leur ordre de bataille ne fut pas régulier; & l'on n'y trouva pas neanmoins à redire L'on se fonda peut-être sur ce que l'avantage de leur nombre permettoit au Marquis de Mantoüe de ranger ses Troupes en la maniere qu'il lui plairoit, sans qu'il en arrivât d'inconvenient. Il les divisa en neuf Corps dont le premier estoit tout Albanois, Chevaux Legers, & Arbalestriers armez à l'usage du temps. Il n'étoit destiné qu'à fatiguer l'Avant-garde des François, en

l'escarmouchant jusqu'à ce que le se- 1495.
cond, où l'on verroit l'élite de l'Armée de Loüis Sfore commandée par le Comte de Cayace, fût arrivé. Ce Corps devoit profiter du desordre où le Marquis de Mantoüe avoit supposé qu'il trouveroit quelques Escadrons de l'Avant-garde Françoise, & la percer par autant d'endroits. Le troisiéme estoit en plus grand nombre que toute l'Armée Françoise ensemble. Le Marquis de Mantoüe estoit à sa teste, accompagné de Rodolphe, de Gonsague son oncle, & du celebre Ranuce Farnese, cousin germain du Cardinal du même nom, qui fut depuis Pape. * La Noblesse Italienne volontaire avoit-là sa place marquée, & l'honneur lui estoit reservé d'attaquer l'Escadron où Charles Huit se rencontreroit. Le quatriéme obéïssoit à Montoné surnommé Fort-de-Bras, petit fils du General du même nom. Il y avoit presque autant de gens de Guerre que dans le troisiéme; & il ne devoit s'ébranler que contre l'Arriere-garde des François, aprés qu'il auroit essayé à force de détours de la prendre par derriere.

* Paul Trois.

1495. Les Seigneurs d'Urbain, de Bolongne & Gambara, conduiſoient le cinq, le ſix & le ſeptiéme Corps deſtinez à renforcer les précedens ; & chacun d'eux devoit ſoutenir l'un des trois. Le huitiéme ſous la conduite de Palavicin, & le neuviéme ſous les ordres de Benzoné, n'eſtoient à proprement parler que deux Corps de reſerve. Le Marquis de Mantoüe leur avoit donné Commiſſion d'obſerver la Cavalerie Françoiſe qui combattoit autour de Charles Huit dont on craignoit le principal effort, afin que ſi par une extraordinaire valeur elle renverſoit les deux Corps qui lui ſeroient oppoſez, elle perdiſt courage en voyant qu'il lui reſtoit encore à vaincre autant d'Ennemis qu'elle en auroit déja vaincus, ou ſi elle ne laiſſoit pas de les charger, l'extrême fatigue dont elle ſeroit accablée la contraigniſt enfin de ſuccomber ſous des gens frais. Il reſta de plus dans le Camp & dans les Lignes ce qu'il faloit pour les garder ; & l'on chargea avec tant d'exactitude les perſonnes des Commiſſions qui leur paroiſſoient les plus propres, qu'aucun ne ſe plaignit d'être mal

partagé. Il sembloit que cette grande Armée formidable par elle-même, & de plus rangée dans l'ordonnance que l'on vient de representer seroit invincible : Cependant elle fut plus aisément battuë que si elle eût esté plus petite ; & la prédiction de Savonarole s'accomplit dans toute son étenduë, tant il est vrai que la moindre des circonstances infinies que l'esprit humain n'a pû prévoir, suffit pour rendre inutiles toutes celles qu'il a préveuës. Les Italiens avoient encore détaché six cent Albanois pour empêcher les François de dormir la nuit de devant la Bataille qui fut celle du cinq au six de Juillet, mil quatre cent quatre-vingt-quinze, afin qu'ils en combatissent le lendemain avec moins de force ; & quand cette précaution auroit cessé, le mauvais temps auroit produit cet effet, puisque la pluye, les tourbillons de vent & le tonnerre furent si terribles & si frequents, qu'il sembloit que la fin du monde eût été avancée dans la seule vûë de prévenir la Bataille. Le jour ramena pourtant le beau-temps, & Charles Huit disposa de cette sorte sa petite Armée 1495.

1495. par le conseil de ses vieux Capitaines: Il mit la moitié & l'élite de ses Troupes à l'Avant-garde; & comme il n'y avoit pas lieu de douter que les Confederez ne déferassent à celles de Loüis Sforce l'honneur de l'attaque, Sa Majesté joignit à son Avant-garde Trivulce, avec les cent Hommes d'Armes qu'il commandoit, presque tous les Milanois que Loüis Sforce avoit chassez de leur Païs, & dépoüillez de leurs biens. Elle crut que le desespoir d'être mis à rançon les obligeroit à combattre avec d'autant plus de vigueur, qu'ils attendroient moins de quartier s'ils estoient pris; & parce qu'il estoit aussi à craindre que la haine & la vengeance ne les portassent trop avant, on leur donna pour les retenir la Palice, qui tout jeune qu'il étoit, promettoit déja d'être un jour Grand Capitaine.

Charles Huit choisit le Corps de Bataille, & le changement tout extraordinaire qui se fit alors en sa personne, ne contribua pas mediocrement à relever le courage des siens abattus par le défaut de sommeil & par le triste presage des foudres de la nuit

nuit précedent. Ils apperceurent ou crurent appercevoir en lui une gayeté, l'humeur martiale, l'air intrepide & les autres signes qui paroissent dans les Grands Capitaines aux jours qu'ils doivent combattre, comme des avant-coureurs de la victoire. 1495.

Les Relations les plus succintes n'ont pas dédaigné de remarquer qu'il n'y eut pas jusqu'à son cheval nommé Savoye, borgne à la verité; mais à cela près incomparable, qui ne semblât estre convaincu de la qualité & du mérite de celui qu'il portoit. La coustume estoit de haranguer, & Charles Huit n'y étoit pas propre. La nature lui avoit refusé les graces les plus communes de l'éloquence, & son pere avoit empêché que l'on y suppleast par l'éducation; cependant il parla d'un ton si ferme & d'une maniere si prevenuë de la certitude de vaincre, qu'encore que ses Soldats fussent charmez de l'entendre, ils ne purent s'empêcher de l'interrompre pour l'asseurer reciproquement d'un heureux succês. Sept Volontaires qui passoient pour les plus braves, craignoient pour sa personne; & ne dou-

1495. tant pas qu'on ne lui en vouluſt, prirent des armes & des ornemens tout à fait ſemblables aux ſiens, afin de le rendre moins reconnoiſſable, & de s'attirer leur part du danger. C'étoient les Comtes de Ligny & de Guiſe, le bâtard de Bourbon, Pienne, Bonneval, Monneron & Genoüillac. La Trimoüille avoit eſté reſervé pour l'Arriere-garde; mais il obtint par ſes prieres de commander un Eſcadron au côté droit de Charles Huit. Ftoneſelle fut mis au gauche pour le même deſſein; & l'Arriere-garde fut donnée à Jean de Foix, * à cauſe qu'elle étoit preſque toute de Gaſcons, & qui n'auroient pas volontiers obey à un autre Chef que de leur Nation. On laiſſa le bagage ſans Garde, faute de gens de Guerre, & la raiſon en étoit évidente; mais comme ce fut là l'occaſion de la victoire, & que les Italiens tout accouſtumez à croire qu'il y a du miſtere par tout & principalement dans les conjonctures celebres où les circõſtances les plus legeres produiſent quelquefois les plus ſignalez évenemens. On publia que cette négligence avoit eſté affectée; & que Trivulce qui l'in-

* Vicomte de Narbonne, beaufrere du Duc d'Orleans, qui fut depuis Loüis XII.

venta avoit pretendu que les Trou- 1495.
pes des Confederez attirées par le gain, se mettroient en desordre.

Beccacinta Chef des Albanois passa le premier la Riviere avec eux, & les mena droit aux François ; mais il trouva leur bagage en chemin. Ses Cavaliers voyant l'occasion de piller d'autant plus belle, que personne ne paroissoit pour les en empêcher se débanderent. Ils ne firent rien de ce qui leur avoit esté commandé; & ils déconcerterent ainsi l'ordre du Combat que le Marquis de Mantoüe avoit donné. Car le Comte de Cayace qui les suivoit, non seulement ne trouva point de desordre dans l'Avant-garde des François pour en profiter ; mais de plus une partie de ses Cavaliers invitez par l'exemple des Albanois ; & ne pouvant souffrir qu'ils profitassent seuls des dépoüilles qui devoient être partagées entre l'Armée de Milan, & celle de Venise en voulurent avoir leur part. Le Comte de Cayace en fut si surpris qu'encore qu'il luy restât plus de Troupes qu'il ne lui en faloit pour commencer le Combat ; & qu'il fût nonobstant plus fort que le Marêchal

1495. de Gié, il n'osa pourtant l'attaquer ; & se tint trop heureux de ce que l'Avant-garde des François ne venoit pas fondre sur lui. Le Marquis de Mantoüe & Montoné qui avoient passé aussi bien que lui le Taro avec le trois & quatriéme Corps de l'Armée de la Ligue, n'agirent pas avec tant de reserve que le Comte de Cayace ; & préterent hardiment le collet au Corps de Bataille, & à l'Arriere-garde des François qu'ils virent s'avancer pour le combattre. Le choc fut également rude des deux côtez, & le succès à peu près semblable.

Charles Huit & Jean de Foix qui par une generosité dont les Chefs d'Armée ne se piquent plus, avoient laïssé passer le Taro au trois & au quatriéme Corps des Confederez, & leur avoient mêmes donné le loisir de reparer le désordre de leurs Troupes que le trajet de cette Riviere avoit causé dans leurs Escadrons, & plus encore dans leurs Bataillons, furent sur le point d'en être punis. Leur résistance obstinée n'empêcha pas que les Ennemis ne les ouvrissent ; & le Marquis de Mantoüe penetra jusqu'à

la Cornette Blanche où le Roy combattoit en perſonne. Montoné perça de ſon coſté juſqu'à la compagnie de cent hommes d'armes que Gaſton de Foix Roy de Navarre avoit donnez au Vicomte de Narbonne ſon fils puiſné pour le garder. 1495.

Rodolphe de Gonzague joignit le Roi de ſi près, qu'il prit à ſon coſté gauche le bâtard de Bourbon, & l'emmena priſonnier malgré la prodigieuſe réſiſtance de ſes ſix compagnons; mais une action ſi hardie luy coûta cher, puiſque les François qui n'avoient perdu que vingt Lances, irritez d'avoir été ſi promptement enfoncez, ſe rallierent dans le moment que la Cavalerie du ſecond Corps des Confederez achevoit de fournir ſa carriere, & en ſoûtinrent le ſecond choc avec tant d'impetuoſité, que non ſeulement ils éviterent d'eſtre entamez une ſeconde fois; mais de plus ils percerent à leur tour le Marquis de Mantoüe, & luy tuerent tant de gens, qu'il luy fut impoſſible de ſe remettre en ordre. Rodolphe de Gonzague ſon oncle tomba mort auprès de luy; & les François l'auroient pris

1495. luy-meſme, ſi deux de ſes Officiers n'euſſent donné leur vie pour le ſauver: l'un ſe nommoit Corſo; l'autre Gabamelly. Ranuce Farneze eut la teſte fenduë; & Piccinino abattu de cheval, fut étouffé dans la preſſe. Six autres Capitaines d'hommes d'armes Italiens payerent de leurs perſonnes; & ce ne fut qu'aux dépens de tant de malheureux que le Marquis de Mantoüe s'ouvrit enfin un paſſage pour ſe ſauver. Les Albanois informez de cette révolution abandonnerent le bagage qu'ils pilloient; & les Goujats François revenus de leur terreur, firent plus que l'on auroit osé attendre d'eux quand meſme il ne leur fût rien arrivé de fâcheux. Ils aperçurent que la Cavalerie de Montoné pour fuïr avec moins d'embaras, avoit abandonné ſon Infanterie qui en paroiſſoit tellement effrayée, que pour peu qu'on la pouſaſt, avant qu'elle fuſt revenuë de ſon étonnement, elle ſe laiſſeroit tailler en piéces.

Cette conjecture eſtoit fort incertaine; & apparemment les Maiſtres des Goujats n'auroient pas raiſonné comme eux; mais les hommes les

plus imprudens ne ſont pas toûjours les plus malheureux, & l'on eſt quelquefois vaincu pour avoir exactement obſervé toutes les régles de la prudence. Les Goujats ne trouverent point de réſiſtance ; & cette ſorte de gens naturellement inſolente, tua plus d'Ennemis que les Soldats François. Le Corps que le Marquis de Mantoüe commandoit ſe fit voye au travers d'un bout de l'Arriere-garde Françoiſe qui occupoit trop de terrain pour ſon petit nombre ; mais ce deſavantage fut incontinent réparée. Jean de Foix au ſecond choc ouvrit les Troupes du Marquis de Mantoüe & de Montoné qui s'eſtoient ralliées, & les contraignit de repaſſer la riviere avec plus de danger qu'elles ne venoient de la paſſer ; car il eſt ordinaire aux torrens de croiſtre en un inſtant, de ſorte qu'ils ne ſont plus gayables. La Bataille avoit peu durée ; cependant la pluye avoit recommencé, & tomboit en telle abondance, que les Fantaſſins Italiens rentrez dans le Taro y perdirent pied : ceux qui ne ſçavoient pas nager, ou n'eſtoient pas aſſez robuſtes pour ré- 1495

1495. ſiſter à l'impetuoſité de l'eau, ſe noyerent, & de ce nombre furent les Capitaines Aſcagne, Martinengo, Antoine Scarampa & Vincent de Verone. Le Comte de Caïace ne répondit pas à l'eſtime que l'on avoit conceuë de ſa valeur; & il ne tint pas à luy que Loüis Sforce dont il commandoit les Troupes, ne fût dépoüillé. Il s'avança à la verité avec aſſez de réſolution juſqu'au lieu où les Albanois l'avoient precedé; mais voyant qu'ils pilloient au lieu de combattre, & que ſes Chevaux Legers ſe debandoient pour avoir leur part du butin, il apprehenda de reſter ſeul dans la meſlée, & n'y voulut pas entrer. Il oublia l'ordre de bataille dont il eſtoit convenu avec le Marquis de Mantoüe, où il crut pouvoir s'en diſpenſer par la ſeule raiſon que les Troupes des Venitiens avoient negligé de l'executer. Il fit halte devant le Mareſchal de Gié: Il vit battre ſans s'émouvoir le trois, & le quatriéme Corps de ſon party, & il repaſſa le Taro ſans eſtre attaqué dans ſa retraite. Le Mareſchal de Gié ne fut pas plus tenté de charger

charger le Comte de Cayace, que ce Comte l'avoit eſté de le choquer; & l'un & l'autre furent prévenus d'une immobilité qui deshonnora le reſte de leur vie. Si l'Avant-garde Françoiſe ſe fût ébranlée, ou qu'elle eût ſeulement fait cent pas, afin de témoigner qu'elle vouloit ſe mettre aux trouſſes des Italiens, ils l'euſſent d'autant moins attenduë, qu'ils tournoient tête à chaque pas, & regardoient s'ils eſtoient pourſuivis. Ils eſtoient reſolus en ce cas de quitter leurs rangs, & de fuïr chacun ſelon ſon caprice. La victoire eût alors été pleine pour les François, ſi le Maréchal de Gié eût voulu ou ſceu la remporter : mais par une faute de jugement qui noircira éternellement ſa memoire, non ſeulement il demeura ferme, mais de plus il retint par ſon autorité ſes Officiers ſubalternes, & ſes Soldats qui vouloient pourſuivre leur avantage. Sa faute fut d'autant plus grande qu'elle contenoit les neuf ſuivantes, car il perdit alors l'occaſion d'aſſujettir à ſon Maître, ſans rien hazarder, le reſte de l'Italie : d'introduire un revolution certaine

1495. dans le Duché de Milan, où les peuples n'attendoient que la défaites des Troupes de Loüis Sforce pour se déclarer generalement en faveur du Duc d'Orleans : de reduire la Republique de Veniſe à la neceſſité d'accepter les conditions telles qu'il eût plu à Charles Huit de les impoſer, parce qu'elle n'auroit pû lever d'autres Troupes aſſez toſt pour ſauver ſon Eſtat de Terre-ferme : d'arreſter l'inconſtance du Pape, en luy retranchant les moyens de ſuſciter des ennemis à la France : de retenir les Neapolitains dans le devoir : d'empêcher le Roy de Naples de recouvrer ſon Royaume : de conſerver la Toſcane ſans y entretenir des Garniſons : de priver l'Empereur de ce qui luy reſtoit de Souveraineté delà les Alpes ; & de contraindre les Eſpagnols de reſerver pour la défenſe de la Sicile, les ſix mille hommes qu'ils avoient embarqué pour faire ſoulever la Calabre.

Le Marêchal de Gié eſſaya depuis de s'en excuſer ſur trois faits, dont il n'y eut que le dernier qui fit impreſſion ſur les eſprits. Le premier fut que le Taro eſtoit extraor-

dinairement enflé ; mais on luy répon- 1495.
dit que les Troupes que le Comte de Cayace commandoit, venoient de le franchir, & que ſi l'inondation de cette riviere n'avoit pas arreſté les Italiens, elle eût eſté encore moins capable d'arreſter les François, plus alegres & plus adroits qu'eux : Le ſecond fait fut que l'Armée des Confederez n'avoit perdu que deux de ſes Corps, & qu'il luy en reſtoit encore ſept qui n'avoient pas combattu, & qui pouvoient aiſément occuper toute la rive droite du Taro, & tailler en pieces les François à meſure qu'ils l'auroient paſſé. On repartit que cette précaution auroit eſté bonne, ſi l'on n'eût point apperceu que ces ſept Corps eſtoient dans l'étonnement ; mais que Trivulce avoit paſſé ſa vie dans les Armées d'Italie, Montagnac Lieutenant de ſa Compagnie d'Hommes d'Armes, Beſſay, le Comte de Nevers & les autres Officiers de l'Avant-garde, avoient reconnu la conſternation des Italiens à deux marques indubitables : L'une que les Cavaliers tenoient leurs lances & les Fantaſſins portoient leurs

1495. piques d'une maniere tout à fait négligée : L'autre qu'ils se retiroient insensiblement vers Parme où estoit leur plus asseurée retraitte. Et de vray si la premiere de ces conjectures suffit, piês de cent ans apiês au Seigneur de la Noüe pour hazarder la Baitaille de Senlis, & pour défaire l'Armée des Liguez, quoiqu'ils fussent dix contre un Royaliste ; elle devoit bien mieux déterminer le Maréchal de Gié de pousser à bout les ennemis, puisqu'il le pouvoit avec moins de risque. Le troisiéme fut que ce Maréchal vit la personne du Roy en danger ; & ce fut à cela seulement que les bons François n'eurent rien à repartir. Et de fait Charles Huit pour s'être surmonté luy-même en suspendant son ardeur guerriere, & en ne courant point comme les autres à bride abattuë aprês les Fuyards, n'en fut pas moins sur le point de perir : Car quelques Cavaliers Italiens emportez hors du Combat, plus par la foule de leurs Compagnons, que par lâcheté, se rallierent, & retournerent à dessein de recommencer, ou de mourir. Ils ne trouverent que

Charles Huit, & un de ſes Valets 1495.
de Chambre qui ſe nommoit Ambuſe, & n'avoit juſques-là fait aucune profeſſion de Soldat. Il ne laiſſoit pas d'avoir beaucoup de jugement & de cœur; & il prit avec ſon Maître toutes les meſures neceſſaires pour une vigoureuſe reſiſtance, en attendant du ſecours. La reſiſtance du Roy & d'Ambuſe fut ſi longue que les Soldats François qui s'ennuyerent les premiers de courir après les Troupes du Comte de Cayace, eurent le temps de revenir. Ils dégagerent Sa Majeſté & ſon Valet de Chambre; & comme ils n'eſtoient point en aſſez grand nombre pour éviter un pareil inconvenient en cas que les Italiens ſe fuſſent une autre fois ralliez, ils ſe retirerent à l'Avant-garde avec le Roy. Les trois Corps de l'Armée Françoiſe rejoignirent enſuite, & l'on y débera ſi l'on donneroit ſur les ſept Corps des Troupes Confederées qui paroiſſoient encore en ordonnance delà l'eau. Les trois Officiers Italiens reſtez dans l'Armée Françoiſe, Trivulce, Sicco & Vitelly, ne ſe déclarerent pas ſeulement pour l'affirma-

1495. tive; mais de plus, ils oserent répondre du succès; & on leur doit ce témoignage, que si l'avis qu'ils ouvrirent eust prévalu, Charles Huit auroit remporté la plus signalée victoire des derniers siecles. Ils le prouverent par les deux marques d'étonnement que l'on a déja rapportées, par la crainte qu'avoit eu le Comte de Cayace d'attaquer le Marêchal de Gié, après que les Albanois eurent refusé de le choquer; par le regret des deux Provediteurs Venitiens, d'avoir hazardé la Bataille; sur cette maxime de la discipline militaire, qui depuis trois cent ans estoit en usage, que quand un des Corps d'Armée avoit lâché le pied, les autres pouvoient l'imiter impunement & sans infamie. Mais le Marêchal de Gié se déclara pour le sentiment contraire, soit qu'il persista à le tenir pour le meilleur, ou qu'il eust peur d'avoüer sa faute en se retractant. Il representa que les Officiers & les Soldats François avoient esté sous les armes toute la nuit: Qu'ils avoient esté doublement fatiguez par le mauvais temps, & par le travail du Combat: Que les

Chevaux de leurs Hommes d'armes & de leurs Archers n'eſtoient plus en eſtat de reſiſter à l'impetuoſité des neiges fonduës qui deſcendoient dans le Taro ; & que l'infanterie s'expoſeroit en vain au trajet de cette Riviere, ſi les Cavaliers ne prenoient le deſſus pour rallentir le cours de l'eau. Ces quatre raiſons l'emporterent à la pluralité des voix ; & les vaincus qui avoient reſolu, comme ils avoüerent depuis, de ſe diſſiper à la premiere démonſtration qu'auroit fait le Maréchal de Gié de paſſer le Taro, ſe voyant quitte à ſi bon marché, ne ſceurent s'ils en eſtoient redevables à leur bonheur, ou à l'imprudence de leurs ennemis. Les François ne perdirent pas deux cent hommes dans la Bataille, & les Italiens en trouverent à redire plus de quatre mille. Il faut pourtant avoüer que la moindre partie de ce nombre perit par le fer des François, la chaleur du Combat n'ayant duré qu'un peu plus d'un quart d'heure : Qu'il y eut plus d'Italiens de noyez, qu'il n'y en eut de tuez : Qu'il s'en perdit plus par les mains des Goujats de l'Armée de Char- 1495.

1495. les Huit, que par celles de leurs Maîtres; & que le vuide qui parut dans les Troupes Confederées à la premiere reveuë que l'on en fit, vint principalement de ceux qui croyant que tout fuſt perdu, après la défaite des Troupes du Marquis de Mantoüe, avoient deſerté. Ce ſont-là les principales particulartez tirées des Relations de quelques Officiers qui ſe trouverent dans l'Armée Françoiſe à la Bataille de Fornoüe. Mais il y a d'autres Relations differentes, & ſouvent contraires, écrites par des perſonnes dignes de foy qui combattirent dans les Troupes Confederées. On a cru devoir les abreger icy; non ſeulement afin de ne rien oublier de ce qui peut ſervir à l'éclairciſſement de l'Hiſtoire de Charles Huit, mais encore pour mettre ceux qui ſe donneront la peine de lire cet ouvrage en eſtat de mieux diſtinguer les circonſtances de la Bataille de Fornoüe qui ſont plus vray-ſemblales d'avec celles qui le ſont le moins.

L'Armée Françoiſe après avoir paſſé l'Appennin avec les incommoditez que l'on a repreſentées, arriva ſur le

bord de la petite riviere de Taro, qui 1495.
descendant de cette Montagne encore au travers d'une Valée resserrée par des Colines, & s'estendant ensuite avec plus de liberté par le Plat-Païs de la Lombardie, va se décharger dans le Po. Les Confederez estoient campez sur le bord de cette Riviere : Ils avoient eu le loisir d'assembler leurs forces, qui estoient de quarante à cinquante mille hommes ; & on y voyoit deux mille trois cent Hommes d'Armes bardez, accompagnez chacun de son Arbalestrier. Ces Hommes d'Armes n'avoient pas tous des Archers ; mais ils avoient au moins quatre chevaux de service ; c'est à dire, assez vigoureux pour les porter avec les armes qu'ils avoient endosées durant une heure ou deux au plus, après lesquelles il faloit qu'ils changeassent de cheval. Il y avoit encore cinq mille Chevaux Legers, & quinze cent Stradiots qui estoient Cavaliers Grecs ou Albanois, montez sur des chevaux presque aussi vistes que ceux des Croates. Leur maniere de faire la Guerre approchoit fort de celle des petits Tartares d'aujourd'huy. Ils estoient aussi durs

1495. qu'eux à la fatigue, & ils ne combattoient que pour le pillage Ils ne donnoient point de quartier à leurs Ennemis quand ils avoient l'avantage sur eux, parce qu'ils estoient asseurez de recevoir de leurs Capitaines autant de ducats qu'ils leur apporteroient de testes. La Republique de Venise qui payoit les trois quarts de l'Armée Confederée s'estoit reservé le privilege de luy donner un Chef; & elle avoit jetté les yeux sur le Marquis de Mantoüe, jeune Prince à la verité, mais de très-grande esperance; & de qui les Estats se trouvoient tellement engagez entre ceux des Venitiens, qu'il se seroit infailliblement perdu, s'il eust osé se dispenser d'obéir aveuglement aux ordres qu'il recevroit d'eux. Enfin les principales Troupes de cette Armée, après celles des Venitiens, consistoient dans les dix mille hommes que Loüis Sforce y avoit envoyez; & c'estoit pour cela que le Comte de Cayace, Seigneur de la Maison de S. Severin qui les commandoit, avoit le plus d'autorité dans le Camp de la Ligue après le Marquis de Mantoüe. Quoy

que les François ne fiſſent alors aucune dépenſe en Eſpions, ils avoient neanmoins eſté avertis de divers endroits des principales circonſtances du danger qui les menaçoit ; mais ils n'avoient pû croire que les Italiens pour leſquels ils avoient un extréme mépris, euſſent eſté capables d'aſſembler une formidable Armée ; & les Italiens n'avoient pas moins eu de peine à s'imaginer que les François en auſſi petit nombre qu'ils eſtoient, oſaſſent entreprendre de leur paſſer ſur le ventre. Ils avoient cru juſques-là que Charles Huit iroit chercher un autre paſſage plus commode pour luy, qui eſtoit celuy du Val de Taro & de la Montagne de Sainte Croix ; & qu'il deſcendroit de là vers Plaiſance, où ſelon les maximes de la bonne Guerre, Sa Majeſté devoit avoir donné le rendez-vous au Duc d'Orleans & à ſes Troupes, afin qu'eſtant renfoncé de la moitié par cette jonction, elle fuſt plus en eſtat de ſe faire voye au travers des Confederez. Le Marquis de Mantoüe, & le Comte de Cayace ſur cette fauſſe préſuppoſition, avoient négligé de 1495.

1495. garder les défilez par où Charles Huit s'eſtoit avancé juſqu'à la riviere de Taro, quoyqu'ils l'euſſent pû par un détachement de mille Soldats au plus; & ils attendoient ſi peu leurs Ennemis au moment qu'ils apperceurent l'Avant-garde Françoiſe, qu'au lieu d'envoyer au devant d'elle pour la reconnoiſtre, & de la charger avant qu'elle euſt eſté jointe par ſon Corps de Bataille & par ſon Arriere-garde, qu'ils employerent deux jours entiers à déliberer dans un Conſeil extraordinaire où tous les Officiers furent mandez, ſur ce qu'il y avoit à faire. Leur faute en cela fut d'autant plus conſiderable, que s'ils euſſent attaqué durant ces deux jours l'Avant-garde Françoiſe, rien ne l'auroit empêchée d'eſtre défaite; car Charles Huit avoit trouvé tant d'obſtacles à guinder ſon Artillerie ſur les montagnes & à l'en faire deſcendre, que ſon Corps de Bataille & ſon Arriere-garde; ſe trouvoient éloignez de dix bonnes lieuës de ſon Avant-garde; & il luy falut en effet pour la rejoindre les deux jours que les Confederez perdirent à raiſonner.

Sa presence inspira aux Confederez une opinion plus avantageuse de la valeur des François qu'ils n'avoient euë jusques-là ; & reciproquement les François qui voyoient du penchant de la montagne où ils estoient campez le grand nombre des tentes dont la vallée du Taro estoit couverte, n'eurent plus tant de mépris pour les Confederez qu'ils en avoient auparavant témoigné. Et de fait il y eut en un moment une telle revolution dans les esprits de part & d'autre, que les François & les Italiens penserent serieusement à la paix. On fit des deux côtez les démarches necessaires pour la conclure en peu de temps ; & les articles en auroient esté arrestez, si l'Ambassadeur des Rois Catholiques, Ferdinand & Isabelle qui ne hasardoient rien dans la continuation de la Guerre ne s'y fust opposé. Le fin de sa politique consistoit en ce que si la Bataille estoit donnée & que les François fussent défaits, Charles Huit ne seroit de long-temps en estat de se vanger de l'infidelité des Espagnols qui s'estoient liguez contre luy, aprés qu'il leur avoit rendu gratuitement les 1495.

1495. Comtez de Rouſſillon & de Cerdagne ; & ſi les François eſtoient vainqueurs, l'Italie pour conſerver ſa liberté ſeroit contrainte d'avoir recours aux Rois Catholiques, & de leur engager quelques Provinces Maritimes vis-à-vis de la Sicile. L'entreveuë pour l'accommodement ne fut pas pluſtoſt rompu que Charles Huit campa ſur la rive gauche du Taro en un lieu appellé Fornoüe, & les Confederez ſe logerent ſur la rive droite de cette Riviere ; mais non pas vis-à-vis des François. Ils s'en éloignerent d'une lieuë ſur l'avis qu'ils receurent, que Charles Huit avoit une intelligence formée dans la Ville de Parme, dont la Bourgeoiſie avoit promis de luy ouvrir les portes auſſi tôt qu'il ſe preſenteroit pour entrer. Si les Confederez euſſent demeuré vis-à vis de l'Armée Françoiſe, Charles Huit n'auroit eu qu'à leur oppoſer quelques Troupes pour les empêcher de découvrir ſa marche, & qu'à s'avancer avec le reſte de ſon Armée vers le paſſage du Taro le plus proche de Parme qu'il auroit trouvé libre. Au lieu que les Confede-

rez s'estant retranchez sur ce passage, 1495
il faudroit que Charles Huit les défit avant que de se l'ouvrir ; & s'il traversoit le Taro à l'endroit où il se trouvoit, les Confederez auroient encore assez de temps pour se mettre entre la Ville de Parme, & pour le combattre.

Les François trouverent dans leur logement des incommoditez qu'ils n'avoient pas preveuës : car encore que le Taro fust une des rivieres les plus petites, il n'estoit pas toûjours gayable ; il arrivoit souvent des ravines qui l'enfloient si extraordinairement, que l'on se seroit exposé à une mort inévitable en hazardant de le traverser. Les François manquoient de vivres dans leur Camp, & ils n'en pouvoient recouvrer qu'en entrant dans la Lombardie. Les Confederez ne s'estoient pas avancez si près d'eux pour le leur permettre ; & il faloit desormais que Charles Huit hazardât la Bataille quoyqu'il n'y eust aucune proportion entre ses forces, & celles de ses Ennemis. Il s'y resolut gayement, & il marcha contre les Italiens le six de Juillet mil quatre cent quatre-vingt-

1495. quinze, mais afin qu'on ne luy puſt reprocher d'avoir obmis aucune des avances que la prudence luy inſpiroit dans une telle rencontre, pendant que ſon Armée alloit lentement, à cauſe de ſon bagage & de ſon Artillerie, il envoya Comines aux Confederez, pour leur faire de nouvelles propoſitions de Paix : Mais le Marquis de Mantoüe, & le Comte de Cayace venoient de concevoir une ſi forte eſperance de remporter ſur les François, ſans rien hazarder, la victoire la plus complete qui fut jamais, qu'ils ne daignerent pas ſeulement oüir Comines.

On ne ſçait pourquoy ils ne s'oppoſerent point au paſſage du Maréchal de Gié qui commandoit l'Avantgarde Françoiſe, puiſqu'ils le pouvoient plus aiſément que la combattre, aprés qu'elle ſeroit paſsée ; & tout ce que l'on en peut dire de plus vray-ſemblable eſt, qu'ils s'en abſtinrent par un excés de prévoyance qui leur fit juger que s'ils chargeoient l'Ennemy à meſure qu'il paſſeroit, ils ne profiteroient pas entierement de ſa dépoüille, puiſque le courant de la Riviere

Riviere emporteroit, avec les corps 1495
de ceux qui seroient tuez, l'argent dont on supposoit qu'ils fussent chargez. Outre que les François après avoir perdu l'esperance de forcer le passage retourneroient sur leur pas, & se disposeroient pour fuïr avec moins de danger. Au lieu qu'en leur permettant de passer le Taro leur Artillerie, leur Bagage, leurs Chevaux, leurs Armes, leurs nippes, leurs richesses & leurs personnes, seroient si generalement exposées à la discretion des Confederez, qu'il ne leur échaperoit rien de tout cela.

L'Avant-garde des François estoit plus forte que leur Corps de Bataille, & leur Arriere-garde ensemble: car encore que ce ne fût point alors l'ordre de la Guerre d'en user ainsi, Charles Huit avoit pourtant crut qu'il le devoit faire, à cause qu'il s'estoit attendu qu'elle auroit à soutenir le plus grand effort des Ennemis. Il retint avec luy les plus experimentez de ses Hommes d'Armes qui consistoient en quatre cent cinquante Lances, & il y avoit ajoûté trois mille Suisses, commandez par Engilbert de

1495. Cleves & par le Bailly de Dijon ; trois cent Archers de la Garde de Sa Majesté, & quelques Troupes d'Arbalêtriers à cheval. Charles Huit se trouvoit en personne au milieu du Corps de Bataille : Il y estoit armé de toutes pieces, & revestu d'une cotte violete & blanche, semée de croisetes de Jerusalem en broderie d'or & de perles. Mais on vint l'avertir que les Ennemis avoient formé le dessein de le tuer dans le Combat sous pretexte qu'il n'estoit pas possible de le détourner par une autre voye que celle-là de penser à la conqueste de l'Italie ; & que le Senat de Venise avoit fait publier parmy ses Troupes qu'il donneroit cinquante mille ducats à l'Officier ou au Soldat qui luy apporteroit la teste de Sa Majesté : elle jugea à propos de quitter les marques de la Royauté, & de faire armer comme elle huit des Seigneurs François qui l'accompagnoient, afin que les Confederez ne la pussent reconnoistre. L'Arriere-garde obéïssoit à Loüis de la Trimoüille, celebre pour avoir gagné la Bataille de Saint Aubin, & à Jean

de Foix, Vicomte de Narbonne, fils puiſné de la Reine de Navarre ; & ces deux Officiers Generaux, bien loin de concevoir de la jalouſie l'un pour l'autre, comme il eſtoit aſſez ordinaire aux François, convinrent d'abord d'un expedient qui fut la principale cauſe de la victoire qu'ils remporterent ſur leurs Ennemis. Ils laiſſerent tout le bagage de l'Armée Françoiſe derrierre les trois Corps dont elle eſtoit composée ſous la garde des Goujats & des Chartiers, dans la veuë que la Cavalerie Legere des Confederez le voyant abandonné, ſe débanderoit pour le piller, & déconcerteroit ainſi l'ordonnance de leurs Troupes. 1495

L'Avant-garde Françoiſe au ſortir du Taro s'avança un peu à droit, afin de couvrir ſon Corps de Bataille & ſon Arriere-garde à meſure qu'ils paſſeroient ; mais le Marquis de Mantoüe ne luy en donna pas le loiſir. Dés qu'il l'eut apperceuë, il ne crut pas la pouvoir défaire avec autant de facilité que ſes Officiers ſe l'eſtoient imaginez dans le dernier Conſeil de Guerre. Il changea ſon

1495. ordre de Bataille, & disposa les neuf Corps de ses Troupes à charger l'Arriere-garde des François. Il passa le Taro à costé de leur Avant-garde suivy de six cent chevaux bardez, de quinze cent Albanois, & d'un gros Bataillon de Fantassins, après avoir commandé à Antoine de Montefeltro fils naturel du Duc d'Urbin, de le soutenir en cas de besoin avec un Escadron de trois cent hommes d'Armes, & au reste de sa Cavalerie Legere d'attaquer le bagage des François. Annibal Bentivoglio demeura à la teste de deux cent Hommes d'Armes sur l'autre bord du Taro; & les Provediteurs de la Republique de Venise pour se reserver à tout évenement une Troupe considerable, retinrent deux cent Hommes d'Armes & mille Fantassins. Les Confederez s'estoient imaginez qu'ils combattroient comme ils avoient accoûtumé;* c'est à dire Escadron par Escadron, & Bataillon par Bataillon; & que comme ils en avoient quatre fois plus que Charles Huit, ils le laisseroient enfin, & le vaincroient au moins infailliblement par-là, s'ils ne pouvoient

* Vers le commencement de Guichardin.

le surmonter par leur valeur. Mais cet avantage au lieu de leur estre utile, fut la cause de leur défaite; car Charles Huit qui voyoit son Arriere-garde menacée de soûtenir tout l'effort des Ennemis, fit tourner teste à son Corps de Bataille pour la soûtenir. Le Maquis de Mantoüe jugeant de l'intention de Sa Majesté par sa contremarche, l'attaqua pour en prevenir l'effet & la Bataille commença de cette sorte. Les Hommes d'Armes rompirent d'abord leurs Lances, & combattirent après avec la masse, l'estoc, & les autres armes courtes qu'ils avoient accoûtumez de porter. Le choc neanmoins ne fut pas long, parce que les François qui combattoient avec d'autant plus d'ardeur, que c'estoit à la veuë de leur Roy, & pour sauver sa personne, mirent en desordre les Confederez en moins de demie heure. Les Albanois qui n'avoient pû soûtenir l'effort du Corps de Bataille, & de l'Arriere-garde de Charles Huit apperçurent son bagage sans Gardes, & se proposerent de le piller. Bentivole & Montefeltro se contenterent d'occuper le terrain sur le- 1495

1495. quel le Marquis de Mantoüe les avoit postez, & n'eurent aucune part à la Bataille. Ils s'en excuserent depuis sur ce qu'on leur avoit deffendu d'en sortir sans un ordre exprês; & le Marquis de Mantoüe avoüa depuis de leur avoir fait cette deffense. Mais il se trouva que l'Aide de Camp qu'il leur avoit envoyé, pour leur dire d'entrer à leur tour dans le Combat fut tué en chemin, & avant qu'il fût arrivé au lieu où ils estoient.

Le Comte de Cayace qui devoit ataquer l'Avant-garde des François avec quate cent Hommes d'Armes, & deux mille Fantassins, fut si étonné de l'ardeur avec laquelle elle marchoit contre luy, qu'il luy tourna le dos avant qu'elle l'eust atteint. Il s'approcha d'un gros Escadron destiné pour le soûtenir, & luy communiqua sa terreur. Ces deux Troupes repassérent le Taro dans une extrême confusion; mais le Macêchal de Gié qui ne sçavoit pas ce que le Roy son Maistre avoit fait avec le Corps de Bataille & l'Arriere-garde des François, ne voulut point achever de vaincre en passant le Taro, & en se met-

tant aux trouſſes des Fuyards à l'exemple des deux autres Corps de l'Armée Françoiſe qui pouſſerent leur avantage avec toute la vigueur imaginable. Non ſeulement ils ne s'amuſerent point au butin, ny à faire des priſonniers ; mais lorſqu'ils appercevoient un Officier ou un Soldat ſe détacher de leur gros, ils avoient ſi peur que ce ne fuſt par un motif de gain, que pour l'en détourner ils luy crioient, *Camarade, ſouviens-toy de Guinegaſte.* C'eſtoit ſur un lieu appellé de cette ſorte que les François avoient donné leur derniere Bataille, ſous le Regne de Loüis Onze. Ils l'avoient gagnée au commencement ; & ne l'avoient perduë à la fin que pour avoir mieux aimé rompre leurs rangs, afin d'avoir plus de commodité de piller que pour ſuivre la Cavalerie Flamande, qu'ils avoient containte de fuïr devant eux. Jamais Prince ne courut plus de riſque en aucune Bataille rangée que Charles Huit dans celle de Fornoüe. Le pur hazard qui avoit voulu qu'il ſe trouvaſt au premier choc, quoy qu'il ſe fuſt mis comme on l'a remarqué au 1495.

1495. milieu de ses gens de Guerre, le réduisit incontinent après dans un extremité qu'il n'évita que par une espece de miracle ; & pour verifier la prédiction du Jacobin Savonarole. Les Confederez combattirent avec tant d'obstination au lieu où il estoit, que des Seigneurs François qui s'estoient chargez de l'environner, & de ne le pas perdre de veuë, il n'en demeura pas un auprés de luy. Tous les Gentils-hommes dont sa Cornette Blanche estoit composée, furent tuez ou mis hors de combat à sa veuë, excepté le bâtard * de Bourbon que les Ennemis prirent auprés de luy ; & il se deffendit long-temps seul par sa propre valeur, & par l'agilité de son cheval, qui nonobstant qu'il parust hors de service puisqu'il avoit vingt-huit ans, & qu'il fust borgne, ne laissoit pas d'estre beau, vigoureux, superbe & extrêmement furieux dans la mêlée. Ce qui peut-estre a donné lieu aux Historiens de ce temps-là d'écrire avec un stile tout à fait ampoulé, qu'il estoit prévenu du merite & de la dignité de celuy qu'il portoit : Qu'il fouloit dédaigneusement la terre :

* Il se nommoit Matthieu.

terre : Et qu'en bondiſſant à tous mo- 1495
mens, il cherchoit dans l'air un élément convenable à ſon agilité : Qu'il ſecondoit par ſon maniment les coups que le Roy portoit : Qu'il combattoit des pieds, des dents, & de toutes les autres parties de ſon corps : Qu'il ſe faiſoit faire place de tous côtez : Qu'il écartoit tout ce qui s'oppoſoit à ſon paſſage; & qu'il préſerva ſon Maiſtre de recevoir aucune bleſſure conſiderable, juſqu'à ce qu'il arrivaſt du ſecours pour le dégager du peril.

Charles Huit après avoir joint ſon Avant-garde & ſon Arriere-garde, mit en déliberation s'il paſſeroit le Taro pour approcher des Confederez, auſquels l'immobilité du Maréchal de Gié avoit donné le temps de revenir un peu de la conſternation où ils avoient eſté, & de prendre quelques meſures pour éviter leur entiére défaite. La Trimoüille, Trivulce & Sicco ſe déclarerent hautement pour l'affirmative, & demanderent que l'on allaſt à l'inſtant achever de remporter la plus glorieuſe victoire que la fortune eût jamais offerte.

1495. Mais les autres Officiers de Guerre furent de contraire avis ; & se fonderent sur ce que s'il estoit necessaire de repasser le Taro, il y auroit plus de difficulté à le faire, qu'il n'y en avoit eu à la traverser, à cause que la pluye qui tomboit en abondance depuis vingt-quatre heures l'enfleroit extraordinairement dans une heure ou deux au plus tard ; & que les François estoient si fatiguez pour n'avoir ny bû, ny mangé ce jour-là, ny dormy la nuit précedente, à cause du mauvais temps & des continuelles attaques de l'Ennemy, que la force leur manqueroit aussi-bien que leurs chevaux, avant qu'ils l'eussent atteint. Charles Huit fut de ce sentiment, & n'eut depuis que trop d'occasions de s'en repentir. Il ordonna que les François se retireroient au Village de Medesane, scitué à une demie-lieuë du terrain, sur lequel la Bataille venoit d'estre donnée. Ils avoient perdu leur bagage ; mais on ne leur avoit tué que trente ou quarante Hommes d'Armes. Ils n'avoient ni fait de butin, ni pris de prisonniers, afin d'estre plus libres pour resister

aux Corps de l'Armée Confederée, qui n'avoit point combattu, s'ils en euſſent eſté attaquez. Aucune perſonne deſintereſsée ne s'aviſa neanmoins de diſconvenir qu'ils n'euſſent veritablement remporté la victoire ; parce qu'ils eſtoient demeurez maiſtres du Champ : Qu'ils avoient chaſsé les Confederez delà le Taro ; & qu'ils s'eſtoient ouvert le paſſage pour continuer leur chemin, & pour retourner en France : Ce qui eſtoit la cauſe pour laquelle ils avoient combattu. Les Confederez ne ſe conſolerent d'avoir eſté battus, que parce qu'ils profiterent du bagage qu'on leur avoit abandonné à deſſein de les mettre en deſordre, & des rançons du bâtard de Bourbon, du Chapelain du Roy, & de douze ou quinze malades. Car au reſte ils perdirent deux mille cinq cent Soldats, tous tuez à coups de main, dont il y avoit trois cent cinquante Hommes d'Armes, & dix-huit Seigneurs, entre leſquels on comptoit l'oncle paternel du Marquis de Mantoüe, & trois autres Princes de ſa Maiſon. 1495.

La Republique de Veniſe ſe van-

ta neanmoins d'avoir remporté la victoire, & en fit allumer des feux de joye dans tous les lieux de son Estat de Terre-ferme, & mêmes de ses Isles. Les autres Confederez avoüerent de bonne foy que si les François eussent poursuivi leur avantage, ils se seroient ce jour-là rendus maistres de toute l'Italie : car Loüis Sforce & les Venitiens n'eussent plus eû de Troupes pour les garantir d'une soudaine invasion ; & d'ailleurs leurs Sujets qui trouvoient la domination Françoise plus douce que celle de leurs Maistres, se fussent revoltez aussi tôt qu'ils l'auroient pû faire avec impunité. Virginie Ursin & le Comte de Petiliane freres, durant l'ardeur du combat sortirent du Camp des François avec une intention tout à fait differente. Virginie se reserva pour leur estre plus utile à l'avenir ; & se retira dans une de ses Maisons de Campagne, où il ne demeura que jusqu'à la premiere occasion qui s'offrit à luy d'empêcher l'entiere ruïne de leurs conquestes dans l'Italie. Le Comte de Petiliane au contraire s'alla rendre lâchement aux Confederez

dans le temps qu'ils estoient le plus en desordre : Il les rallia ; & il arresta leur fuite par ses discours, & en leur découvrant ce qu'il avoit remarqué d'irregulier dans le Camp des François. 1495.

Le lendemain seize Juillet, Comines & le Secretaire Robertet eurent ordre d'aller au Camp des Confederez, & de leur faire de nouvelles propositions d'accord. Charles Huit n'avoit pas dessein de le conclure ; & d'ailleurs il n'esperoit pas que les Confederez l'acceptassent dans la conjoncture d'alors, puisqu'ils auroient avoüé par-là d'avoir esté défaits ; ce qu'ils nioient absolument. Sa Majesté ne vouloit que les amuser, afin qu'ils ne s'ingerassent pas de l'incommoder pendant qu'elle traverseroit le Duché de Milan & le Piémont, dont le terrain plat estoit d'autant plus favorable à ses Ennemis, qu'ils y pouvoient mieux étendre le grand nombre de leur Cavalerie Legere, & que les François n'auroient pas esté un moment de jour ny de nuit sans soutenir de continuelles escarmouches. Et de fait, l'Armée Fran-

1495. çoiſe ſans attendre des nouvelles de ces deux Ambaſſadeurs, délogea après minuit avec moins de confuſion qu'il n'en ſurvient d'ordinaire dans de telles rencontres, quoyque ce fuſt avec beaucoup de diligence.

Il eſt ſurprenant que Charles Huit, tout vainqueur qu'il eſtoit, put ainſi ſe reſoudre de tourner le dos aux vaincus; & de donner mal à propos une occaſion de craindre à ſes Soldats, à qui le bonheur du jour precedent avoit rehauſsé le courage; & l'on blâma depuis le Cardinal Briçonnet & les autres Miniſtres, que l'on croyoit luy avoir donné un ſi pernicieux conſeil: Mais ils meritoient d'autant mieux la cenſure publique, qu'ils avoient ſi mal pourveu à la marche de l'Armée Françoiſe, qu'elle ſe faiſoit ſans aucun guide. Mais les Confederez commirent à leur tour une faute qui les empêcha de profiter des deux manquemens que l'on vient de remarquer. Ils ne détacherent de leur Camp aucun Officier, ny Soldat, pour obſerver ce qui ſe paſſeroit la nuit dans celuy des François; & ils vécurent avec tant

de négligence durant trente-ſix heures, qu'ils n'apprirent que le lendemain à midy le délogement de Charles Huit. Ils voulurent à l'inſtant le pourſuivre; mais le Taro s'étoit enflé de ſorte, qu'il leur fut impoſſible de le traverſer avant le ſoir. 1495.

Fin du Livre quatriéme.

1496.

ARGUMENT
DU CINQUIE'ME LIVRE.

LEs Neapolitains mécontens du Gouvernement des François, rappellent Ferdinand & conviennent avec luy de l'introduire dans la Ville Capitale du Royaume. Il paroiſt avec quatre-vingt-Voiles; & Montpenſier met ſi bon ordre dans tous les quartiers, que les Seditieux n'oſent ſe déclarer. Ferdinand ſe retire; maïs la crainte que la conſpiration ne ſe découvre, oblige les Conjurez à le faire ſuivre par une Felouque. Il ſe laiſſe perſuader de revenir, & met pied à terre avec le peu qu'il a de Soldats. Montpenſier ſort de Naples pour le combattre; & lorſqu'il y veut rentrer, il en trouve les portes fermées, les Seditieux ayant profité de ſon abſence pour ſoulever le peuple: Il entre dans le Chaſteau-neuf, & ne peut de-là regagner la Ville. On l'aſſiege, & la famine le reduit à capituler. Il s'en

repent, & se fait voye au travers des Assiegeans. Il se retire à Saint Severain, il mande de là aux Troupes Françoises de Calabre de le venir joindre. Precy les conduit, & Ferdinand envoye au devant de luy une Armée qu'il défait à Eboli; mais faute d'avoir sceu profiter de sa victoire, il ne peut secourir les Chasteaux de Naples. Ferdinand le poursuit & l'atteint à Villaregia. Les Neapolitains prennent l'épouvente à la vûë de leur Avant-garde dissipée par celle des François: Mais la poussiere empêche Precy d'appercevoir le desordre de ses Ennemis. Les Chasteaux se rendent, & Montpensier est accablé dans Atelle: Il y fait un traitté assez avantageux, mais on ne luy tient pas parole. On le confine avec ses Troupes dans des lieux où l'intemperie de l'air les reduit de sept mille à cinq cent. Montpensier meurt, & d'Aubigny qui tenoit la Calabre en sort par une capitulation executée avec plus de fidelité. Les Confederez assiegent Novarre: Charles Huit leve dix mille Suisses pour la conserver; mais ils viennent au nombre de vingt mille, & se rendent les plus puis-

1496. *ſans dans ſon Camp. Ils complotent pour ſe ſaiſir de ſa perſonne aprês la perte de Novarre, & il leur échape. Il leve trois Armées pour recouvrer Naples; mais il meurt d'apoplexie ſur le point qu'il devoit repaſſer les Alpes.*

HISTOIRE DE CHARLES VIII.

LIVRE CINQUIE'ME.

Où l'on voit ce qui eſt arrivé de plus remarquable ſous ſon Regne durant les années 1496. 1497. & partie de 1498.

IL n'eſt pas permis d'oblier icy les fautes des deux Ecrivains qui ont parlé plus vrayſemblablement de la Bataille de Fornoüe, Comines & Guichardin. Comines qui y eſtoit & qui partagea avec les Seigneurs les plus prês de la Perſonne du Roy ſon Maiſtre, la gloire & le danger de ce combat, prétend qu'il fut donné ſur un ter- 1496.

1496. rain, que ceux qui l'ont veu ſçavent eſtre ſi étroit, qu'à peine ſuffiroit-il pour un duël de deux Cavaliers. Ils n'excuſent cet Auteur, qu'en obſervant qu'il n'écrivit ſon Livre que dix-ſept ans après, & que ſa memoire qui luy avoit eſté fidele preſque par tout ailleurs, le trahit dans cette occaſion. Guichardin au contraire qui ne ſe trouva point à cette journée, & qui par conſequent travailloit ſur des Memoires qui avoient eſté fournis, a bien évité cet écuëil; mais l'amour de ſa Patrie l'a fait échoüer contre un autre. Il ne vouloit ny mentir, ny dire la verité; & comme il concevoit qu'il y auroit trop d'infamie à raconter que quarante mille Italiens avoient eſté battus par neuf mille François, il a cru ſe tirer d'un ſi mauvais pas en habile Hiſtorien par cet artifice. Il ſupprime le nombre des Combattans de ſa Nation au lieu où il eſtoit abſolument neceſſaire d'en parler, c'eſt à dire immediatement avant la Bataille; & comme il prévoyoit que l'on y trouveroit à redire, il le transfere à quelques jours au delà : Il convient

que lorſque les François traverſerent 1496.
l'Appennin, l'Armée des Confederez eſtoit de deux mille cinq cent Lances, de plus de deux mille Chevaux Legers, & de huit mille Fantaſſins ; mais il n'ajouſte pas que dans le peu de temps qui s'écoula depuis ce jour juſqu'à celuy de la Bataille, il vint au Camp des Confederez plus de Troupes qu'il n'y en avoit auparavant.

Les François demeurerent à Fornoüe les deux jours ſuivans maiſtres du Champ de Bataille, ſans que l'on en puiſſe deviner de meilleures raiſons, que celle de ne pas vouloir donner pretexte à leurs Ennemis de leur en conteſter le gain, puiſqu'à cela prês ils y furent incommodez au delà de l'imagination. Ils partirent le troiſiéme jour ; & prirent la route de Plaiſance. Les Italiens ſe mirent à leurs trouſſes dans la ſeule veuë de profiter des avantages que leur offriroit l'inégalité du nombre. Leur intention eſtoit bonne ; mais il faloit des gens plus hardis qu'eux pour l'executer. Et de fait l'Avantgarde & le Corps de Bataille des

1496. François s'éloignerent de telle ſorte l'un de l'autre, dans la ſeule veuë de marcher plus commodement, qu'il leur arriva de ſe méconnoiſtre ; & peu s'en falut qu'ils ne ſe chargeaſſent, ſe prenant reciproquement pour ennemis. Il n'y avoit pour les ruïner qu'à ſe mettre entre deux, & à empêcher leur réünion. Les Confederez pouvoient le faire ſans courir trop de riſque, puiſqu'ils eſtoient beaucoup plus forts que les François ; & d'ailleurs l'inégalité du terrain leur fourniſſoit preſque par tout la commodité de ſe retrancher ſi avantageuſement, qu'il n'auroit pas eſté poſſible de les inſulter : Mais les Provediteurs de Veniſe ne laiſſerent pas de prétendre que ce ſeroit trop hazarder.

Charles Huit ſans avoir eſté traverſé dans ſa marche, arriva de cette ſorte à Plaiſance, où il perdit encore l'occaſion de reparer ſes fautes paſsées ; & ſembla diſputer avec les Confederez à qui en commettroit de plus conſiderables. Les Plaiſantins offrirent de ſe déclarer pour lui, & de luy ouvrir leurs Portes, à con-

dition qu'il protegeroit contre Loüis Sforce, le jeune François, fils de Jean Galeas, qu'il avoit empoiſonné, comme on a veu dans le troiſiéme Livre. Ce témoignage d'affection eſtoit ſingulier & loüable ; Charles Huit ne pouvoit eſtre blâmé en l'acceptant, puiſqu'il ne s'engagoit à rien contre ſon honneur ; & que d'ailleurs il n'y avoit pas lieu de douter que les autres Villes du Duché de Milan ne ſuiviſſent l'exemple de Plaiſance. 1496.

Charles Huit auroit alors eſté l'Arbitre de cet Eſtat : Il euſt fait examiner par les Juriſconſultes qui du Duc d'Orleans, ou du jeune François Sforce y avoit plus de droit. Si le Duc d'Orleans l'euſt emporté, les Peuples auroient approuvé que Sa Majeſté l'euſt mis en poſſeſſion, pourveu qu'elle euſt reſervé pour François Sforce un établiſſement honneſte: Et ſi les Juriſconſultes ſe fuſſent déclarez en faveur de François Sforce, elle auroit eſté comblée de benedictions en l'établiſſant Duc de Milan. Mais il euſt falu pour cela demeurer encore deux ou trois mois en

1496. Italie; & Charles Huit & sa Noblesse estoient également transportez du desir de retourner en France. On négligea par cette seule consideration de ruïner Loüis Sforce; & si l'on assembla le Conseil de Guerre pour déberer sur la proposition des Plaisantins, ce ne fut que pour les refuser d'une maniere d'autant plus honneste, qu'elle se feroit dans les formes. Tous les Officiers de l'Armée Françoise prétendirent que ce seroit préjudicier au Duc d'Orleans, que de luy mettre en paralelle le jeune François Sforce, & de témoigner par-là que l'on doutoit de son droit. On renvoya là-dessus mécontens les Députez de Plaisance; & l'on rendit, sans en tirer aucun avantage, cette importante Ville ennemie de la France, en l'exposant à la vengeance de Loüis Sforce, qui seroit infailliblement informé de la tentative qu'elle avoit faite pour se tirer de sa domination. Charles Huit passa de Plaisance dans le Tortonnois, d'où le jeune Galeas de S. Severin estoit Gouverneur, qui rendit à Sa Majesté toutes les civilitez qu'il croyoit compatibles

patibles avec la ſeureté de Tortonne. 1496.

Ainſi les François trouverent en entrant dans cette partie du Duché de Milan toutes ſortes de rafraichiſſemens ; & comme il leur auroit été honteux de ceder en civilité à leur Ennemy, ils ſe contenterent de ce qu'on leur preſentoit, & s'abſtinrent de ravager. Le Duc d'Orleans receut le Roy ſon Maiſtre à l'entrée du Territoire d'Aſt qui confinoit au Tortonnois, & rendit compte à Sa Majeſté de ce qu'il avoit fait en Italie. Charles Huit approuva ſa conduite ; les deux Armées Françoiſes qui ſe réünirent alors, ne penſerent qu'à ſe divertir ; & la Cour de France ſe conſola auſſi aiſément de ce que ſon entrepriſe ſur Gennes avoit manqué, que ſi elle n'y euſt point eu d'intereſt.

Les Cardinaux de la Rovere & Fregoſe, Vitelly, Fieſque, Adorne, & les autres Bannis de Gennes, paſſerent de Sereſane dans leur Païs : Ils ſolliciterent en vain leurs Compatriotes à la revolte : Ils n'obtinrent que des vivres pour de l'argent, & encore ne leur en fournit on que peu ; & la neceſſité de les ménager, fit haſter

1496. le ſiege de Gennes. On le preſſa avec beaucoup d'ardeur ; mais la Garniſon que Loüis Sforce y avoit miſe, ſuffit pour repouſſer tous les aſſauts, pour contenir la Bourgeoiſie, & pour attendre le ſecours. On l'avoit preparé par mer, & Mercuriano commandoit la Flotte qui le portoit. Il faloit introduire dans Gennes malgré la Flotte de France, & celle des Confederez l'attaqua. L'une & l'autre montrerent à l'envy ce qu'elles avoient d'experience ; & le ſuccès n'eut rien de ſurprenant, puiſque le grand nombre des Vaiſſeaux l'emporta ſur le petit. Une partie de ceux de France s'eſtoit retirée à Toulon ; & les Confederez avoient tous les leurs, outre qu'ils ſe ſervoient des Galeres que Loüis Sforce en ſe déclarant contre Charles Huit avoit ſaiſies dans le Port de Gennes. Ainſi les Batimens François furent preſque tous brulez ou coulez bas ; & Miolans leur Chef eut peine à ſe ſauver. Les Aſſiegez de Gennes receurent du ſecours, & contraignirent les Aſſiegeans de ſe retirer, par la raiſon qu'ils eſtoient deſormais plus

foibles que leur Ennemy. Ils se partagerent en deux Corps. L'un sous le Comte de Bresse, prit la route du Piémond. L'autre retourna vers Seresane, où Fiesque & Vitelly le menerent avec des difficultez qui ne sçauroient estre assez compriſes que par ceux qui ont connoissance des chemins par où l'on passa. Cette action fut peut-estre la plus belle de la Guerre que l'on décrit icy; cependant il s'en parla peu, parce qu'elle n'eut point de suite; & que d'ailleurs le bruit qui s'en répandit, fut d'abord détruit par celuy de la révolution de Naples survenuë en même temps. 1496.

Aprés le départ de Charles Huit, Ferdinand ne douta plus de recouvrer son Royaume. Et comme il mettoit sa principale ressource dans les Veniciens, il ne se contenta pas du Traité general qu'il avoit conclu avec eux aussi-bien qu'avec les autres Confederez. Il en fit un particulier & secret, par lequel outre ce qu'ils étoient obligez à fournir par le precedent, ils promettoient encore des Troupes, de l'argent comptant & des munitions. Ferdinand consentit au cas

1496. qu'ils l'executaſſent de bonne foy que les Places maritimes de la Poüille qu'ils recouvriroient leur demandaſſent par forme de nantiſſement, juſqu'à ce qu'ils euſſent eſté rembourſez de leurs frais ; & de peur qu'ils ne les fiſſent monter à un prix infini, en mettant leurs proviſions au delà de leur juſte valeur, ou en exigeant les intereſts d'une ſomme tres-conſiderable, qui dans toutes les apparences ne ſeroit pas ſi-tôt acquittée ; on convint aprés une tres-longue conteſtation, que quelque dépenſe que la Republique de Veniſe euſt faite pour Ferdinand, & de quelques Places qu'elle ſe fuſt ſaiſie, elle les reſtituëroit au Roy de Naples, & le déchargeroit par une quittance generale de ce qu'il luy pourroit devoir au moment qu'il luy compteroit deux cent mille écus de quelque part qu'ils vinſſent.

Cette condition eſtoit fort deſavantageuſe aux Venitiens, parce que la dépenſe qu'ils feroient pour Ferdinand iroit beaucoup au delà. Ils l'accepterent neanmoins par deux motifs : l'un qu'ils vouloient abſolument chaſſer les François d'Italie, & qu'ils

ne le pouvoient par une autre voye 1496.
que celle-là : l'autre que dans le deſſein qu'ils avoient formé d'aſſujettir l'Italie, il leur ſeroit plus aisé de tirer le Royaume de Naples des mains d'un Prince foible comme Ferdinand, que de l'arracher de celles d'un puiſſant Roy de France. Le Marquis de Mantoüe fit promptement embarquer le débris des Troupes batuës à Fornoüe, & leur remit ſi-bien le courage dans le temps que l'on employa à les tranſporter ſur les coſtes de la Poüille, qu'elles furent d'un ſi grand uſage que s'il ne leur euſt rien arrivé de fâcheux. Elles prirent Brundiſi, Otrante, & toutes les autres Villes importantes à la Republique, excepté Tarante que Sully deffendit avec une valeur inconcevable, quoy que ſa Garniſon fuſt foible ; & un commencement ſi heureux obligea les Eſpagnols à ſeconder les Venitiens, en s'embarquant à Meſſine avec Ferdinand. Leur Armée n'eſtoit que de mille Cavaliers, & de cinq mille Fantaſſins; mais Conſalve qui la commandoit, eſtoit le General le plus propre que les Eſpagnols pouvoient

1496. choisir pour le projet qu'ils avoient formé ; & qu'ils executerent depuis de dépoüiller la Branche bastarde d'Arragon après l'avoir rétablie. Il possedoit en un plus haut degré qu'aucun autre de son temps toutes les qualitez militaires ; & ce n'estoit pas à tort que ses Soldats luy avoient donné le nom de Grand Capitaine. Il estoit de l'illustre Maison de Cordoüe, & second fils du Marquis d'Aguilar. Son esprit estoit sublime, vif, éloigné de la bagatelle ; & superieur à ceux de toutes les personnes ausquelles il eut affaire ; mais il l'avoit si mal tourné du costé de la conscience, qu'il ne s'est point veu de malice plus noire dans un homme de guerre, que dans luy. Il faisoit consister sa souveraine felicité dans l'aggrandissement de la Monarchie Espagnole : C'estoit là son veritable Dieu ; & si l'on en eust jugé par ses actions, il auroit fallu dire qu'il n'en reconnoissoit point d'autre. Et de fait Paul Jove à qui le petit fils de Consalve donna deux mille écus pour écrire la vie de son ayeul en stile de panegirique, & qui se vantoit d'avoir deux plumes, l'une

d'or pour ceux dont il recevoit des bien-faits, l'autre de fer pour ceux qui luy faisoient du mal, n'a pû neanmoins s'empescher de dire que Consalve violoit sans scrupule les Droits Divins & les Humains : Qu'il estoit persuadé de la maxime qu'il n'y avoit point de voye qui ne fust permise, lorsqu'il s'agissoit de vaincre ; & que l'on estoit absous des injustices que l'on avoit commises, pourveu que l'on remportast la victoire, & qu'ensuite on se mist en devoir de reparer le tort fait aux particuliers autant qu'il seroit possible, sans contrevenir aux interests de son Maistre. Il avoit travaillé sur ces fondemens à la Conqueste de Grenade ; & comme Dieu par un terrible abandonnement, avoit permis qu'il réüssist, il s'estoit si bien confirmé dans son opinion, qu'il n'étoit plus en estat d'en changer. Les Roys Catholiques luy avoient ordonné d'agir de concert avec Ferdinand, & de luy estre fidele jusqu'à ce qu'il n'y eust plus de François dans le Royaume de Naples, & il s'acquita de sa commission avec une exactitude qui le fit passer pour le plus grand 1496.

1496. homme de son temps. Il débarqua ses Troupes à Regge sans obstacle ; à cause que la Forteresse qui commandoit au Port de cette Ville s'estoit conservée pour Ferdinand ; & les François qui s'estoient contentez de se barricader contr'elle, furent de là battus en ruïne. Ils se deffendirent pourtant sept ou huit jours ; & leur resistance auroit esté plus longue, s'ils n'eussent point esté trahis par un Menuisier qui se proposa de restablir Ferdinand dans Regge, à cause que c'estoit la Place la plus commode pour recevoir des secours de Sicile, & qui l'executa par l'artifice suivant.

Il suborna quelques Matelots de son Quartier, mécontens de ce que le commerce estoit interrompu avec la Sicile ; & il convint avec eux de livrer une Porte à Ferdinand, pourveu qu'il fist une assez grande diversion pour attirer la pluspart de la Garnison Françoise, tandis que le Corps de Reserve s'avanceroit vers la Porte opposée qui seroit ouverte au signal dont on conviendroit. Ferdinand accepta cet offre, & le Menuisier luy tint parole. Les François furent si

pressez

preſſez d'un coſté, qu'ils y coururent 1496.
preſque tous; & les Conjurez ſe ſaiſirent ſans peine de la Porte ſcituée à l'autre coſté, Ils l'ouvrirent au Corps de reſerve, & ſe joignant à luy, prirent les François par derriere au plus fort de leur reſiſtance. La Garniſon de Regge fut ainſi défaite, & la conſequence de la perte de cette Ville parut ſi grande à Montpenſier, qu'il envoya ordre à d'Aubigny de former un Corps des Troupes Françoiſes diſperſées dans la Calabre, de s'approcher de Ferdinand, & de le combattre à la premiere occaſion qu'il en trouveroit. D'Aubigny obéït exactement, & ne put neanmoins mettre enſemble plus de cinq cent Chevaux, & de deux mille cinq cent Hommes de Pied, encore n'y avoit-il que la moitié de ceux-cy qui fuſſent vieux Soldats; le reſte eſtant de nouvelles levées, dont il y avoit lieu de ſe défier, tant pour le courage que pour la fidelité. Il ne laiſſa pas neanmoins de s'avancer juſqu'à Seminara, où Ferdinand ſe rafraichiſſoit, & de luy preſenter la Bataille.

1496. Conſalve qui n'avoit point encore veu de ſi fiers Ennemis que les François fut ravi de s'éprouver contr'eux; & crut le pouvoir ſans trop hazarder, puiſqu'il avoit trois fois plus de Troupes qu'eux. Ferdinand fut bien d'abord exposé à cette même tentation; mais il n'y ſuccomba pas ſi-toſt. La crainte de perdre toutes ſes eſperances avec la Bataille, le retint quelque temps; & peut-eſtre ne ſe ſeroit-il pas déterminé, s'il euſt eſté le maître abſolu des Troupes qui paroiſſoient ſous ſes Enſeignes; mais les deux tiers en eſtoient Eſpagnoles qui ne luy obéïſſoient que par bienſeance. Elles vouloient combattre, & il n'eſtoit pas aſſuré de les en empêcher, s'il témoignoit de ne le pas aggréer : Il falut donc ſe laiſſer conduire par elles, afin de ſauver les apparences; & de ne pas découvrir une diviſion dont les François auroient autantprofité, que s'ils euſſent remporté une entiere victoire. Et de vray, il n'y avoit point de replique à cette derniere raiſon, & Ferdinand qui la comprit dans toute ſon étenduë, crut eſtre obligé de ceder à la neceſſité qu'elle

luy impoſoit. Il avoit reconnu l'Armée Françoiſe, & remarqué qu'elle marchoit contre ſa coûtume en deux Corps, d'Aubigny n'ayant pas voulu la mettre en trois, à cauſe de ſa petiteſſe. Il s'eſtoit mis à la teſte du premier, & il avoit donné l'autre à Precy d'Alegre, dont on a déja parlé. Ferdinand pour s'accommoder à cette ordonnance, retint l'aiſle droite avec ſes Italiens, & avec les Eſpagnols qu'il plut à Conſalve de luy donner. Il luy laiſſa le reſte pour l'aiſle gauche qui fut ainſi la plus forte, puiſqu'elle avoit à ſa teſte la fleur de la Cavalerie Eſpagnole. Celle-cy n'avoit fait la guerre depuis ſept ans que contre les Mores, & ne combattoit à leur exemple, qu'en caracolant. Elle ne ſçavoit ny directement donner dans un Eſcadron par eſcarmouches, ny tenir pied ferme; & lorſque la Françoiſe ſe fut ébranlée pour l'enfoncer, elle s'ouvrit pour luy faire voye, ne prenant pas garde que ceux qu'elle laiſſoit paſſer pourſuivroient juſqu'à ce qu'ils euſſent renverſé tout ce qui ſe préſenteroit devant eux. Qu'en ſuite ils tourne- 1496.

1496. roient teſte, & diſſiperoient encore plus aiſément ce qui ſe ſeroit rallié. Et de fait les François n'étant point arreſtez par les premiers Eſcadrons de l'Ennemy, renverſerent les ſeconds avec d'autant plus de facilité, que la Cavalerie Eſpagnole preſque toute montée à la Geneſte, ne pouvoit être ſi forte qu'eux ſur ſes étriers; & par conſequent ils ſe firent voye juſqu'à l'Infanterie de Conſalve, qui n'oſant reſiſter à des gens que ſa Cavalerie n'avoit point arreſtez, lâcha le pied avant que d'être choquée.

Cette déroute n'empeſcha pas les plus diligens à fuir, d'eſtre foulez aux pieds des Chevaux François qui les pourſuivirent; & la pluſpart des vaincus qui n'eſtoient pas morts ſur le Champ de bataille, perirent par cette voye. Le reſte de la Cavalerie Eſpagnole ſe rallia à la verité devant que les François euſſent fourny leur carriere; mais ce ne fut que pour rendre ſa défaite plus ſignalée par un ſecond débandement, après lequel elle ne penſa plus qu'à ſe ſauver dans la Ville de Seminara, d'où elle eſtoit ſortie trois ou quatre heures aupara-

vant ; & Ferdinand qui avoit cru acquerir de l'honneur dans cette bataille, y courut un étrange risque. Precy ne l'entama ny au premier, ny au second effort ; mais au troisiéme il luy mit tant de Cavaliers hors de combat, qu'il ne luy resta plus d'entier qu'un Escadron de trente Hommes d'Armes. Ferdinand estoit au milieu ; & trois Hommes d'Armes François s'estant fait jour au travers de sa Troupe ; l'un d'eux s'adressa à luy sans le connoistre, & le porta par terre. Ferdinand demeura engagé sous son cheval mourant ; & l'Homme d'Armes qui avoit abattu ce Roy, pensoit à mettre pied à terre pour l'aider à se relever en l'arrestant prisonnier, lorsque Jean d'Altavilla, Gentil-homme de Capoüe survenant avec des Cavaliers Italiens fort à propos pour sauver son Maistre, écarta les trois Hommes d'Armes François : dégagea Ferdinand de dessous son cheval : luy donna le sien : se deffendit avec ses Italiens le plus long-temps qu'il put ; afin de luy donner le loisir de fuir, & fut encore assez heureux pour estre receu avec eux en qualité de prison- 1496.

1496. nier. D'autres Cavaliers François mieux montez que ceux qui avoient abattu Ferdinand l'apperceurent, & se mirent à ses trousses ; mais le cheval sur lequel il estoit, se trouva plus viste que les leurs, & le porta à Regge avant qu'ils fussent à my-chemin de cette Ville. La frayeur neanmoins qu'ils luy donnerent fut telle, qu'il n'osa demeurer dans Regge, ny dans aucun autre lieu du Royaume de Naples.

Il repassa une seconde fois à Messine, & il ne tint pas à luy que les Espagnols qui l'avoient escorté, ne perissent. Il n'estoit demeuré sur la place que de simples Soldats, parce que Consalve s'estoit retiré de bonne heure, & ses Officiers Subalternes l'avoient suivi ; c'estoit pourtant de tres-vaillans hommes, & l'on comptoit entr'eux Hugues de Cardone, Manriquez, Antoine de Leve, Benavida & Pacheco. La nuit les empescha de fuir plus loin que Seminara, quoy qu'ils y fussent arrivez d'assez bonne heure pour se retirer au delà. D'Aubigny avoit assez d'experience pour le prevoir ; & s'il les eust pour-

suivis ce jour-là même & investis dans Seminara, il les auroit tous pris infailliblement, & conservé le Royaume de Naples à son Maistre. Mais il fut assez imprudent pour remettre la partie au lendemain, & pour n'arriver devant Seminara qu'une heure aprés que ceux qui s'y estoient refugiez, en avoient sorti pour aller à Regge. 1496.

Cette faute fut irreparable ; mais d'Aubigny n'en fut pas si coupable que le font les Auteurs Italiens : ç'avoit esté jusqu'à l'Apennin le plus fort & le plus vigoureux homme de son siecle, & aucun Païsan des Montagnes d'Ecosse où il estoit né, ne le surpassoit en ce point. Le travail & la diversité des saisons n'avoient point encore alteré son temperamment, parce que depuis trente ans qu'il estoit passé en France, pour combattre sous les Enseignes de cette Couronne, à l'imitation des autres Stuards de sa Branche, on l'avoit toûjours employé dans la Flandre ou dans la Bretagne, Provinces dont le climat estoit assez conforme à celuy de sa patrie. Il ne se ressentit pas mesmes d'abord de

1496. l'air d'Italie, parce que la saison de l'Hyver, au commencement de laquelle il y alla, fut extraordinairement rude. Mais à la fin du Printemps le Soleil agissant de toute sa force sur un corps qui ne se ménageoit pas assez pour le climat où il estoit, d'Aubigny perdit insensiblement ses forces, & fut incommodé de sorte, que tout autre que luy auroit gardé le lit. Il en estoit là quand la Bataille de Seminara se donna; & la fatigue inévitable dans ces occasions l'avoit réduit à ne pouvoir plus se tenir à cheval. Il n'osoit commander à ses Soldats, lassez au point qu'il est aisé de s'imaginer, qu'ils allassent investir Seminara, & ne les y pas conduire, luy qui ne leur avoit jamais rien ordonné sans leur en montrer l'exemple; & la honte qu'il y auroit eu pour luy à changer de coûtume le propre jour qu'il prenoit avec raison pour le plus heureux de sa vie, luy fit accorder à son Armée le peu de repos dont il avoit plus de besoin qu'elle.

Quoy qu'il en soit Ferdinand ne fut pas long-temps à Messine sans y recevoir des Lettres de divers Sei-

gneurs Neapolitains de la Faction 1496.
d'Arragon qui luy mandoient qu'ils estoient encore tous prests de se déclarer en sa faveur à deux conditions. L'une qu'il ne desesperast pas de son rétablissement. L'autre qu'il vint luy-même, & qu'il fist au moins une fausse montre de puissance au défaut d'une veritable. Ferdinand comprit admirablement le sens de ces paroles; & quoy qu'il n'eust point d'argent, & qu'il en faluſt absolument avoir pour ce qu'il entreprenoit, il montra que l'adresse suppleoit quelques-fois à ce métail. Il cajolla si bien les Commandans de la Flotte Espagnole, qu'ils consentirent de retourner avec luy sur les Costes de Naples, & il les mit à l'Avant-garde de sa Flotte. Il traitta avec les Villes & avec les riches Marchands de Sicile, qui avoient des bâtimens à eux: Il les loüa d'autant plus cher, que c'étoit à credit, & il mit de cette sorte en mer quatre-vingt Navires. Il est vray qu'ils n'estoient montez que par des Matelots peu propres à s'acquiter des fonctions de la Guerre, & si peu accoûtumez à la faire, qu'ils

1496. ſe ſeroient mal deffendus un jour de Combat, ſi la Flotte de France que Servon commandoit alors, les euſt attaquez. Servon ne pouvoit ignorer qu'il n'y avoit point de Soldats ſur la Flotte des Ennemis. Il ſçavoit que Ferdinand n'en avoit point d'autres que ceux des ſiens, qui s'eſtoient diſſipez, aprés avoir échapé de la Bataille de Seminara ; & que ceux de Conſalve avoient refuſé de ſe remettre en mer avant que de s'être rafraîchis. Il n'auroit donc eu qu'à ſortir du Port de Naples, & qu'à tourner ſes Voiles contre Ferdinand pour le forcer à reprendre en confuſion la route de Sicile.

Cependant il perdit le jugement dans la conjoncture qu'il en avoit le plus de beſoin ; & il ſouffrit que les Vaiſſeaux de Ferdinand voltigeaſſent impunément deux jours entiers autour des ſiens : Le défiaſſent au Combat : Luy reprochaſſent ſa lâcheté ; & ſollicitaſſent à la revolte les Bourgeois de Naples. L'ordre que Montpenſier avoit établi pour la conſervation de cette Ville eſtoit ſi bien concerté, qu'elle eût eſté guarantie

de surprise, s'il ne se fust luy-même dispensé de l'executer. Les Troupes de ce Prince avoient esté distribuées dans les principaux Quartiers, & s'y tenoient sous les armes. Elle y prévenoient le soulevement des Bourgeois; & elles les dissipoient si generalement à mesure qu'ils s'attroupoient, que le complot qu'ils avoient fait avec Ferdinand fut inutile durant deux jours. Ce Roy de Naples qui n'avoit eu de moyen de mettre que peu de vivres sur sa Flotte, & qui craignoit d'en manquer, perdit au commencement du troisiéme jour l'esperance de réüssir; & s'en retourna vers Messine; mais il eut le vent si contraire, qu'il ne put avancer en trois heures plus d'une lieuë, & les principaux Bourgeois de son intelligence eurent cependant le loisir de prendre les mesures suivantes. Ils prévirent que leur conspiration étoit de trop de personnes pour demeurer long-temps cachée; & que Montpensier n'estoit poinr assez stupide pour ne pas juger que la Flotte de Ferdinand ne seroit pas venuë devant Naples, & ne s'y fust point arrestée 1495

1496. trois jours, ſi on ne luy euſt donné parole de ſe ſoulever à ſa veuë : Qu'il y avoit en politique des conjectures, qui valoient autant que des convictions, & celle-là eſtoit de ce nombre : Que Montpenſier feroit là-deſſus une exacte recherche des complices ; Que l'offre de l'impunité pour ceux qui découvriroient les autres, en tenteroit pour le moins un, & qu'en ce cas ils ſeroient tous perdus : Qu'il n'y avoit point d'autre reſſource, que de rappeller Ferdinand, ſur la parole qu'ils luy donneroient de hazarder un ſoûlevement en ſa faveur, à condition qu'il débarquaſt quelques Troupes, & qu'il fourniſt un pretexte capable de perſuader qu'elles ſeroient ſuivies de beaucoup d'autres. Les Conjurez eurent enſuiter l'adreſſe d'envoyer après luy ſans que les François s'en apperceuſſent, une Felouque qui portoit ces aſſeurances ; & Ferdinand qui ne s'en retournoit que par deſeſpoir de mieux faire, ſe voyant invité d'agir, & certain qu'on le ſeconderoit, fit tourner ſes Voiles, & fut en un inſtant repouſſé vers la Coſte de Naples.

Comme il n'avoit pas plus de huit cent Soldats, & que les François s'en fussent moquez, s'ils les eussent apperceus en si petit nombre, il y joignit autant de Matelots qui voulurent bien servir de Volontaires en cette occasion. 1496.

La ruse de Ferdinand, pour être grossiere, n'en réüssit pas moins heureusement; & Montpensier qui ne les appercevoit que de loin, fut trompé par les objets. Il aima mieux croire ses yeux que sa raison; quoyqu'il fust convaincu de l'impossibilité que Ferdinand eust tant de Soldats, il se dit à luy même qu'il faloit pourtant bien qu'il en eust autant, puisqu'il les voyoit. Il passa de cette erreur, dans une autre plus dangereuse, puisqu'il oublia qu'il étoit Viceroy, & qu'il ne devoit sortir de Naples dans la conjoncture d'alors pour aucune consideration que ce fust. Il prit l'élite de six mille hommes qu'il avoit alors dans Naples : Il se mit à leur teste : Il sortit par la Porte la plus proche du lieu où les Ennemis avoient débarqué ; & il les chargea avec aussi peu de précaution, que s'il eust esté

leur emportement. Les Conjurez fu- 1496.
rent alors au large : Ils trouverent la Bourgeoiſie de Naples abandonnée à ſa bonne foy : Ils ſe partagerent en de petites Troupes : Ils parcoururent les ruës : Ils ſolliciterent les Chefs de famille de ſe joindre à eux, & les firent aiſément ſuccomber à la tentation, en leur montrant qu'ils le pouvoient avec impunité. Ils s'emparerent ainſi des principaux Quartiers ; & le reſte de la Bourgeoiſie n'eſtant plus capable de les arreſter, ils ſe ſaiſirent des Portes, en commençant par celle par où les François eſtoient ſortis. Ils la fermerent ſur eux, & peu s'en falut qu'ils ne ſortiſſent pour leur donner à dos. Le tumulte augmenta & devint enfin ſi fort, que Montpenſier crut que ſa préſence étoit neceſſaire pour y remedier. Il n'eut pas beaucoup de peine de ſe démeſler des Troupes de Ferdinand ; parce que comme elles auroient eſté contraintes de lâcher le pied s'il les euſt pouſsées davantage, elles furent ravies de la grace qu'il leur faiſoit, en s'abſtenant de vaincre, aprés les avoir ébranlées. Elles

1496. ne se mirent donc pas à ses trousses, & le laisserent impunement rapprocher de la porte qu'il trouva non seulement fermée, mais encore défenduë par des gens resolus, qui dês qu'il fut à leur portée, tirerent sur luy. S'il se fust obstiné à les forcer, il auroit eu les Troupes de Ferdinand à dos, & il n'auroit pû éviter une entiere défaite.

L'unique expedient qu'il y avoit à prendre, fut de retourner au Château-Neuf par des détours si rudes, qu'il n'auroit à craindre, ny de trouver en chemin les Ennemis, ny d'estre poursuivi dans sa retraitte. Il n'y souffrit point en effet d'autre incommodité que celle du lieu; mais en récompense elle fut si grande pour tous les Soldats François, sur tout pour la Cavalerie, que Ferdinand eut le loisir d'entrer dans Naples, & d'achever de la reduire à son obeïssance: de grossir ses Troupes des plus déterminez d'entre les Bourgeois, & de pousser des Gardes avancées jusqu'aux extremitez des ruës qui aboutissoient aux Chasteaux, afin de couvrir les Pionniers destinez pour y creuser des retranchemens

retranchemens. Montpensier ne prit qu'un peu d'haleine dans la Place devant le Chasteau-Neuf : Il divisa ses Gens de Guerre en deux Troupes : Il en retint une : Il s'avança avec elle dans la Ville par la grande ruë, & Yves d'Alegre conduisit l'autre par la ruë de Catalogne. Ces deux Troupes forcerent hardiment les barricades & les retranchemens que l'on commençoit à leur opposer ; mais elles éprouverent bien-tost que ce n'estoit pas là le plus difficile de ce qu'elles avoient à faire. Car dês qu'elles furent entrées dans les ruës, les Soldats de Ferdinand disparurent insensiblement & se jetterent dans les maisons à droit & à gauche pour seconder les efforts de la Bourgeoisie. Ils se mirent avec les Neapolitains aux fenestres & sur les toits aux lieux les moins exposez à la veuë des François : Ils les combattirent de là, & tirerent sur eux des coups d'autant moins évitables, qu'ils les miroient à loisir, & que les ruës s'étraississoient de sorte à mesure qu'elles approchoient du centre de la Ville, & qu'on n'y pouvoit passer que deux ou trois person- 1496.

1496. nes de front. Montpenſier s'apperçut bien-tôt de l'inégalité de ce Champ de Bataille, & il ne s'obſtina pas à la ſurmonter. Il retourna devant le Chaſteau-neuf, dont l'Artillerie le mettoit à couvert; mais d'Alegre ne laiſſa pas de penetrer juſqu'au milieu de Naples. Il eſt vray que ſa hardieſſe ne ſervit qu'à luy faire perdre plus de Soldats; & qu'il n'agit pas plus utilement que Montpenſier, quoi qu'il ne revint que trois heures aprês luy. Cette journée ne ſe paſſa pas ſans que les François fuſſent entierement chaſſez de la Ville de Naples, excepté des Chaſteaux, des Egliſes de la Croix & de ſainte Agathe & des Monaſteres de Saint Laurens; & Ferdinand eſtoit perſuadé que la faim les en chaſſeroit dans deux ou trois jours au plus tard, puiſqu'ils n'avoient ny argent, ny vivres, ny credit: cependant ils les conſerverent trois mois entiers; & l'on ne ſçauroit icy s'empêcher de blâmer la négligence des Hiſtoriens, qui n'ont point parlé des moyens par leſquels Montpenſier ſceut durant ſi long-temps ſuppléer à ces trois grands defauts. Ils

ont remarqué avec plus de soin la mort surprenante de Pescaire, qui ne répondit pas à la maniere dont il avoit vécu. Il s'étoit jusques-là proposé de servir Ferdinand son Maître par les belles voyes ; & il avoit si bien réüssi, que ses Compatriotes lui avoient donné le surnom de Chevalier sans reproche ; mais il s'ennuya de pratiquer les maximes de l'ancienne vertu des Grecs & des Romains, & il n'affecta plus de ne pas dérober la victoire. Il luy parut d'extrême importance d'ôter à quelque prix que ce fust le Monastere de Saint Laurens aux François ; & comme il manquoit de moyens legitimes pour en venir à bout, il eut recours à celuy-cy. Il sceut qu'un Maure qui avoit autrefois esté son domestique servoit les François dans ce Monastere, & il luy fit de grandes promesses pour le disposer à les trahir. Mais il s'adressa mal, car le Maure estoit mécontent de luy : Il cherchoit à se vanger, & il ne l'auroit pu en toute autre occasion. Cela fit qu'il accepta gayement celle qui se presentoit. Il avertit les François qu'on travailloit à le subor- 1496.

1496. ner, & il convint avec eux de feindre qu'il s'estoit laissé gagner. Il reçut de l'argent comptant de Pesquaire: Il accepta ses promesses, & luy en fit à son tour, qui n'estoient pas plus solides. L'heure fut prise pour l'execution de l'insulte; & le Maure & Pescaire furent également ponctuels. Pescaire fit dresser une échelle qu'on avoit apportée sans bruit & monta dessus; mais lorsqu'il fut si proche du Parapet qu'il ne s'en faloit plus qu'un dégré qu'il n'y touchast, le Maure le perça d'un coup de fleche, & le fit tomber de si haut qu'il se seroit tué par la seule pesanteur de ses armes, quand mêmes il n'eust pas esté blessé. Les François sortirent en même-temps sur ceux de sa suite; & mirent si bon ordre à les enveloper par derriere pendant qu'on les attaquoit par devant, qu'il ne s'en sauva pas un seul. On s'attendoit qu'ils tirassent avantage de la mort de Pescaire qui estoit le meilleur Officier General de Ferdinand arrivée d'une maniere si tragique; mais quand on est malheureux les mêmes choses qui serviroient dans d'autres rencontres ap-

portent du préjudice. Les François au lieu de gagner à la mort de Pescaire, y perdirent plus qu'ils ne pensoient. 1496

Prosper Colonne avoit aspiré toute sa vie au Generalat d'une Armée sans y parvenir ; & c'estoit-là le sujet ordinaire de ses plaintes contre la mauvaise fortune. Toutes les fois qu'il s'estoit tenu dans son devoir en servant dans les Armées des Papes, il avoit esté contraint d'obeïr à Piccinino, & lorsqu'il avoit passé du côté des Rois de Naples, ils luy avoient preferé Virginie Ursin son Concurrent. Il ne s'estoit pas mieux trouvé pour ce regard en devenant Officier de Charles Huit, puisqu'outre que Sa Majesté l'avoit assujetti à Ligny pendant son sejour à Naples, elle avoit ordonné en partant qu'il recevroit les ordres de Montpensier. La mort de Pescaire fit vacquer le Generalat de l'Armée de Ferdinand ; & la tentation de luy succeder fut si forte dans Prosper Colonne, qu'il n'y put resister. Ferdinand convaincu de l'extrême importance qu'il y avoit à le gagner, en fit les premieres démarches ; & Prosper qui ne s'estoit ja-

1496. mais ſeparé des intereſts de Fabrice Colonne ſon couſin germain, luy repreſenta pour le rendre complice de ſon infidelité, que les François leur avoient à la verité donné juſqu'à trente Terres dans le Royaume de Naples ; mais qu'ils n'eſtoient plus en eſtat de garantir leurs preſens ; & que par conſequent la Maiſon des Colonnes courroit riſque de perdre ces Terres en demeurant unie avec eux, plus elle devoit penſer à s'en détacher : Que Ferdinand continuëroit volontiers la liberalité des François pour elle, pourveu qu'elle les abandonnaſt promptement. Mais ſi elle eſtoit retenuë par une vaine probité, & que Fabrice fuſt conſtant dans le party de France ; pendant que Proſper ſeroit à la teſte de l'Armée de Naples, Ferdinand ſe perſuaderoit qu'il y euſt de la colluſion entr'eux, & dépoſeroit Proſper, ou du moins ne luy conſerveroit que la moitié des Terres dont il s'agiſſoit. Fabrice eſtoit chargé de famille, & d'ailleurs accoûtumé dés ſa jeuneſſe à ſuivre les mouvemens de Proſper, qui ne voulant pas ſe marier luy devoit laiſſer tous ſes biens,

Il avoit assez souvent donné des marques de son inconstance pour continuer sans que l'on s'en formalisast. Il ne souhaittoit pas d'estre estimé plus honneste homme que Prosper, & il n'avoit garde de rompre avec luy pour éviter un crime qu'ils avoient tant de fois commis ensemble. Ainsi l'un & l'autre changerent de party presque en même-temps, & leur exemple excita ce qu'il y avoit d'Italiens dans l'Armée Françoise à déserter. 1495.

Montpensier fut ainsi réduit à la défensive, & pour derniere infortune les Places maritimes de la Poüille, qui par les manquemens dont on a déja parlé estoient mal pourvuës, tinrent beaucoup moins de temps que l'on avoit cru. Les Bourgeois se révolterent presque par tout contre les Garnisons Françoises, à cause du gain qu'ils avoient accoûtumé de faire avec les Venitiens par le commerce; & l'Armée de terre & la Flotte de cette Republique n'ayant plus à travailler pour elle devinrent auxiliaires du Roy de Naples. Celle de terre pénetra plus avant dans cette Province, & la contraignit de retourner sous la

1496. domination de Ferdinand. Celle de mer alla joindre les Flottes de ce Prince & celle des Rois Catholiques devant Naples, & bloqua si bien les Chasteaux, que rien n'y put entrer. Il n'estoit donc pas possible de les ravitailler sans combattre ; & Montpensier en avertit Charles Huit par un felouque qui se glissant au travers de la Flotte ennemie aborda en Provence. Les François n'avoient perdu devant Gennes que la moitié de leurs Vaisseaux, & le reste faute de vent ne s'estoit pas trouvé au combat. On l'avoit depuis rassemblé & chargé d'Infanterie, & de plusieurs munitions de Guerre & de bouche. Mais Guichardin ajoûte que l'on en avoit donné le commandement à un homme sans experience qui s'appelloit Arban. Comines contredit Guichardin en ce qui regarde l'experience d'Arban ; mais ces deux Auteurs conviennent que c'estoit un tres-vaillant homme. Il pouvoit conserver à Charles Huit le Royaume de Naples par la seule montre d'une resolution déterminée de percer les trois Flottes ennemies, des Espagnols, de Ferdinand

nand & des Venitiens. L'Eſpagnole & l'Italienne qui ne pouvoient être reſtablies ſi on ne les euſt une fois défaites n'auroient pas attendu le choc, & ſe fuſſent miſes au large. La Venitienne avoit à la verité plus de reſſources que les deux autres ; mais en recompenſe elle avoit moins d'intereſt à la conſervation de Naples ; & comme les Republiques ſont plus ménageres de leurs forces, que les Monarchies, il y a de l'apparence que les Galeres & les Galeaſſes des Venitiens ne ſe fuſſent point exposées à ſoutenir ſeules l'attaque des François ; mais le courage du plus vaillant homme n'eſt pas toûjours l'épreuve du malheur de ſon party. 1496.

Arban n'euſt pas plûtôt apperçu les trois Flottes ennemies, qu'il en fut auſſi conſterné que ſi elles euſſent eſté en pouvoir de le battre. Il ne ſe donna le loiſir ny de les envoyer reconnoiſtre, ny de juger par leur contenance, ſi elles prétendoient reſiſter, & ſe prévaloir de leurs avantages. Il perdit le jugement, & n'eut de parole que pour commander à ſa Flotte de fuïr : il reprit en deſordre le che-

1496. min de Provence, & il ne se prévalut d'aucune des précautions capables de rendre sa retraitte plus assurée. Aussi le poursuivit-on jusqu'à l'Isle d'Elbe, & l'on contraignit plusieurs de ses Vaisseaux d'échoüer sur les côtes de Toscane. Ceux de ses Matelots & de ses Soldats qui mirent pied à terre, se dissiperent ; & les autres ne se crurent en seureté, que lorsqu'ils furent arrivez à la rade de Toulon. Montpensier eut le déplaisir de voir qu'on ne le secouruſt pas faute de courage ; & ne pouvant plus resister à la faim capitula, que si dans trente jours il ne recevoit un renfort capable de le dégager, il remettroit entre les mains de Ferdinand tout ce qui restoit aux François dans le Royaume de Naples, & se retireroit avec armes & bagage par mer ou par terre à son choix & en toute seureté. Il parut dans la suite que cette convention n'avoit eu pour but du côté de Montpensier que de tirer des Italiens quelques rafraischissemens pour sa Noblesse, réduite depuis deux mois à se contenter des viandes salées, puisqu'il luy restoit encore une

ressource, & qu'il ne tint pas à luy qu'il n'en profitaſt. On a veu que la petite Armée d'Aubigny eſtoit victorieuſe, & que ſon bonheur l'avoit accruë de la moitié, ſoit que les vaincus euſſent paſſé ſous ſes Enſeignes, ou que les Garniſons des Places revoltées contre les François y euſſent cherché leur refuge. Il eſtoit de ſon intereſt d'aller droit à Montpenſier, parce que s'il le laiſſoit perir, il ſeroit luy-même accablé dans la Calabre, où Ferdinand n'ayant plus d'autres ennemis en teſte, tourneroit toutes ſes forces; mais la même maladie qui avoit empêché d'Aubigny de pourſuivre la victoire de Seminara, le mit encore hors d'eſtat de ſauver tout le Royaume de Naples, en ravitaillant les Chaſteaux qui commandoient à la Ville capitale. Il aſſembla à la verité le convoy qui eſtoit neceſſaire pour un ſi grand deſſein, & des Troupes ſuffiſantes pour l'eſcorter; mais il ne put le conduire, & il fut contraint d'en laiſſer le ſoin à Precy d'Alegre, qui comme on a veu avoit bien la valeur, mais non pas la prudence qu'il faloit pour une ſi difficile commiſſion. 1496.

1496. Il s'eſtoit fait aimer des Soldats, en leur abandonnant le pillage de quelques Villes révoltées; & il leur ſçut inſpirer tant de mépris pour leurs Ennemis, quelque nombre qu'ils fuſſent qu'ils marchoient dans la certitude de vaincre ſans qu'il leur coûtaſt beaucoup de ſang & de travail.

Ferdinand à ſon tour ne les eſtima pas aſſez pour ſortir de ſes lignes & pour aller au devant d'eux. Il craignit peut-eſtre que ſes Troupes ne laiſſaſſent refroidir l'ardeur qu'elles avoient juſques-là témoignée au ſiége, s'il les perdoit de veuë. Il en tira les plus vaillans Soldats, & il luy ſembla qu'ils ſeroient plus que ſuffiſans pour tailler en pieces les François, & pour enlever leur convoy, puiſqu'ils étoient trois fois plus forts qu'eux. Le Comte de Matalone de la Maiſon de Carafes conduiſit ce détachement, & ſe ſaiſit du paſſage d'Eboly: Il prit ſes précautions pour ne pouvoir eſtre réduit à combattre malgré qu'il en euſt, & il attendit Precy de pied ferme: Il reconnut que la principale force des François conſiſtoit en Cavalerie, & il les tâta par

de frequentes Escarmouches ; mais il 1496.
n'évita point assez le piege qu'ils luy tendoient, quoy que ce fust par une voye tout à fait grossiere. Precy feignit d'estre fatigué jusqu'au point de ne pouvoir plus continuer sa route : Il reprit le chemin par où il estoit venu ; & comme il n'avoit rien à craindre par devant, il y mit son convoy, & disposa ses Troupes avec cet artifice que les meilleures estoient plus proches de la queuë.

Les Coureurs de Matalone luy rapporterent que s'il laissoit gagner la Plaine aux François, il ne les défairoit pas entierement, parce qu'ils se refugieroient dans les Villes de la Poüille, qui se trouvant presque toutes de la faction d'Anjou, les déroberoient, en les cachant à la poursuite de Matalone. Ce Comte crut là-dessus les devoit attaquer avant qu'ils fussent hors du défilé, & sortit inconsiderement de son poste. Il les atteignit en effet dans le temps qu'ils estoient encore sur un terrain fort inégal ; & Precy qui ne demandoit pas ses Ennemis en plus beau début que celuy-là, & qui se tenoit à l'Ar-

1496. riere-garde, luy fit faire une conversion qui la rendit Avant-garde. Il chargea celle de Matalone : il la renversa au second choc sur son Corps de Bataille, où l'on voyoit trois mille hommes de vieilles Troupes Neapolitaines, & mille Basques de ceux qui estoient Sujets de la Couronne de Castille. Les uns & les autres ne firent rien de ce qu'il faloit pour conserver leur reputation. Les Italiens laisserent aisément confondre leurs rangs, & mirent tout leur honneur à ne pas fuir. Ils furent tuez sur la place jusqu'au dernier, & ils ne vendirent pas neanmoins cher leurs vies, parce qu'ils ne se défendirent que séparement. Les Basques se reserverent pour une plus heureuse rencontre, & se glisserent si subtilement dans un bois voisin, que les François qui n'avoient encore que trop d'ennemis en teste n'y prirent pas garde.

L'Arriere-garde de Matalone se voyant seule exposée aux vainqueurs, ne les attendit pas : Elle se dissipa, & son Corps de Reserve qui estoit de trois cent Lances, reprit ensuite le chemin d'Eboly, sans estre non plus

apperceu que les Basques. Precy qui venoit de vaincre à si bon marché, poursuivit sa victoire suivant son genie. Il se presenta à la verité devant Eboly, après avoir donné aux siens le loisir de reprendre haleine; mais il sembla que ce ne fust que comme un soleil presque tout à fait couvert de nuages qui ne se montre qu'un instant, & se cache aussi-tost. Les François s'estoient attendus que cette Ville qui avoit toûjours esté de la Faction d'Anjou, leur ouvriroit ses portes, sans attendre qu'ils l'en priassent; & ne remarquant pas que les Bourgeois en fissent aucune démonstration, ils crurent qu'elle avoit changé de sentiment; & sur ce préjugé ils retournerent sur le Champ de Bataille pour dépoüiller les morts; mais cette conjecture estoit presque entierement fausse: Car la Bourgeoisie ne s'estoit pas encore déclarée pour les François, parce qu'elle prétendoit estre auparavant certaine qu'ils eussent gagné la bataille. Elle avoit fermé ses portes aux trois cent Lances du Corps de Reserve de Matalone, & elle se promettoit que si les François avoient 1496.

1496 remporté la victoire, ils feroient le tour des murailles, & montreroient les dépoüilles de leurs Ennemis.

Il tint à si peu de chose que les François ne demeurassent maistres de Naples, & l'on sceut depuis que s'ils eussent fait le circuit d'Eboli, ils auroient rencontré les trois cent Lances dont on a déja parlé, qui se fussent renduës sans oser davantage disputer leur liberté. Les Habitans les eussent introduits dans Eboli, & les mille Basques que la faim auroit chassez du Bois, fussent encore tombez entre leurs mains. Les fuyards de Matalone privez de ces deux ressources ne se seroient pas ralliez, & n'eussent pas retourné dans leurs Lignes devant les Chasteaux de Naples; & Ferdinand qui nonobstant leur retour, fut si prês d'abandonner son entrepriſe, y auroit infailliblement renoncé, en levant le siege des Châteaux. Et de fait la consternation fut aussi grande dans Naples, qu'elle l'avoit esté à l'arrivée de Charles Huit. Ferdinand au lieu de retenir ses Soldats, ne pensa d'abord qu'à fuïr, & qu'à remonter sur ses Vaisseaux

pour retourner à Meſſine ; & il l'auroit fait, s'il ne ſe fuſt alors trouvé auprès de luy des gens plus interreſſez que luy-même à le retenir. Ceux qui avoient fermé la Porte de Naples à Montpenſier eſtoient connus par leurs noms & par leurs ſurnoms. Ils eſtoient en trop grand nombre pour fuïr avec Ferdinand ; & quand ils l'euſſent pu, ce Prince n'ayant pas le moyen de les entretenir en Sicile, ils y auroient fait une triſte figure, que la mort ne leur eſtoit pas plus affreuſe que la neceſſité de ſe refugier dans cette Iſle. 1496.

L'ingratitude des Colonnes étoit ſi noire, que ceux qui venoient d'en profiter en avoient horreur : Ils poſſedoient les plus beaux Fiefs de la Couronne : Ils apprehendoient de les perdre ; & rien ne les auroit exemptez, ſi Ferdinand euſt lâché le pied dans la conjoncture d'alors. Aucun de ſes amis ne ſe fuſt plus mis en eſtat de le rétablir, & ſon exil en Sicile euſt eſté auſſi long que ſa vie. Son malheur auroit principalement rejailly ſur les derniers déclarez en ſa faveur, qui eſtoient les Colonnes.

1496. & l'on en euſt eu d'autant moins de regret, que c'eſtoit des peſtes de la ſocieté civile que tout le monde avoit intereſt d'exterminer. Montpenſier à qui Charles Huit avoit donné la Commiſſion de les inveſtir de tant de Seigneuries, eſtoit tellement animé contr'eux, qu'il auroit commencé par-là la punition des traiſtres. Charles Huit en partant luy avoit laiſsé un pouvoir abſolu, & il euſt eſté ravi de l'exercer dans toute ſon étenduë ſur des ſujets qui l'avoient ſi bien merité. Le crime eſtoit énorme; & il en avoit autant de témoins que de perſonnes qui s'eſtoient trouvées ſur les lieux. Leur procez auroit eſté court, & l'exécution euſt ſuivy de ſi prês la Sentence, que l'on n'auroit pas eu le loiſir de dépêcher en France, pour obtenir la grace des Confederez. Ainſi les Conjurez & les Colonnes qui ne pouvoient ſe ſauver que par le rétabliſſement de la domination de Ferdinand, luy repreſenterent avec tant de force, que s'il quittoit la partie, il la perdroit: que s'ils n'arreſterent entierement ſa fuite, ils la ſuſpendirent

au moins jusqu'à ce que l'on eust appris le détail de la Bataille d'Eboli. 1496.

Ferdinand sceut deux jours après que la Bourgeoisie de cette Place ayant vû partir les François si promptement & sans l'avoir sommée, avoit cru qu'ils estoient vaincus & rappellé là-dessus les trois cent Lances Italiennes qu'elle avoit d'abord refusé de recevoir, & qu'elle leur avoit ouvert ses portes : Qu'elle avoit de plus fait avertir les mille Basques refugiez dans le bois voisin de revenir en toute seureté ; & que les uns & les autres s'étant ainsi reposez la nuit, & remis en partie des fatigues de la precedente journée, avoient le lendemain au point du jour repris le chemin de Naples, & marchoient avec tant de diligence, qu'il estoit désormais impossible aux François de les atteindre : Qu'ils arriveroient devant eux, & que l'on auroit ainsi le loisir de les distribuer dans les lieux qui courroient le plus de risque d'estre insultez. Ferdinand eut par cet avis sujet de remercier les Auteurs de la Conjuration & les Colonnes, & de les avoüer pour ses Liberateurs. Il leur laissa

1496. la direction du siége des Chasteaux ; & il se reserva le soin d'empêcher Precy de les ravitailler. On creusa par son ordre de nouvelles tranchées aux lieux par où l'on pouvoit y pénetrer sans passer par la Ville, & on les garnit de beaucoup de canons. On y fit entrer les meilleures Troupes de Ferdinand, & l'on mit en leur place les trois cent Lances, les mille Basques, & les autres Soldats sauvez de la déroute d'Eboli. Il occupa avec le reste de son Armée, & avec les plus braves Bourgeois de Naples toute l'espace qui s'étendoit de l'un des travaux à l'autre, afin que les François après en avoir forcé un, ne concertassent pas entr'eux l'attaque de celuy qui resteroit ; enfin il détacha plusieurs partis, pour apprendre des nouvelles de Precy, afin de ne l'avoir pas sur les bras quand il s'y attendroit le moins.

Precy fut observé de cette sorte avant qu'il approchât des tranchées, & ne s'en presenta pas moins hardiment devant celles du Chasteau de l'Oeuf. Mais il y fut salüé de tant de volées de canons, & ses rangs ser-

rez autant qu'il avoit eſté poſſible, comme il eſt neceſſaire dans une action de cette nature, ſe trouverent tellement éclaircis qu'il n'oſa attaquer les Aſſiegeans, de crainte d'expoſer ſes Troupes à une défaite qui leur auroit eſté certaine, ſi elles euſſent entré en deſordre dans les lignes des Ennemis. Il les retint : Il les ramena hors la portée de l'Artillerie des Arragonnois : Il les remit en ordonnance, & il s'avança avec elles pour commencer le combat ; mais le dommage qu'il receut à la ſeconde approche fut ſi grand, qu'il ne crut plus avoir aſſez de gens pour executer ſon deſſein, & il s'en retourna vers la Calabre. Le convoy qu'il menoit luy eſtoit deſormais inutile, & l'auroit embarraſſé dans ſa marche. Il en gâta une partie, & il encloüa par la même raiſon deux pieces de ſon Artillerie. Sa retraitte au reſte ſe fit ſen ſi bon ordre, que Ferdinand crut qu'il y alloit de ſon honneur de l'interrompre. Il ne laiſſa dans ſes lignes que les Troupes neceſſaires pour les garder, & il ſe mit avec le reſte aux trouſſes des François. L'intention de 1496.

* Dans l'Apologie de Precy.

1496. ce Roy n'estoit pas de les combattre : au contraire le resultat du Conseil de Guerre qu'il avoit tenu là-dessus avec les Colonnes & avec les Officiers de de son Armée, avoit esté d'éviter sur toutes choses de mettre en compromis, en hazardant ses Troupes, la Couronne de Naples, qu'il estoit sur le point de recouvrer. Il prétendoit seulement profiter des désordres d'une Armée obligée à se retirer devant une autre beaucoup plus puissante qu'elle; mais il n'y a que les grands Capitaines qui sçachent tourner à leur avantage les occasions qui se présentent, & éviter les risques dont elles sont presque toûjours accompagnées. Ferdinand n'estoit pas de ce nombre, & il ne tint ny à luy ny à son Armée qu'il ne perdist la Bataille qu'il se proposoit d'éviter. Il atteignit les François dans la délicieuse plaine de Villaregia, où son Bisayeul Alphonse Premier avoit bâti une maison pour la chasse de l'Automne.

Prosper Colonne qui commandoit son Avant-garde observa qu'à sa vûë, les François avoient fait un mouvement : Il l'imputa à la frayeur qu'ils

avoient euë, fondée sur l'inégalité de leur nombre, par rapport à celuy de leurs ennemis, & il se trompa. Le changement qu'il appercevoit, n'ayant point d'autre cause que la pensée venuë à Precy fort à propos de renforcer son Arriere-garde de quelques Cavaliers détachez des deux autres corps. La fausse présupposition de Prosper fut suivie d'un ordre à contre-temps; & Prosper commanda à ses Chevaux Legers d'escarmoucher, pendant qu'il examineroit de plus près la contenance des Ennemis. Ses Chevaux Legers obéïrent d'autant plus volontiers, qu'ils estoient prévenus que les François fuiroient à la premiere charge, & laisseroient leur bagage au pouvoir de ceux qui les auroient attaquez; mais ils trouverent une resistance tout à fait éloignée de leur attente. Precy s'estoit mis à la teste de son Arriere-garde; & l'avoit tourné avec tant d'adresse, qu'elle estoit devenuë Avant-garde. Il fit plus de la moitié du chemin pour combattre la Cavalerie Legere Italienne; & il la pousa si rudement, qu'il la renversa sur les Hommes 1496.

1496. d'Armes qui la soutenoient. D'Avalos frere puisné du Marquis de Pescaire, & pere du Marquis de Guast, dont on a parlé si diversement dans la vie de François Premier, s'estoit mis à la teste de ces Hommes d'Armes, & voulut en vain resister aux fuyards qui venoient droit à luy. Ils le porterent par terre : Ils se firent voye au travers de ses Escadrons : Ils y communiquerent leur frayeur, & ils les obligerent comme eux à tourner le dos. Les fuyards de la Cavalerie Legere & des Hommes d'Armes heurterent ensuite leur Avant-garde qui ne tint pas plus ferme, & s'ouvrit pour les laisser passer ; & ils porterent le désordre dans le Corps de Bataille, en y cherchant un azile. Ferdinand qui le commandoit ne put ou ne crut pas devoir s'opposer au torrent. Il fut emporté par la foule, & il contribua comme les autres à la déroute de son Arriere-garde. Il auroit esté défait sans ressource & pris, si Precy eust sceu ou vû ce que le hazard faisoit à son avantage ; mais la poudre & le vent qui la poussoit de son côté luy en déroberent la connoissance.

noissance. Il estoit extraordinaire- 1496.
ment emporté de son naturel, & il ne s'estoit jusques-là moderé dans aucune rencontre ; cependant il le fut dans celle-cy, qui estoit la seule où il auroit falu qu'il ne le fust pas. Il fit trop de reflexion sur le petit nombre des siens, en comparaison des Ennemis : Il considera que leur Avantgarde dont il appercevoit seulement la confusion, n'estoit pas en cet état sans avoir beaucoup pousé la sienne; & il conclut de là que c'estoit à dessein de l'attirer insensiblement auprès d'elle, & de l'éloigner tellement de ses autres corps, qu'ils ne pussent la joindre, ny l'exempter d'estre enveloppée. Il tourna bride là-dessus, & par un excès de précaution, il s'abstint de vaincre entierement. Ferdinand eut ainsi le loisir d'arrester & de rassurer les siens, & il n'osa pas neanmoins poursuivre les François au delà, afin de ne pas tomber dans un inconvenient semblable à celuy qu'il ne venoit d'éviter, que par la faute de ses ennemis. Il attendit que le terme accordé pour la retraitte de Montpensier fust expiré ; mais Mont-

1496. penſier qui n'avoit traitté que pour recouvrer les proviſions qui luy manquoient, & pour allonger ſa reſiſtance, ſe diſpenſa de tenir parole ſur les deux vectoires que ſelon luy, Precy avoit remportées, quoyque les Italiens n'en convinſſent pas. Il reconnut de ſes propres yeux les Quartiers les plus mal gardez de la tranchée qui environnoit le Chaſteau-neuf par dehors; & il prit pour en forcer un, ſes meſures avec les François, qui n'eſtoient pas abſolument neceſſaires pour garder les Poſtes qu'ils tenoient encore dans Naples. Il les diſpoſa tous ſur une Ligne: Il donna avec toute l'impetuoſité dont on eſt capable, quand on eſt reſolu de paſſer ſur le ventre à des Aſſiégeans, ou de mourir. Il ſe fit voye ſans perdre plus de quinze ou vingt Soldats: Il ſe retira du coſté de S. Severin que les Ennemis avoient recouvré: Il le reprit ſur eux: Il s'élargit aux environs, & il s'y maintint malgré les forces que Ferdinand avoit détachées pour l'accabler: Mais c'eſtoit-là differer ſon malheur, & non pas l'éviter.

Ferdinand prit la conduite de Montpensier pour une rupture inconteſtable de la capitulation qu'il luy avoit accordée : il voulut s'en venger ſur les cinq Oſtages que ce Prince luy avoit donnez, & il les fit avertir de ſe préparer à la mort. Il les avoit choiſis entre les plus conſiderables de la Nobleſſe Françoiſe ; & Montpenſier s'en eſtoit privé avec d'autant plus de chagrin, qu'il n'avoit point d'Officiers de Guerre plus intelligens pour le conſeil, ny plus déterminez pour l'execution que ceux-là. Ils n'avoient pas moins charmé la Cour de Ferdinand par leurs civilitez, depuis qu'on les avoit laiſſez en liberté ſur leur parole qu'ils l'avoient autrefois étonnée par leur valeur, & ce fut-là ce qui contribua le plus à leur ſauver la vie. Le Conſeil de Ferdinand quoy que perſuadé qu'il les pouvoit condamner à la mort, ſans violer le droit des gens, & que ce Prince témoignaſt de la paſſion de les voir ſur l'échaffaud, agit plus lentement à leur égard qu'il n'avoit accoûtumé. Il fonda ſon delay ſur ce qu'il eſtoit queſtion de répandre le 1496.

1496. ſang de cinq Seigneurs innocens, les plus illuſtres chacun de ſa Province, qui eſtoient Yves d'Alegre pour la Province d'Auvergne, la Marc pour celle de Champagne, la Chapelle pour celle d'Anjou, Roquebertin pour celle de Bourgogne, & Genlis pour celle de Picardie. Il exagera leur malheur; & il montra que d'un coſté il ſeroit inutile de leur trancher les teſtes, puiſque cet exemple ne détourneroit pas les autres François de ſervir d'Oſtages quand il plairoit à leurs Officiers; & d'un autre coſté on établiroit la mauvaiſe Guerre entre les François & les Italiens, puiſqu'il étoit certain que Montpenſier n'auroit pas plûtoſt appris le ſuplice des Oſtages, qu'il égorgeroit toutes les perſonnes de qualité qui tomberoient entre ſes mains. D'où il s'enſuivroit qu'il n'y en auroit point dans le party de Ferdinand dont la vie fuſt aſſurée.

Ferdinand ne ſe ſeroit pas neanmoins laiſſé fléchir, s'il ne luy fuſt en meſme temps ſurvenu deux affaires domeſtiques dont la moindre eſtoit plus que ſuffiſante pour l'occuper tout entier, & pour le détourner par con-

ſequent de penſer à ſes Oſtages. Son 1496.
ayeul paternel avoit épouſé en ſecondes nopces la ſœur du Roy Catholique, & en avoit une fille âgée ſeulement de douze ans : Elle eſtoit ainſi tante de Ferdinand ; mais le Pape & les Princes d'Italie vouloient qu'elle épouſaſt ſon neveu pour deux raiſons: l'une qu'il n'y avoit point alors d'autre party convenable pour elle : l'autre que le Roy Catholique en ſeroit d'autant plus obligé de ceder à la Branche de Naples les prétentions qu'il avoit ſur cette Couronne, & de la maintenir contre les François. Le ſeul obſtacle qui s'y rencontroit venoit de l'honneſteté publique, bleſſée en ce que le Mariage aſſujettiroit au neveu la tante qui par droit de nature devoit avoir le neveu pour ſujet ; mais les Italiens voulurent bien croire que le Pape pouvoit en diſpenſer ; & que les raiſons qu'il en avoit, eſtoient plus que ſuffiſantes, quoy qu'elles ne fuſſent fondées que ſur la haine des Italiens pour les François, & ſur l'importance de maintenir ſur le Troſne de Naples la Branche bâtarde d'Atragon. Alphonſe pere de

1496. Ferdinand en apprit la nouvelle dans le Monaſtere de Meſſine où il eſtoit, & demanda qu'on le laiſſaſt retourner à Naples. Son intention, autant que l'on en peut juger par les apparences, n'eſtoit que de joüir de l'agréable ſpectacle que luy fourniroit l'inconſtance de ſes anciens ſujets, & de voir que la mauvaiſe conduite des François avoit fait regretter ſon Regne ; mais on ne le crut pas ſur ſa parole, & l'ambition l'emporta cette fois ſur les inclinations de la nature les plus fortes & les mieux cultivées.

Ferdinand qui avoit juſques-là vécu dans une ſoûmiſſion aveugle pour ſon pere, apprehenda qu'il ne luy priſt envie, lorſqu'il ſeroit à Naples, de reprendre l'autorité ſouveraine qu'il n'avoit quittée que par deſeſpoir de la conſerver, ou faute de courage. Il y auroit eu en ce cas entre les Arragonnois de la diviſion dont les François euſſent profité, & il eſtoit plus ſeur de la prevenir que de ſe promettre de l'appaiſer aprés qu'elle ſeroit formée. Ferdinand prit ce party. Il eſſaya de détourner ſon pere de venir à ſon mariage ; & il luy retrancha par

le secret ministere des Espagnols les moyens d'executer son dessein, supposé qu'il y persistast nonobstant toutes les remontrances qui luy seroient faites au contraire. Il y avoit bien en cela quelque chose contre la pieté, & mêmes contre la Religion ; mais il n'y avoit rien qui choquast la politique moderne que les Rois Catholiques introduisoient dans le Monde Chrestien ; & si Ferdinand en fust demeuré là, il n'auroit passé que pour mauvais fils & pour Prince interessé. Mais il ajoûta la mocquerie à l'injure ; & comme si ce n'eust pas esté mortifier assez Alphonse que de luy interdire le retour dans sa patrie, son fils luy écrivit en propres termes qu'il ne revinst pas si-tôt à Naples, de crainte que les François ne le contraignissent de s'enfüir une seconde fois avec autant de précipitation & de honte que la premiere. On n'a pas sceu si Alphonse prit trop à cœur ce refus & la maniere dont on le faisoit, ou s'il avoit comme les Suisses la maladie du païs ; mais il est constant qu'il mourut peu de temps après à Messine ; & que l'éloge le moins suspect qu'on luy fit 1496.

1496. fut que jamais Prince n'avoit donné de ſi belles eſperances dans ſa jeuneſſe, & n'y avoit ſi mal répondu dans un âge plus avancé. Ferdinand ne garda pas long-temps le ſceptre qu'il avoit ſi peur de perdre, & Dieu le punit par une autre voye que celle des François. Il ne vouloit plus de ceux-cy pour inſtruments de ſa vengeance, & il s'en eſtoit aſſez expliqué en ne permettant pas qu'ils tiraſſent aucun autre fruit de la victoire de Fornoüe que celuy de s'en retourner impunement dans leur Pays. Ils ne s'en voulurent pas neanmoins contenter; & Charles Huit ne ſe ſouvenant plus des prédictions de Savonarolle, crut arriver dans le Piémont aſſez à temps pour faire lever le ſiege que Galeas de S. Severin, General de l'Armée de Loüis Sforce, avoit mis devant Novarre. Il y trouva même d'abord plus de facilité qu'il ne penſoit, puiſque les Italiens ne s'oppoſerent pas à la jonction de ſes Troupes avec celles du Duc d'Orleans.

L'Armée Françoiſe devint ainſi conſiderable en arrivant dans Aſt, & le fut bien-toſt davantage par le grand

grand renfort de Cavalerie qu'elle 1496.
receut peu de jours après. Il ne luy manquoit que de l'Infanterie pour estre en estat de tout entreprendre; & Charles Huit envoya lever dix mille Suisses. L'argent qui fut donné aux Officiers de cette Nation ne suffisoit pas pour cela : cependant ils enrôllerent vingt mille Soldats au lieu de dix; & la raison n'en fut pas tant attribuée à leur adresse, qu'à la disposition qu'ils trouverent dans les Cantons. Les Suisses qui revenoient de Naples estoient tous chargez de butin; & leurs Compatriotes en étant avertis, crurent qu'il ne faloit pour s'enrichir que servir la France. Il y eut là-dessus un si general concours du peuple aux logis des Commissaires, que s'ils eussent enrôllé tous ceux qui se présenterent, la Suisse auroit esté déserte. Le Piémont estoit aussi favorable aux François que s'ils en eussent esté les propriétaires, parce que la mere & la tutrice du jeune Duc de Savoye, Princesse de la Maison de Montferrat n'estoit pas moins attachée à Charles Huit, que s'il eust esté son fils. Elle l'avoit receu dans

1496. Turin ; & quand Loüis Sforce s'étoit formalisé du long séjour de Sa Majesté dans cette Ville, la Ducheſſe Doüairiere s'en eſtoit excusée ſur l'incivilité qu'il y auroit euë à l'en chaſſer, & ſur la crainte d'irriter à contre-temps un ſi puiſſant voiſin. Elle avoit ajouſté que les Troupes de Loüis Sforce auroient eſté receuës de même dans le Piémont, ſi elles euſſent eſté en la place des Françoiſes, & le hazard avoit rendu ces défaites plus vray-ſemblables ; car Charles Huit paſſant par la Ville de Quiers, eſtoit devenu amoureux d'une très-belle Dame, nommée Anne Sorelly. Le bruit s'étoit répandu dans la Lombardie que cette nouvelle inclination eſtoit la ſeule cauſe qui retenoit Sa Majeſté dans Turin plus long-temps qu'il n'euſt eſté neceſſaire pour le bien de ſes affaires. Et de fait elle alloit preſque tous les jours à Quiers, & elle ne témoignoit plus d'empreſſement de repaſſer les Alpes. Sa paſſion pour Anne Sorelly eſtoit veritable ; mais elle ne ſervoit pas de pretexte pour couvrir un plus important deſſein. La Ville de Verceil eſtoit

située entre celles de Turin & de No- 1496.
varre, & les François en avoient besoin pour secourir la derniere de ces Places. Ils la demandoient à la Duchesse de Savoye pour cet effet, & la Duchesse vouloit bien la prester; mais elle vouloit paroistre y avoir esté contrainte. Verceil avoit autrefois esté du Duché de Milan; & les douze Viscontis l'avoient possedée successivement sous ce titre. Philippe Marie Viscontis dernier des douze se trouvant engagé dans une très-fâcheuse Guerre contre les Republiques de Venise & de Florence, & n'osant mettre de nouvelles impositions sur ses Sujets, de crainte qu'ils ne se revoltassent, avoit eu recours à Amedée Huit, Duc de Savoye: Il l'avoit prié de luy prester de l'argent; & pour l'y disposer, luy avoit exageré le danger où le Piémont seroit exposé, si les deux Republiques que l'on vient de nommer partageoient entr'elles le Duché de Milan.

Amedée Prince le plus adroit de son temps n'avoit pas perdu l'occasion de profiter de l'indigence de son voisin. Il avoit feint de ne pou-

1436. voir preſter à Philippe Marie, ſans irriter les Venitiens & les Florentins, contre leſquels ſon argent ſeroit employé : Il avoit parlé de vente, & proposé la Ville de Verceil, parce que c'eſtoit celle du Duché de Milan qui ſe trouvoit le plus à ſa bienſceance. Il avoit aſſez compris que la ſomme de 20000. écus ſeulement qu'on luy demandoit n'avoit point de proportion avec Verceil : Que cette Ville valloit devantage ſans comparaiſon ; & que ſi le premier Duc de Milan qui voudroit rentrer dans la Place ſi elle eſtoit allienée le pourroit aiſément, puiſqu'il n'auroit qu'à prouver qu'il y auroit eu leſion de plus de la moitié du juſte prix. Il auroit mieux vallu n'avoir pas fait l'acquiſition de Verceil que d'eſtre évincé de cette ſorte ; & pour éviter cet inconvenient, Amedée eut recours à la même ſubtilité de Juriſprudence qui avoit eſté employée dans l'achat du Comté d'Avignon. On inſera dans le Contract d'acquiſition qui en fut dreſſé, qu'en cas que Verceil valuſt plus que les vingt mil écus dont on convenoit pour ſa vente, le Duc de

Milan donnoit le surplus au Duc de Savoye en la meilleure forme qui fût alors en usage. Les Ducs de Milan estoient bien-faiteurs de ceux de Savoye ; & la Duchesse qui reconnoissoit Loüis Sforce en cette qualité, sur tout lorsqu'il avoit receu l'investiture de l'Empereur, auroit esté blâmée dans l'administration de sa tutelle, si elle l'eust noircie d'une extrême ingratitude, en prestant la Ville qu'elle tenoit de la liberalité d'un Duc de Milan pour servir de Place d'Armes contre un de ses Successeurs. Elle attendit donc que l'Armée Françoise fust entierement assemblée ; & qu'elle eust approché de Verceil pour faire dire à Loüis Sforce qu'elle le prioit de camper avec les siens à une lieuë de distance de cette Ville, afin de la secourir en cas que les François l'attaquassent, ou qu'autrement il ne trouvast pas mauvais que pour la préserver du pillage ; & pour en conserver la proprieté, on leur en accordast la possession pour quelques jours. 1496.

Loüis Sforce fut d'autant plus surpris de ce compliment, qu'il luy sem-

1496. bloit honteux qu'une femme uſaſt contre luy de ſes propres ruſes ; mais il eut beau tourner de tous les côtez imaginables l'affaire qu'on luy propoſoit, il n'en trouva point de ſuffiſant pour empêcher la Ducheſſe d'accomplir ſon deſſein ; parce que s'il ne levoit pas le ſiege de Novarre, il ne mettroit point aſſez à couvert Verceil qui couroit riſque, & s'il le levoit, Novarre ſeroit dégagée. Il ne fit donc point de réponſe poſitive ; & la Ducheſſe prenant ſon ſilence pour un conſentement tacite, qu'elle fiſt, come elle jugeroit à propos, introduiſit Charles Huit dans Verceil. Les yeux de toute l'Europe furent alors tournez ſur Novarre ; & l'on en attendit l'évenement avec la même impatience où l'on avoit eſté ſix mois auparavant, pour ce qui arriveroit au Royaume de Naples. Il y avoit à peu prés dans les lignes des Aſſiegeans autant de Soldats qu'il y en avoit eu pour les Confederez à Fornoüe, c'eſt à dire cinquante mille Maiſtres, & les valets eſtoient encore en plus grand nombre. Ils eſtoient avantageuſement retranchez ; rien ne

leur manquoit ; & si les Officiers y 1496.
subsistoient dans le luxe, les simples Soldats. n'avoient point occasion de leur porter envie, puisqu'ils vivoient eux-mêmes dans l'abondance. L'invention dont on s'estoit servy pour animer les Confederez à mieux combattre qu'ils n'avoient fait à Fornoüe, merite d'estre remarquée. Les Venitiens avoient esté ménagers de tout temps ; & si Loüis Sforce ne les surpassoit en cette qualité, il les égaloit au moins. Cependant ils estoient devenus liberaux, dans la seule veüe d'empêcher les François de s'établir dans le Duché de Milan. Ils avoient donné des chaisnes d'or au petit nombre de ceux qui avoient donné des marques de leur courage à Fornoüe, & ils avoient encore mieux traitté ceux qui estoient morts sur le Champ de Bataille, parce qu'il y avoit moins de lieu de douter de leur valeur & de leur fidelité. Ils avoient eu soin de leurs obseques, & mêmes de leurs affaires domestiques. Ils avoient donné des pensions à leur veuves & à leurs enfans ; & ils leur avoient accordé des exemptions & d'autres pri-

1496. vileges capables de les distinguer, sans leur attirer l'envie de leur compatriotes. Enfin la précaution des Confederez estoit allée jusqu'à faire agir le Pape beaucoup au delà de son pouvoir, sans considerer que cette tentative n'estoit permise que dans les cas où l'on estoit asseuré de l'évenement; & que hors de là on devoit en craindre plus de mal, qu'esperer de bien. Toutes les Relations de ce temps-là conviennent qu'on dénonça à Charles Huit dans Turin de la part du Saint Siege, qu'il sortist dans dix jours de l'Italie, & qu'il en retirast ses Troupes: s'il desobéïssoit, on menaçoit de l'excommunier, & par un usage tout nouveau l'on anticipoit la procedure, en citant Sa Majesté à Rome.

* Dans les Actes d'Alexandre VI.

Le Conseil de Charles Huit ne s'amusa point à montrer que les Rois de France n'estoient point sujets aux foudres du Vatican. Il ne prit pas serieusement l'affaire; & il ne répondit au Pape que par cette raillerie également fine & piquante, que Charles Huit s'étonnoit de son inconstance, & de ce qu'il l'appelloit presen-

tement à Rome, quoy qu'il n'y euſt 1496
pas deux mois que Sa Majeſté ayant repaſſé par cette Ville pour luy rendre ſes reſpects, il avoit mieux aimé fuïr que de les recevoir : Qu'elle obeïroit pourtant ; & qu'elle ſe feroit un chemin pour aller à Rome ; mais qu'elle prioit le Pape de l'y attendre de pied ferme, & de ne pas luy donner la peine de le chercher de Province en Province & de Ville en Ville comme il avoit déja fait. Cette repartie eſtoit fiere, & il faloit la ſoûtenir. Charles Huit ne le pouvoit ſans argent, & il n'en avoit plus ; celuy qu'il avoit touché de France ayant eſté conſumé dans les nouvelles levées, pour dégager Novarre. Il eſtoit pourtant neceſſaire d'en trouver, parce que ſans cela la raillerie rejalliroit ſur ceux qui en avoient eſté les auteurs ; & la troiſiéme entrée de Charles Huit dans Rome, ne ſeroit pas ſi facile que l'avoient eſté les deux precedentes. Il n'y avoit aucune eſperance d'en tirer que des Florentins, encore n'eſtoit-elle pas bien fondée. Ce Peuple le plus rafiné d'Italie s'étoit laſſé des amuſemens dont on uſoit

1496. à son égard, & n'avoit presque plus que par bien-sceance des Députez auprès du Roy. Il avoit recommencé la Guerre à ceux de Pise ; & quoyqu'il eust d'abord distingué entre les prisonniers qu'il faisoit, les Pisans qu'il prétendoit estre ses Sujets, d'avec les Troupes Françoises qui les défendoient en qualité d'auxiliaires, & qu'il eust accordé aux Soldats qu'il prenoit de celle-cy la vie qu'il refusoit aux autres, sa moderation n'avoit pas esté de longue durée.

Il avoit confondu les François avec les Pisans lorsqu'il estoit entré l'épée à la main dans Petra-Sacco, & il les avoit tous tuez. La nouvelle en étoit venuë à l'Armée Françoise, & luy avoit donné tant de chagrin, que si elle n'eust esté engagée d'honneur à secourir Novarre, elle auroit demandé qu'on la remenast delà l'Appennin. L'injure qu'elle avoit receuë des Florentins en la personne de ses Compagnons égorgez contre le Droit des Gens, la touchoit d'autant plus, qu'elle avoit moins d'estime pour leurs meurtriers : Mais la necessité n'est pas moins puissante à la guerre, qu'ail-

leurs ; & l'on eut à peine ceſſé de 1496.
quereller les Députez de Florence, que l'on changea de langage & de maniere d'agir à leur égard. On les cajolla : On promit de leur rendre la Ville & l'Eſtat de Piſe ; & ſur tout on n'oublia pas de leur inſinuer qu'une telle grace ne leur couſteroit que cent mille écus. Les Députez des Florentins avoient pouvoir d'accorder cette ſomme, à condition que l'on ne differaſt pas la reſtitution de la Citadelle de Piſe ; & ils rentrerent là-deſſus en negociation avec le Cardinal Briçonnet & avec le Garde des Sceaux Gannay.

Le Traité fut conclu en une aprêdinée, & l'on convint que la Republique fourniroit preſentement à Charles Huit trente mille écus, & ſoixante-dix mille à Montpenſier. Qu'elle donneroit ſix de ſes principaux Citoyens pour Oſtages de ſa promptitude à executer ce qu'elle promettoit : Que Charles Huit de ſon coſté feroit inceſſamment reſtituer à la Republique toutes ſes Places, excepté Serezane & Petra-ſancta, qui ſeroient renduës à la Repu-

1496. plique de Gennes, ſuppoſé qu'elle retournaſt dans deux ans ſous la Monarchie Françoiſe ; & ſi elle n'y étoit réünie dans ce terme volontairement ou par la force des armes, les deux Places que l'on vient de nommer ſeroient renduës aux Florentins, pour faire deſormais partie de leur Republique, ſans que la France euſt occaſion ou pretexte de les en détacher : Que la Republique de Florence envoyeroit preſentement deux cent cinquante Lances entretenuës à ſes dépens au ſecours de Montpenſier ; & que ſi elles ne pouvoient paſſer, on les occuperoit à faire diverſion dans l'Eſtat de Piſe, afin qu'elles y retinſſent les Troupes de Vitelli, & les empêchaſſent de renforcer l'Armée de Ferdinand : Que cette Republique donneroit aux François le paſſage libre ſur ſes Terres en payant ; & qu'on donneroit des Oſtages de part & d'autre. Mais cet accommodement ne ſoulageoit point Novarre, qui ſe trouvoit ſi preſſée de la famine, qu'il y avoit plus d'un ſiecle qu'aucune Ville d'Italie n'en euſt enduré de ſi grande. On y mangeoit les Rats & les

autres choſes qui ne ſont pas deſti- 1496.
nées à la nourriture des hommes, & neanmoins perſonne ne s'en plaignoit, parce que d'un coſté la Garniſon eſtoit fidele au Duc d'Orleans juſqu'à vouloir perir gayement pour luy; & d'un autre coſté la Bourgeoiſie apprehendoit avec raiſon le genie implacable de Loüis Sforce.

Le Duc d'Orleans s'eſtoit enfermé dans Novarre ſur la préſupoſition que l'on ſe mettroit bien plus en peine de ſecourir la Place, quand on ſçauroit que ſa perſonne y ſeroit engagée, que ſi on apprenoit qu'il en fuſt ſorti. Cette raiſon n'eſtoit pas ſi forte qu'elle paroiſſoit; & Comines qui en penetroit le défaut, & ne l'oſoit pourtant écrire au Duc d'Orleans, de crainte que l'on n'interceptaſt ſes lettres une autre fois; & que la ſeconde punition ne fuſt pire que la premiere, ſe contenta de luy mander que puiſque Novarre n'eſtoit pas encore ſi ſerré, que les Aſſiegez n'euſſent une iſſuë libre du coſté de Burgaro, il ne manquaſt pas de ſe délivrer par-là de toutes les bouches inutiles, & que le Duc d'Orleans vint luy-même à la Cour ſollici-

1496. ter que l'on hâtaſt le ſecours qui luy avoit eſté promis, parce que dans cette affaire qui demandoit une prompte expedition, ſa preſence auroit incomparablement plus d'effet que celle de ſes Miniſtres. * Le Duc d'Orleans avoit beaucoup de defference pour Comines, & il le tenoit pour le plus habile de ſes amis; mais il avoit déja envoyé à la Cour de France Georges d'Amboiſe, Archevêque de Roüen, qui s'eſtoit ſi bien inſinué dans ſon eſprit, qu'il le gouverna ſeul tant qu'il vécut.

* Entre les Lettres de Comines

Ce Prélat à qui rien ne manquoit de ce qu'il faut pour les grands Miniſtres, qu'un peu de bonheur & de défiance pour les perſonnes avec leſquelles il avoit à traitter voyant le Cardinal Briçonnet ſeul favory, ne s'adreſſa qu'à luy, & ne communiqua rien de ce qu'il negocioit à Comines, ſoit qu'il ne cruſt pas en avoir beſoin, ou qu'il euſt de la jalouſie pour luy. Le Cardinal Briçonnet avoit des enfans à pourvoir; & l'Archevêque de Roüen avoit penetré que ſa plus violente paſſion eſtoit de leur procurer de riches établiſſemens. Charles Huit

luy avoit donné pouvoir de promettre ce qu'il jugeroit à propos ; & il y avoit d'autant moins de risque pour le Duc d'Orleans à promettre les plus beaux Fiefs du Duché de Milan, qu'il ne seroit obligé de tenir parole qu'après qu'il en seroit possesseur. Loüis Sforce les avoit donnez à trois freres de la Maison de Saint Severin ; & les avoit liez de sorte à ses interests, que l'on estoit comme certain de les voir perir avec luy. Le plus considerable de ces Fiefs estoit de dix mille écus de rente ; & l'Archevêque de Roüen s'engagea par écrit à le faire donner à celuy des jeunes Briçonnets que le Cardinal presenteroit, pourveu que Novarre fût dégagé. Le Cardinal fut d'autant plus touché de cet offre, qu'il estoit persuadé qu'il ne tiendroit qu'à luy qu'on ne l'executât. Il promit reciproquement d'employer tout son credit pour le mouvement de l'Armée Françoise vers les lignes des Assiegeans ; & l'Archevêque de Roüen qui ne se voyoit plus traversé par aucun favory ne doutant pas qu'il n'obtint ce qu'il demanderoit fortement avertit le Duc d'Orleans de ne pas 1496.

1496. ſuivre l'avis de Comines : de demeurer dans Novarre ; afin de raſſurer la Bourgeoiſie & la Garniſon de la Place contre le grand nombre des Aſſiegeans : de ne pas donner par ſon éloignement aux Bourgeois de cette Ville la mortification qui leur ſeroit la moins ſupportable, puiſque cela n'étoit pas abſolument neceſſaire : Que l'Armée Françoiſe recevroit dans peu de jours le renfort qu'elle attendoit de la Suiſſe, & marcheroit auſſi-toſt vers Novarre qu'elle devoit attaquer ; & que de la maniere dont elle avoit accoûtumé d'agir en cette ſorte d'entrepriſe, il n'y auroit d'exercice pour elle que durant une heure au plus. Mais il y a peu de favoris qui ne préſument trop de leur credit, lorſqu'ils n'ont plus de Competiteur.

Charles Huit aimoit à la verité le Cardinal Briçonnet, & venoit de luy en donner des marques, en l'élevant à la premiere dignité ; mais Sa Majeſté s'eſtoit repentie d'avoir ſuivy l'avis du Senéchal de Beaucaire préferablement au reſte de ſon Conſeil pour ce qui regardoit l'expedition de Naples, & elle ne vouloit plus commettre de ſemblables

blables fautes. Si le Duc d'Orleans fust venu à la Cour, sa presence & ses sollicitations eussent pousſé les Conseillers d'Estat à le favoriser; mais ce Duc n'estoit point alors assez consideré pour avoir lieu d'esperer que ses Envoyez & ses lettres suppleassent à son absence. Il n'estoit plus Successeur présomptif de la Couronne; & le Roy avoit un Dauphin âgé de près de quatre ans, Prince de la plus belle esperance que l'on eût veu depuis longtemps. Ainsi le plus grand nombre des Conseillers d'Estat ne regardant plus le Duc d'Orleans avec les mesmes yeux qu'auparavant fut contre luy, & se fonda sur des raisons qui ne pouvoient estre plus apparentes. Elles consistoient en ce que la sacrée Personne du Roy ne devoit estre hazardée que dans les rencontres où il s'agissoit directement de la Monarchie, & non pas dans celle-cy qui ne regardoit que les interests particuliers du premier Prince du sang qui n'avoit point d'enfans, & de qui la sœur unique estant mariée dans la Maison de Navarre y porteroit le Duché de Milan, quoy qu'il eust esté acquis aux 1496.

sensibles avoient esté touchez de re- 1496.
voir leurs familles ; ce n'est pas qu'il n'en fust venu d'autres en leurs places, & que la jeune Noblesse jalouse de la gloire que ceux de son rang avoient acquise en combattant à Fornouë ne fût accouruë pour avoir sa part de l'honneur & du danger qu'elle concevoit dans l'attaque des Ennemis devant Novarre ; mais outre que le nombre n'en estoit pas si grand que celuy des absens, il estoit arrivé aux Gentils-hommes François nouvellement venus un inconvenient assez ordinaire en de semblables rencontres ; c'est à dire que l'agitation & le changement de vie & de climat leur avoit causé des maladies dont les moins robustes estoient morts, aussi-bien que leur Chef François de Bourbon, Comte de Vendosme, Prince du sang; & les autres estoient assez incommodez pour se trouver tout à fait hors de service. Tout l'argent que l'on avoit pu recouvrer estoit dépensé ; & qu'il n'y en avoit plus dans les coffres de Charles Huit pour le distribuer aux Soldats mercenaires en qualité de présent après la victoire, supposé qu'on

1496 la remportaſt, ou pour retenir ſous les Enſeignes de France ceux qui ſeroient reſtez, en cas que l'on euſt du pire : Qu'en l'un ou l'autre de ces évenemens il eſtoit à craindre que les Soldats Suiſſes ne ſe ſaiſiſſent de la ſacrée Perſonne de Sa Majeſté, & qu'ils ne la livraſſent aux Italiens, pour la ſomme qu'ils pretendoient leur eſtre duë.

Cette apprehenſion eſtoit bien fondée ; car encore qu'on n'euſt point attaqué les lignes, & que par conſequent on ne ſe fuſt pas expoſé au double hazard dont on vient de parler, les Suiſſes ne laiſſerent pas d'arreſter les Officiers François qui les avoient enrôllez, & ceux qu'on leur avoit donné juſqu'à l'entier payement de leurs montres. L'avis le moins conforme à l'inclination des François, l'emporta de cette ſorte ſur celuy qui leur eſtoit le plus oppoſé, & il fut reſolu qu'ils ne ſe mettroient point en devoir de ſecourir Novarre. On doit pourtant ce témoignage au Cardinal Briçonnet, qu'encore qu'il ſe viſt preſque ſeul du ſentiment d'attaquer les lignes des Confederez, il ne s'en obſtina pas moins à le défen-

dre, & il l'appuya sur des raisonnemens auſquels ceux de l'avis contraire ne purent répondre. Il soûtint que la contenance de l'Armée Françoise, & l'empressement extraordinaire avec lequel elle demandoit qu'on la menast aux Ennemis, estoient les marques les plus certaines de vaincre qu'elle pouvoit donner. Que si les Confederez estoient les plus forts en nombre, ils ne l'estoient ny en experience ny en courage; & que le bonheur du Roy estoit si grand, qu'il n'y avoit point d'apparence qu'il l'abandonnast devant Novarre après l'avoir fait triompher des mêmes Ennemis à Fornoüe: Qu'il s'agissoit presentement de recuëillir le fruit de l'expedition de Naples en punissant Loüis Sforce, qui seul avoit formé les obstacles qu'on y avoit trouvez; & que comme la plus grande faute que l'on avoit faite, estoit celle de s'avancer jusqu'au centre, & même jusqu'à l'extremité de l'Italie; & de la traverser toute entiere sans s'estre auparavant assuré du Duché de Milan, qui en estoit l'entrée à l'égard des François: Il s'agissoit alors de la 1496.

1496. reparer d'une maniere qui ne laiſſaſt plus lieu de revoquer en doute leur prudence : Que l'occaſion y eſtoit ſi propre, que s'ils manquoient de s'en prévaloir, ils ſeroient éternellement blâmez : Que toutes les Troupes reſtées à la Ligue eſtoient devant Novarre ; & qu'aprés qu'elle les auroit perduës, il luy ſeroit impoſſible d'en lever d'autres. Qu'ainſi Charles Huit en ſauvant Novarre recouvreroit toute l'Italie ; & reſtabliroit les affaires preſque entierement ruïnées dans le Royaume de Naples. Au lieu qu'en s'abſtenant de paſſer une ſeconde fois ſur le ventre de ſes Ennemis, il laiſſeroit refroidir l'ardeur de ſes Soldats, & perdroit ſa reputation. Qu'enfin Montpenſier & les ſept mille Gentils-hommes François qui ſe trouvoient en un extrême danger dans les Provinces du Labour & de l'Abruzze, ne pouvoient deſormais être ſauvez par aucune voye que celle-là ; & qu'il y alloit de l'honneur de la France de ne pas ſouffrir que tant de vaïllans hommes qui s'eſtoient volontairement expoſez pour ſa querelle, fuſſent abandonnez à la diſcretion de leurs Ennemis.

Guichardin dit que ce fut Loüis de la Trimoüille qui ouvrit l'avis du Cardinal Briçonnet ; mais il n'eſt pas mal-aiſé de voir ce qui peut avoir obligé cét Hiſtorien à s'écarter de la verité dans cette circonſtance. Ce qu'il aimoit le plus de ſon Hiſtoire eſtoit les harangues ; & il en avoit compoſé deux excellentes : L'une pour perſuader ; & l'autre pour diſſuader l'inſulte des retranchemens devant Novarre. Il les faloit attribuer à deux hommes qui euſſent de la proportion avec les paroles qu'on leur mettroit en bouche ; & le Prince d'Orange convenoit aſſez à la ſeconde harangue ; c'eſtoit un vieux Capitaine, prudent, & long-temps exercé dans la bonne & dans la mauvaiſe fortune, qui s'eſtoit en effet déclaré pour le ſentiment de ne pas attaquer les Aſſiegeans. Mais le Cardinal Briçonnet n'eſtoit pas un perſonnage propre à inſpirer l'action la plus hardie de la Guerre, qui eſt celle d'emporter des retranchemens deffendus par un plus grand nombre de Soldats, qu'il n'y a d'agreſſeurs. Son genie & ſon éducation n'y eſtoient pas conformes ; & 1496.

1496. Guichardin s'en apperceut si bien, qu'il aima mieux feindre que la Trimoüille eust esté d'avis d'attaquer les Lignes, quoy qu'il fust convaincu du contraire, que de choquer la bienseance ; parce que peu de gens sçavoient qu'elle avoit esté l'opinion de la Trimoüille : au lieu que si Guichardin eust attribué sa premiere harangue au Cardinal Briçonnet, autant de gens l'auroient soupçonné de fausseté, qu'il eust eu de Lecteurs. On cacha neanmoins la resolution de ne pas attaquer les Lignes, parce que les François accourus de toutes les Provinces, & les Suisses qui venoient d'arriver sur l'esperance de combattre, s'en fussent retournez, & la Personne de Charles Huit auroit couru plus de danger d'estre enlevée par les Italiens, que si elle eust hazardé de secourir Novarre ; & l'on fit courir le bruit dans le Camp que l'on combattroit aussi-tost que les nouveaux venus se seroient reposez ; & que l'on auroit assez fatigué les Assiegeans par de frequentes escarmouches. La Palice & quelques autres essayerent de jetter des munitions dans la Place à la

la faveur des fauſſes & des veritables 1496.
alarmes. Ils donnerent en divers lieux des retranchemens des Ennemis, mais aucune ne réüſſit ; & les Italiens au contraire emporterent ſur le Duc d'Orleans le Convent des Cordeliers, & le Fauxbourg de Saint Nazaire. L'importance de ces deux priſes conſiſtoit en ce qu'elles rendoient aux Aſſiegez leurs Faux-bourgs inutiles : Et de fait le Duc d'Orleans n'en tirant plus d'avantage, & deſeſperant de les garder, y mit le feu. Il faiſoit exactement chaque nuit, auſſi bien que tous les jours, la ronde des murailles, & il ne negligeoit aucune fonction d'Officier, ny de ſimple Soldat. Sa conſtitution n'eſtoit point aſſez vigoureuſe pour reſiſter à de ſi penibles travaux ; & il y auroit ſuccombé, ſi Dieu qui le deſtinoit pour regner à ſon tour, ne l'euſt dégagé par une autre avanture que celle qu'il avoit préveuë.

La Marquiſe de Montferrat mourut, & laiſſa vacante la Tutelle & l'Adminiſtration de l'Eſtat du jeune Paleologue ſon fils. Les Eſtats du Païs s'aſſemblerent à Caſal pour choi-

1496. sir entre deux prétendans, celuy qui luy succederoit. C'estoient le Marquis de Saluſſes & le celebre Conſtantin-Cominat, tous deux parents du Mineur, & tous deux capables de ſa Tutelle & du Gouvernement de ſon Eſtat. Il eſtoit à craindre que leur conteſtation ne dégeneraſt en guerre civile; & la France n'avoit pas plus d'intereſt d'appuyer l'un que l'autre, puiſqu'ils s'eſtoient tous deux déclarez pour elle : Que Cominat avoit levé une partie des Troupes qu'elle avoit employés à l'expedition de Gennes, & que le Marquis de Saluſſes ſe trouvoit actuellement enfermé dans Novarre avec le Duc d'Orleans : Mais l'obligation ſinguliere de Charles Huit à la deffunte Marquiſe de Montferrat, qui luy avoit preſté ſes pierreries pour les engager, & la reconnoiſſance qu'il y avoit lieu de témoigner, en preſervant le Montferrat de la guerre dont il eſtoit menacé, furent les motifs qui déterminerent Sa Majeſté à choiſir Comines pour ſon Ambaſſadeur Extraordinaire à Caſal, où il eut ordre de tenir la main, afin que les Eſtats procedaſſent

dans les formes à l'élection de leur 1496.
Gouverneur & du Tuteur de leur jeune Souverain. Ce n'eſt pas que Charles Huit en eût le droit, ou qu'il le prétendiſt ; mais les Montferrains étoient alors ſi dévoüez à la France, & d'ailleurs ils avoient tant beſoin qu'elle les garantiſt de l'uſurpation de Loüis Sforce, qu'il y avoit lieu de juger qu'ils donneroient à Comines autant d'autorité dans leur Aſſemblée, que s'ils euſſent eſté Sujets du Roy ſon Maiſtre. Et de fait l'évenement juſtifia que l'on n'avoit pas trop préſumé du credit de Charles Huit ; car Comines n'eut pas plûtoſt montré ſes Lettres de Créance, qu'il fut introduit dans les Eſtats aſſemblez : Il y agit en homme d'honneur, & il n'eut d'égard que pour la juſtice. On avoit crut, à cauſe de ſon ancienne liaiſon avec le Duc d'Orleans, qu'il favoriſeroit ſous main le Marquis de Saluſſes, & que la Cour de France y trouveroit d'autant moins à redire, que ce Marquis eſtant Feudataire du Dauphiné, elle ſeroit plus aſſurée de retenir le Montferrat dans ſon party tant qu'il en ſeroit Gouverneur, que

1496. si l'Administration passoit à Cominat, qui n'avoit point d'autre union avec Charles Huit que celle de l'amitié. Cependant Comines fit réflexion que le Marquis de Saluſſes avoit des prétentions sur le Montferrat ; & que si on l'en rendoit le maistre sous pretexte de la Tutelle, il le retiendroit en effet s'il estoit méchant, ou il seroit au moins tenté de le retenir s'il estoit homme de bien. Il n'y avoit pas d'apparence de l'exposer à cela ; & il y en avoit encore moins de hazarder l'Estat du jeune Marquis de Montferrat. Ainsi Comines se déclara pour Cominat, & les Estats suivirent son avis.

Les Princes d'Italie attachez au siége de Novarre avoient en même-temps député vers le jeune Marquis de Montferrat, pour luy témoigner leurs condoleances sur la mort de sa mere. Comines connoissoit ceux que la Republique de Venise avoit dépêchez : Il les visita sous prétexte de bien-sceance ; & il leur apprit que lorsqu'il estoit party de Venise, le Senat luy avoit témoigné d'agréer qu'il se mêlât de l'accommodement

entre le Roy ſon Maiſtre & les 1496.
Confederez : Il y ajoûta que ſi la Republique de Veniſe perſiſtoit dans une ſi loüable intention, rien n'empêcheroit que l'on n'en commençât la negociation. Les Députez répondirent qu'on ne les avoit point informez de cela ; & que nonobſtant ils eſtoient perſuadez que leurs Maiſtres ne s'éloigneroient pas de la paix, pourveu qu'on la traitaſt avec honneur à l'égard des Confederez : Qu'à la verité les Venitiens cedoient la préſeance à Charles Huit ; mais qu'en récompenſe le Pape & l'Empereur l'avoient inconteſtablement ſur luy ; & qu'il s'enſuivoit de là que les François eſtoient obligez à faire la premiere démarche pour l'accommodement ; & que cette démarche devoit eſtre ſi viſible, que l'on ne doutaſt pas que ce ne fuſſent eux qui recherchaſſent la paix. Comines qui n'avoit garde de préjudicier à la dignité de la Nation Françoiſe où il s'eſtoit tranſplanté, éluda la propoſition des Députez de Veniſe, en avoüant de bonne foy la préſeance du Pape & de l'Empereur ſur

1496. le Roy ſon Maiſtre; & en convenant qu'encore que la Republique de Veniſe & les autres Puiſſances d'Italie fuſſent beaucoup au deſſous de la France, elles devoient pourtant l'emporter dans la conjoncture dont il s'agiſſoit, puiſque la raiſon vouloit que l'acceſſoire ſuiviſt la condition du principal. Il ſe tira d'affaire par une diſtinction que les Italiens admirerent dans un homme comme luy qui n'avoit point étudié. Il avoüa que la prétention des Députez de Veniſe ſeroit bien fondée, ſi le reſte eſtoit égal; c'eſt à dire, ſi le Pape & l'Empereur d'un coſté, & le Roy de France de l'autre negocioient en perſonne, ou que ces trois Princes vuidaſſent leurs differends par la ſeule voye des Ambaſſadeurs; mais que dans le Traité dont on parloit, Sa Sainteté & Sa Majeſté Imperiale eſtoient éloignées de tant de lieües, & mêmes de tant de journées, qu'il n'eſtoit pas poſſible qu'elles agiſſent en perſonnes; & le Roy de France au contraire en eſtoit ſi proche, qu'il devoit eſtre reputé pour preſent. Outre qu'il paroiſſoit ridicule d'inſiſter ſur les pré-

liminaires, lorſqu'il eſtoit queſtion 1496.
d'empêcher deux Armées de Chreſtiens les plus formidables & les plus nombreuſes que l'on euſt veuës de ſe couper la gorge. Le diſcours de Comines parut ſi raiſonnable aux autres Députez des Confederez, que ceux de Veniſe furent obligez de s'en rapporter à ce que diroient les deux Provediteurs de leur Republique Treviſano, & Piſany, qui eſtoient dans les lignes de Novarre. L'un & l'autre n'oſerent décider la queſtion, & la renvoyerent au Senat, qui fut d'avis de ne pas perdre l'occaſion qui ſe preſentoit, de reduire Novarre ſans haazarder ſes Troupes. Il diſpoſa les Confederez à vouloir bien demander au Roy Charles Huit un ſauf-conduit pour cinquante perſonnes qui négocieroient ſur une plaine également éloignée des deux Armées; mais celuy que le Duc de Ferrare choiſit pour cette commiſſion en eſtoit indigne: Il ſe nommoit Albertin Boſcheti, & on l'avoit preferé aux autres, parce qu'il avoit un fils malade dans l'Armée Françoiſe, & il pouvoit le viſiter ſans donner de ſoupçon; mais il eſtoit de

1496. Ferrare, & tellement attaché au Duc Hercule d'Eſté ſon Souverain, qu'il ne recevoit pas d'autres mouvemens que les ſiens.

Ce Duc avoit usé de la precaution de ceux qui gardoient une exacte neutralité ; & ſi ſa qualité de Feudataire du S. Siege avoit exigé de luy qu'il envoyaſt ſon fils aîné à la teſte de cent Hommes d'Armes au ſecours des Confederez, ſon ſecond fils avoit paſſé dans l'Armée Françoiſe avec autant de Lances ; mais l'interieur ne répondoit pas à un exterieur ſi bien partagé. Le Duc de Ferrare pour avoir donné en mariage à Loüis Sforce celle de ſes filles qu'il eſtimoit davantage, n'en avoit pas plus de bonne volonté pour luy. Il n'avoit pas oublié qu'il luy avoit fait perdre le Poleziné di Rovigo ; & le ſouvenir luy en eſtoit d'autant plus ſenſible, que pour peu que perdent les petits Princes, ils y trouvent fort à redire. L'occaſion s'offrit de s'en venger ; & il n'y avoit pas d'apparence qu'elle revinſt durant la vie de ce Duc, qui étoit déja fort âgé. Il faloit donc qu'il ſe hazardaſt de tirer raiſon de l'injure qu'il avoit re-

ceuë, ou qu'il la laiſſaſt impunie. Et 1496.
de plus il n'avoit pour ſe ſatisfaire qu'à deſabuſer les François d'une erreur tout à fait groſſiere dont ils eſtoient prevenus, & qu'à leur repreſenter leurs propres avantages. Ils croyoient que les Italiens eſtoient revenus de la terreur dont ils avoient eſté ſaiſis à Fornouë, & qu'ils vivoient en tres-parfaite intelligence dans les Lignes devant Novarre : Qu'ils n'y eſtoient pas plus incommodez qu'ils l'euſſent eſté dans les Fauxbourgs de Milan, à cauſe des inventions qu'ils avoient trouvées pour ſe garentir des injures de l'air ; & qu'ils attendroient de pied ferme qu'on ſe jettât à corps perdu dans leurs retranchemens, afin d'égorger en la maniere qu'il leur plairoit ceux qui auroient évité leurs vollées de canons & leurs cartouches. Cependant il eſtoit vray que la même conſternation qui avoit ceſſé lorſque les Confederez avoient apperceu que les François ne les pourſuivoient pas, avoit recommencé au premier bruit de l'arrivée des vingt mille Suiſſes dans le Camp de Charles Huit. Comme il n'y avoit que Loüis Sforce

1496. qui dust profiter de la surprise de Novarre, les Troupes des autres Confederez pretendoient que les siennes supportassent seules toutes les fatigues du Siege, & que les auxiliaires ne fissent que se repoſer jusqu'à l'arrivée des François à dessein de tenter le secours. Elles s'estoient là-dessus mutinées, & elles avoient entraîné leurs Officiers dans leur sentiment, quoy qu'il fût tout à fait injuste : Elles se preparoient pour se retirer chacune dans les Estats de celuy qui les avoit levées ; & les François n'avoient pour vaincre qu'à se presenter en ordonnance de bataille pour les hâter de partir, ou qu'à demeurer encore deux ou trois jours paisibles dans Verceil, pour y recevoir la nouvelle que les trois quarts de leurs Ennemis auroit deserté. Mais Boscheti s'acquita tout à fait mal de la commission que le Duc de Ferrare luy avoit donnée. Il exagera dans l'Audience publique qu'il eut de Charles Huit les avantages des Confederez, & il convainquit le Conseil de Sa Majesté qu'il n'étoit pas possible de les déloger par force de devant Novarre : Mais il est vray que

dans une Conference secrette qu'il y eut ensuite avec Charles Huit il ruïna luy-même son propre ouvrage; & trahit la cause commune dans la seule veuë de satisfaire la passion du Duc de Ferrare son Maître. Il revela le foible de son party; & il apprit à Sa Majesté le moyen de défaire ses ennemis sans rien hazarder. Mais le bonheur des Confederez en general, l'emporta sur la malice du Duc de Ferrare en particulier; & les François qui avoient esté si credules en d'autres occasions, cesserent de l'estre pour l'avis qui leur donnoit lieu de reparer toutes les fautes qu'ils avoient jusques-là commises; & de conquerir toute l'Italie en une seule journée. Ils prirent Boscheti pour un double espion; & ils ne s'abstinrent de le punir en cette qualité, que dans la seule veuë de ne pas violer en sa personne le Droit des Gens. Ils aimerent mieux déferer à ce qu'il avoit dit en qualité d'Envoyé, quoy qu'il protestast qu'il n'y avoit rien de plus faux, qu'à ce qu'il soutenoit en secret estre certain, & qu'il confirmoit par toutes les voyes introduites dans 1496.

1496. le monde pour acquerir de la créance ; & le Duc de Ferrare eut le chagrin d'avoir inutilement essayé de perdre son genre, & de s'en estre expliqué aux Conseillers d'Estat de Charles Huit, peu capables de secret, qui s'ils l'eussent découvert à Loüis Sforce, l'auroient obligé de prendre d'infaillibles mesures pour la perte de son beau-pere. Le Sauf-conduit pour l'accommodement fut envoyé aux Confederez : Leurs Députez parurent à l'heure & au nombre dont on estoit convenu; & le Prince d'Orange, le Marêchal de Gié, le Grand Chambellan, Pienne & Comines qui estoient autant de Commissaires pour la France s'y trouverent aussi. La premiere chose que l'on examina aprês les pouvoirs, fut l'estat des Assiegez dans Novarre. On trouva qu'il y estoit déja mort de faim deux mille personnes de bon compte ; car outre que cette Ville avoit esté fort peuplée, il y avoit encore eu de plus de cinq mille hommes en Garnison ; & que le Duc d'Orleans n'avoit pas seulement à craindre les incommoditez du siege, mais encore l'air empesté qu'il

reſpiroit. Sa perſonne eſtoit trop précieuſe pour la hazarder juſqu'à la fin du Traité, qui vray-ſemblablement ſeroit long ; & l'on entra de part & d'autre dans une conſideration ſi raiſonnable, en demeurant d'accord que le Duc d'Orleans & le Marquis de Saluſſes ſortiroient inceſſamment avec leurs domeſtiques, & rejoindroient la Cour de France à Verceil ; bien entendu que ſi le Traité ne ſe concluoit pas, ils rentreroient dans la Place aſſiegée, avec les mêmes domeſtiques ou d'autres en pareil nombre, s'il en mourroit dans ce temps-là. Que l'on donneroit des Oſtages François pour ſeureté de cette condition, & des Italiens pour aſſeurance que le Duc d'Orleans & le Marquis de Saluſſes ne courroit point de riſque en traverſant les lignes. Mais on n'executa pas ſi facilement cet article préliminaire qu'on l'avoit conclu : Car il ne fut pas poſſible de tirer de Novarre le Duc d'Orleans & le Marquis de Saluſſes, ſans que la Garniſon s'en apperceuſt, & ſans qu'elle ſe défiaſt qu'après que les deux Chefs ſeroient hors de danger, on 1496.

1496. ne se mettroit plus en peine de sauver le reste : Elle se mutina là-dessus: Elle arresta ces deux chefs : Elle leur donna des Gardes ; & elle déclara que puisqu'ils l'avoient engagée dans l'extremité où elle estoit, ils y periroient ou n'en sortiroient qu'avec elle. Il y auroit eu de la folie dans la conjoncture d'alors de penser à la chastier & à la ranger à la raison ; & l'on eut plustost fait de luy promettre de la retirer de nuit dans trois jours quoy qu'il arrivast, & de luy donner pour caution de cette parole ceux des Courtisans qu'elle demanderoit. Elle se contenta du seul Romefort, neveu du Marêchal de Gié ; & on la dégagea précisément au temps dont on estoit convenu, parce que les Députez convinrent dés le lendemain que la Ville de Novarre seroit évacuée par les François ; & qu'ils ne laisseroient dans la Citadelle que trente Soldats sous un Commandant, ausquels on fourniroit pour de l'argent ce qu'il faloit précisément pour vivre chaque jour, jusqu'à la conclusion du Traité.

Il sembloit que ceux-cy fussent

plus à plaindre que leurs compagnons qu'on mettoit au large : cependant ils furent ſans comparaiſon plus heureux, puiſqu'en ne leur fourniſſant que le neceſſaire, on prévint les excez qui les euſſent infailliblement emportez après une longue abſtinence: au lieu que le grand air étouffa dans le chemin pluſieurs de ceux qui ſortoient dont les eſtomacs eſtoient vuides ; & la foibleſſe où l'intemperance des autres les réduiſit dés le lendemain en ſi petit nombre, que de cinq mille qu'ils eſtoient il n'en reſta que ſix cent. 1496.

Le fond de la negociation fut entierement conforme aux articles préliminaires ; & l'on peut dire ſans vanter Loüis Sforce qu'il en eut toute la gloire, quoy que la Republique de Veniſe luy eut donné pour Collegues les Provediteurs Treviſano & Piſani, qui eſtoient les plus habiles de ſes Senateurs. Il l'emporta ſur l'un & ſur l'autre en rafinement de politique ; & il leur donna ſi bien le change, qu'il tira du Traité tout le fruit ſolide qu'il en prétendoit, ſans qu'ils en remportaſſent pour eux autre choſe

1496. qu'un imaginaire ; & c'eſt-là peut-eſtre ce qu'il y a eu de plus ſingulier dans la vie de Loüis Sforce. On agit toûjours mieux par ſoy-même que par un tiers, quand on regle en perſonne ſes propres intereſts avec des gens qui tout habiles qu'ils ſont ne ſe chargent que des intereſts d'autrui ; & Loüis Sforce quoy qu'il euſt nommé pour Député le plus adroit de ſes Miniſtres, Bernardin Viſconty, ne ſe fia pas tellement en luy, qu'il ne vouluſt eſtre préſent luy-même au Traité.

Il ſe tranſporta dans les lignes des Confederez devant Novarre ; & il ſe ſoucia peu que ſa dignité y receuſt quelque fletriſſure, pourveu qu'il y trouvaſt d'ailleurs ſon compte. Sa femme l'y ſuivit, & ne luy fut pas inutile. On a veu que cette Princeſſe avoit de l'ambition & deux fils ; & ces deux circonſtances enſemble l'avoient tellement transformée, pour ainſi dire, dans les mœurs de ſon époux, que le mariage n'avoit jamais rendu deux perſonnes ſi ſemblables. Auſſi ne s'amuſa t'elle point à garder ſcrupuleuſement toute la bien-ſeance convenable à ſon ſexe. Elle aſſiſta

à

à toutes les Conferences; & l'on ajoûte qu'elle ramena quelquefois au point dont il estoit question, Loüis Sforce qui s'en écartoit pour trop subtiliser. Ce point consistoit uniquement à preserver le Duché de Milan de l'attaque des François après le renfort des vingt mille Suisses qu'ils avoient receus, & à sacrifier tout le reste sur la présupposition que ce qu'on auroit abandonné reviendroit de soy-même, & seroit recouvré sans peine aussi-tost que Charles Huit auroit achevé de perdre ce qui lui restoit dans le Royaume de Naples, & qu'il auroit repassé les Alpes. Et de fait les Deputez de Sa Majesté obtinrent generalement ce qu'ils demanderent pour rendre Novarre qu'ils avoüoient ne pouvoir garder. 1496.

* Dans les Conferences pour Novarre.

On leur accorda que les Traittez par lesquels Loüis Onze avoit cedé la Ville & l'Estat de Gennes à François & à Galeas Sforce son pere & son frere aîné fussent nuls; & que les Gennois seroient réünis à la Monarchie Françoise autant que le permettroient les privileges qu'ils s'estoient reservez en se donnant au Roy Charles Six: Que

1496. les Galeres & les Vaiſſeaux que la France avoit dans leurs Ports au moment que Loüis Sforce les avoit excitez à la revolte, ſeroient rendus en l'eſtat qu'on les avoit trouvez ; & que pour reparation de cette injure, Loüis Sforce y joindroit ſa Flotte & l'augmenteroit de trois Galeaſſes entretenuës à ſes dépens juſqu'à ce que Charles Huit eût entierement recouvré le Royaume de Naples : Qu'il donneroit paſſage par le Duché de Milan aux Troupes de Cavalerie & d'Infanterie qu'il plairoit à Sa Majeſté d'y envoyer par terre, avec cette précaution neanmoins qu'il n'en paſſeroit pas plus de deux cent à la fois, afin qu'ils ne fuſſent point en aſſez grand nombre pour inſulter aucunes des Places qui ſe trouveroient ſur leur route : Que Loüis Sforce renonceroit à toutes les Ligues formées en quelque temps que ce fût au préjudice de la France, & qu'il vivroit en parfaite intelligence avec elle : Que les autres Puiſſances d'Italie rentreroient dans la même diſpoſition où elles avoient été avant que les François entraſſent en armes dans leur Païs, excepté la Republique de Flo-

rence, à l'égard de laquelle subsisteroit le Traitté qu'elle venoit de conclure pour la réünion de Seresane & de Petra Sancta à la Republique de Gennes : Que Loüis Sforce tiendroit quitte Charles Huit de tout l'argent qu'il luy avoit presté : Qu'il payeroit cinquante mille écus comptans au Duc d'Orleans pour les frais de la Guerre : Qu'il restabliroit Trivulce, & qu'il luy restituëroit exactement le revenu des biens qu'il luy avoit confisquez. Les Deputez de Venise furent alors sollicitez de proposer à leur tour ce qu'ils avoient ordre de demander; & leur reponse pour embaraſſer Loüis Sforce fut qu'ils estoient anciens amis & confederez des François, & qu'ils n'avoient point d'affaire particuliere à démêler avec eux : Que leurs armes dans le Duché de Milan estoient purement auxiliaires; & que quand Loüis Sforce témoigneroit d'estre content, ils le seroient aussi : Qu'ils n'exigeoient autre chose de luy pour le secours qu'ils luy avoient donné, sinon deux mois de temps, pendant lesquels ils examineroient s'il leur seroit avantageux de se faire compren- 1496.

1496. dre dans le preſent Traité ; & que quand le même Loüis Sforce ne leur ſeroit pas obligé de ſa conſervation, il ne leur pouvoit honneſtement refuſer ſi peu de choſe.

Ce qu'il y avoit de caché dans ce diſcours, eſtoit ſi fin qu'il faloit une pénetration merveilleuſe & de longues réflexions pour le découvrir. Les Venitiens s'eſtoient ſaiſis d'Ottrante, de Brindes, & de quelques autres Ports de la Poüille qu'ils prétendoient garder. Ils en eſtoient aſſeurez, ſuppoſé que Ferdinand recouvraſt ſon Royaume, parce qu'il n'auroit jamais le moyen de les rembourſer de leurs frais ; mais il n'en ſeroit pas de même ſi Charles Huit conſervoit ſa conqueſte, parce qu'il voudroit recouvrer ce qui en auroit eſté détaché durant ſon abſence, & les Venitiens ne pourroient alors luy reſiſter longtemps. Il n'eſtoit pas poſſible de prévoir l'avenir ſur un point ſi délicat ; mais à raiſonner ſur les apparences, les Châteaux de Naples ne pouvoient encore tenir plus de deux mois. S'ils eſtoient ſecourus dans ce terme, le Royaume dont ils eſtoient

comme les clefs, demeureroit aux François; & par conſequent il ſeroit neceſſaire que les Venitiens fuſſent compris dans le Traité de Charles Huit avec Loüis Sforce, ou qu'ils attiraſſent ſur eux toutes les forces des Vainqueurs à quoi le Senat n'avoit garde de ſe reſoudre. Si les Chaſteaux de Naples retournoient ſous la puiſſance de Ferdinand, les Venitiens n'auroient plus rien à ménager avec la France, puiſqu'ils n'en ſeroient plus voiſins; & il leur ſeroit utile de n'avoir pas eſté compris dans le traité de Loüis Sforce, puiſque les Ports de la Poüille leur demeureroient ſans qu'il paruſt qu'ils euſſent eu de different avec Charles Huit. 1496.

Cependant Comines qui s'eſtoit accoûtumé ſous le Regne de Loüis Onze à examiner les choſes dans tous les ſens qu'elles pouvoient avoir, & qui s'en eſtoit bien trouvé dans ſa derniere negociation à Veniſe, découvrit bien-toſt le ſecret de cette Republique dans le delay de deux mois qu'elle demandoit: Il le fit appercevoir aux autres Députez: Il chercha avec eux les moyens de le ren-

1496. dre inutile, & tous convinrent enfin que le meilleur estoit d'ajoûter au traité de Loüis Sforce un article par lequel il s'obligeoit, en cas que la Republique de Venise ne ratifiast point le traité dans deux mois, & que les François luy déclarassent la Guerre, il joindroit ses armes aux leurs contr'elle, & donneroit passage pour attaquer les Estats qu'elle possedoit en Terre-ferme. Cette condition estoit plus rude que les précedentes, & Loüis Sforce eut de la peine à s'y soumettre. Il y avoit une extrême ingratitude à sacrifier aux François la Republique de Venise, qui ne les avoit offensez que pour le sauver ; mais il n'estoit pas homme à s'embarasser d'un scrupule d'honnesteté, sur tout lorsqu'il estoit question de conserver le Duché de Milan qu'il avoit acquis par tant de crimes. Il en commit un nouveau, en abandonnant les Venitiens ; & lorsque leurs Proveditcurs s'en plaignirent à luy, il leur repartit que par la même raison que la Republique de Venise ne l'avoit point assisté, que pour éviter le voisinage des François il

s'engageoit à ne plus avoir de liai- 1496.
son avec elle, supposé qu'elle eust la Guerre contr'eux, de crainte qu'ils ne l'accablassent en chemin faisant pour aller sur les terres de cette Republique. Les articles que l'on vient d'abreger n'eurent pas plustost esté dressez que Loüis Sforce les signa, dans la seule veuë de ne pas perdre un moment pour recouvrer Novarre. Il les envoya à Charles Huit qui les signa avec autant de précipitation; mais ce ne fut pas là le plus grand mal qu'il fit. Sa Majesté estoit accoûtumée à n'expedier de semblables affaires qu'au sortir de son Conseil; & elle s'en estoit jusques-là si bien trouvée, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'elle changeast de methode. Cependant elle estoit si pressée de retourner en France, qu'elle signa le traité sans en rien dire à qui que ce fust, & cette nouveauté causa le desordre que l'on va rapporter.

Si les amis du Duc d'Orleans eussent sceu qu'il ne restoit plus rien à faire pour le service de ce Prince, ils auroient vray-semblablement abandonné leur intrigue, & se fussent

1496. ajuſtez à la volonté du Roy, qui leur auroit eſté ſuffiſament connuë par le ſeing de Sa Majeſté; mais comme ils eſtoient convaincus d'un coſté par le retour & par la Relation des Députez François que la paix eſtoit faite, & qu'ils ignoroient de l'autre qu'elle fuſt ratifiée, ils crurent avoir trouvé l'unique moyen capable d'empêcher qu'elle ne le fuſt. Ce moyen conſiſtoit ſelon eux, à faire ſoulever les Troupes Suiſſes, & à les obliger de demander qu'on les menaſt au combat, ſur la préſuppoſition que les François les imiteroient; & que le Roy dont le temperament eſtoit guerrier, n'auroit pas le pouvoir de les contredire: Mais on va le plus ſouvent plus loin que l'on ne penſe, quand on excite des ſeditions à deſſein de les appaiſer auſſi-toſt qu'on le jugera à propos.

Il y eut peu de peine à mutiner des Soldats mercenaires comme les Suiſſes, qui commençoient à ſentir les incommoditez du Camp, & ſur tout la chaleur qui leur ſembloit d'autant plus étrange, qu'ils y eſtoient moins accoûtumez. Ils ne penſerent d'abord qu'à

qu'à l'éviter par un combat general qui termineroit la Guerre; mais après qu'ils furent allez en tumulte demander à Sa Majesté qu'elle les menast aux Ennemis, & qu'Elle pour se délivrer de leur importunité, leur eut dit que la paix estoit signée & ratifiée, ils se retirerent à leur Quartier. Tous leurs Officiers s'y assemblerent, & délibererent sur ce qu'ils feroient pour estre récompensez aussi largement que s'ils eussent vaincu, puisqu'il ne tenoit pas à eux qu'ils ne battissent les Confederez. Comme il n'estoit pas possible que dans un si grand nombre il n'y eust des personnes passablement informées des traitez intervenus entre le Roy Loüis Onze, & les Cantons, on rapporta l'article du dernier qui contenoit en termes exprés, que lorsque Sa Majesté auroit fait une levée extraordinaire de gens de guerre; & qu'elle se raviseroit de les renvoyer quand ce seroit dés le lendemain, elle ne laisseroit pas de leur payer deux mois de solde, afin de les consoler, & de les dédommager de leur prompt licentiment Cet article étoit; vray mais les Cantons y avoient 1496.

1496. dérogé par un Traité particulier avec Charles Huit par lequel les deux mois avoient eſté reduits. Mais n'y ayant perſonne dans l'Aſſemblée qui ne feignit de l'ignorer, on n'y eut aucun égard, & l'on conclut que tous les Suiſſes de l'Armée retourneroient vers le Roy, & preſſeroient Sa Majeſté de leur faire compter trois montres à l'heure même Si Sa Majeſté leur refuſoit, il y eut deux avis : Le premier alloit à ſe ſaiſir de ſa ſacrée Perſonne pour gages de la ſomme : Le ſecond ſe contentoit que l'on arreſtât les Courtiſans François de la plus grande qualité, & les plus riches : Qu'on les menaſt en Suiſſe, & qu'on n'en relâchaſt aucun juſqu'à l'entier payement. La ſédition en eſtoit là, & pouvoit paſſer à de plus horribles extremitez, lorſque Beſſay qui avoit entendu la déliberation des Suiſſes ſans qu'ils l'euſſent apperceu, courut vers Sa Majeſté, & luy dit tout effrayé, que ſi la Cour vouloit éviter la priſon, il faloit qu'elle partiſt à l'inſtant, & qu'elle allaſt à toute bride s'enfermer dans la Ville de Turin où elle ne courroit pas riſque d'eſtre ſi fa-

cilement enlevée qu'à Verceil. 1496.

Charles Huit, sur l'avis de Bessay, sortit de Verceil avec une precipitation qui tenoit beaucoup de la fuite; & par un autre manquement plus considerable que celuy de s'estre abstenu de poursuivre la victoire de Fornouë, il ne se souvint pas, ou négligea de donner ses ordres aux Troupes Françoises de marcher, en corps, jusqu'à ce qu'elles eussent repassé les Alpes. La peine d'obeïr n'auroit pas esté grande, puisqu'elles marchoient en Païs amy, & qu'elles n'avoient pas d'ennemis à dos. Cependant les suites de cette negligence furent si fâcheuses, qu'il ne s'en trouve point de pareilles dans l'Histoire du quinziéme siecle. Les François aussi passionnez que leur Roy de revoir leur Patrie, & persuadez qu'il ne leur restoit plus rien à faire dans l'Italie, puisqu'on ne les tenoit plus en discipline, dédaignerent de suivre les Enseignes ausquelles ils estoient attachez, & reprirent chacun le chemin de sa Province. Les seuls Courtisans accompagnerent le Roy jusqu'à Lion; & Sa Majesté fut extraordinairement surprise en arri-

1496. vant à Turin de n'avoir plus d'armée. Les Confederez apprirent bien-toſt qu'elle s'eſtoit ainſi diſſipée, & ils changerent de diſpoſition à l'égard des François. Ils s'eſtoient juſques-là contentez de les haïr, & ils n'avoient rien diminué de l'eſtime qu'ils avoient euë pour eux. Il y a même de l'apparence que cette eſtime s'eſtoit augmentée par le ſuccès de la bataille de Fornouë; & que voyant qu'un petit nombre de François leur avoit paſſé ſur le ventre, ils ne s'en eſtoient excuſez qu'en diſant que ces François eſtoient plus qu'hommes; mais aprés qu'ils ſe furent diſſipez d'eux mêmes, & qu'ils eurent renoncé de cette ſorte aux avantages qu'ils pouvoient tirer de leur dernier Traité, on ajoûta à leur égard le mépris à la haine: On ſe repentit de les avoir apprehendez: On crut qu'ils eſtoient moins que femmes, & l'on n'attendit plus de nouvelle irruption de leur part. Loüis Sforce aprés avoir recouvré Novarre ne ſe mit plus en peine de leur tenir parole, & n'accomplit aucun des articles dont il eſtoit convenu. Il retint Gennes: Il ne reſtitua ny les Galeres

ny les Vaisseaux qu'il y avoit trou- 1496.
vez ; & bien loin de permettre qu'ils continuassent leur route vers Naples, & qu'ils en ravitaillassent les Châteaux il les joignit à la Flotte qui tenoit ces deux Forteresses bloquées. Le mal étoit sans remede ; & tout ce que la prudence put inspirer au Conseil de France aprés que l'on en eut senti le contre-coup, fut de renvoyer Comines à Venise sous pretexte de faire de nouvelles propositions ; mais en effet pour pressentir s'il y auroit moyen de détacher cette Republique d'avec les autres Confederez.

Comines ne rabattit rien de la fierté qu'il avoit toûjours affectée dans sa derniere negociation, quoy qu'il s'en faluſt beaucoup que les affaires du Roy son Maistre fussent en si bon état. Il exigea du Senat la restitution des Villes que les Venitiens venoient d'occuper dans la Poüille, le rappel de ses Armées, & le refus de comprendre dans la Ligue Ferdinand qui se disoit Roy de Naples. Les Venitiens n'estoient alors resolus ny de laisser entierement succomber les François, ny de permettre aussi qu'ils re-

ny la Republique de Veniſe, ny aucune autre Puiſſance d'Italie ne ſouffriroit jamais que le Roy ſon Maiſtre redevint proprietaire du Royaume de Naples, & qu'en ce cas la liberté commune courroit trop de riſque. Mais que ſi la France vouloit ſe contenter que Ferdinand tint ſa Couronne en Fief de la ſienne, & luy payaſt cinquante mille écus de tribut par an, les Confederez porteroient ce Prince à conſentir que les François retinſſent Tarente, & les deux Ports voiſins, pour faciliter la conqueſte de Conſtantinople à Charles Huit, par la commodité d'y tenir ſa Flotte : Que la Republique luy fourniroit en ce cas cinquante Galeres & cinq mille Chevaux, & que les autres Puiſſances Chreſtiennes y contribuëroient chacune à proportion de ſes forces. 1496.

Le Senat de Veniſe s'expliquoit alors plus ouvertement qu'il n'avoit accoûtumé : Cependant on ne découvroit point aſſez le fond de ſon intention dans l'accommodement, & dans la Guerre contre les Infideles qu'il propoſoit. Les cinquante mille écus dont Ferdinand euſt eſté chargé, ou-

1496. tre les penſions qu'il payoit au Pape & à ſes enfans l'auroient mis hors d'état de rembourſer les Venitiens de ce qu'il leur devoit ; & par conſequent les places qu'il leur avoit engagées, leur ſeroient demeurées ; & les François occupez à une Guerre de longue haleine contre les Turcs, euſſent eſté détournez de penſer au recouvrement de ce qu'ils venoient de perdre. Mais le temps eſtoit précieux à Comines, & il luy importoit de le ménager. On luy avoit déclaré que c'eſtoit là la derniere réſolution du Senat, & il n'y avoit pas d'apparence de la faire changer par un plus long ſejour à Veniſe. Il en partit donc auſſi-tôt avec cette conſolation, que s'il n'avoit entierement réüſſi au gré de Charles Huit, il luy portoit au moins un moyen infaillible de prevenir la fletriſſure que recevroit ſa reputation par l'entiere perte du Royaume de Naples. Il paſſa par Milan ; & il y eut de longs entretiens avec Loüis Sforce qui le connoiſſant pour Flamand, & neanmoins pour le Miniſtre de France qui avoit le plus de rapport avec le genie des Italiens, s'ouvrit plus ou-

vertement à luy. Il luy avoüa sincerement d'avoir appellé les François en Italie, moitié par passion, & moitié par interest, & de s'en estre repenti : d'avoir travaillé à restablir Ferdinand par un pur interest, & de n'avoir point eu d'autre motif que celuy-là de tant d'infidelitez qu'il avoit commises à l'égard des François. 1496.

Comines ne perdit pas l'occasion de luy répondre, qu'il n'estoit pas allé jusqu'à présent à ses fins si directement qu'il prétendoit ; & que la crainte de se donner un maistre, l'avoit réduit à s'assujettir à deux mille tirans, que la Republique de Venise composée d'autant de Gentilshommes estoit plus redoutable, que les François au Duc de Milan ; & que sa derniere entrepriſe sur Ferrare avoit assez montré qu'elle aspiroit à la conqueste de toute l'Italie : Que Loüis Sforce en avoit esté luy-même convaincu, lorsqu'il l'avoit obligé à lever le siege qu'elle avoit mis devant cette Place ; & que nonobstant il venoit de donner à cette Republique une occasion plus favorable de satisfaire son ambition, que n'estoit celle

1496. qu'il luy avoit oſtée ; puiſqu'il luy avoit facilité les moyens de s'emparer des Ports de la Poüille ; & que de là elle uſurperoit inſenſiblement le reſte du Royaume de Naples : Qu'il ne ſeroit pas deſormais ſi facile à Ferdinand de ſe deffendre d'une Puiſſance dont le Gouvernement eſtoit uniforme, & qui feroit ſes conqueſtes pied à pied : Que des François dont l'impetuoſité reſſembloit à celle des torrens ; & qui ſe trouvoient éloignez de Naples de toute la longueur de l'Italie : Que l'inconſtance des choſes humaines ne manqueroit pas de fournir à la Republique de Veniſe les occaſions d'augmenter ſon Domaine : Qu'elle en profiteroit ; & qu'aprés s'eſtre étenduë d'un coſté juſqu'au Patrimoine de S. Pierre, elle s'agrandiroit de l'autre aux dépens du Duché de Milan : Qu'elle avoit en vain juſques-là attaqué ce Duché, parce que les autres Princes d'Italie s'eſtoient trouvez aſſez forts pour le ſecourir.

Loüis Sforce convaincu des raiſons de Comines luy avoüa de bonne foy qu'il avoit commis une faute irreparable, en ſouffrant que les Venitiens

s'emparaſſent des Places Maritimes de la Poüille, & qu'ils étendroient infailliblement de là leur domination dans le Duché de Milan; mais il ajoûta que ce mal eſtoit ſi éloigné que peut-eſtre aucun de ceux qui vivoient preſentement n'en ſeroit témoin : au lieu que s'il procuroit aux François le recouvrement de leurs conqueſtes, en exécutant le traité dont il eſtoit convenu avec eux devant Novarre, il les avoit tellement offenſez par ſon infidélité & par ſon ingratitude, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'ils luy pardonnaſſent. Il demeura ſi ferme dans ce ſentiment, qu'il fut impoſſible de l'en déſabuſer; & Comines en demeura d'autant plus perſuadé de la neceſſité où ſe trouvoit la France d'accepter les propoſitions des Venitiens. Il rejoignit la Cour à Lion où elle ſe divertiſſoit ſans penſer à Naples; & il déclara ſincerement à ſon ordinaire qu'il faloit qu'elle eſſuyaſt toute la honte qui reſulteroit de la perte de ſes conqueſtes, ou qu'elle s'ajuſtaſt à l'expedient que les Venitiens propoſoient. Il le prouva ſi fortement, qu'il convainquit tout le Conſeil du 1496

1496. Roy, excepté le Cardinal Briçonnet qui ſe trouva ſeul de contraire avis, & eut pourtant le credit de faire préferer le ſien à celuy de tous les autres. Il y a des memoires qui le ſoupçonnent d'avoir eſté gagné par le Pape ; mais ils ſont d'autant moins croyables que Sa Sainteté n'eſtoit point alors en eſtat de luy donner rien de conſiderable : Qu'il eſtoit reſté ſeul Favory de Charles Huit : Que Sa Majeſté ne luy refuſoit aucunes des graces qu'il luy demandoit : Qu'il pouvoit plus gagner en un jour en ſervant fidellement un ſi bon Maiſtre, qu'il ne feroit toute ſa vie en s'attachant à la Cour de Rome, & qu'un homme de bon ſens comme luy n'eſtoit pas capable de devenir gratuitement infideler. On peut encore dire à ſa décharhe qu'il eſtima que la France pour ſes affaires d'Italie, tireroit plus d'avantage de la Republique de Florence que de celle de Veniſe; & que dans le même-temps que l'on rejetta les offres des Venitiens, on envoya ordre à d'Entragues de preſſer l'exécution du dernier traité conclu avec les Florentins ; mais d'En-

tragues qui commandoit en qualité de Lieutenant de Ligny dans la Ville & dans l'Eſtat de Piſe, ne jugea pas à propos d'obéïr au Roy ſon Maître. Il commit en cela un crime irremiſſible, & l'amour en fut la cauſe : Il en avoit pour une Demoiſelle de Qualité de Piſe dont il ne fut pas poſſible de s'en éloigner, & la déſobéïſſance au Roy ne luy parut pas ſi terrible que l'abſence de ſa maiſtreſſe. Il fit pour elle la Guerre aux Florentins, & les contraignit ainſi d'augmenter le nombre des Confederez contre Charles Huit. Il empêcha qu'ils ne fiſſent tenir aux François, reſtez dans le Royaume de Naples, les Troupes & les ſoixante-dix mil écus qu'ils avoient promis ; & ce fut-là la ſeule cauſe qui les mit hors d'eſtat de ſe défendre. Il irrita contre ſa Nation le ſeul peuple d'Italie qui vivoit en bonne intelligence avec elle, & il l'anima juſqu'au point qu'il égorgeoit tous les François qui tomboient entre ſes mains ; mais l'union entre les Puiſſances Confederées, dont la plûpart des intereſts ſont differends, ne dure d'ordinaire qu'autant qu'elles ont 1496.

1496. en teſte toutes les forces ennemies, & ſe relâche au premier avis certain de leur diſſipation.

Loüis Sforce s'eſtoit déclaré contre la France, parce qu'elle ne luy avoit pas voulu ceder les deux principales fortereſſes de Piſe, par le moyen deſquelles il s'eſtoit promis d'aſſujettir le reſte. Son ambition avoit bien eſté ſuſpenduë par les affaires qui luy eſtoient ſurvenuës, mais non pas éteintes. Et de fait il ne fut pas pluſtoſt aſſuré de conſerver ſon Duché par la diſſipation de l'Armée qui prétendoit faire lever le ſiege de Novarre, qu'il fit paſſer une bonne partie des Troupes Confederées dans l'Eſtat de Piſe, ſous pretexte d'en chaſſer les Garniſons Françoiſes, mais en effet pour ſe l'approprier au préjudice des Florentins, qu'il ne pouvoit empêcher d'eſtre receus dans la ligue. Mais le corps qui fut détaché de l'Armée des Confederez pour cette entrepriſe, ne trouva pas les François dans la conſternation où il ſuppoſoit qu'ils fuſſent. D'Entragues que l'amour avoit rendu déſobéïſſant à Charles Huit, ne l'eſtoit

devenu que pour ne se pas éloigner 1469.
de sa Maistresse. Cependant il y auroit esté contraint, si les Confederez l'eussent chassé de l'Estat où il commandoit ; & la crainte qu'il en eut, jointe à la gloire que ce luy seroit de conserver son Gouvernement après la dissipation de l'Armée de Charles Huit, luy inspira une résolution qui auroit passé pour heroïque, si d'ailleurs elle se fust trouvée dans les regles. Comme il n'avoit point assez de Gens de Guerre pour deffendre toutes ses Places, il ne laissa de Garnison que dans Pise : il abandonna les autres ; & il se fit un Camp volant des Soldats qu'il en tira. Il tint avec eux la Campagne à dessein d'en jetter la plus-part dans la premiere de ces Places que les Confederez menaceroient de siege ; & il découvrit ensuite que c'estoit Seresanelle. Il la munit si à propos de ce qu'il faloit pour soutenir un siege, qu'elle rallentit le courage des Confederez qui l'attaquerent avec d'autant plus de vigueur, que la saison de l'hyver où l'on alloit entrer, ne leur permettoit pas d'y estre long-temps. Les Assie-

1496. gez les repouſſerent en divers aſſauts ; & leur courage croiſſant à meſure que celuy des Confederez diminuoit, ils firent ſur eux des ſorties : Ils leur enleverent des quartiers : Ils gâterent la meilleure partie de leurs munitions de guerre & de bouche ; & ils les contraignirent ainſi de quitter le deſſein de conquerir l'Eſtat de Piſe.

Loüis Sforce fruſtré de l'eſperance d'humilier les Florentins par cette voye, s'ingera de les mortifier par une autre qu'il prévoyoit devoir eſtre preſque également avantageuſe au Duché de Milan. Il propoſa aux Confederez de reſtablir dans Florence Pierre de Medicis ; & il préſuppoſa que cet illuſtre banni, qui pour mériter la protection des François s'étoit haſté de les faire entrer dans les Fortereſſes de Florence & de Piſe tout enſemble, ſeroit aſſez reconnoiſſant de la grace qu'on luy feroit de le reſtablir pour conſentir que ſon bien-faiteur ſe ſaiſiſt & retinſt au moins l'Eſtat de Pize, à condition que celuy de Florence fuſt conſervé dans ſon entiere liberté. Les autres Confederez n'approuverent pas d'abord la propoſition

sition de Loüis Sforce, parce qu'ils ne voyoient pas que les Troupes qu'ils employeroient à cette conquête y pussent commodement subsister; mais il leur representa si fortement qu'il étoit assuré des Places de Bologne, d'Imola & de Forly par des Traittez secrets qu'il avoit faits avec Bentivole & avec Catherine Sforce sa niece, mere & tutrice du jeune Riaire, qu'enfin Virginie Ursin qui s'estoit raccommodé avec les Confederez après le retour de Charles Huit en France, eut ordre de ramener Medicis & ses deux freres à Florence, & d'obliger la Bourgeoisie de cette Ville à les remettre dans l'Estat dont ils estoient déchus il n'y avoit qu'un an. Ursin marcha avec les Troupes qui n'avoient pas esté fatiguées à l'entreprise de Pize; & il ne douta pas que s'il pouvoit surprendre Crotone, les Florentins ne se soumissent generalement à ce qu'il plairoit aux Confederez. Il avoit intelligence dans cette Ville; & il se promettoit qu'à l'approche de son Avantgarde, on luy en ouvriroit les portes. Mais les Troupes de la Ligue s'étoient dispensées d'obeïr exactement à leurs 1496.

1496. Officiers, depuis que les François avoient repassé les Alpes avec leur Roy; & quoy qu'Ursin eust plus d'autorité sur elles qu'aucun autre, il ne put neanmoins les hâter autant qu'il auroit esté necessaire pour profiter de l'occasion.

Les Florentins eurent le temps de découvrir l'intelligence qu'il avoit dans Crotone, & d'en punir les auteurs & les complices: Ils en changerent la Garnison, & la renforcerent de sorte que les premieres Troupes d'Ursin qui en aprocherent furent enlevées. Ursin se mettoit neanmoins en devoir de venger cet affront, lorsqu'il en receut un autre qui luy fit quitter le service des Confederez, & qui retarda de dix-sept ans le rétablissement des Medicis. On a déja veu que les trois derniers Rois de Naples l'avoient fait leur Connestable, & qu'il avoit long-temps exercé cette Charge qui estoit la premiere de leur Estat. Il l'avoit perduë en servant la France, & il n'avoit pas depuis exigé qu'elle luy fust renduë, parce qu'elle n'avoit point esté remplie, & qu'il ne présuppoſoit pas qu'aucun autre y pré-

tendiſt à ſon préjudice. Il ſe promettoit que Ferdinand luy envoyeroit les proviſions en Toſcane; mais ce Prince jetta les yeux ſur un autre. Il avoit reconnu la faute que ſes predeceſſeurs avoient commiſe, en attirant ſous leurs Enſeignes les Colonnes & les Urſins en même temps, parce que ces deux Maiſons qui eſtoient depuis quatre cent ans ennemies irreconciliables l'une de l'autre, n'avoient pas même pû s'accorder lorſqu'il ne s'agiſſoit que de procurer les intereſts du Roy de Naples, & leur avoient ainſi fait plus de mal que de bien. 1496.

Ferdinand avoit là-deſſus reſolu de n'en retenir qu'une à ſes gages, & preferé les Colonnes aux Urſins pour deux raiſons. L'une qu'il eſtoit perſuadé que Proſper ſçavoit mieux la Guerre que Urſin, quoy qu'il ne l'euſt pas ſi long-temps exercée. L'autre que les Colonnes renonçant au party de France pour le ſien, avoient renforcé celuy-cy de trente bonnes Places dont Charles Huit les avoit gratifié. Cette action ſelon luy meritoit récompenſe: Il l'offrit à Proſper & à Fabrice, en les priant d'accepter la Charge de Con-

1496. neſtable de Naples ; & il n'exigea d'eux autre choſe, ſinon qu'ils convinſſent enſemble de celuy des deux qui en ſeroit pourveu. Les Colonnes ne délibererent pas long-temps pour s'accorder ſur un point ſi délicat ; & à dire le vray leurs intereſts eſtoient trop meſlez pour ſe diviſer dans une conjonſture où il s'agiſſoit d'agrandir leur Maiſon du débris de celle des Urſins. Proſper n'avoit jamais eu d'inclination pour le mariage, & regardoit par conſequent Fabrice comme ſon fils. Les enfans de Frabrice étoient en grand nombre ; & l'on prévoyoit moins de difficulté à obtenir que ſon fils aîné ſuccedaſt s'il mouroit Conneſtable, que ſi Proſper mouroit dans cette Charge. Ainſi la dignité de Conneſtable de Naples fut partagée en ſorte, que chacun des deux demeura content. Proſper en laiſſa le titre à Fabrice, & retint le ſolide qui conſiſtoit dans le Commandement de l'Armée. Virginie Urſin en receut l'avis dans la Toſcane, & il en fut d'autant plus irrité, qu'il travailloit actuellement pour achever de reſtablir le même Ferdinand qui le dépoüilloit.

Il en fut touché autant qu'il estoit ca- 1496.
pable de l'estre ; & il regarda l'action de ce Prince par tous les endroits qu'elle estoit sensible ; c'est à dire, par l'exclusion, par l'injure & par le mépris qu'il y voyoit attachez. Il renonça au Generalat & à la commission de restablir les Medicis : Il détacha ses Troupes des autres Confederez : Il prit avec elles l'écharpe blanche ; & il les conduisit à Montpensier qui les receut avec d'autant plus de joye, qu'il en avoit un extrême besoin. Le fort de la Guerre avoit esté transporté dans la Province de la Poüille, & les deux Armées y estoient passées à même dessein : Elles manquoient d'argent, & n'en pouvoient tirer que par le moyen de la Traitte-foraine du Bestial. Les Marchands des Contrées voisines qui venoient regulierement tous les ans l'acheter à certain jour dans la Poüille, payoient quatre-vingt mil écus pour obtenir la permission de l'enlever ; & il s'agissoit de déterminer qui de Montpensier ou de Ferdinand seroit en droit de l'accorder, & recevroit l'argent ; mais ny l'un ny l'autre n'en

1496. profita, & la faute vint du coſté de de Ferdinand. Il eſtoit convenu avec les François que l'on ne toucheroit ny aux Bergers ny à leurs troupeaux juſqu'à l'arrivée des Marchands; & qu'au jour de la foire, celle des deux Armées qui ſe trouveroit la plus forte, recevroit l'impoſt ſans que l'autre euſt droit d'y prétendre. Il avoit aiſément paſſé cet article, parce qu'il eſtoit alors le plus fort, & qu'il n'y avoit aucune apparence que ſon ennemy le devint; mais aprés la jonction d'Urſin avec Montpenſier, il reconnut évidemment qu'il s'étoit trompé, & il ne fit point de ſcrupule de commettre une infidelité pour reparer ſa faute. Il rappella de Naples toutes les Troupes qu'il en put tirer ſans lever le blocus des Châteaux: Il les incorpora dans les ſiennes: Il choiſit pour Places d'armes la Ville de Fogio, & il s'y retrancha ſi bien, qu'il ne pouvoit eſtre forcé de combattre. Il commanda de là à ſa Cavalerie Legere d'aller enlever le beſtial de la Poüille, & il ne fut obéï qu'en partie. Les paturages eſtoient éloignez les uns des autres, & les

Bergers des premiers que les Neapolitains enleverent, ne manquerent pas de courir au Camp de Montpensier : Ils l'informerent de leur infortune, & ils le presserent de partager au moins avec ses Ennemis ce qui devoit appartenir à luy seul. 1496.

Montpensier tout paresseux qu'il estoit, agit avec une précipitation qui l'empêcha de remporter sur Ferdinand une entiere victoire, & il laissa son Artillerie à Casalé. Cette précaution luy fut d'abord favorable, en ce que la précipitation de sa marche fit qu'il rencontra huit cent Fantassins Allemands que les Confederez envoyoient à Ferdinand. On ne sçait pas en quelle Guerre ils avoient fait leur apprentissage; mais il est constant qu'il n'y avoit point au monde de meilleurs Soldats ny plus experimentez que ceux-là. Ils furent surpris, & ils reconnurent d'abord l'inégalité de leurs forces avec celles de Montpensier. Ils avoient un pretexte plausible de demander quartier, & l'on y auroit trouvé d'autant moins à redire, que ce n'estoit que des mercenaires qui ne s'estoient point engagez à

1496. ne les pas recevoir dans une disposition telle que celle-cy. Cependant ils formerent tous la resolution de se faire tuër, en vendant cherement leurs vies : ils se rangerent eux mêmes en bataille avec une adresse que l'Armée de Montpensier admira. Comme ils se trouvoient en pleine campagne, ils ne pouvoient empêcher qu'on ne les environnast : Ils formerent un Bataillon quarré, & firent face de tous costez. Montpensier après les avoir inutilement sommez, fut contraint, faute de grosse Artillerie, d'essuyer plusieurs décharges de leurs Arquebusiers avant que de les entamer, & il perdit en les attaquant de vaillans hommes, entre lesquels on regretta principalement Pot & Champeroux; mais les Estrangers n'avoient pas encore trouvé le secret de s'empêcher d'estre vaincus par la Noblesse Françoise en plaine campagne, lorsqu'ils n'avoient ny murailles, ny fossez à luy opposer.

Les Allemands furent enfin accablez sous le nombre, & tuez si generalement, qu'il n'en resta pas un. Montpensier victorieux, continua sa marche,

marche, & executa sans obstacle ce qu'il pretendoit. Il enleva ce qui restoit de bestail dans les paturages de la Poüille, sans que personne s'y opposast ; mais il n'en fut pas plus riche : Car les Marchands qui luy en auroient donné de l'argent, & luy eussent payé l'impost, n'estoient pas encore venus ; & il ne luy estoit possible ny de les attendre, ny de leur livrer la marchandise. Chaque Soldat en avoit sa part, & il auroit falu le dédommager pour l'obliger à s'en défaire. Il est vray qu'il auroit donné son butin presque pour rien ; mais Montpensier n'avoit pas de quoy l'achetter. Ainsi le bestail fut dissipé, & il ne parut pas au bout de trois jours que les François en eussent profité ; quoy que s'il eust esté bien ménagé, il auroit suffi pour les entretenir long-temps. Ils n'arriverent devant Fogio qu'aprés que Ferdinand eut achevé de s'y retrancher, & ils luy representerent en vain la bataille. Il se mocqua de leur sommation, & leur reprocha qu'ils manquoient d'artillerie, en leur demandant avec quoy ils prétendoient le contraindre

1496. de combattre malgré luy. Il ne permit qu'à sa Cavalerie de sortir de son Camp pour escarmoucher, & il craignit si fort qu'elle n'engageast l'Infanterie à la bataille, qu'il n'envoya point de Troupes pour la soutenir. Montpensier après avoir ruiné le païs voisin, fut contraint d'aller chercher du canon; mais durant qu'il s'éloigna, Ferdinand receut tant de nouvelles Troupes que Beccacurto, Cesar d'Arragon, & le Marquis de Mantoüe luy menerent, qu'il devint à son tour beaucoup plus fort que les François.

Montpensier eut de cette sorte également besoin de Soldats & d'argent; & il ceda par cette indispensable necessité aux importunitez du Senéchal de Beaucaire qui le pressoit de le renvoyer à la Cour, & luy remontroit qu'il ne pouvoit jetter les yeux sur un homme plus capable que luy de solliciter du secours. Ce favory avoit esté disgracié pour des raisons que l'Histoire du temps ne dévelopent point assez. Il se promettoit de redevenir auprès de Charles Huit plus puissant qu'il n'avoit esté, s'il en pouvoit rapprocher par quelque voye que ce

fuſt; & Montpenſier ſe plaignoit de ce que le Cardinal Briçonnet qu'il avoit cru juſques-là ſon amy ſembloit l'abandonner. Il eſperoit comme il eſt aſſez ordinaire en de pareilles occaſions, que s'il obligeoit le Senéchal de Beaucaire, la memoire fraiſche d'un ſi grand bien-fait agiroit avec plus d'effet ſur luy, pour le porter à la reconnoiſſance. Ainſi il le dépeſcha pour Lion avec des Lettres au Roy & aux Principaux de ſon Conſeil qui luy donnoient lieu d'eſperer la conſervation du Royaume de Naples, moyennant un ſecours de Troupes & ſur tout d'argent; mais qui déclaroient nettement que ſans cela cette Couronne ſe perdroit en moins d'un mois. Le Senéchal de Beaucaire fut mieux receu de Charles Huit qu'il ne penſoit; mais il arriva à la Cour de France une conjoncture peu favorable pour Montpenſier qui l'y avoit envoyé. Les divertiſſemens dans leſquels elle eſtoit engagée n'empêcherent à la verité ny qu'il rentraſt en grace, ny que le Roy ne repriſt le ſoin des affaires d'Italie. Les Conſeillers d'Eſtat qui n'avoient pas eſté d'avis 1496.

1496. que l'on s'engageaſt à l'entrepriſe de Naples, eſtimerent qu'il y alloit de l'honneur de la France qu'on la continuaſt, & ils offrirent dans cette vûë leurs perſonnes & leurs biens. Les raiſons qu'ils en rapporterent furent ſecondées par le credit de trois hommes qui eſtoient preſque également intereſſez chacun en ſon particulier, que les François retinſſent leur conqueſte. Le Cardinal de Saint Pierre aux Liens, Charles Urſin & Vitelloze. Le Cardinal de Saint Pierre aux Liens s'eſtoit attiré la haine implacable du Pape. Charles Urſin, fils aîné de Virginie eſperoit pour ſon pere, & par conſequent pour ſoy, non ſeulement la Charge de Conneſtable, mais encore les trente Villes dont les Colonnes s'eſtoient rendus indignes; & Vitelloze cadet des Vitellis, attendoit par la même voye le rétabliſſement de ſa Maiſon qui n'avoit point autrefois cedé aux Urſins ny aux Colonnes. Ils repreſenterent tous trois que ſi Charles Huit qui avoit acquis tant de gloire négligeoit de la conſerver, non ſeulement il ſe rendroit mépriſable à ſes voiſins, mais encore il les exciteroit à former le deſſein

de partager entr'eux la Monarchie Françoiſe, ſous pretexte qu'elle ſeroit tombée entre les mains d'un Prince, qui ne ſçauroit pas mieux la conſerver qu'il avoit ſçu garder celle de Naples : Que Sa Majeſté venoit d'éprouver que la Maiſon d'Arragon n'étoit pas aſſez puiſſante pour ſe maintenir dans l'Italie, & qu'il y avoit lieu de conclure qu'elle ne le ſeroit pas plus à l'avenir, qu'elle l'avoit eſté juſques-là : Que ſes Alliez avoient fait un extrême effort pour la ſauver, & qu'il leur ſeroit impoſſible de continuer une ſi prodigieuſe dépenſe. Qu'il y auroit de l'inhumanité à laiſſer perir Montpenſier avec tant de brave Nobleſſe qui l'accompagnoit ; & que cependant il ne ſe ſauveroit aucun des François reſtez dans le Royaume de Naples, s'il ne marchoit promptement de leur coſté un renfort capable de les dégager : Que s'ils ſuccomboient faute de cela, les enfans, les parens, les amis & les vaſſaux qu'ils avoient dans toutes les Provinces de la France y exciteroient un tumulte, & peut-eſtre encore un ſoulevement qu'il ſeroit mal-aiſé d'apaiſer : Que 1496

1496. la France n'eſtoit ſujette aux Guerres civiles, que parce que les eſprits inquiets n'y trouvoient pas toûjours de l'exercice, & qu'on les occuperoit en Italie par la neceſſité où l'on ſeroit d'avoir toûjours une Armée à Naples.

Le Conſeil de Charles Huit extraordinairement aſſemblé ſur cette matiere, prévit encore que comme dans la derniere Guerre entre le Duc d'Orleans & Loüis Sforce, le Duc de Savoye & le Marquis de Montferrat & de Saluſſes s'eſtoient déclarez pour le Duc d'Orleans; & que neanmoins Loüis Sforce avoit eu l'avantage, auſſi le même Sforce ne perdroit aucune occaſion de ſe venger de ces trois Souverains, qui tous enſemble ne l'égaloient point en puiſſance: Qu'ils ne l'apprehendoient que trop; & que pour ſe délivrer une bonne fois d'une crainte ſi bien fondée, ils ne verroient pas plûtoſt les François repaſſer les Alpes avec des Troupes capables de punir hautement l'infidelité de Loüis Sforce, qu'ils renonceroient à la précaution qu'ils avoient juſques-là priſe de paroître neutres, & ſe déclareroient hautement contre luy. Charles Huit

ne s'eſtoit pas attendu que ſes intentions fuſſent ſi generalement approuvées, & l'oppoſition qu'il y avoit trouvée l'autre fois, luy donnoit lieu d'apprehender pour celle-cy. Il avertit le Duc de Bourbon de ſe preparer pour haranguer dans le premier Conſeil que l'on tiendroit, & pour y rapporter toutes les raiſons qui prouvoient la neceſſité, & même la bienſceance du retour de Sa Majeſté delà les Alpes avec des forces plus que ſuffiſantes pour conſerver le Royaume de Naples contre toutes celles des Confederez. Le Duc de Bourbon parla ſelon l'intention de Charles Huit; mais ce fut à la maniere de ſon temps; c'eſt à dire avec beaucoup plus de confuſion & de longueur que de diſcernement & d'éloquence. On reconnut aſſez ſur le viſage de Charles Huit que le Duc de Bourbon ne propoſoit & n'appuyoit pas moins les ſentimens de Sa Majeſté que les ſiens: Cependant l'Amiral de Graville eut la hardieſſe de prononcer une harangue contraire, & de refuter tout ce que le Duc de Bourbon avoit avancé. Charles Huit eſtoit incapable de la ſeule choſe que 1496.

1496. ſon pere avoit voulu qu'il appriſt. Il ne ſçavoit point diſſimuler, & quoy qu'il y puſt eſtre propre, il en avoit trop d'averſion pour s'y réſoudre par quelque motif que ce fuſt. Il eut peine à ſouffrir que Graville achevaſt, & il fut pluſieurs fois ſur le point de l'interrompre. Il ſembla même avoir oublié qu'il eſtoit Roy, & il ne voulut pas laiſſer parler ſon Chancelier, qui n'eſtant pas amy de Graville n'auroit pas perdu une ſi belle occaſion de le contredire. Sa Majeſté prit la parole, & fit admirer un talent que l'on ne ſçavoit pas qu'elle euſt : Elle s'exprima avec beaucoup d'agrément, de promptitude, d'élegance & de vigueur : Elle reprit le diſcours de Graville : Elle y répondit pertinemment : Elle perſuada ſes Auditeurs, & Graville même ſe fit honneur de ſe retracter. On ſe mit inutilement en peine de ſçavoir pourquoy un parfait Courtiſan comme Graville s'eſtoit hazardé de parler, ſans avoir auparavant preſſenti le ſentiment de ſon Maiſtre à deſſein d'y ajuſter le ſien. Les uns l'imputerent à la force de la prévention, ou à l'amour de la veri-

té ; & les autres le soupçonnerent 1496.
assez maistre de ses passions pour avoir profité de l'occasion de témoigner qu'il n'estoit point insensible au refroidissement de la bonne volonté que son Maistre avoit euë pour luy.

Quoyqu'il en soit, il resolut que l'on leveroit trois corps d'Armée qui passeroient les Alpes, & pénétreroient dans l'Italie les uns après les autres pour éviter l'embarras, & pour subsister avec moins d'incommodité : Que Trivulce conduiroit le premier, & feindroit de vouloir attaquer le Duché de Milan, afin d'intimider Loüis Sforce, en luy montrant son plus grand ennemy, qui estoit Trivulce en posture de l'accabler, s'il ne prevenoit sa ruïne par un prompt repentir de ses infidelitez. Le second devoit avoir à sa teste le Duc d'Orleans, parce que l'on avoit reconnu dans l'affaire de Novarre que ce Prince avoit plus de qualitez pour la Guerre qu'on ne croyoit, & l'on avoit jugé à propos d'y ajoûter l'experience. Le Roy devoit marcher avec la derniere Armée, & mener le reste de sa Noblesse : Il devoit avoir une puissante Flotte ; &

1496. parce qu'elle ne pouvoit estre assez-tost preste pour le besoin de Montpensier, on équipa les Vaisseaux qu'on sçavoit être les meilleurs voliers, afin de luy porter les principales choses dont il avoit besoin. Il ne restoit plus que de sçavoir si l'on attaqueroit d'abord Loüis Sforce, ou si l'on feroit une derniere tentative pour le ramener au party des François. Ceux des Conseillers d'Estat qui ne vouloient pas qu'on l'épargnast, se fonderent sur les lettres interceptées qu'il écrivoit à l'Empereur Maximilien, pour le presser d'envoyer à Naples un si grand nombre d'Allemans, que Ferdinand en eust assez pour chasser de ce Royaume ce qu'il y avoit de François avant qu'ils eussent esté renforcez. Mais ceux qui jugeoient necessaire l'amitié du même Sforce, au moins jusqu'à ce que la France eût recouvré ce qu'elle avoit perdu dans le Royaume de Naples, jugerent que Loüis Sforce se repentoit sincerement de ses infidelitez, puisqu'il venoit d'envoyer un Homme de Qualité au Roy pour excuser ses contraventions au dernier traité, pour en rejetter la-

faute ſur la Bourgeoiſie de Gennes, qui n'avoit voulu ny rendre les Vaiſſeaux du Roy retenus dans ſes Ports, ny permettre que ceux de Loüis Sforce portaſſent des rafraîchiſſemens à Montpenſier, & pour offrir de les contraindre à reparer ces irregularitez. Cet avis prévalut enfin ſur l'autre; & l'on envoya vers Loüis Sforce Renaud d'Oreille Gentil-homme d'Auvergne, qui luy repreſenta l'orage qui ſe préparoit contre luy, & luy demanda s'il pouvoit le détourner. 1496.

Loüis Sforce avoüa de bonne foy qu'il n'avoit pour cela ny aſſez de puiſſance, ny aſſez de bonheur; & d'Oreille luy repliqua qu'il eſtoit venu pour luy propoſer des moyens capables de le tirer d'affaire. Que ces moyens conſiſtoient en ce que les François ſe contenteroient qu'il executaſt ce qui reſtoit du traitté de Verceil: Qu'ils diſſimuleroient ſes contraventions précedentes; & qu'ils empêcheroient le Duc d'Orleans de renouveller la querelle du Duché de Milan. Loüis Sforce ajoûta d'autant plus de foy à ces propoſitions, qu'il ſçavoit par le rapport de ſes Eſpions que d'Oreille ne

1496. luy disoit rien que de veritable ; & que d'ailleurs son imagination blessée luy grossissoit les objets. Elle rappelloit dans sa memoire que les Confederez n'avoient remporté par leur valeur aucun avantage sur les François ; & qu'au contraire ils avoient toûjours esté vaincus, quoyqu'ils fussent beaucoup plus forts que leur ennemy : Qu'ils devoient tous leurs avantages à la négligence des François, & à la trahison des Peuples d'Italie ; & que nonobstant qu'on leur eust ouvert les Portes des meilleures Villes, & que la campagne se fust déclarée pour eux, ils n'avoient pas laissé de perdre les deux Batailles qu'ils avoient hazardées : qu'il n'avoit manqué à Charles Huit que l'experience, & qu'il en avoit desormais assez pour connoistre les fautes qu'il avoit commises : Que dés le moment qu'il formeroit une forte resolution de s'en corriger, les Princes d'Italie qui tous ensemble luy estoient inferieurs en nombre d'hommes, en richesses, & en facilité de continuer la guerre, succomberoient sans qu'il leur fust autrement possible de s'en garentir : Qu'ils auroient en

vain recours à leurs Alliez qui se trouvoient trop éloignez du danger pour accourir assez viste ; & qu'on pouvoit bien traitter sans les Confederez, puisqu'on n'estoit pas asseuré de se sauver avec eux. 1496.

Il n'en falut pas davantage pour ébranler Loüis Sforce ; & d'Oreille auroit retourné en France avec la satisfaction qu'il désiroit, si l'Ambassadeur de Venise qui étoit demeuré auprès de luy pour l'entretenir dans des sentimens favorables à la cause commune des Confederez, n'eust découvert que d'Oreille l'avoit ébranlé & ne l'eust affermi, non pas en diminuant la bonne opinion qu'il avoit des François, mais en l'augmentant autant qu'il faloit pour la rendre capable de le jetter dans le desespoir. Il luy dit que le genie des François estoit d'autant moins capable de souffrir des infidelitez, qu'il estoit plus éloigné de les commettre ; & qu'à la premiere occasion qu'ils auroient de punir celle de Loüis Sforce, ils s'en acquitteroient, en établissant dans le Duché de Milan un Prince qui pourroit bien le joindre un jour à la Monarchie Françoise

1496. en y succedant: Que l'esperance qu'ils en auroient les porteroit infailliblement à la vangeance; & que l'unique moyen de l'éviter, consistoit à ne s'y point opposer, ou du moins à differer de le faire le plus long-temps qu'il seroit possible. Loüis Sforce ne se fit point de violence pour concevoir ce que luy disoit l'Ambassadeur de Venise, ny mesme pour s'y rendre. Il se sentoit disposé à le croire, parce que s'il eust esté en la place de Charles Huit, il se seroit hautement vangé; & d'ailleurs les Officiers des Troupes Françoises en apprenant son inconstance, avoient protesté de la punir. Il estoit bien plus vray-semblable qu'ils en feroient naistre l'occasion si elle ne se presentoit d'elle-même; qu'il n'y avoit lieu de croire qu'ils la negligeassent quand elle s'offriroit. Ainsi le danger present d'estre dépoüillé par les François, l'emporta dans l'imagination bleſſée de Loüis Sforce, sur le peril éloigné de servir de proye aux Venitiens après qu'ils auroient conquis le Royaume de Naples, & retint Loüis Sforce dans le party des Confederez sur le point qu'il l'alloit

ruïner en l'abandonnant. 1496.

Il amusa l'Envoyé de France en luy promettant d'exécuter le Traité de Verceil, & en excusant le retardement qu'il y apportoit, tantost sur la peine de recouvrer des Matelots, tantost sur la malice des Genois qui faisoient naistre à tous momens de nouvelles difficultez d'obéïr lorsqu'on les pressoit d'agir contre leurs Citoyens. Il ratifia cependant les articles de la Confederation; mais il le fit achetter bien cher à la Republique de Venise, en la pressant d'envoyer deux Armées pour deffendre le Duché de Milan, qui seroit exposé à la premiere impetuosité des François: l'une qui seroit levée & entretenuë toute entiere aux dépens des Venitiens, & ne pourroit estre de moins que de vingt mille hommes: l'autre de pareil nombre, qui seroit toute composée d'Allemands que les mesmes Venitiens leveroient; mais qui seroit entretenuë par eux & par Loüis Sforce à communs frais. Comme l'on sçavoit bien que si l'argent en estoit mis entre les mains de l'Empereur il le détourneroit à d'autres usages; & si on ne luy en don-

1496. noit une partie, il ne permettroit jamais la levée des Gens de Guerre, Loüis Sforce proposa qu'on luy fist un honneste present, avec cette précaution neanmoins qu'il ne le recevroit pas tout à la fois, mais seulement à mesure que les levées avanceroient. Mais la Republique de Venise y trouva deux obstacles qui y parurent d'abord invincibles. Le premier consistoit en ce que l'Empire d'Allemagne en general avoit des prétentions sur tout son Estat de Terre-ferme; & la Maison d'Autriche en particulier avoit formé dans les Conciles & dans les autres Assemblées generales du Christianisme diverses plaintes que les Venitiens avoient usurpé sur elle ce qu'ils tenoient dans les Provinces d'Istrie & de Dalmatie. Si la Republique souffroit qu'une Armée d'Allemands qui auroit esté levée par le credit du Chef de cette Maison entrast dans le Duché de Milan, & qu'elle en repoussast les François, rien n'empescheroit qu'elle ne vuidast ensuite la querelle de l'Empereur & de l'Empire: Qu'elle n'entrast sur les terres de la Republique: Qu'el-

le n'y continuaſt la Guerre, & qu'elle ne refuſaſt de poſer les Armes juſqu'à l'entiere ſatisfaction du Corps Germanique & de ſon Chef. Le ſecond obſtacle eſtoit que quand il y auroit dans le Duché de Milan une Armée d'Allemands, il ne ſeroit plus poſſible d'empeſcher que Loüis Sforce n'en fuſt plus le maiſtre que les Venitiens, à cauſe qu'il eſtoit Feudataire de l'Empire, & que l'Empereur avoit épouſé ſa niéce. D'où il s'enſuivroit que dans une revolution impreveuë, les Troupes mercenaires ſuivroient pluſtoſt les mouvemens de Loüis Sforce que de la Republique de Veniſe; & ſi les François remportoient la victoire, & que Loüis Sforce ne puſt ſauver ſon Eſtat, qu'en leur abandonnant celuy de cette Republique; il eſtoit homme à le faire; & rien ne ſeroit capable de l'empeſcher de les en mettre en poſſeſſion, pourveu qu'il diſpoſaſt à ſa volonté de l'Armée Allemande. Cette juſte deffiance des Venitiens ne pouvoit ceſſer, qu'en leur permettant de lever des Troupes hors de l'Allemagne; mais Loüis Sforce avoit trop mauvaiſe opi- 1496

1496. nion de celles qu'elles avoit juſques-là levées pour s'en contenter à l'avenir, & pour fonder ſur elles la ſeureté de ſon Eſtat. Il déclara nettement qu'il vouloit des Allemands : Il ſoutint qu'il n'y avoit point d'autre Nation que celle-là que l'on puſt raiſonnablement oppoſer à l'impetuoſité de la Françoiſe & de la Suiſſe : Il menaça en cas qu'on luy refuſaſt cette ſatisfaction de s'accommoder avec Charles Huit, & il contraignit les Venitiens d'acquieſcer à ſa propoſition.

C'eſt icy que le Cardinal Bembe, qui a écrit l'Hiſtoire de la Republique de Veniſe, la loüe d'une action comparable à celle que l'on admire le plus dans les Anciens Romains. Un Albanois ſelon luy, domeſtique de Charles Huit, forma le deſſein d'empoiſonner Sa Majeſté, & trouva des moyens infaillibles pour l'executer. Il s'adreſſa au pere de Bembe, & luy communiqua ſon execrable projet : Il exagera l'avantage que la Republique en retireroit, en ſe délivrant d'une guerre qui luy couteroit infiniment, outre le danger qu'elle éviteroit. Le Pere de Bembe en avertit le Senat,

qui n'eust pas moins d'horreur pour la proposition de l'Albanois, qu'en avoient eu autrefois ceux de Rome pour une semblable que le Medecin de Pirrus leur avoit faite. Il en détesta l'auteur; & il avertit Charles Huit de prendre garde à luy. Mais il y a deux occasions de revoquer en doute la verité de ce fait: L'une qu'il ne se trouve aucun Albanois dans les Estats de la Maison de Charles Huit*, & qu'il n'y a point d'Historien François qui en ait écrit: L'autre que le Senat de Venise estoit assez informé des affaires de France, pour croire que la mort de Charles Huit n'auroit pas avancé les siennes. Ce Royaume autant qu'il estoit permis de penetrer dans l'avenir, se seroit alors trouvé dans une des minoritez les plus longues, puisque le fils unique de Charles Huit n'ayant pas encore trois ans, la Reine sa mere eust infailliblement obtenu la Regence. La seule difficulté qu'auroit trouvé cette Princesse seroit la même qui avoit si long-temps embarassé la Duchesse de Bourbon; & elle seroit venuë du Duc d'Orleans qui auroit voulu avoir part dans le 1496.

* Ils sont dans la Chambre des Comptes.

1496. Gouvernement, & qui auroit prétendu la Tutelle du nouveau Roy, comme il avoit déja prétendu celle de Charles Huit. L'unique moyen de l'en détourner auroit eſté de l'occuper ailleurs, & de luy permettre de tourner contre le Duché de Milan les forces que la France avoit deſtinées pour conſerver le Royaume de Naples. La condition des Venitiens ſeroit en ce cas devenuë pire qu'elle n'étoit; puiſque non ſeulement ils n'auroient point évité la guerre étrangere dans l'Italie, mais de plus ils euſſent eu pour voiſin le Succeſſeur préſomptif à la Monarchie Françoiſe, qui leur euſt fait querelle en redemandant les Villes de Breſſe, de Bergame, de Creme, & les autres qu'ils avoient uſurpées ſur les Ducs de la Maiſon des Viſcontis.

Quoy qu'il en ſoit, la précaution des Italiens fut inutile; & les François reſtez dans le Royaume de Naples y ſuccomberent, avant que les préparatifs pour les dégager fuſſent achevez. Montpenſier & Ferdinand ſe mirent en campagne dés le commencement du Printems de mil qua-

tre cent quatre-vingt-seize, & Mont- 1496.
pensier assiegea Circelle, contre laquelle il estoit d'autant plus irrité, que les Habitans y avoient égorgé la Garnison Françoise, pour se remettre sous la domination de Ferdinand. Cette raison fit qu'il y trouva plus de difficulté qu'il ne pensoit, parce que la Bourgeoisie n'attendant point de quartier, se mit toute sous les Armes, sans distinction d'âge, ny de sexe, & par bonheur pour elle il se trouva des gens de son corps capable de la bien commander: Elle leur obéït exactement: Les approches des Assiegeans furent traversez par tous les moyens de disputer le terrain qui estoient alors en usage; & Ferdinand qui estoit honteux de perdre à sa vûë une Ville si affectionnée à son party, & qui craignoit que les autres ne perdissent courage, s'avisa de la secourir par voye de diversion. Il avoit douze cent Lances, quinze cent Chevaux Legers, & quatre mille Fantassins. Les François n'avoient pas plus de Cavalerie & d'Infanterie; mais l'une & l'autre estoient meilleures, & par consequent l'avantage se trouvoit du

1496. costé de Montpensier, & tous les Auteurs imprimez & les Relations manuscrites en conviennent. Il y avoit à une demy lieuë de Circelle une petite Place nommé Frangety par où les vivres venoient aux Assiegeans. Ils y avoient jetté quatre cent bons Soldats pour se la conserver, & Ferdinand l'investit à dessein de les affamer. Il se douta bien que pour peu qu'elle tint, elle seroit secouruë, & il se hasta de la prendre dans cette veuë jusqu'à négliger les formalitez ordinaires. Aussi tost qu'il y fut arrivé, il fit donner l'assaut, & il envoya souvent du secours durant cinq heures qu'il dura à celles de ses Troupes qui le livroient. Mais elles n'en furent pas moins repoussées ; & Montpensier en fut excité à les secourir. Il leva le siege de Circelle, & il s'avança du costé de Frangen ; mais quand il fut sur une éminence d'où l'on voyoit cette Place, il l'apperceut toute en feu. La Garnison ne s'estoit pas si vaillamment deffenduë dans la suite du siege qu'au commencement ; & comme si la consternation eust duë estre réciproque, elle estoit passée du costé

des Assiegeans au moment que Ferdi- 1496.
nand avoit achevé de rassurer ses Soldats : Il les avoit remenez à l'assaut ; & les François au lieu de le soutenir avec leur ordinaire fierté, avoient d'abord tourné le dos. Ils s'estoient ensuite laissez égorger jusqu'au dernier ; & les vainqueurs s'estoient d'autant plus généralement appliquez au butin, qu'ils ne craignoient pas d'estre interrompus.

Ferdinand avoit consenti qu'ils entrassent à ce dessein dans les maisons, soit qu'il n'eust pû les empêcher, ou qu'il se fust imaginé de se les rendre plus affectionnez. Mais il apperceut bien-tost qu'il n'est rien de si dangereux à la Guerre, que de relâcher tant soit peu de la discipline. Il n'y avoit presque personne sous ses Enseignes quand ses Coureurs l'avertirent qu'il auroit en moins d'une heure les François sur les bras. Ses Soldats qui pilloient n'eurent point d'oreilles pour luy obéir quand il les pressa de retourner sous leurs Enseignes : Il les menaça : Il les frapa : Il tua mêmes quelqu'uns des plus échauffez au pillage qui se trouverent sous sa main ;

1496. & tout cela ne servant de rien, il fit mettre le feu dans la Ville. Le remede estoit extrême : Cependant il auroit esté trop lent, à cause que l'avidité du gain ne leur permettoit pas de faire assez de reflexion sur les flammes qui les environnoient, si Montpensier eut pû se prévaloir de son avantage. Il fut des premiers François qui apperçut le feu : Il en devina la veritable cause : Il s'approcha des Ennemis assez pour les observer de ses propres yeux : Il reconnut que leurs Enseignes n'estoient pas à moitié garnies ; & que Ferdinand mettoit en ordonnance les Cavaliers & les Fantassins à mesure qu'ils arrivoient. Il en conclut que ce seroit les vaincre sans rien hazarder que de les attaquer en cet estat, & il fit sonner la charge. Mais tous les Estrangers & sur tout les Suisses dont son Infanterie estoit composée, se souleverent & refuserent d'aller aux Ennemis.

Pour en mieux comprendre les motifs, il est necessaire de redire icy ce que l'on a remarqué dans le Regne precedent, que Loüis Onze estoit entré en défiance de ses Sujets depuis la

la Guerre du bien public, & que n'o- 1496.
ſant lever d'autre Cavalerie que la Françoiſe, à cauſe qu'elle eſtoit en effet la meilleure de l'Europe, & qu'il euſt eſté contre le bon ſens de rebuter ce qu'il avoit de meilleur dans ſon Royaume, il s'eſtoit ſervy d'Infanterie Eſtrangere. Les François n'y avoient pas trouvé à redire pour deux raiſons : L'une que l'on eſtoit accoûtumé de faire ſi peu de cas des Fantaſſins, qu'on ne les comptoit pas dans la ſupputation des Armées : L'autre qu'il n'y avoit gueres que la Nobleſſe Françoiſe qui portaſt les armes, & que cette Nobleſſe, non ſeulement n'avoit garde de prendre party dans l'Infanterie, mais de plus elle ſe ſeroit offensée ſi l'on euſt osé luy en parler.

Comme la défiance que Loüis Onze avoit conceuë de ſes Sujets luy avoit eſté perſonnelle, elle eſtoit ceſſée avec luy, & jamais Roy ne fut mieux aimé des François que Charles Huit ſon fils unique, & ſon Succeſſeur. On commença mêmes à connoiſtre dans la Guerre de Bretagne le beſoin que l'on avoit d'Infanterie Fran-

1496. çoiſe, fondé ſur ce que l'on y combattit qu'une fois, & par conſequent la Cavalerie n'y fut preſque point d'uſage, au lieu qu'il ſe préſentoit tous les jours de nouveaux ſieges à former, & que l'on differoit ſouvent de les entreprendre faute de Fantaſſins. Cependant on continua de ſe ſervir d'Eſtrangers, ſoit qu'ils ne coûtaſſent pas plus qu'auroient coûté les François, & qu'on vouluſt épargner le ſang de ceux-cy par principe de charité pour la Patrie, ou que l'on n'euſt pas aſſez prévû les inconveniens qui pouvoient arriver de cette ſorte de Milice qui n'avoit aucun intereſt dans les querelles qu'on luy laiſſoit pourtant vuider. Le premier lieu où l'experience s'en eſtoit faite avoit eſté Novarre, & le ſecond fut Frangeti, à l'occaſion que l'on va décrire.

On a veu que d'Allegre Precy n'avoit point d'autre bonne qualité que la valeur, qu'à cela prés il eſtoit le moins eſtimé des Seigneurs reſtez à Naples avec Montpenſier. Il avoit pourtant vécu dans une ſoumiſſion aſſez grande aux ordres de ce Prince depuis le départ de Charles Huit,

tant qu'il avoit manqué d'occasions pour se distinguer des autres Capitaines de Cavalerie ; mais après la Bataille de Seminara, qu'il croyoit devoir estre attribuée à sa seule vertu, il se mit au dessus de Montpensier, & il le mépriſa d'une maniere insuportable. Il s'imagina qu'il estoit plus digne de la Vice-Royauté de de Naples & du Commandement des Armées que luy, & il essaya de le supplanter en le décreditant de sorte parmy les Troupes, qu'elles ne luy obéïssent plus. Il ne se mit point autrement en peine que le contre-coup rejalliſt sur luy-même, pourveu qu'il portaſt un coup mortel à Montpensier qu'il vouloit supplanter, & il affecta de le contredire en toutes choses dans les Conseils de Guerre. Il ne se contenta pas de vouloir le faire passer pour un homme dont l'intelligence & le bon sens estoient trop bornez pour s'acquitter dignement du Generalat. Il travailla de plus à le rendre ridicule ; & il en estoit venu à bout à l'égard des Soldats qui se trouvoient alors dans l'Armée Françoise quand Montpensier fit sonner la 1496.

1496. charge. Cette occasion parut tout à fait favorable à Precy pour convaincre les Soldats François du credit qu'il avoit sur les Estrangers ; & il representa aux Suisses qu'ils avoient encore une montagne à passer avant que de joindre l'ennemy : Qu'ils estoient déja fatiguez par une assez longue marche : Qu'il estoit difficile qu'ils ne se dérangeassent en montant ou en descendant ; & que si les Italiens les surprenoient en cet estat, ils ne pourroient éviter d'estre défaits.

L'applaudissement des Suisses au discours de Precy l'excita à leur inspirer le moyen d'éluder l'ordre de Montpensier, en luy demandant les montres qui leur estoient deuës. Ils sçavoient tous que ce Prince n'avoit point d'argent : Ils luy avoient fait credit jusques-là ; & le moment qui précedoit la Bataille n'estoit pas un temps propre à le faire payer. Cependant l'Infanterie de Montpensier refusa de passer outre, si on ne luy comptoit de l'argent, & sur l'impossibilité où il avoüa qu'il estoit de la satisfaire, elle tourna visage, & reprit le chemin du lieu d'où elle venoit. Mont-

penſier ſurpris de ſa contre-marche, 1496.
courut à elle, & eſſaya de la ramener à ſon devoir. Il luy repreſenta qu'il ne tenoit qu'à elle de vaincre ſans riſquer, & de gagner plus en une heure que ne valoient les montres dont elle demandoit à contre-temps d'eſtre payée : Que les Neapolitains qu'il faloit combattre avoient porté avec eux ce qu'ils avoient de précieux, à cauſe qu'il n'y avoit point de plus grande ſeureté pour eux que celle de leur Camp, & qu'en perdant la bataille, ils perdroient auſſi leurs biens : Qu'il n'y avoit qu'à s'approcher d'eux pour les obliger à fuïr ſans ſçavoir où, & qu'ils n'eſtoient point en eſtat de ſe deffendre : Qu'ils étoient trop chargez du butin qu'ils venoient de faire, & que leurs compagnons reſtez dans la Ville n'arriveroient jamais aſſez toſt pour les ſecourir : Que le feu qu'on y avoit mis en brûleroient pluſieurs ; & qu'ainſi tous les Ennemis qui ne ſeroient pas tuez dans la meſlée reſteroient priſonniers. L'Infanterie de Montpenſier eſtoit ſi convaincuë de ce qu'il diſoit, qu'elle n'oſa en diſconvenir ; mais elle n'en continua pas

1496. moins sa route ; & Montpensier d'autant plus irrité qu'il se faisoit plus de violence pour n'en rien témoigner, fut tenté de charger les désobeïssans & d'en faire un exemple.

Il ne doutoit pas que sa Cavalerie ne suffist pour les tailler en pieces ; & la seule consideration qui l'en détourna, fut que Ferdinand estoit trop proche : Qu'il ne manqueroit pas d'accourir au bruit, & qu'il prendroit l'un des deux partis de se joindre aux désobeïssans, & de les aider à tailler en pieces les François, ou d'attendre l'évenement de leur combat pour accabler les vainqueurs. Montpensier eut assez de pouvoir sur luy-même pour s'ajuster à la volonté de son Infanterie, puisqu'elle refusoit de se soumettre à la sienne, pour luy demander froidement où elle prétendoit aller, pour oüir sans se mettre en colere qu'elle vouloit continuer le siege de Circelle, & pour l'y remener. Mais le bonheur des affaires de France estoit attaché à la conjoncture que l'on venoit de perdre ; & elles pencherent depuis si universellement vers leur ruïne, que la prudence humaine

fut trop bornée pour les en preſerver. 1496.
Ceux qui défendoient Circelle avoient reſolu de ſe rendre le matin que l'Armée Françoiſe s'en eſtoit éloignée, & ils y eſtoient contraints faute d'eau. Mais les Deputez qu'ils envoyerent pour capituler n'ayant point trouvé d'Aſſiegeans, ſe douterent qu'ils eſtoient allez pour faire lever le ſiege de Frangety. Ils profiterent de cette occaſion pour avertir leurs compagnons de courir à une fontaine qui eſtoit aſſez proche des murailles de la Ville. Ainſi ceux de Circelle eurent le loiſir de faire leur proviſion d'eau avant le retour des François, qu'ils obligerent encore à recommencer le ſiege en ruïnant leurs travaux; & Montpenſier convaincu qu'on ne luy en donneroit pas le temps, ne s'amuſa point à les rétablir. Il ſuppoſa qu'il auroit plûtoſt fait de livrer un aſſaut. Il en parla à ſon Infanterie, & l'y trouva diſpoſée, pourveu que les Cavaliers François miſſent pied à terre pour la ſoutenir. L'attaque fut vigoureuſe, mais la deffenſe le fut encore plus; & ſi Montpenſier eut le déplaiſir de ne pas emporter la Place,

1496. il eut en récompense la consolation d'estre délivré des plus désobeïssans de ses Fantassins qui y furent tuez.

Il n'y avoit pas d'apparence de continuer le siege, à cause que les Ennemis estoient trop proches, & Montpensier le leva pour leur presenter la bataille. Mais Ferdinand estoit trop convaincu du bon estat de ses affaires, & du mauvais estat de celle des François pour la hazarder. Il avoüoit de bonne foy qu'il n'avoit tenu qu'à eux de l'accabler sans ressource devant Frangety : Il les blâmoit de ne l'avoir pas fait, & il mettoit son principal soin à ne leur plus fournir de pareilles occasions : Il se promettoit d'attirer à luy leur Infanterie par la maxime que les reconciliations faites ensuite des revolutions ne sont pas sinceres ; & que Montpensier se repentiroit de la bonté qu'il avoit euë pour ses Fantassins, ou les Fantassins de Montpensier s'appercevroient de la faute qu'ils avoient commise de se fier à un General qu'ils avoient si sensiblement offensé. De quelque côté qu'arrivast ce changement, Ferdinand estoit assuré d'en profiter ; & l'Armée

Françoise se trouveroit également ruïnée. Ainsi Ferdinand se contenta de l'amuser par de legeres escarmouches, & il attendit que le défaut des vivres l'obligeast à changer de poste. Il ne se trompa pas dans sa prévoyance, & Montpensier fut bien-tôt contraint de déloger. 1496.

Il prit sa marche du costé d'Ariano; & les Cavaliers Neapolitains qui le suivoient en qualité de Volontaires, & qui n'avoient receu aucune gratification de la France depuis le commencement de la Guerre, crurent avoir du moins mérité qu'on les préferast aux autres Soldats de l'Armée Françoise dans la distribution des quartiers; cependant Montpensier leur donna les pires, parce qu'il apprehendoit toujours une nouvelle désobeïssance de ses Fantassins, & n'oublioit rien de ce qu'il jugeoit capable de la prévenir, en leur accordant les plus commodes logemens. Il en prenoit plus de soin que de sa Cavalerie, & il luy avoit abandonné les lieux les plus abondans. Les Neapolitains de son Armée, & sur tout ceux qui estoient de la

1496. Faction d'Anjou, s'en ſcandaliſerent, s'en plaignirent, preſſerent Montpenſier de faire ſortir ſon Infanterie des quartiers qu'ils pretendoient leur être dûs ; & ſur ce qu'il differoit de les ſatisfaire, ils déſerterent ſi univerſellement qu'il n'en reſta pas un. Leur déſertion le mit hors d'eſtat de tenir la Campagne, & le réduiſit par conſequent à la neceſſité de chercher un azile, où d'un coſté il pût long-temps ſubſiſter, & d'un autre il ne couruſt pas riſque d'eſtre enlevé.

La Ville d'Atelle eſtoit forte de ſituation, & de plus elle avoit comme pour boulevart avancé le Chaſteau de Gesüaldo, celebre pour avoir autrefois ſoutenu quatorze mois entiers de ſiege. Mais il n'eſt rien de plus incertain que l'eſpoir d'une longue reſiſtance, quand les affaires d'un party commencent à décliner. Ferdinand ſuivit de ſi prés les François, qu'il arriva devant Gesüaldo dans le temps qu'ils entroient dans Atelle : Il eut l'addreſſe d'intimider la Garniſon de ce Chaſteau, & de la diſpoſer à ſe rendre le même jour. Ce qui rompit toutes les meſures de Montpenſier, &

contribua plus que toute autre chose au malheur dont on parlera bien-tôt. 1496.

Il faloit du temps aux François pour ramasser les vivres & le fourage qui se trouvoient aux environs d'Atelle : Ils ne le pouvoient qu'à la faveur de Gesüaldo ; & Ferdinand ayant d'abord pris cette Place, les resserra de sorte, qu'ils se trouverent aussi-bien assiegez que s'ils eussent esté au milieu de son Camp. Tous les lieux où ils devoient loger leur fermerent les portes, à cause que n'ayant plus Gesüaldo ; ils n'étoient plus en estat de les conserver. Ils les ouvrirent à Ferdinand, & luy fournirent ainsi les moyens de subsister commodément qu'ils retranchoient aux François. Le premier mal qui envint à l'Armée Françoise fut une seconde désertion. On a veu que son Infanterie estoit toute d'Estrangers, & qu'elle consistoit, outre les Suisses, en huit cent Allemands que le Duc de Gueldres avoit envoyez à Charles Huit. Ces Allemands n'avoient receu que deux montres en partant de France : Cependant ils estoient riches, parce qu'ils ne s'estoient enrollez que pour faire fortune ; & comme leur

1496. inclination n'alloit pas à la dépense, ils avoient presque toûjours vécu aux dépens de leurs Hôtes, & épargné leur butin. Precy avoit commencé par eux le soulevement arrivé à Frangety ; & ils avoient lieu d'en craindre la punition, si les affaires des François prosperoient ; & si elles ne réüssissoient pas, ils craignoient de perdre au moins leur butin. Ils écouterent là-dessus les Emissaires secrets que Ferdinand leur avoit envoyez pour les disposer à la revolte ; & ils passerent sous ses Enseignes. Montpensier affoibly si à contre-temps, & d'une maniere si considerable, n'eût plus qu'une ressource après les deux séditions dont on vient de parler. La maladie d'Aubigny qui ne diminuoit pas, avoit donné occasion à Consalve de passer avec ses Troupes Espagnoles en Calabre où il avoit pris Cosence, & quelques autres Places.

D'Aubigny luy avoit opposé deux des plus braves Seigneurs de la Faction d'Anjou, le Comte de Moret & Albert de Saint Severin qui ne s'étoient pas ainsi trouvez avec les autres lorsqu'ils avoient abandonné

Montpenſier, & qui par conſequent n'avoient pas trempé dans leur défection. Ils avoient levé des Troupes à peu près égales à celles des Eſpagnols, & ils ſe promettoient de les chaſſer de la Calabre. Ils leur avoient déja oſté Laïno; & ils ſe rafraïſchiſſoient dans cette Place, lorſqu'ils y receurent le Courrier de Monpenſier qui leur ordonnoit de tout quitter pour le venir joindre, & pour luy mener les Gens de Guerre qu'ils avoient. Ils ſe préparerent pour luy obeïr; mais ils ſe tinrent ſi peu ſur leurs gardes, que Conſalve qui avoit des Eſpions dans leur Camp, reſolut de les enlever. Il partit de Caſtelvillaro ſur la brune, & il trouva le lendemain au point du jour ſes Ennemis couchez auſſi mollement que s'ils n'euſſent pas couru de riſque. L'avantage de leur logement avoit eſté cauſe de leur négligence, & ils ne craignoient pas d'eſtre attaquez dans une place qui ne pouvoit eſtre inſultée à moins que l'on n'eût auparavant pris trois poſtes l'un après l'autre. Le premier eſtoit la Ville de Laïno, où la pluſpart des Soldats de la Faction d'Anjou eſtoit 1496.

1496. logée. Le second estoit le faux-bourg separé d'elle par la riviere de Sapry, sur laquelle ils avoient un Pont que peu de Soldats estoient capaples de garder, & le troisiéme le Chasteau élevé sur une colline au delà dù faux-bourg, & pourveu d'une suffisante Garnison.

Consalve qui s'estoit experimenté dans les Guerres de Grenade, où la surprise avoit eu plus de lieu qu'aucune autre des ruses de la Guerre, ne crut pas devoir s'emparer d'abord du Faux-bourg & du Chasteau. Il prévit sagement qu'encore que l'un & l'autre de ces postes fussent plus forts que la Ville, ils ne tiendroient pas aprés elle, & qu'ils seroient par consequent autant d'accessoires à la victoire. Il divisa sa petite Armée en deux Corps; & il en confia l'un à Cardone avec ordre de donner entre le Faux-bourg & le Pont, & de faire un extrême effort pour couper les Ennemis, en se saisissant de ce Pont. Son projet estoit singulier; & l'évenement en fut si heureux, que les Espagnols remporterent une pleine victoire: Ils entrerent dans la Ville,

sans avoir rencontré ny sentinelles, ny personne qui les découvrist. 1496.

Les plus endormis de la Faction d'Anjou furent égorgez, & les autres ne penserent point à résister : Ils jugerent à propos de se retirer vers le Faux-bourg, où ils se rangerent en bataille à la faveur de leurs compagnons ; mais l'autre Corps des Espagnols leur avoit osté ce faux fuyant, en se saisissant du Pont, & ensuite du Faux-bourg de Laïno où il n'avoit pas trouvé les François plus à l'erte. Ainsi ceux qui couroient demy-nus vers le Pont, se jettoient sans y penser entre les bras des Espagnols, & les mettoient au choix de les arquebuser de loin, ou de les laisser approcher pour en faire autant de prisonniers de guerre.

Consalve, après ce succez, n'ayant plus rien à faire dans la Calabre, alla joindre Ferdinand au blocus d'Atelle ; & convainquit les François par une longue montre de ses prisonniers & de ses dépoüilles, qu'ils n'avoient plus de secours à esperer au dedans du Royaume de Naples. Cette mortification fut suivie d'une autre moins sensible à la verité, mais non pas moins

1496. nuisible. Ferdinand n'avoit point esté compris dans la ligue pour la deffense de l'Italie contre les François ; & l'on n'en sçauroit deviner d'autre raison, sinon que son pere n'y avoit pas pensé, ou qu'il n'avoit pas cru se dépoüiller sitost, puisqu'il est constant que si dans cette conjoncture Alphonce eust voulu que son fils unique entrast dans ce traité, les autres Confederez en auroient esté ravis, bien loin de s'en formaliser.

Mais ce qui n'est point important de luy-mesme à la Guerre, le devient quelquefois par le moindre changement. Alphonse comme on a veu avoit traité avec les Venitiens à cette condition, que s'ils dépensoient pour luy plus de deux cent mille écus ; ils ne pourroient ny pretendre d'en estre rembourcez, ny retenir sous ce pretexte les Places du Royaume de Naples dont ils se seroient saisis. Cet article avoit esté puls nuisible aux Venitiens qu'ils ne s'estoient imaginez, puisqu'au lieu de deux cent mille écus, il leur en avoit cousté douze cent mille. On les vouloit de plus obliger d'entrer dans le Royaume de Naples

ples avec une nouvelle Armée de ter- 1496.
re ; & il estoit juste qu'ils sceussent auparavant s'ils en seroient rembourcez & surquoy. Le Pape & les Rois Catholiques virent bien que la République de Venise apprehendoit qu'on ne retiraſt Ottrante, & les autres Villes de la Poüille qui luy tenoient lieu de nantissement ; & que pour les conserver toûjours, ou du moins long-temps, elle desiroit qu'on les chargeaſt du surcroiſt de la dépense où elle se seroit engagée. Cette nouveauté estoit de perilleuse consequence, puisque les Venitiens pouvoient se rendre assez puissans dans ces Places que l'on vient de nommer, pour dépoüiller les Rois de Naples du reste de leur Monarchie ; mais ce danger estoit plus éloigné que celuy où l'on se fuſt exposé en n'achevant pas de chasser les François du Royaume de Naples, & en leur donnant le temps de recevoir du renfort. Ainsi l'on promit aux Venitiens de les rembourser de leurs frais, pourveu qu'ils envoyaſſent devant Atelle une nouvelle Armée, sous la conduite du Marquis de Mantoüe. Ce n'est pas que les Con-

1496. federez ne prévissent l'avantage que la Republique de Venise tireroit de leur condescendance ; & que comme elle avoit déja fait monter à une somme excessive la Flote envoyée sur les costes de la Poüille, quoy qu'elle fust d'ailleurs obligée à l'entretenir pour la seureté de son Golphe, elle augmenteroit bien davantage les frais de l'Armée de terre, qui n'agiroit que pour les seuls interests de Ferdinand. Mais ils attendirent du temps le remede à cet inconvenient ; & le Marquis de Mantoüe eut ordre de joindre Ferdinand avec sept cent Hommes d'Armes, mille Chevaux Legers, & quinze mille Fantassins.

Consalve conduisit aussi devant Atelle son Armée victorieuse, & toutes ces forces réünies, resserrerent Montpensier jusqu'à luy oster la commodité d'abbreuver les Chevaux de son Armée, & à l'empêcher d'avoir pour ses Soldats autant d'eau douce qu'il leur en auroit falu pour boire durant la chaleur de la canicule. On comptoit dans la Place sept mille François entre lesquels il y avoit un grand nombre de personnes de Qua-

Hté. La diſette leur eſtoit d'autant plus difficile à ſupporter, qu'elle n'eſtoit ſoulagée par aucune des autres choſes neceſſaires à la conſervation de la vie. Cependant les Italiens enrôllez ſous les Enſeignes de Montpenſier ſe laſſerent plûtoſt de la ſupporter, que les François naturels, & Vitelli fut le premier qui demanda & obtint la permiſſion d'aller chercher des vivres. Il choiſit l'heure de midy, parce qu'il ſe promettoit de trouver les ennemis à l'ombre; & il aima mieux attaquer le Quartier des Venitiens, que celuy des autres Confederez, parce qu'il les eſtimoit plus voluptueux. Mais le Marquis de Mantoüe s'y eſtoit ſi-bien attendu, qu'il avoit dreſſé une embûche à ſes Ennemis. Vitelli s'y précipita: Il perdit les trois quarts de ſes gens, & il ne ſe ſauva que par un bon-heur d'autant plus grand, que s'il eût eſté pris, on luy auroit fait un mauvais parti. Il y avoit hors d'Atelle des Moulins que Montpenſier conſervoit avec d'autant plus de ſoin, qu'il n'en avoit point d'autres; & Conſalve entreprit de s'en emparer, ou de les bruſler. 1469.

1496. Il prévit qu'en l'une & l'autre de ces manieres il les rendroit également inutiles aux François, & il les attaqua avec tous ſes Eſpagnols. Il continua l'aſſaut durant plus de cinq heures, en envoyant ſouvent des gens frais renforcer les Soldats détachez qui l'avoient commencé ; & il accabla plûtoſt par le nombre, que par la valeur, les Gaſcons & les Suiſſes qui gardoient les Moulins. Il leur coupa la gorge : Il perça le retranchement qu'ils avoient fait ; & comme il deſeſperoit de garder les Moulins qu'il venoit de prendre, il y mit le feu. La Nobleſſe Françoiſe au premier bruit de cette attaque eſtoit montée à Cheval, & fit pour deffendre ſon pain toutes les choſes dont la valeur humaine eſt capable.

Elle recouvra le terrain que les Gaſcons & les Suiſſes avoient perdu : Elle battit les Eſpagnols : Elle les recoigna dans leur Camp : Elle leur enleva un grand nombre de Pionniers, entre leſquels il y avoit des perſonnes de qualité ; & elle ramena, comme en triomphe dans Atelle, un Convoy de beſtes à cornes, qui venoit d'arriver

aux Ennemis. Mais elle ne put garen- 1496.
tir les moulins de l'embraſement ; & comme elle n'avoit pas les materiaux neceſſaires pour les refaire, la perte luy en fut irréparable. Montpenſier, aprés avoir attendu l'extremité, députa vers Ferdinand, qui voulut d'abord que les François ſe remiſſent à ſa diſcretion ; mais on luy répondit ſi nettement, qu'ils prendroient pluſtoſt le party de ſortir l'épée à la main, qu'il ſe radoucit dans la ſuite. Il convint enfin le vingt de Juillet mil quatre cent quatre-vingt-ſeize de ces Articles, qui n'auroient pas eſté ſi honteux à la Nation Françoiſe, que prétendent les Etrangers, ſi on les euſt obſervez de meilleure foy. Les plus importans d'entre-eux contenoient qu'il y auroit Treve pour les trente jours ſuivans, durant leſquels il ne ſeroit permis, ny aux François de ſe fortifier dans Atelle, ny aux Confederez de les y attaquer. Que les François recevroient chaque jour par teſte autant de vivres qu'il leur en faloit pour ſubſiſter : Que Montpenſier auroit la liberté d'informer le Roy ſon Maiſtre du preſent Traitté ; & que s'il

1496. ne recevoit au bout des trente jours un secours capable de le dégager, il remettroit à Ferdinand, non seulement Atelle, mais encore les Chasteaux de Naples, & generalement toutes les Villes & les Fortereſſes qui dépendoient de luy dans le Royaume de Naples : Qu'il y laisseroit toute l'Artillerie qui s'y trouveroit alors, quand mesme il seroit vray que les François l'y eussent apportée : Qu'ils s'en pourroient retourner par mer ou par terre, comme il leur plairoit ; & que s'ils choisissoient la mer, Ferdinand leur fourniroit les Vaisseaux & les Provisions necessaires à leur voyage : Qu'ils emporteroient ou enmeneroient avec eux leur bagage, leurs armes & leurs chevaux : Que les Italiens, engagez avec la France, joüiroient du mesme Privilege, & que toutes sortes de chemins leur seroient ouverts pour s'en retourner dans leurs maisons, sans que les Princes & les Republiques, dont ils seroient Sujets, eussent occasion de les maltraiter : Que les Neapolitains de la Faction d'Anjou rentreroient dans tous leurs biens, & recevroient une amnistie en la meilleure forme,

pourveu qu'ils la demandaſſent dans quinze jours; & qu'au bout de ce terme, ils en ſeroient exclus. 1496.

Le dernier des trente jours s'écoula, ſans qu'il paruſt ny Vaiſſeaux, ny Troupes pour dégager les François; & Montpenſier executa ſincerement ce qu'il avoit promis. Mais Ferdinand ne l'imita pas, & termina ſa vie par la pire de ſes actions. Pour mieux exprimer ce qui ſuit, il eſt neceſſaire de préſuppoſer, qu'encore que Charles Huit, en partant du Royaume de Naples, y euſt laiſſé Montpenſier en qualité de Vice-Roy, il ne luy avoit pas donné le pouvoir d'exercer cette dignité dans toute ſon étenduë. Les Gouvernemens particuliers de Gayete & de Tarente en avoient eſté exceptez par un trait de politique, qui n'eſtoit point ordinaire au Conſeil de France, & qui fut d'un extrême préjudice dans la conjoncture dont il s'agiſſoit. Il y avoit alors dans les Guerres une couſtume dont l'uſage eſt preſentement aboly, & qui fut la principale cauſe de la conteſtation dont on va parler. Ceux que l'on mettoit Gouverneurs dans les Forte-

1496. reſſes, donnoient une promeſſe par écrit, de ne les rendre que quand on la leur preſenteroit. Charles Huit avoit emporté en France ces promeſſes ; & il faloit plus de temps pour les faire venir, que les trente jours portez par la capitulation.

Montpenſier mit au ſortir d'Atelle entre les mains des Commiſſaires de Ferdinand, tous les engagemens par écrit des Gouverneurs des Places qui dépendoient de luy ſans en retenir un, & pretendit avoir ainſi ſatisfait à ſa parole. Et de fait les termes du Traité ne contenoient rien de plus, & il n'y avoit pas d'apparence que les François ſe fuſſent engagez à l'impoſſible. Neanmoins ſoit que Ferdinand euſt compris qu'ils reſtituëroient tout ce qu'ils tenoient du Royaume de Naples ſans diſtinction & ſans reſerve, ou qu'il cherchaſt querelle dans la deteſtable veuë de faire perir tant de perſonnes de qualité & de merite qui pourroient revenir, & corriger les fautes qu'ils avoient commiſes ; on exigea de Montpenſier ce qui n'eſtoit point en ſa puiſſance, & l'on en prit pretexte de le releguer avec les ſiens ſur le bord

de

de la mer, dans des quartiers qui n'eſ- 1496.
toient point habitables durant la ſaiſon de l'Automne. Les maladies y reduiſirent bien-toſt les François à cinq cent de ſept mille qu'ils eſtoient; & leurs Valets qui eſtoient pour le moins deux fois autant, moururent de faim & de miſere dans les divers pays de l'Italie par où Ferdinand leur avoit permis de ſe retirer en France.

Montpenſier avoit épouſé la ſœur du Marquis de Mantoüe; & il y avoit autant d'amitié entre ces deux beaux-freres, qu'il en pouvoit compâtir avec l'antipathie des partis, à la teſte deſquels ils ſe trouvoient. Le Marquis de Mantoüe, qui connoiſſoit parfaitement la malignité du terrain où l'on releguoit Montpenſier, en apprehenda l'effet, & ſe mit en devoir d'y remedier. Il employa tout ce qu'il avoit de credit auprés de Ferdinand: Il y joignit les recommandations des Provediteurs de Veniſe: Il demanda la permiſſion de conduire Montpenſier dans ſes Eſtats, & de l'y faire raffraichir; & il l'obtint à force d'importunitez. Mais Montpenſier ne voulut pas profiter de la grace que l'on

1496. avoit eu tant de peine à luy procurer. Il crut qu'il y alloit de son honneur de ne pas abandonner les François dont le Roy luy avoit confié la conduite, quoy qu'il ne fust en estat ny de les tirer de l'extrêmité de la misere où ils estoient, ny de les y soulager; & il s'obstina à mourir avec eux, laissant aux Italiens un exemple qu'ils feignirent de ne pas approuver, parce qu'ils ne se sentoient pas capables de l'imiter. Il fut malade peu de jours après son refus; & il negligea de mettre ordre à ses affaires domestiques, soit que le peu de bien qu'il laissoit n'en valust pas la peine, ou qu'il esperast que le Roy son Maistre auroit soin de sa Veuve & de ses Enfans. Il mourut sans se plaindre, & il fut regretté de tous ceux qui ne crurent pas profiter de sa mort.

Il est constant que son malheur & celuy des François restez à Naples après le départ de Charles Huit, vint principalement de ce qu'on ne luy envoya pas les quarante mille écus que le Roy en arrivant à Lion avoit mis entre les mains du Cardinal Briçonnet pour luy faire tenir; & qui

furent détournez par ce Cardinal pour faire plaisir au Pape, comme disent ses Ennemis, ou pour obeïr à un ordre posterieur du Roy, comme pretendent ses Amis. Cette somme estoit petite, cependant elle auroit suffi pour empescher les Soldats mercenaires de se revolter, pour les obliger à tailler en pieces les Ennemis à Frangety, ou du moins pour subsister à force égales dans le Royaume de Naples, jusqu'à ce que Charles Huit y eust fait passer, ou mené luy-mesme, de nouvelles Troupes. Les Italiens demeurez constans dans le party de Charles Huit, ne furent pas mieux traittez que les François, & Ferdinand eut plus d'une raison pour leur faire sentir le tort qu'ils avoient eu de porter les armes contre luy. Il leur reprochoit que les Estrangers n'auroient pas traversé l'Italie d'un bout à l'autre, s'ils ne les eussent introduits dans les meilleures Places. Il n'avoit que trop de panchant à la cruauté, & il y estoit encore sollicité par d'autres intrests que les siens. On a veu que l'intention d'Alexandre Six estoit d'establir en toute maniere sa 1496.

1496. Maiſon dans l'Eſtat Eccleſiaſtique ; & comme il ne le pouvoit qu'aux dépens de celles des Colonnes & des Urſins, il s'eſtoit propoſé de les ruïner l'une & l'autre, en commençant par la plus foible. C'eſtoit inconteſtablement celles des Urſins qui avoient couru la fortune des François : Qui s'eſtoient enfermez avec eux dans Atelle ; & qui par conſequent s'eſtoient expoſez à tout ce qui leur arriveroit de faſcheux.

Alexandre pria Ferdinand de les faire arreſter nonobſtant la capitulation, & Ferdinand commit encore cette infidelité pour faire plaiſir au Pape ; mais il eſt conſtant qu'on ne ſe ſaiſiſt pas de tous les Urſins au ſortir d'Atelle. Paul Vitelly n'eſtoit pas moins qu'eux haï du Cardinal Borgia, & le Pape ne penſoit pas moins à le dépoüiller de ſa Principauté de Tiferno. Mais il tomba entre les mains d'un homme qui ſe piqua d'honneur & de conſcience, qui eſtoit le Marquis de Mantoüe, à qui le Pape & le Cardinal ſon fils écrivirent en vain de remettre Vitelly entre leurs mains : Car non ſeulement il refuſa de le leur

livrer ; mais encore il pourveut à la 1496.
seureté en le menant à Mantoüe, & en l'y retenant jusqu'à ce que le danger fust passé. Les Gouverneurs particuliers de Gayete & de Tarente se deffendirent si mal, qu'il auroit autant valu qu'ils eussent accepté la capitulation de Montpensier.

On a veu que les Magasins de ces deux Places estoient vuides, quoy que les Garnisons Françoises qui y estoient les eussent trouvez pleins, & que le Pays d'alentour fust si abondant, qu'il auroit pû fournir le necessaire & même le commode. Ainsi elles ne tinrent que peu de jours contre Ferdinand, qui s'estoit avancé pour les reduire après le succez d'Atelle, & elles accepterent les conditions qu'il luy plut de leur offrir. Le Mongargan où commandoit Julien de Lorraine succomba par un seul blocus ; & Guerre qui s'étoit jetté dans Gayete avec huit cent hommes pour aider Rosset à la deffendre, ne servit que pour en hâter la reddition. On avoit fait en France pour la secourir un effort extraordinaire, qui devint inutile par un coup de vent. Un des plus

1496. grands Navires qu'il y eut sur la Mer avoit esté équipé à ce dessein en Normandie : On l'avoit chargé de tout ce qu'il faloit pour ravitailler Gayete, d'excellens Matelots pour le conduire, & de vaillans Soldats pour le deffendre : Les Vaisseaux Espagnols destinez à garder le détroit de Gilbraltal, n'avoient pas suffi pour l'arrester : Il avoit passé au millieu d'eux ; & la Flote des Confederez s'estoit mise inutilement en peine de s'en saisir à la hauteur de Port-Ercole : Il en avoit coulé bas des Vaisseaux : Il avoit écarté les autres, & poursuivi sa route ; mais lors qu'il estoit à la veuë de Gayete, la tempeste y fit entrer tant d'eau par les ouvertures que le canon des Ennemis y avoit faites au précedent combat, qu'il perit, & rien ne s'en sauva. Rosset & Guerre privez de cette ressource, & bien informez qu'il n'y en avoit plus d'autre pour eux, ne s'amuserent point à meriter une fausse loüange, en tenant jusqu'à l'extrêmité. Ils présupposerent sagement qu'il faloit ménager leur vies & celles de leurs Soldats dans cette conjoncture, où il seroit inutile de les

hazarder, puiſqu'ils ne ſeroient pas 1496.
plus dégagez, quand ils tiendroient quelques ſemaines. Ils traiterent avec Fabrice Colonne, qui perſuadez de leur vertu, leur accorda preſque toutes les conditions qu'ils exigerent, & les executa de bonne foy. L'Armée de Veniſe s'eſtoit offerte d'aſſieger Tarente, & Ferdinand l'avoit priſe au mot; mais il eut lieu de s'en repentir, quoy qu'il n'euſt agi que dans la veuë de chaſſer plûtoſt les François de ſon Eſtat.

Silly Gouverneur de la Place, y mourut de peſte; & cette maladie en diminua de ſorte la Garniſon, que les Bourgeois devenus plus forts qu'elle, la contraignirent de ſe rendre. Les Confederez vouloient que les Venitiens la remiſſent entre les mains de Ferdinand; & les Venitiens y eſtoient obligez par les Articles de la Ligue & par le Traitté particulier qu'ils avoient conclu depuis un mois avec Ferdinand. Ils la retinrent neanmoins; & cette action fut ſi generalement blâmée, que le Cardinal Bembe leur Hiſtorien, qui n'oſoit ny la décrire telle qu'elle eſtoit, ny la paſ-

1496. ser ſous ſilence, inventa cette fable pour la déguiſer. Il prétend que les Tarentins ennuyez de la Guerre civile, & de changer ſi ſouvent de maiſtre, avoient reſolu de ſe donner à un Prince capable de les conſerver, & jetté les yeux ſur l'Empereur des Turcs: Qu'ils avoient envoyé de ſecrets Agens à Conſtantinople: Que le Baïle de la Republique en fut informé: Qu'il en écrivit à ſes Maiſtres, qui s'eſtoient ſouvenus que toute l'Italie avoit eu beaucoup de peine à tirer des mains de Mahomet Second Otrante, quoy qu'elle ne fut pas à beaucoup prés ſi forte que Tarente, & qu'ils avoient cru rendre à la Chreſtienté un ſignalé ſervice, en offrant leur protection aux Tarentins, dans la ſeule veuë de prevenir l'effet de leur deſeſpoir. On n'oſeroit déterminer icy ſi les Venitiens ſe ſervirent de cette excuſe, lorſque le Pape & les Rois d'Eſpagne ſe formaliſerent de leur procedé, & leur en firent en commun un ſanglant reproche; mais il eſt conſtant que s'ils l'allegueront, elle ne fut pas receuë; & que les Confederez au lieu d'y avoir égard, les contraignirent de reſ-

tituer Tarente à Ferdinand, en leur déclarant que s'ils ne le faisoient, on alloit tourner contre-eux toutes les forces de la Ligue. 1496.

Il ne restoit plus que d'Aubigny qui n'avoit recouvré sa santé, que quand les affaires de son party se trouvoient en si mauvais estat, qu'il n'y avoit plus de moyen de les restablir. Il avoit profité de l'absence de Consalve, & recouvré tout ce que les Espagnols avoient pris dans la Calabre : Il se promettoit de se deffendre dans cette Province, jusqu'à ce que le secours de France luy fust arrivé ; & il se fondoit principalement sur la valeur de Gabriel de Monfaucon qu'il avoit mis dans Manfredonia ; mais il ne le connoissoit pas assez ; & de fait Consalve ne se fut pas plûtost détaché des Confederez, qu'il s'aprocha de Manfredonia, & sa marche eut plus d'effet qu'il ne s'en estoit promis ; car elle osta non seulement le courage, mais encore le jugement à Monfaucon, & elle le changea si bien, qu'il offrit de se rendre à discretion aux Ennemis qui ne le sommoient point, & qui se préparoient avec d'autant

1496. plus de précaution pour l'assieger ; qu'ils croyoient qu'il tiendroit une année entiere.

La nouvelle qu'en receut d'Aubigny, luy fit perdre ce qui luy restoit d'esperance. Les Places où il avoit mis Garnison n'estoient que médiocrement fortes ; & il ne les pouvoit conserver long-temps, puisqu'il n'étoit pas en estat de tenir la Campagne. Les Armées de Ferdinand & du Marquis de Mantoüe suivoient de près celle de Consalve. Rien ne les empêchoit d'assieger chacune sa Place à la fois ; & si d'Aubigny se trouvoit enfermé dans une, on voudroit absolument ne le recevoir qu'en qualité de prisonnier de guerre. Il n'avoit servy de rien à Montpensier d'attendre l'extrémité ; au contraire il avoit peri luy-même, & perdu l'élite de la Noblesse Françoise. Il n'y avoit pas d'apparence de heurter contre un même écueïl deux fois si près l'une de l'autre ; & la passion d'Aubigny pour les armes, ceda cette fois à la raison. Il députa vers Consalve : Il le convainquit des moyens qu'il avoit de garder la Calabre un mois entier contre

les trois Armées des Confederez, en attendant que le moindre desordre qui surviendroit entr'eux, les mist hors d'action, ou qu'il passast de nouvelles Troupes Françoises dans le Royaume de Naples: Que cependant il vouloit bien se rendre, pourveu qu'on luy fourniſt les assurances nécessaires pour retourner seurement en France, & pour y ramener les Gens de Guerre & l'artillerie que l'on avoit confié à sa conduite. Consalve y fit réflexion, & permit à d'Aubigny de se retirer en équipage de guerre; mais l'infidelité de Ferdinand à l'égard de Montpensier & ses Troupes, estoit trop noire pour ne demeurer pas longtemps impunie; & le scandale en étoit trop grand, pour ne pas exciter les personnes de peu de vertu à murmurer contre la Providence Divine, si elle en euſt remis la vengeance à l'autre monde. Le succès d'Atelle avoit tellement ruïné les affaires des François au Royaume de Naples, que Ferdinand crut avillir sa dignité, en achevant la Guerre: Il en donna la commission à son oncle Frederic, & à ses autres Lieutenans; Il alla se divertir, 1496.

1496. à Somme : Il y trouva sa femme ; & l'on prétend que ce fut avec elle qu'il gagna la dissenterie, dont il mourut le sept Octobre 1496.

Les Politiques de l'Europe s'imaginerent que cet accident seroit favorable aux François, & se tromperent tous dans une conjoncture qui paroissoit si bien fondée. Car les Neapolitains restez dans la Faction d'Anjou, ne s'étoient empêchez de traitter avec Ferdinand, que parce qu'ils le croyoiét vindicatif & sanguinaire, comme avoient esté son pere & son ayeul. Ils ne pouvoient avoir la même opinion de Frederic, oncle paternel de Ferdinand, parce qu'ils l'avoient connu à la Cour de France, & qu'ils estoient convaincus de sa moderation par une longue experience : Ils se lasserent là-dessus d'estre malheureux ; & ils se plaignirent que les pensions qu'ils tiroient de la Cour de France n'approchoient pas du revenu qu'ils perdoient à cause de leur engagement avec elle. Ils s'imaginerent pouvoir bien abandonner ses interests, puisqu'elle même les négligeoit ; & le désir de mourir plus à leur aise qu'ils

n'avoient vécu, leur osta le doute que 1496
Frederic n'exécutast de bonne foy ce qu'il leur promettoit. Ils estoient ainsi disposez lorsque ce Prince fit plus de la moitié du chemin pour une sincere reconciliation avec eux ; & il les rechercha avec autant de soin, que s'il n'eust point eu d'affaire plus pressée que celle-là. Il leur offrit les fiefs que leurs Ancestres avoient possedez ; & il ne s'excusa d'en restituer les revenus, que sur l'impossibilité où il se trouvoit de le faire : Il promit de les payer exactement aussi-tôt qu'il seroit paisible ; & il fit de cette sorte ce que son ayeul, son pere, son frere & son neveu avoient inutilement entrepris.

Charles Huit mêmes par un renversement de politique dont son Conseil fut justement blâmé, facilita cet accord en négligeant toutes les précautions qui luy auroient esté necessaires pour le traverser. Il ne pensoit qu'à se venger de l'infidelité & de l'ingratitude des Rois d'Espagne ; au lieu que l'importance de recouvrer Naples ne luy permettoit de former aucun dessein qu'après l'execution de celuy-là. Les Espagnols avoient fait des

courſes dans le Languedoc ; & ce fut
1496. par droit de repreſailles que Charles d'Albon Saint André Lieutenant du Duc de Bourbon, mit le ſiege devant Salces. Il la battit ſans interruption juſqu'à ce qu'il eut mis en poudre les Remparts : Il y donna l'aſſaut, & il le continua avec tant de vigueur, que les Aſſiegez, quoy qu'ils euſſent eſté choiſis entre les meilleurs Soldats de l'Armée Eſpagnolle, furent contraints de ceder. Il y eut cinquante-deux Gentils-hommes de tuez, & quatre cent autres perſonnes de moindre qualité ; mais le Roy crut avoir ſatisfait à ſon honheur par une action ſi éclatante. Il rappella d'Albon dans le temps qu'il eſtoit le plus attaché à pourſuivre ſon avantage ; & ce Lieutenant n'obeït pas entierement au premier ordre de Sa Majeſté. Il demanda par forme de remontrance la permiſſion de reſtablir Salces, & de le fortifier, afin que comme cette Place avoit juſques-là ſervi de Boulevart à la Frontiere d'Eſpagne, elle rendiſt déſormais le même office à celle de France ; mais le Conſeil de Charles Huit apprehenda que ce travail ne perpe-

tuaſt la Guerre entre les Couronnes; & comme Sa Majeſté perſiſtoit toûjours dans la volonté de repaſſer en Italie, elle ne jugea pas à propos d'avoir en même temps la Guerre en deux lieux tres-éloignez l'un de l'autre. Elle manda à d'Albon de laiſſer Salces dans l'eſtat que ſon artillerie l'avoit réduite, & de retourner avec ſes Troupes dans le Languedoc; & les Eſpagnols la trouvant ainſi évacuée, y rentrerent Ils ne ſe contenterent pas d'en reſtablir les fortifications, ils en ajoûterent de nouvelles, & la rendirent la meilleure de leurs Places.

Charles Huit commit encore dans le même temps la faute la plus conſiderable qui ſoit reprochée aux Roys de France après celle dont Loüis Onze ſon Pere avoit flétri ſa reputation, en negligeant de réünir les Païs-bas à ſa Monarchie par le Mariage de ſon fils unique avec l'Heritiere de Bourgogne. L'Empereur Maximilien n'avoit eu de cette Heritiere qu'un fils nommé Philippe, & une fille nommée Marguerite, & il avoit travaillé pour les marier tous deux en Eſpagne. Les Rois Catholiques Ferdinand & Iſabelle

1496. avoient un fils & quatre filles. Ils avoient aisément consenti que leur fils épousast la fille de l'Empereur ; mais ils n'avoient pas voulu accorder leur fille aînée à l'Archiduc Philippe son fils, parce qu'ils pretendoient la donner à Manuël Roy de Portugal, & réünir ainsi cette Monarchie à celle de Castille & d'Arragon, supposé que le Prince d'Espagne mouruſt sans enfans. Ils s'estoient donc contentez d'offrir l'Infante Jeanne leur seconde fille pour femme de l'Archiduc ; & l'Empereur avoit differé une année entiere de l'accepter, à cause qu'il estimoit plus sans comparaison la Maison dont il estoit le Chef, que celle d'Arragon & de Castille qui ne venoient que de bâtards ; & qu'il croyoit que les Rois Catholiques luy faisoient affront en ne le traittant pas d'égal, & en ne luy donnant que leur seconde fille pour son fils unique, quoy qu'il donnast sa fille unique pour le leur. Mais enfin un secret pressentiment de l'avenir, ou le desespoir de trouver une plus haute alliance pour l'Archiduc, fit passer l'Empereur par dessus cette consideration. Il signa les deux

deux Contracts de Mariage tels qu'ils avoient eſté dreſſez à Madrid. L'Infante Jeanne y fut épouſée par Procureur au nom de l'Archiduc le même jour que le Procureur du Prince d'Eſpagne épouſa à Gand la Princeſſe Marguerite ; & pendant que les Flamands preparoient une Flotte pour la porter en Eſpagne, Ferdinand & Iſabelle en équiperent une pour mener l'Archiducheſſe à ſon mary. 1496.

Cette raiſon avoit eſté la principale qui les avoit empeſchez de ſecourir Salces ; & leurs finances ſe trouvoient tellement épuiſées par les dix années de continuelles guerres dans le Royaume de Grenade, que non ſeulement ils n'avoient pû envoyer de Troupes ſur la Frontiere du Rouſſillon ; mais de plus la Flotte qu'ils avoient équipée pour le tranſport de l'Archiducheſſe, eſtoit beaucoup moins forte qu'il ne faloit.

On ne ſçait par quelle voye l'Amiral de Graville fut informé de la pluſpart des particularitez que l'on vient de rapporter ; mais il eſt certain qu'il en parla dans le Conſeil de France en preſence de Charles Huit,

1496. & qu'il y repreſenta avec toute l'éloquence dont il eſtoit capable, l'intereſt qu'avoit Sa Majeſté d'empêcher l'alliance des Eſpagnols voiſins du Languedoc & de la Guyenne avec les Flamands, qui confinoient à la Picardie & à la Champagne. Il adjouſta qu'il y avoit deux moyens infaillibles pour en venir à bout, ſans embarraſſer la France en de nouvelles affaires. Le premier eſtoit d'employer la Flotte qui coûtoit infiniment, & qui pourtant eſtoit devenuë inutile par la perte du Royaume de Naples. Comme elle ſe trouvoit plus forte ſans comparaiſon que celle des Roys Catholiques, on eſtoit aſſeuré qu'il ne hazarderoit pas la leur, & que par conſequent l'Archiducheſſe demeureroit en Eſpagne; & s'ils la hazardoient, elle ſeroit battuë, & l'Archiducheſſe periroit, ou ſeroit priſonniere des François. Le ſecond moyen conſiſtoit à profiter de la meſintelligence qu'il y avoit alors entre l'Empereur & Henry Sept Roy d'Angleterre. Pour la mieux comprendre il faut ſe ſouvenir que l'on a remarqué dans le premier Livre de cet Ou-

vrage que les preſſantes ſollicitations 1496.
de l'Empereur, & les inſtances du Parlement d'Angleterre, avoient obligé Henry à ſigner un Traitté par lequel il devoit paſſer la mer avec toutes les forces de ſon Royaume, & mettre le ſiege devant Boulogne, à condition que l'Empereur le viendroit joindre avec trente mille Soldats Allemands ou Flamans, le troiſiéme jour au plus tard que les Anglois auroient mis pied à terre & qu'il ne ſepareroit point ſes Troupes de celles de Henry, juſqu'à ce que les Provinces de Picardie & de Normandie euſſent eſté conquiſes. Henry avoit executé de bonne foy ce Traité dans tous les articles qui le regardoient. Il eſtoit deſcendu à Calais avec des Troupes plus conſiderables pour le nombre & pour la diſcipline, qu'aucun de ſes Predeceſſeurs n'en avoit conduit en France; & il avoit formé un ſiege regulier devant Boulogne, aprés avoir dépeſché à l'Empereur, qui eſtoit à Gand, pour l'avertir de le venir joindre au jour aſſigné. Mais l'Empereur avoit manqué de parole, ſoit qu'il euſt dépenſé mal à propos l'argent qui luy

1496. avoit eſté fourni pour cette entrepriſe, ou qu'il euſt deferé aux prieres des Flamands, qui ne haïſſoient rien tant que la guerre contre la France; parce que d'un coſté ils n'y avoient jamais rien gagné; & d'un autre coſté ils y avoient toûjours doublement perdu par l'interruption de leur commerce, & par les ravages que les Provinces Valonnes avoient eſté contraintes de ſouffrir. Henry de qui toutes les meſures eſtoient rompuës par la deſertion de l'Empereur, avoit eſté réduit à lever le ſiege de Boulogne, & à s'accommoder avec les François; & comme dans cette ſorte d'affaires les Souverains ont accoûtumé de tourner contre leurs infideles amis toute la haïne qu'ils avoient euë pour leurs ennemis, Sa Majeſté Angloiſe s'eſtoit remiſe en bonne intelligence avec les François, dans la ſeule veuë de ſe vanger de l'Empereur. Elle en avoit long-temps cherché l'occaſion, qui ne s'eſtoit offerte, que lorſqu'il s'eſtoit agi de traverſer le voyage de l'Archiducheſſe en Flandres. La Flotte Angloiſe eſtoit compoſée de trente gros Vaiſſeaux que l'on appelloit

Ramberges ; & Henry avoit fait entendre à l'Amiral de Graville que pourveu que la France luy payaſt vingt mille écus, il envoyeroit ces Ramberges ſur les coſtes d'Eſpagne ; & les y entretiendroit à ſes dépens durant tout l'Eſté prochain. Il avoit adjoûté qu'elles y ſeroient aiſément maiſtreſſes de la Mer ; & que comme le tiers d'elle ſuffiroit pour battre la Flotte que les Roys Catholiques preparoient dans leur Port ; ou l'Archiducheſſe ne ſortiroit point d'Eſpagne pendant que les Anglois tiendroient la Mer, ou elle ſeroit infailliblement enlevée. 1496.

L'Amiral de Graville appuya ſon diſcours de tout le credit qu'il avoit dans le Conſeil d'Eſtat, & auprès du Roy ſon Maiſtre. Mais la Providence Divine qui vouloit élever la Maiſon d'Autriche au ſuprême degré de grandeur où la mit le fils, dont l'Archiducheſſe accoucha quatre ans après, rendit inutiles tous les efforts de Graville pour empeſcher la conſommation du mariage de cette Princeſſe. Charles huit & ſon Conſeil receurent de la bouche de cet Officier de la

1496. Couronne, le plus important avis qui pouvoit leur estre donné sans en reconnoistre les consequences.

Le seul motif d'épargner vingt mille écus dans un temps où l'on en prodiguoit tant d'autres, fit refuser la proposition du Roy d'Angleterre. L'Espagne, les Pays-Bas, l'Empire & les Provinces Hereditaires de la Maison d'Autriche furent unies sous une seule domination; & les François n'éviterent depuis d'estre assujetis que par une espece de miracle. Mais sans anticiper icy les matieres que l'on a traittées dans l'Histoire de François Premier, il suffit de dire que Charles Huit & son Conseil augmenterent encore l'extrême faute qu'ils venoient de commettre en accordant aux Roys Catholiques la Tréve qu'ils demanderent. Il est vray que pour l'obtenir ils abandonnerent Loüis Sforce sous pretexte qu'il les avoit le premier abandonnez par le Traitté de Verceil. Mais les Espagnols tromperent dans cette occasion Bouchage qui negocioit avec eux, comme ils avoient auparavant abusé de la bonne foy de Clery & de Grammont que Charles

Huit leur avoit ſucceſſivement en- 1496.
voyez. Ils voyoient que les Italiens n'avoient plus beſoin des Eſtrangers pour ſe maintenir contre la France ; & qu'ils s'eſtoient tous réünis pour leur commune deffenſe, excepté les Florentins qu'ils rameneroient aiſément par la perſuaſion ou par la force des armes ; & que cependant l'Eſpagne par une ſuſpenſion d'armes avec les François, ſe maintiendroit dans la poſſeſſion des Comtez de Cerdaigne & de Rouſſillon. Que de plus elle ſe donneroit le temps de fortifier Salces, Perpignan, Colioure & Canete, d'où il leur eſtoit d'autant plus facile de pouſſer leurs conqueſtes dans le Languedoc, que cette Province eſtoit alors tellement négligée qu'il n'y avoit que la Ville de Narbonne capable de deffenſe, encore n'eſtoit-elle reveſtuë que de ſimples Remparts ; & qu'il pourroit arriver une occaſion de rejoindre le Languedoc à la Monarchie d'Eſpagne, comme il l'avoit autrefois eſté ſous les Roys Viſigots.

Les Confederez d'Italie affoiblis par la deffection des Eſpagnols, y ſup-

1496. pléerent par de nouvelles conventions avec l'Empereur Maximilien, qui promit moyennant vingt-deux mille florins du Rhin par mois, de venir en personne dans l'Italie : D'y mener une puissante Armée, & de l'y entretenir, jusqu'à ce que tout fust calme. Et de fait l'obstination qui paroissoit dans Charles à renouveller la querelle pour le Royaume de Naples, les Six mille Suisses & Gascons suivis de deux mille Lances que Trivulce avoit menez dans le Piémont & dans le Montferrat ; & l'ordre de Sa Majesté au Duc d'Orleans de repasser les Alpes avec un Corps d'Armée plus fort que celuy de Trivulce, avoient excité les Italiens à former une seconde Ligue qui n'estoit pas à la verité si puissante que la premiere ; mais qui ne pouvoit nonobstant resister aux François, à cause de la diversité des interests du Pape, des Venitiens & de Loüis Sforce qui les empescheroit vray-semblablement d'agir de tout leur pouvoir contre le Royaume de Naples.

On a veu que le Duc de Ferrare avoit esté dépoüillé par les Venitiens de Polesine de Rovigo ; & que Loüis Sforce

Sforce ſon gendre y avoit contri- 1496.
bué, bien loin de le luy conſerver comme il luy auroit eſté facile. Il apprehendoit que le mal qu'il avoit ſouffert ne devint plus grand aprés que les Florentins ſeroient aſſujetis ; & que les Venitiens ayant pris gouſt à ce qu'ils luy avoient oſté, n'achevaſſent de le mettre en chemiſe. Il fit pour l'éviter au delà de ce que portoit la dangereuſe condition de petit Prince où il ſe trouvoit réduit : Il conſola les Florentins du malheur qui venoit d'arriver aux François : Il les exhorta de ne pas entrer dans le déſeſpoir : Il exagera le nombre & la valeur des Troupes de Trivulce : Il offrit cent hommes d'Armes, & deux mille Fantaſſins pour ſa part, & promit de procurer encore l'aſſiſtance d'un autre Prince. C'eſtoit le Marquis de Mantouë que les Venitiens venoient de dépoſer ſans cauſe. Ce Marquis avoit trois cens bonnes Lances ; & le Duc de Ferrare qui eſtoit ſon beau-pere, luy perſuada de ſervir les Florentins pour ce qu'il leur plairoit. Les Florentins encouragez par cette reſſource ineſperée, entrerent

1496. en Ligue avec le Duc de Ferrare, & avec le Marquis de Mantouë, & se chargerent de fournir pour la deffense commune huit cent Lances, & cinq mille Fantassins.

On les receut à ce prix dans la nouvelle confederation; & Bentivole bien informé que le Pape cherchoit à surprendre Boulogne, afin d'en investir un de ses fils, suivit l'exemple des Florentins par la seule consideration, que ce qu'il avoit plus à craindre étoit dans l'autre Ligue. Jordan Ursin & l'Alviane qui s'estoient sauvez des prisons de Ferdinand Roy de Naples, jugerent de ce qu'ils devoient attendre par la maniere dont ils avoient appris que l'on traitoit dans le Royaume de Naples les autres prisonniers. Ils s'obligerent à fournir aux François cinq cent Chevaux Legers; & le frere du Cardinal de la Rovere, Préfet de Rome s'engagea pour autant de Fantassins. Il ne manquoit plus que de mettre à la teste de tant de Troupes un Chef, dont l'autorité fût capable d'en empêcher la dissipation; & l'on jetta en Italie, aussi-bien qu'en France, les yeux sur le Duc d'Or-

leans. Mais ce Prince qui avoit autrefois témoigné tant de passion pour le Generalat, lorsque Charles Huit son Maistre se piquoit de ne le ceder à personne, n'en voulut plus quand il dépendit uniquement de luy de l'accepter. Il ne comptoit pour rien les occasions qu'il avoit perduës de recouvrer le Duché de Milan; & il s'en prenoit uniquement à la negligence que le Cardinal Briçonnet avoit euë de luy fournir à point nommé l'argent & les Troupes dont il avoit quelquefois manqué. Il craignoit de retomber dans les mesmes inconveniens; & de plus il avoit une raison singuliere de se ménager, & de ne pas sortir du Royaume. 1496.

Le Dauphin de France, fils unique de Charles Huit, venoit de mourir; & il y avoit peu d'apparence que Sa Majesté en eust un autre, puisqu'elle estoit excessivement addonnée à l'amour volage. Le Duc d'Orleans estoit ainsi devenu le plus proche Successeur à la Couronne; & par consequent il ne devoit pas s'engager dans une entreprise si éloignée, qu'il ne luy fust aisé de revenir au moment qu'il y se-

1496. roit appellé; & ce fut principalement sur ce motif qu'il s'excusa de repasser les Alpes. Trivulce à son refus, obtint le Commandement de l'Armée, & ne s'en acquitta pas si bien qu'il y avoit lieu d'esperer de son experience & de sa haine pour Loüis Sforce. Les François avoient des intelligences dans Savonne & dans Gennes, qui devoient éclater en mesme temps, & ils n'attendoient pour cela que l'approche de Trivulce. L'une avoit esté formée par le jeune Frègose, fâché de ce que son frere le Cardinal s'estoit déclaré contre la France; & le Cardinal de la Rovere estoit auteur de la seconde. Trivulce qui ne pouvoit se trouver en deux lieux, s'approcha de l'un & de l'autre autant qu'il le put sans donner de soupçon: Il campa sur une éminence; mais Loüis Sforce attentif à ses moindres mouvemens, devina son intention en partie; & se doutant qu'il en vouloit à Genes ou à Savonne, sans présuppoſer que ce fust aux deux ensemble, jetta dans l'une & dans l'autre une bonne partie des Troupes qu'il tenoit dans Milan.

Les amis que Trivulce avoit con-

ſervez dans cette Ville capitale du 1496.
Duché, trouverent ainſi l'occaſion de ſe revolter : Ils ſe diſtribuerent dans les principales ruës : Ils y exciterent une dangereuſe ſédition ; & ils dépeſcherent promptement un Courrier à Trivulce pour l'informer de ce qui ſe paſſoit dans Milan, & pour luy dire qu'il vinſt à l'heure meſme, & qu'on le rendroit maiſtre de cette Ville. Ils ne luy promettoient rien en cela qu'ils ne fuſſent en eſtat de tenir ; mais par malheur pour luy il n'y ajoûta point aſſez de foy. Il craignit de perdre deux biens ſolides pour un troiſiéme imaginaire qui venoit à la traverſe, & il refuſa d'aller à Milan. Il négligea de cette ſorte l'occaſion qui s'offroit de rentrer honorablement dans ſa patrie, où Loüis Sforce n'avoit que cinq cens chevaux & ſix mille hommes de pied, qui n'euſſent pû reſiſter à l'Armée Françoiſe que les Séditieux auroient introduite, & qui ne recevant point de ſecours, furent accablez aprés une vigoureuſe réſiſtance. Paul Fregoſe s'aprocha de Genes ; & n'appercevant pas le ſignal que ceux de ſon intelligence devoient

1496. luy donner, n'osa passer outre. Le Cardinal de la Rovere fut abandonné à my-chemin par les Troupes que Trivulce luy avoit données, & contraint de le rejoindre. Trivulce fut ainsi réduit à prendre les deux petites Villes de Novy & de Bosco qu'il ne pouvoit garder, à cause qu'elles estoient trop proches d'Alexandrie, où il y avoit une tres-forte Garnison.

Loüis Sforce fut bien-tost en estat de ne plus craindre Trivulce par l'arrivée de l'Empereur Maximilien, qui pour n'avoir mené que cinq cent Hommes d'Armes, & douze Enseignes d'Infanterie Allemande, ne laissa pas de proposer aux Confederez dans le premier Conseil de Guerre qu'ils tinrent en sa presence, de changer encore une fois la forme du Gouvernement établi à Naples. On a veu que Frederic y avoit succedé à Ferdinand son neveu paternel, mort sans enfans; & il n'y avoit eu rien en cela que de conforme au Droit des Gens, & à la Coûtume des Monarchies de l'Europe : Mais Maximilien avoit changé de genie en contractant une double alliance avec l'Espagne, & joint ses

interests avec ceux des Roys Catho- 1496
liques. Il se proposoit de donner le Royaume de Naples au Prince d'Espagne, leur fils unique, son gendre, sous pretexte qu'encore qu'Alphonse d'Arragon l'eust conquis, il n'avoit pû le donner à Ferdinand, son fils illegitime, pere de Frederic, au préjudice de son frere legitime Jean ayeul paternel du Prince d'Espagne. Maximilien en fit la proposition aux Confederez, qui la rejetterent tout-d'une-voix. Ils se fonderent sur deux raisons. L'une qu'ils avoient reconnu Frederic pour veritable Roy, en l'associant à leur Ligue. L'autre qu'il ne seroit pas possible de le dépoüiller, sans fournir aux François l'occasion de retourner dans l'Italie. On parla donc en second lieu de les chasser de la Ville d'Ast, seule qui leur restoit delà les Alpes; & l'on envoya des Espions en reconnoistre l'estat; mais ils la trouverent assez bien munie pour occuper si long-temps les Troupes des Confederez, que Trivulce auroit cependant le moyen de les dissiper, en les affamant. Il estoit d'extrême importance à Maximilien de ne pas

1496. échoüer à ſa premiere entrepriſe ; & il ſe contenta de mander au Duc de Savoye & aux Marquis de Montferrat & de Saluſſes de le venir trouver à Pavie, où il vouloit prendre la Couronne de Lombardie ; & de luy rendre dans cette Ceremonie leurs hommages en qualité de Feudataires de l'Empire. Son deſſein eſtoit de les détacher des intereſts de la France : Mais les petits Soûverains, quand ils ſont habiles, ne perdent pas l'occaſion de profiter de la foibleſſe que l'on témoigne en les negligeant. Le Duc de Savoye & les Marquis de Monferrat & de Saluces devinerent que Maximilien n'oſoit entreprendre de chaſſer les François de ce qui leur reſtoit dans l'Italie, à cauſe qu'il n'y avoit pas mené aſſez de Troupes ; & ils ſe diſpenſerent là-deſſus d'executer ſes ordres. Le pretexte dont ils couvrirent leur refus, fut que Sa Majeſté Imperiale n'eſtoit pas la plus forte dans Milan, & que cependant ils avoient pluſieurs occaſions de ſe deffier de Loüis Sforce.

Le Duc de Ferrare ne fût pas plus ſoumis que les autres ; mais il trouva

une autre défaite. Le Traité de Ver- 1496.
ceil l'avoit établi dépositaire de la Forteresse de Gennes, & il en avoit donné sa foy à toutes les parties interessées, & par consequent au Roy Charles Huit. Sa Maiesté Tres-Chrêtienne auroit eu raison de se plaindre de luy, s'il se fust mis entre les mains des Ennemis de la France ; & cette excuse estoit si plausible, que l'Empereur n'osa témoigner de n'en estre pas satisfait. Ainsi l'orage alla fondre toute entiere sur les Florentins; & cette Republique le voyant tomber sur elle, ne perdit pas courage. On l'attaqua par l'endroit le plus dangereux, qui étoit la Place de Livorne; & à dire le vray si elle eust esté prise, les Florentins auroient esté contraints de succomber, puisqu'ils eussent esté privez de toute sorte de communication avec la France. Ils avoient jetté dans Livorne le fameux Officier Ricasoli qui ne s'étonna pas de se voir assiegé par trois Armées de terre qui estoient celles de l'Empereur, des Venitiens & de Loüis Sforce, & par autant de Flottes, l'Espagnole, la Neapolitaine & la Venitienne. Mais il auroit pourtant esté

1496. accablé malgré ſa prodigieuſe reſiſtance, ſi la mer n'euſt combattu pour ainſi dire en ſa faveur par deux manieres trop ſingulieres, pour ne pas entrer dans cette Hiſtoire.

Comme on ne ſçavoit pas encore en France que Montpenſier eut ſuccombé dans Atelle, on avoit chargé à Toulon quatre grands Navires de huit cent Fantaſſins Gaſcons vieux Soldats, & pluſieurs munitions de guerre & de bouche pour les envoyer au Royaume de Naples. L'intention de ceux qui conduiſoient cette petite Flotte, eſtoit de faire canal depuis Toulon d'où elle eſtoit partie, juſqu'aux Chaſteaux de Naples. Mais le vent qui la ſurprit à la hauteur de Livorne la jetta dans ce Port, & l'empeſcha de continuer ſa route. Elle ne pouvoit mieux faire que d'aſſiſter Ricaſoli; & elle s'y appliqua toute entiere, quoy qu'elle n'en euſt aucun ordre. Une ſeconde tempeſte fut pour le moins auſſi favorable à Ricaſoli que l'avoit eſté celle dont on vient de parler, puiſqu'elle diſſipa les trois Flottes qui bloquoient Livorne, & les mit hors d'Eſtat de ſe raſſem-

bler. Le Navire sur lequel l'Empereur avoit passé de Trieste en Italie, se brisa contre le Chasteau de Livorne ; & Sa Majesté Imperiale en prit un si mauvais augure, que non seulement elle fit lever le siege ; mais encore elle resolut de se retirer en Allemagne sans en avertir ses Confederez. Mais ce projet n'estoit pas facile à executer ; & l'Empereur n'avoit pas assez d'adresse pour surprendre les Confederez. Ils pressentirent la déser- tion qu'il avoit resoluë, & ils délibererent s'ils y remedieroient en l'arrestant prisonnier : Ils n'en avoient que trop de sujet, puisque l'Empereur n'avoit satisfait à aucun des articles de la Ligue qui le regardoient ; mais ils luy conserverent la liberté, de crainte que la France ne profitast de cette détention, ou parce qu'on crut avoir besoin des Allemands pour les opposer aux Suisses que Charles Huit se proposoit de remener delà les Alpes : Outre que l'on craignit d'irriter les Princes de l'Empire en arrestant leur Chef. 1496.

L'Armée du Pape ne s'estoit pas trouvée au siege de Livorne, parce

1496. qu'elle estoit occupée à dépoüiller les Ursins dans une occasion d'autant plus favorable qu'ils ne pouvoient recevoir de secours. Le Duc d'Urbin la commandoit ; & on luy avoit donné pour Lieutenant le Duc de Gandie second fils du Pape, pour apprendre la Guerre sous luy, ou pour épier ses actions. Les Ursins trop foibles pour tenir la Campagne, partagerent entr'eux ce qu'ils avoient de forces. L'Alviane s'enferma dans Bracciano, qui estoit la meilleure de leurs Places, & la seule qu'ils avoient resolu de deffendre jusqu'à l'extrémité, & les autres Ursins se mirent en des lieux seurs, & se preparoient pour le secourir, lorsque la longeur du siege auroit affoibli les Ennemis.

Le Duc de Gandie les commandoit en apparence ; mais en effet il devoit suivre en tout les conseils du Duc d'Urbin. Ce Duc fut d'avis d'attaquer d'abord Bracciano, parce que les autres Places des Ursins n'auroient garde de tenir après la reduction de celle-là ; & que les Ennemis du Pape n'ayant plus de retraitte, ne persisteroient plus dans leur rebellion. Il me-

na là-dessus toutes les Troupes de Sa Sainteté devant Bracciano : Il y forma un siege regulier : Il dressa cinq ou six batteries qu'il avançoit à mesure qu'il gagnoit du terrain ; & sa principale application fut d'introduire l'abondance dans son Armée, en procurant que ses Soldats ne ressentissent pas d'autres incommoditez que celles qu'ils recevroient des Ennemis : Mais il n'y a jamais eu de resistance plus grande que celle qu'il trouva de la part des Assiegez. 1496.

L'Alviane bien loin de preferer la conservation de sa vie, au desir de se signaler par une vigoureuse deffense, disputa le terrain autant qu'il luy fut possible ; & se trouvant enfermé de tous costez dans ses Remparts, il employa le grand nombre de canons qu'il avoit, à foudroyer les Quartiers des Assiegeans. Il ordonna aux milices de son parti, dispersées aux environs de Bracciano, de s'assembler, & de venir la nuit à l'heure qu'il leur marqua attaquer un Quartier des Assiegeans. Il fit une sortie sur ce Quartier : Il s'en saisit, & il le garda jusqu'à ce qu'il y eut rasé tous les

496. travaux des Ennemis : Il passa de-là aux autres Batteries : Il les démonta toutes : Il traîna dans Bracciano une partie des canons dont elles estoient composées ; & il encloüa l'autre. Les Assiegeans reduits à recommencer, donnerent le loisir à Charles, à Francioto & à Vitellotio Ursins d'assembler autant de Gens de Guerre qu'il en faloit pour faire lever le siege ; & ils partirent de Cita-di-Castello à ce dessein.

Leurs Troupes consistoient presque toutes en Soldats aguerris & mal affectionnez au Pape, & toute la peine des Ursins à les préparer au combat qui se donna auprès d'Anguillara entre Suriano & Bassiani, fut de leur apprendre la ruse par laquelle ils le pretendoient gagner. C'estoit de prendre des piques plus longues d'une condée, que celles qui estoient alors en usage. Les Ducs d'Urbin & de Gandia, informez de l'approche des Ennemis, crurent estre perdus, s'ils les attendoient dans leurs Lignes, à cause qu'il n'y avoit point de quartier séparé, qui fust capable de leur resister, supposé que l'Alviane secon-

daſt leur attaque par derriere, à l'in- 1496.
ſtant qu'ils donneroient par devant. Ainſi la réſolution fut priſe d'aller au devant des Urſins en cette ordonnance. Fabrice Colonne menoit l'Avant-garde avec les Troupes auxiliaires de Frederic, nouveau Roy de Naples. Les Ducs d'Urbin & de Gandia étoient tous deux au Corps de Bataille, où ils avoient placé leur Infanterie Alemande, ſur la ſuppoſition que celle des Urſins ne luy eſtoit pas comparable, & le Comte de Nogarole, Prince de la Maiſon de Gonzague, commandoit l'Arriere-garde, & ſe tenoit ſur la queuë avec des Eſcadrons choiſis pour réſiſter à l'Alvane, en cas qu'il ſortiſt de Bracciano, pour avoir dans le Combat ſa part de l'honneur & du danger. Les Urſins ne marchoient qu'en deux colonnes, quoy qu'ils fuſſent plus foibles, & qu'ils euſſent par conſequent à craindre d'eſtre enveloppez, parce que l'inconvenient où ils ſe ſeroient expoſez, s'ils ſe fuſſent diviſez en trois Corps, leur avoit paru trop grand, eu égard à leur petit nombre. Fabrice Colonne commença le choc, & il ne tint qu'à luy de remporter la

1496. victoire. La cavalerie des Urſins, au lieu de le ſouſtenir vigoureuſement, tourna bride ; & l'Infanterie qu'elle couvroit, ſe voyant abandonnée, l'imita dans ſa fuite. Charles & Francioto Urſins, & le Capitaine Roſſeti furent pris ; & ſi Fabrice euſt donné ſur l'autre colonne des Urſins, il l'auroit infailliblement défaite avec la meſme facilité, qu'il avoit euë à tailler en pieces la premiere. Mais il s'étoit tellement haſté d'aller aux Ennemis, que le Corps de Bataille & l'Arriere-garde du Pape ne l'avoient pu ſuivre. Il y avoit à craindre que la ſeconde colonne des Urſins le voyant trop éloigné des ſiens, ne le vainquiſt avant qu'il puſt eſtre ſecouru ; & le Duc d'Urbin crut agir en grand Capitaine, en luy mandant de faire halte, juſqu'à ce qu'il l'euſt joint. Fabrice obeït, & donna de cette ſorte occaſion aux fuyards de ſe rallier derriere leur ſeconde colonne. Vitelloce qui la commandoit ne fut pas ſi vigoureuſement attaqué qu'il s'attendoit de l'eſtre, & l'Infanterie des deux partis vuida la querelle, quoy que cela ne fuſt point encore arrivé dans les Guerres d'Italie.

lie. Car les Allemands des Ducs d'Ur- 1496.
bin & de Gandia n'eurent pas plûtôt apperçu que les Piques des Urſins étoient plus longues que les leurs, qu'ils perdirent l'eſperance de leur reſiſter. Ils lâcherent le pied, & leur exemple fut ſuivi par les autres Fantaſſins de l'Armée Eccleſiaſtique, tant il eſt dangereux à un General d'Armée de s'expliquer à contre-temps ſur l'opinion qu'il a de la bonté de quelques-unes de ſes Troupes au prejudice des autres. Le Duc d'Urbin avoit temoigné qu'il faiſoit plus d'eſtat de ſes Allemands que du reſte de l'Armée du Pape; & ce fut là principalement la cauſe que leurs compagnons les voyant fuïr, n'eurent point de honte de les imiter. Le Duc de Gandia & Fabrice Colonne ſe ſauverent; mais le Duc d'Urbin & le Comte de Nogarole demeurerent priſonniers; & le Pape ne fut à couvert des ſuites de cette diſgrace que par la mort de Charles Huit qui détourna les Urſins de pourſuivre leur victoire. Elle auroit apparemment déterminé ce Roy à repaſſer les Alpes nonobſtant que l'on fuſt encore au commencement du Printemps de

1496. mil quatre cent quatre-vingt-huit. Son bagage estoit déja parti, & il se disposoit à le suivre lorsqu'il fut frappé d'apoplexie.

Il avoit depuis son retour en France négligé de sorte ses conquestes d'Italie, qu'il sembloit en avoir perdu la memoire. Et de fait il ne fut pas plûtost dans Lion, qu'il y vécut de mêmes que si tout ce qui luy estoit arrivé depuis un an n'eust esté qu'un songe. Il ne fit reflexion ny sur l'ordre de purger l'Italie des Tyrans, que Savonarole luy avoit porté de la part de Dieu, ny sur les évenemens conformes à cet ordre qui l'empêchoient de douter que la prédiction de ce Religieux ne fust veritable; ny des sept mille François dont il y avoit pour le moins le tiers de Gentils-hommes qu'il avoit laissez dans le Royaume de Naples: ny des dernieres calamilitez où il devoit presupposer qu'ils seroient réduits: ny de la Faction d'Anjou qu'il abandonneroit mal à propos à la discretion de celle d'Arragon: ny du sujet que cette desertion donneroit aux autres Alliez de la France de se désunir avec elle. Il se divertit à Lion,

où il ne passoit aucun jour sans joûtes 1469.
& sans balets, comme pour se débarrasser de cette fâcheuse idée que toute l'Europe avoit les yeux tournez sur luy, & que sa reputation estoit uniquement attachée à conserver la conqueste qu'il avoit faite. Il ne se réveilla pas mêmes de son assoupissement lorsque Dieu usa à son égard du châtiment le plus sensible qu'il estoit capable de recevoir en ce monde. De trois fils qu'il avoit eus de la Reine Anne de Bretagne, il ne luy en restoit qu'un qui s'appelloit Charles Rolland; mais ce jeune Prince quoy qu'il n'eût encore que trois ans & demy, estoit de si belle esperance, qu'il consoloit les bons François de la perte des deux autres. Il mourut pourtant au Chasteau d'Amboise le seizieme de Decembre 1496. & il fut regretté de tous à la reserve de son pere qui n'en interrompit que pour quelques heures les divertissemens qu'il avoit accoûtumez de prendre. Les Speculatifs en cherchérent la cause, & s'arrestérent à celle-cy, que Charles Huit estoit tourmenté d'une jalousie semblable à celle qui avoit réduit Loüis Onze son pere

à s'enfermer luy-même dans une prison durant les derniers mois de sa vie, & qui avoit causé la mort à Charles Sept son ayeul ; c'est à dire que se voyant encore jeune, & considerant qu'avant qu'il fust avancé en âge, le Dauphin seroit en estat de regner, il avoit apprehendé que ce Dauphin ne formast le dessein de le dépoüiller, que Loüis Onze s'estoit mis deux fois en devoir d'executer, & qu'il ne l'accompliſt avec d'autant plus de facilité, que sa gentillesse & sa hardiesse attiroient déja sur luy les yeux de tous les François.

Charles Huit ne partit de Lion que pour aller selon la coûtume de ses Predecesseurs, rendre ses actions de graces à Dieu dans l'Eglise de Saint Denis en France. Son chemin estoit de passer par Paris ; & les Bourgeois de cette Ville luy avoient préparé une magnifique entrée ; mais il crut les punir en les privant cette fois de sa presence. Il les avoit priez en partant pour l'Italie de luy prester cent mille livres, & il les avoit convaincus de l'extrême besoin qu'il en avoit. Cependant ils avoient eu la dureté de

les luy refuſer, & ils ne luy en avoient 1496.
apporté que de foibles raiſons. Il ſembla pour lors eſtre plus touché du déſir de prendre le ſoin de ſes affaires, & il retourna à Lion avec plus de diligence qu'il n'en eſtoit venu. Il agréa mêmes que l'on publiaſt qu'il le faiſoit dans la ſeule veuë d'eſtre plus preſt des lieux où l'on preparoit le ſecours & les rafraiſchiſſemens neceſſaires aux François qu'il avoit laiſſez dans le Royaume de Naples. Il prit dans ſon Conſeil une reſolution qui auroit maintenu la gloire de la Monarchie Françoiſe, ſi elle euſt eſté executée en tout ou du moins en partie. Trivulce eut ordre de paſſer inceſſamment les Alpes avec huit cent Lances, deux mille Suiſſes, & deux mille Gaſcons : On luy promit que le Duc d'Orleans le ſuivroit avec d'autres Troupes, & enſuite le Roy en perſonne, & qu'on équiperoit en même temps une Flotte de trente Galeres & d'autant de gros Vaiſſeaux deſquels on envoyeroit à Cayete les premiers qui ſeroient preſts pour ravitailler cette importante Place, & pour confirmer les autres dans la reſolution

1496. de se bien deffendre. Mais le Cardinal Briçonnet que l'on nommoit alors le Cardinal de Saint Malo, à cause qu'il estoit Evesque de cette Ville, & qui durant l'absence du Senéchal de Beaucaire, demeuré dans le Royaume de Naples pour les raisons que l'on a déja rapportées, avoit seul la principale autorité dans le Conseil & dans la direction des Finances retarda, dit-on toutes les expeditions, & retint ou détourna à d'autres usages l'argent necessaire au payement des Ouvriers & des Soldats. Soit qu'il agist en cela de concert avec le Pape qui l'en avoit prié, ou qu'il ne fust pas de son interest que la Guerre finist avant que le Senéchal de Beaucaire fust retourné à la Cour. On ajoûte qu'il ne se mit pas autrement en peine de la mauvaise humeur que le Roy luy en témoigna, ny des reproches que Sa Majesté luy en fit de temps en temps, parce qu'il avoit étudié le foible de son Maistre, & qu'il le connoissoit comme un esprit timide dans le fond, quoy qu'il parust courageux au dehors, & facile à reprendre ses premieres inclinations pour

le plaisir, aussi tost qu'il se sentoit las de l'application qu'il avoit donnée aux affaires publiques. 1496.

Et de fait quoy que la jeune Noblesse eust accouru de toutes les Provinces vers les Frontieres du Dauphiné & de la Provence pour accompagner son Roy dans le second voyage d'Italie, & que tous les ordres eussent esté donnez pour la marche & pour la subsistance des Troupes dans la Savoye, dans le Marquisat de Salluce, dans le Piémont, & dans le Montferrat; Sa Majesté au lieu de s'aller mettre à la teste de son Armée retourna vers Paris. Les Auteurs qui veulent expliquer favorablement ce contretemps, l'attribuënt au desir qu'elle avoit de suivre l'exemple de la plus-part de ses Predecesseurs qui n'avoient jamais entrepris aucune guerre importante, sans un pelerinage à l'Eglise de Saint Denis; mais les autres plus malins, l'imputent à l'amour de Charles Huit pour une Demoiselle de la Reine sa femme. Quoy qu'il en soit il parut bien-tost après que la Reine estoit grosse; & comme les Medecins promettoient qu'elle accouche-

1496. roit d'un fils, le Roy fut conseillé d'en attendre le succès. Son esperance ne fut pas tout à fait frustrée, puisque la Reine se délivra heureusement d'un Dauphin.

Mais ce jeune Prince ne vécut que peu de jours ; & les puissans Ennemis que le Duc d'Orleans avoit à la Cour, se prévalurent de cette occasion, pour inspirer à Sa Majesté une secrette jalousie qui fut la derniere cause du malheur de ses affaires dans le Royaume de Naples. On luy fit passer pour un crime la qualité de Successeur présomptif à la Couronne qui ne pouvoit estre contestée au Duc d'Orleans; & l'on pretendit qu'il faloit bien qu'il eust contribué directement ou indirectement à la mort des trois fils que la Reine avoit mis au monde, puisqu'aucun d'eux n'avoit vécu. Ils ajoûterent que ce Duc avoit eu tant de joye de voir la Cour en duëil qu'il n'avoit esté capable, ny de la cacher au dedans de luy-même ny d'empescher que ceux qui l'abordoient ne s'en apperceussent : Qu'il s'estoit enquis des Medecins si le Roy vivroit long-temps ; & qu'il s'estoit

réjoüi

réjoüi d'apprendre d'eux que, ou toutes les plus fortes conjonctures de leur science estoient fausses, ou Sa Majesté mourroit bien-tost. Le Duc d'Orleans fut averty des mauvais offices qu'on luy rendoit à la Cour, & prit de son costé toutes les précautions necessaires pour éviter que ses Ennemis n'achevassent de le perdre. Il se confina dans son Chasteau de Blois, & il y vécut en simple Gentil-homme : Il ne recevoit point de visites ; & pour s'en exempter, il alloit tous les jours à la chasse, & il y demeuroit le plus long-temps qu'il luy estoit possible : Il témoignoit si peu d'ambition, que la Cour luy ayant offert le Generalat de l'Armée Françoise destinée à punir Loüis Sforce de sa perfidie, il le refusa, quoy qu'il eust plus d'interest de l'accepter qu'aucun autre, & qu'il prévist assez que sa reputation seroit flétrie s'il negligeoit de recouvrer l'heritage de son ayeule. * 1496.

* Valentine Visconty.

Il parut par l'évenement que la conduite du Duc d'Orleans avoit esté prudente, parce que Charles Huit revint bien-tost des mauvaises impressions qu'on luy avoit données du pre-

1 9 6. mier Prince de ſon ſang. Sa Majeſté changea de vie tout d'un coup, & ſe corrigea de ſes principaux défauts, entre leſquels l'amour volage n'eſtoit pas le moindre. Les Devots attribuérent la grace que Dieu luy fit alors à l'action de continence qu'il avoit pratiquée dans la Ville d'Aſt la derniere fois qu'il y avoit paſſé. Un ſoir qu'il ſe retiroit dans ſa chambre, il y trouva une fille d'une incomparable beauté que ceux de ſes Domeſtiques qui prenoient le ſoin de ſes plaiſirs y avoient introduite. Cette fille eſtoit à genoux devant une image de la Vierge qu'elle avoit apperçuë dans la ruelle du lit, & pleuroit à chaudes larmes. Le Roy la trouvant dans cette poſture, luy demanda la cauſe de ſa douleur, & elle le conjura de luy ſauver l'honneur en conſideration de celle qui eſtoit repreſentée dans ce tableau, & qui n'auroit point eſté mere de Dieu, ſi elle euſt perduë ſa virginité. Elle ajoûta que ſon pere & ſa mere l'avoient venduë à un des Domeſtiques de Sa Majeſté; & que leur extrême pauvreté en avoit eſté la cauſe.

Le Roy touché du discours de cette fille, & d'ailleurs persuadé par son ingenuité qu'elle disoit vray, luy demanda, s'il ne s'estoit pas presenté quelque honneste homme qui l'eust recherchée en mariage. Elle nomma un Bourgeois d'Ast passablement accommodé; & le Roy le manda sur le champ avec le pere & la mere de la fille: Il traitta avec eux: Il convint de la Dot: Il la paya par avance; & ce qu'il y eut de plus considerable, fut que Sa Majesté n'oublia rien de ce qui servoit pour empêcher que l'on sçust rien de ce qu'elle venoit de faire. L'une des premieres marques que le Roy donna que sa conversion estoit sincere, fut le Gouvernement de son Estat, dont il se chargea immediatement par luy-même. Sa Majesté fit de nouveaux reglemens pour l'Administration de la Justice & des Finances, Elle bannit ou interdit les Officiers, qui furent convaincus de concussion: Elle donna deux fois la semaine des audiences si generales, que les plus pauvres de ses Sujets n'en estoient pas exclus: Elle travailla à rétablir l'Ordre Ecclesiastique dans sa pureté; & 1496.

1496. elle corrigea autant qu'il dépendit d'elle l'abus de la pluralité des Benefices : Elle voulut estre exactement informée de l'estat de son revenu ; & elle se proposa de vivre à l'avenir de son Domaine, & de ne lever d'impostz extraordinaires sur ses Sujets, que jusqu'à la concurrence de douze cent mille livres par an : Elle ne se servit plus que de Ministres d'une fidelité éprouvée ; & comme il estoit alors assez difficile d'en faire avoir d'habiles, elle voulut au moins qu'ils fussent si gens de bien, que l'on n'eust trouvé jusques-là rien à redire dans leur conduite : Elle se corrigea des discours licentieux qui luy estoient échapez, & il n'en sortit plus de sa bouche, qui ne témoignassent une respectueuse crainte envers Dieu, & une tendre affection pour ses peuples.

Charles Huit se disposoit ainsi pour l'autre monde avec autant d'exactitude, que s'il eust esté asseuré de ne pas demeurer long-temps dans celuy-cy. Et de fait sa conjecture ne se trouva que trop bien fondée ; car la veille de Pasques Fleuries, septiéme jour d'Avril mil quatre cent quatre-

dix-huit, il prit la Reine par la main pour la mener voir une partie de Paume qui se devoit joüer dans les fossez du Chasteau d'Amboise, & il entra avec elle dans une galerie qui regardoit sur le jeu. 1498.

Tous les Historiens remarquent que cette galerie estoit le lieu le plus sale & le plus mal entretenu du Château ; & de plus la porte en estoit si basse, que le Roy, tout petit qu'il estoit, s'y heurta la teste en y entrant. Il s'entretint là des choses spirituelles en attendant que la partie commençast ; & comme il protestoit que moyennant la grace de Dieu, il ne l'offenseroit jamais mortellement, il tomba tout d'un coup à la renverse. On le mit sur une méchante paillasse qui par hazard se trouva dans la gallerie, où il demeura jusqu'à onze heures du soir, sans pouvoir estre soulagé, tant l'apoplexie qui le tourmentoit estoit forte.

Il revint pourtant trois fois à luy, & il ne prononça point d'autres paroles que celles dont il avoit accoûtumé d'user, lorsqu'il invoquoit le secours de Dieu & des Saints ausquels

1498. il avoit une dévotion particuliere. Dans la troiſiéme fois qu'il revint à luy, il expira doucement, la vingt-ſeptiéme année de ſon âge, & la quinziéme de ſon Regne.

On parla diverſement de la cauſe de ſa mort, comme on le pratique dans toutes celles des Souverains qui arrivent par des voyes ſurprenantes. Ses Medecins crurent qu'il eſtoit mort d'une apoplexie cauſée par un catare auquel il auroit pû remedier par de frequentes purgations, s'il n'en euſt eſté détourné par l'un d'eux, qui paſſoit pour un étourdy; & qui neanmoins avoit acquis un tel aſcendant ſur l'eſprit de Sa Majeſté, qu'elle préfera ſon avis à celuy de tous les autres enſemble.

Mais l'opinion la plus generale attribua la mort de Charles Huit à un pur défaut de nature; & ſe fonda ſur ce que le temperamment de ce Prince eſtoit ſi foible, qu'il ne luy auroit pas eſté poſſible de vivre longtemps, quand mêmes il auroit pris toutes les précautions neceſſaires pour ſe conſerver, & neanmoins il s'eſtoit abandonné à des débauches capables

d'alterer les conſtitutions les plus vi- 1498.
goureuſes. Enfin Belleforeſt rapporte ſur une ſimple tradition venuë juſqu'à luy, que Charles Huit fut empoiſonné par la ſenteur d'une orange. Mais cette tradition eſt d'autant moins recevable, qu'il n'y avoit aucun autre qui euſt intereſt à la mort de Sa Majeſté que le Duc d'Orleans; & que ce Duc bien loin d'avoir dequoy former, & executer une entrepriſe de cette nature contre la vie de ſon Maiſtre, avoit luy-même peine à ſubſiſter dans le Chaſteau de Blois avec le petit nombre de Domeſtiques dont ſa Maiſon eſtoit compoſée, quand il ne ſeroit pas d'ailleurs conſtant que le Duc d'Orleans eſtoit trop homme de bien, pour ſe procurer une Couronne par la voye du poiſon.

Le regret des Officiers de Charles Huit fut ſi grand, qu'un Sommelier & un Archer tomberent morts, en apprenant qu'il avoit ceſſé de vivre. Auſſi les traitoit-il avec une tendreſſe & une bonté qui les charmoient. Il n'avoit jamais deſobligé perſonne, lorſqu'il avoit agi par ſon propre mouvement; & ſes Su-

1498. jets en estoient si persuadez, que lors qu'ils recevoient quelque mécontentement à la Cour, ils ne l'imputoient qu'au Conseil du Roy.

FIN.

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.

PAR grace & Privilege du Roy, donné à Paris le deuxiéme Decembre 1690. Signé Par le Roy en son Conseil GAMART, & scellé : Il est permis au Sieur Varillas de faire imprimer *l'Histoire de Charles VIII.* par luy composée, pendant le temps & espace de dix années consecutives, à compter du jour qu'elle sera achevée d'imprimer : Faisant Sa Majesté deffences à tous Imprimeurs, Libraires & autres de contrefaire ladite Histoire, ny même d'en vendre de contrefaits, ny d'Impression étrangere, à peine de trois mille livres d'amande, confiscation des Exemplaires contrefaits, & de tous dépens dommages & interests, ainsi qu'il est plus au long contenu audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Commu-

nauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 16. Decembre 1690.

Signé AUBOUIN, Syndic.

Et ledit Sieur Varillas a cedé & transporté son droit du present Privilege à Claude Barbin, Marchand Libraire à Paris, pour en joüir pendant le temps porté par iceluy, suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 28. Février 1691.

AO 1473330